هكذا من الأصل

UNI... ... JORDAN

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 792 — JEUDI 11 OCTOBRE 1979

LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE

M. Carter écarte les propositions de M. Brejnev

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 rls.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Bataille au Sahara

Quel que soit le bilan réel des pertes — 1 050 morts sahraouis selon Rabat, 1 269 tués marocains selon le Front Polisario, — la bataille qui s'est déroulée à Smara, ville sainte du Sahara occidental, semble d'ores et déjà la plus sanglante du conflit qui a éclaté il y a exactement quatre ans. Elle marque aussi un nouveau degré dans l'escalade de *cette guerre des sables : pour* la première fois, les forces royales ont utilisé des Mirage F-1 contre un adversaire qui a considérablement modifié sa tactique, sinon sa stratégie, depuis 1975 ; les guérilleros en guenilles portent désormais des uniformes et sont devenus les soldats disciplinés de l'« armée de libération populaire sahraouie ». Celle-ci compterait quelque 10 000 hommes dotés d'un matériel de plus en plus lourd. Elle n'hésite pas à lancer dans la bataille des effectifs importants, allant de 2 000 à 5 000 hommes.

Le Maroc, qui envisageait d'inviter dès mardi la presse internationale à visiter les lieux pour constater la fausseté des allégations sahraouies, a renvoyé de quarante-huit heures le départ des journalistes, ce qui laisse supposer que la situation est encore confuse.

Les Marocains soulignent à juste titre que les récentes attaques du Front Polisario ont été menées à des fins politiques au moins autant que militaires, à *la veille de rencontres régionales* ou internationales comme les sommets de l'O.U.A. à Monrovia et des non-alignés à La Havane. De même, la bataille de Smara *précède-t-elle le débat* sur le conflit saharien à l'Assemblée générale des Nations unies. En fait, les Sahraouis ont toujours choisi le moment le plus favorable à leur cause, mais depuis le début de l'année les assauts contre des garnisons importantes se sont ajoutés aux embuscades et aux coups de main qui contribuent à démoraliser l'adversaire, comme ce fut le cas en Mauritanie. Le fait que les Sahraouis aient attaqué un des points essentiels du « triangle stratégique » El Aioun-Smara-Bou Craa — où se trouvent les phosphates — illustre le changement qualitatif survenu progressivement.

Sur le plan diplomatique, les Marocains ont également dû céder du terrain. Leur dossier était pourtant défendable : ils ne cessaient de répéter unanimement que leur pays avait été dépecé par la colonisation et qu'ils étaient en droit de reconstituer leur unité territoriale par la récupération de « leur » Sahara. Le manque de rigueur dans la conduite de la guerre s'ajoutant à l'absence de suivi et aux « gaffes » de la diplomatie marocaine ont cependant contribué à accroître la crédibilité d'une « entité sahraouie » soutenue par l'Algérie et la Libye, comme le prouve la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique par trente-cinq Etats.

Le Front Polisario estime que *la poursuite de la guerre* pourrait aboutir à une « déstabilisation » de la monarchie. Si une telle éventualité devait se préciser, *elle ne manquerait pas* de se *répercuter* sur l'ensemble du Maghreb, et elle risquerait fort de provoquer une intervention plus marquée des grandes puissances en faveur de leurs alliés respectifs. C'est sans doute parce qu'ils avaient conscience de ces dangers que le président Bourguiba et le roi Hassan II avaient pris de discrets contacts ; la mort du chef de l'Etat algérien a mis un terme aux espoirs soulevés par les possibilités d'une rencontre qui, à défaut de tout régler, aurait néanmoins dégagé les voies d'une solution négociée.

Depuis lors, l'Algérie a découragé les tentatives de médiation du président Bourguiba, de M. Yasser Arafat et du roi Khaled d'Arabie. Au siège de la Ligue arabe, à *Tunis, on ne désespère* pas cependant de voir la nouvelle équipe algérienne faire preuve d'une plus grande souplesse une fois son pouvoir consolidé, *tandis* que le Maroc ferait également un pas en direction du Front Polisario. En attendant, on admet qu'il n'y a pas de solution en vue et que les affrontements ne peuvent que s'intensifier.

La hausse des taux d'intérêt américains perturbe le marché des capitaux internationaux

L'escalade des taux d'intérêt s'accélère aux Etats-Unis. Quelques jours après que le taux de l'escompte du Système fédéral de réserve eut été relevé à 12 %, les banques américaines ont relevé, mardi 9 octobre, d'un point leur taux de base (*prime rate*), qui est ainsi porté à 14,5 %, niveau jamais atteint.

Cette forte majoration, qui traduit une hausse générale du loyer de l'argent — les taux du marché monétaire et ceux de l'eurodollar ont également fortement monté, — suscite de vives inquiétudes dans les milieux financiers et perturbe le marché des capitaux internationaux.

La Bourse des valeurs mobilières américaines, Wall Street, qui avait déjà fléchi lundi, a connu mardi sa plus mauvaise séance depuis le 9 janvier 1974, l'indice Dow Jones baissant de près de 3 % avec un volume de transactions considérable.

Dans le même temps, on assistait à un vif redressement des cours de l'or, tandis que les cours des matières premières reprenaient de la hauteur.

La hausse du métal précieux s'est trouvée confirmée mercredi matin sur les places européennes. A Londres, le cours de l'once (31,1 grammes) a été fixé, lors de la première cotation, par opposition, à 409,25 dollars (contre 385,90 dollars la veille).

De son côté le dollar a fléchi, son cours revenant de 4,22 à 4,19 F à Paris, de 1,80 à 1,7850 deutschemark à Francfort et de 1,625 à 1,614 franc suisse à Zurich.

La crise économique après la crise financière ?

par PAUL FABRA

C'est au cours de la dernière semaine de septembre et de la première semaine d'octobre 1974 que, presque simultanément dans tous les pays industriels, les carnets de commandes ont brutalement chuté, ce qui devait conduire assez vite à la plus sévère récession de l'après-guerre.

Cette soudaine chute de tension de l'activité économique avait été précédée — fait abondamment commenté depuis lors (parce qu'il cadre avec les schémas connus *des économistes*) par une hausse des taux d'intérêt, notamment aux Etats-Unis, où ils avaient atteint au mois d'août de cette année-là un niveau alors inégalé (le taux de base des banques était monté à 12 %), mais dépassé aujourd'hui (il vient d'être porté à 14,5 %).

Mais un autre événement qui n'était pas étranger à l'élévation du loyer de l'argent s'était produit pendant l'été 1974 : une formidable contraction, peut-être supérieure à 25 % des transactions sur les marchés de l'eurodollars, dont on sait le rôle déterminant dans le financement du commerce international et des investissements (par le biais des émissions d'euro-obligations).

Tout avait commencé avec la faillite retentissante d'une banque d'importance moyenne de Cologne, la Bankhaus Herstatt, imprudemment engagée dans la spéculation sur le dollar. Entre la crise de l'eurodollar de l'été et la crise économique commencée à l'automne, le rapprochement n'a pratiquement jamais été fait, ce qui s'explique peut-être par la vigueur du préjugé intéressé selon lequel le marché des euro-devises est une mécanique « *d'une admirable souplesse* », sous-entendez dont on ne peut attendre que du bien.

La vérité, confirmée par une expérience historique séculaire, est que, dans les périodes troublées, ce sont les ratés de l'appareil financier qui annoncent, et dans une large mesure provoquent, les retournements les plus graves de la conjoncture. C'est donc de ce côté-là qu'il faut aujourd'hui regarder pour mesurer les risques que courent l'économie mondiale (et donc l'économie française), alors que, comme il y a cinq ans, elle subit les effets déflationnistes d'une augmentation considérable du coût du pétrole, sans oublier les à-coups d'une spéculation multiforme, celle sur l'or est la plus visible, et, bien sûr, les désordres monétaires, internes et externes générateurs d'inflation.

En conséquence du relèvement à 12 % du taux de l'escompte décidé, samedi dernier, par le Système de réserve fédéral et du renchérissement consécutif de leurs autres sources de fonds, les banques ont donc porté de 13,5 % à 14,5 % leur taux de base, ce qui représente un doublement en deux ans.

(Lire la suite page 39.)

L'éveil sportif de la Chine

Lire page 31 le début d'une série de notre envoyé spécial GERARD ALBOUY

Les retombées de la crise de Bangui

L'Élysée ne fait pas de commentaire sur les assertions du « Canard enchaîné » à propos de diamants offerts par Bokassa

Le Canard enchaîné *affirme dans son édition du mercredi 10 octobre que l'ancien empereur Bokassa, alors président de la République Centrafricaine, aurait offert en 1973 à M. Giscard d'Estaing, ministre des finances à l'époque, une* « plaquette de diamants de 30 carats environ » *dont la valeur actuelle serait proche de 1 million de francs. L'hebdomadaire publie à ce propos le fac-similé d'une lettre du général Jean-Bedel Bokassa.*

Mercredi matin, la présidence de la République n'avait fait aucun commentaire sur cette affaire.

Le même jour, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale devait faire enregistrer une nouvelle proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions d'intervention française en Centrafrique.

Le 4 octobre, devant la commission des affaires étrangères, *M. Jean de Lipkowski (R.P.R.)*, ancien ministre de la coopération, avait demandé à M. Robert Galley, ministre de la coopération (R.P.R.) s'il était en état de démentir l'information selon laquelle des militaires français auraient participé au transfert de certaines archives de l'Etat centrafricain. M. Galley avait répondu qu'il ne croyait pas à la réalité de cette information que nombre de témoins ont cependant confirmée.

(Lire nos informations pages 8 et 9.)

LA VÉRITÉ ET L'HONNEUR

La publication par « le Canard enchaîné » du photostat d'un ordre de Bokassa d'avoir à remettre en 1973 un diamant de 30 carats à M. Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, n'avait fait, mercredi en fin de matinée, l'objet d'aucun démenti de l'Elysée. Le document paraissant authentique, la seule mise au point possible consisterait à annoncer que ce royal cadeau a été retourné à l'envoyeur.

Déjà M. Albert de Schonen, ambassadeur de France en Centrafrique de 1969 à 1971, a pu écrire dans « le Monde » *du 21 septembre, sans s'attirer* le moindre démenti, qu'il avait vu « des personnalités officielles quitter Bangui avec quelques pépites d'or et quelques *diamants offerts* par Bokassa » !

Déjà des journalistes et des parlementaires ont pu justement s'étonner que les archives de Bokassa aient été déménagées par les soins des paras français et des agents du SDECE et « confiées » à l'ambassade de France.

L'armée française, qui était déjà pas très fière de l'intervention politico-militaire qu'on lui a fait faire à Bangui, le sera-t-elle davantage de cette opération politico-policière du palais de Berengo ?

∴

En attendant, deux décisions devraient être prises.

La première consisterait à transférer rapidement les archives de l'ex-empereur dans un lieu plus sûr qu'une ambassade de France.

La seconde décision consisterait à accepter la commission d'enquête parlementaire qui a été demandée par M. Mitterrand le 4 octobre et relancée ce mercredi même par le P.S.

Ces deux décisions s'imposent dans le double intérêt de la manifestation de la vérité et de l'honneur du pouvoir.

J. F.

Consultez votre libraire

G. VIDALENCHE
LA BOURSE
comment gérer votre portefeuille
99 F — 9e Édition
J. Delmas et Cie

F. LEMEUNIER
S. A. R. L.
constitution et gestion
120 F — 14e Édition
J. Delmas et Cie

J. VOULET
DIVORCE
toutes les questions pratiques
99 F — 9e Édition
J. Delmas et Cie

PRIX EN NOS MAGASINS
J. DELMAS
12 RUE DE L'ODÉON - 75006 PARIS - 325-08-32

«Cachez ce temps que je ne saurais voir»

par PIERRE DROUIN

Quand la morosité sera l'état *naturel* des sociétés occidentales, le plus petit rayon de soleil réjouira le cœur. Tout peut servir à l'espérance. Il n'en faudrait pas beaucoup pour qu'une graine soit semée. Où la trouver ?

Deux chefs d'Etat, et non des moindres, sont partis à sa quête, à trois mois d'intervalle.

Jimmy Carter, dans son discours télévisé du 15 juillet, a profité de l'ambiguïté du mot *énergie* pour secouer son peuple. Il n'a pas le charisme qu'il faut, c'est le moins qu'on puisse dire, mais à relire le texte de son allocution, on ne trouve rien qui sonne faux.

La plus grave menace qui pèse sur la démocratie américaine, disait-il en substance, c'est une crise de confiance. « *Un trop grand nombre d'entre nous ont maintenant tendance à cultiver la complaisance envers soi-même et à vénérer la consommation. L'identité d'un individu ne se mesure plus à ce qu'il fait, mais à ce qu'il possède. Mais nous avons découvert que le fait de posséder et de consommer ne satisfait pas le désir que nous avons de donner un sens à notre vie... Les symptômes de cette crise spirituelle qui frappe les Américains, nous les constatons partout autour de nous.* »

C'est presque en écho que le 14 septembre dernier se faisait entendre la voix de Valéry Giscard d'Estaing dans *Paris-Match* : « *La croissance de la société dite de consommation a été de courte durée. Elle s'est étendue sur une période allant de 1960 à 1973... Au fond, les Français savent que la société de consommation est finie sous cette forme. D'ailleurs, ils n'étaient pas heureux dans cette société... Je crois qu'une société ne peut pas vivre longtemps sans croyance collective... J'ai beaucoup de mal à imaginer ce que peut être une vie collective sans dimension spirituelle.* »

(Lire la suite page 38.)

La vie malgré tout

par JEAN-CLAUDE BARREAU (*)

Est-il possible dans un débat comme celui de l'avortement de ne pas céder à la démagogie ? Probablement : mais nous pouvons pour l'heure la démagogie nataliste remplacée insidieusement par une démagogie opposée. Est-il vraiment nécessaire à la cause des femmes de tomber d'un excès dans l'autre ?

Il est vrai que la contraception est un progrès, que la liberté de l'avortement en est un aussi, et d'importance, et qu'il faut que cette liberté acquise en droit passe vraiment dans les faits. Mais est-il utile d'accompagner cette légitime revendication de contrevérités dont je voudrais dénoncer quelques-unes ?

Les écologistes nous présentent la croissance zéro comme un idéal pour la population et je partage ce point de vue, mais pourquoi cacher, comme le fait Pierre Samuel lors du colloque organisé à l'UNESCO par l'association Choisir que la croissance zéro suppose le remplacement des générations, donc, en l'état de notre société, deux, dix naissances par femme, c'est-à-dire un modèle familial à deux et trois enfants. Actuellement nous sommes bien au-dessous de ce taux de remplacement et nous nous préparons avant vingt ans un monde de vieillards.

(Lire la suite page 2.)

(*) Ecrivain, militant socialiste.

AU JOUR LE JOUR

P...

C'est avec une sagesse un peu tardive que M. Norbert Ségard se préoccupe du P. de P.T.T. P. comme poste, bien sûr, mais on voyait venir le moment où ce serait P. comme piéton.

Le T. de télé, de technologie, de technocratie, a évidemment plus de charme, mais il faut bien se rendre à l'évidence : nulle voix sans visage, nul écran sans chaleur, ne peut remplacer la lettre, avec tout ce qu'elle offre de richesse à celui qui la reçoit.

P. comme papier, bien sûr, mais aussi comme préposé. P. comme présence humaine.

ROBERT ESCARPIT.

LA DATION PICASSO AU GRAND PALAIS

L'époux infernal

Dans la vie culturelle de notre siècle, il n'y aura pas eu d'événement plus heureux, d'entreprise conduite avec plus de sagesse, de bonne volonté réciproque et d'aussi brillants résultats. Lorsque seront achevés les aménagements de l'hôtel Salé, le musée Picasso apparaîtra comme une institution unique, dont l'équivalent n'existe que pour des artistes mineurs, comme le conservatoire, le temple, l'illustration à peu près complète de l'une des plus prodigieuses carrières de l'histoire de la peinture. Quel trésor il abritera un jour, on peut le voir dès *maintenant au Grand Palais où est* exposé l'essentiel de la dation Picasso, c'est-à-dire des œuvres reçues par l'Etat en paiement des droits de succession. Et parmi ces œuvres dont l'artiste n'avait pas voulu se défaire, le choix a été fait avec tant de science et de sensibilité que Picasso semble avoir été lui-même l'auteur du musée qui portera son nom.

L'exposition du Grand Palais réunit la totalité des tableaux (deux cent cinquante environ), des sculptures, des constructions et des papiers collés de la dation, auxquels s'ajoute un éblouissant ensemble de dessins et de gravures, la perle de son royaume, on le sait, et son domaine de prédilection, celui où son imagination et sa main furent jusqu'au *dernier jour pratiquement sans* défaillance.

Cette imagination et cette main, le parti choisi, celui d'une présentation *chronologique et globale* (alors que, lors de l'hommage de 1960, peinture et sculpture étaient séparées), permet d'en voir toutes les découvertes à travers un parcours où des pièces aussi illustres que *la Flûte de Pan* et les *Femmes à la toilette* voisinent avec le rare, l'exquis, l'improvisation charmante et, plus d'une fois, l'inédit. On a l'impression d'un grand fleuve que l'on suivrait tout au long de ses méandres, de ses accidents et de ses colères, dans ses rives les plus secrètes comme dans ses moments de somptueuse plénitude.

A. F.

(Lire page 19 les articles d'André FERMIGIER et Jacques MICHEL.)

Le Monde

idées

AVORTEMENT

Un droit inaliénable

par VERONIQUE NEIERTZ et LAURENT FABIUS (*)

LES socialistes ont déposé une proposition de loi relative à l'information sexuelle, à la diffusion des méthodes contraceptives et à l'interruption volontaire de grossesse. Ce texte est un acte important : texte d'exception, texte de novation.

Le document a été élaboré depuis un an par des socialistes de tous courants et de toutes régions, alors que le climat de cette période ne les incitait guère à la concertation et au rassemblement. Il n'en a que plus de relief cette semaine.

Texte d'exception parce qu'il constitue un exemple particulièrement réussi de collaboration entre des militants et des élus, entre un parti, des associations et des syndicats, entre des femmes et des hommes. Il n'a pas été facile d'arriver à un résultat avec des partenaires aussi nombreux. Le travail n'a pu avancer que grâce à un noyau d'artisans (1) qui pendant des mois ont remis l'ouvrage sur le métier tant que des modifications ont paru nécessaires. Modifications imputables aux sensibilités, mais aussi au sexe, à l'âge, à la profession, à la région. Modifications apportées par les syndicats et les associations — notamment le Mouvement français pour le planning familial, — qu'intéressait particulièrement l'aboutissement du projet socialiste, et qui étaient régulièrement consultés.

Texte d'exception par le consensus réalisé autour de son enjeu, alors que tout était fait par ailleurs pour dresser les socialistes les uns contre les autres. Son élaboration a été scrupuleusement démocratique. Voilà une intéressante illustration de l'influence politique des femmes : elles savent où se situent les vrais combats.

Texte novateur parce qu'il n'a pas d'équivalent politique. Par ses clauses restrictives, par le maintien de la répression, par son caractère suspensif, la loi sur l'avortement préparait sa propre caducité. Le défaut de remboursement, la limitation à 25 % des actes opératoires, la clause de conscience abusivement interprétée, l'absence de mesures concrètes susceptibles de permettre la simple application du texte, constituaient de réelles provocations à une nouvelle clandestinité. Aucun effort n'a été fait, par ailleurs, pour créer une information sexuelle et contraceptive susceptible d'éviter aux femmes d'avoir recours à l'extrémité que constitue un avortement.

∴

La maternité considérée uniquement comme fonction sociale, la procréation devoir d'Etat, la sexualité féminine sanctionnée, autant de concepts qui ont la vie dure. Même parmi les socialistes. Le P.S. a d'autant plus de mérite à faire des propositions qui découlent d'une autre analyse. Que dit-il, en effet ? Que la liberté de disposer de son corps est un droit inaliénable de la femme comme de l'homme. Que l'évolution des mœurs est à ranger parmi les faits positifs de la période récente. Qu'il faut être bien peu respectueux de la liberté individuelle pour ne considérer la baisse de la fécondité que comme une calamité, sans voir ceci : elle tend à ajuster le nombre de naissances au nombre d'enfants désirés. Que même si cela peut poser un problème pour la collectivité, il faut prendre en compte le fait que de plus en plus la procréation est l'expression d'une volonté délibérée. Que si les désirs d'enfants qui s'expriment pouvaient être satisfaits, le problème de la dénatalité serait résolu. Qu'il faut donc faire en sorte que tous les enfants qui naissent soient librement désirés, mais aussi que viennent au monde tous les enfants désirés. Que désirer un enfant commence par la possibilité d'éviter de concevoir ceux que l'on ne désire pas. Que tout doit être fait pour offrir aux couples et aux femmes la maîtrise de leur fécondité : par l'éducation et l'information sexuelle, par l'accès libre et gratuit aux moyens contraceptifs, y compris à la stérilisation, par l'accès libre et gratuit à l'avortement. Celui-ci est une juste revendication, même s'il doit être considéré comme un pis-aller permettant de pallier les défaillances de la contraception et si tout doit être fait pour donner aux femmes les moyens d'éviter d'avoir à y recourir. Désiré, l'enfant doit pouvoir naître, ce qui appelle une action sur la protection des grossesses et la lutte contre la stérilité.

∴

C'est dans cet esprit qu'ont été rédigées les propositions socialistes, notamment en ce qui concerne la vocation générale donnée aux centres d'orthogénie et l'accès à l'avortement. Propositions courageuses : elles refusent toute hypocrisie et tiennent compte des conditions réelles de vie des couples et des femmes, en particulier des plus défavorisées (mineures, femmes seules et étrangères). Parce que les socialistes refusent de se désintéresser du sort de ces femmes-là, parce qu'ils savent à quelles extrémités peuvent les porter des situations de détresse psychologique, sociale ou économique qu'il serait plus confortable pour un parti politique d'ignorer, parce qu'ils réaffirment le droit des femmes à disposer d'elles-mêmes en leur donnant la possibilité réelle de l'exercer sans dramatisation, sans culpabilisation et sans humiliation, ils donnent à leur qualité de socialistes tout son sens : n'exclure personne du plein exercice de sa liberté.

(*) Respectivement secrétaire nationale du P.S. aux luttes des femmes et secrétaire national du P.S., député de Seine-Maritime.

(1) Marie Jacq, député du Finistère ; François Autain, député de Loire-Atlantique et médecin ; Edwige Avice, député de Paris ; Françoise Laurant, adjointe au maire de Grenoble, militante au planning familial ; Cécile Goldet, sénateur de Paris et gynécologue ; Pierrette Biraud, militante du planning familial et juriste.

Liberté surveillée

par MONIQUE ANTOINE (*)
HUGUETTE BOUCHARDEAU (**) et SIMONE IFF (***)

ON ne répétera jamais assez que ce sont les femmes qui, depuis 1971, par des manifestations, des procès, des pratiques illégales, des manifestes, des dossiers et des études, ont obligé le gouvernement, puis le Parlement, à adopter une loi plus libérale.

Elles en disent, depuis cinq ans, les failles et les insuffisances, et non seulement de la loi, mais de son application ; les a-t-on seulement entendues autrement que pour compter leurs voix au soir des élections ?

Encore une fois, nous sommes traitées en mineures ; on nous autorise, on nous fait payer cher, plus cher, moins cher, on nous renvoie d'hôpital en hôpital, de démarches en démarches, de manière à nous persuader que l'avortement est un comportement social grave et déviant, que nous sommes en liberté contrôlée, surveillée.

Nous n'avons jamais considéré l'avortement comme une partie de plaisir ; nous avons dit et répété que la plus large information devait être faite sur la contraception moderne, alors que la mode était aux fables sur la nocivité de la pilule et aux vertus définitives de la méthode Ogino.

Nous avons appris et fait connaître une méthode simple d'interruption de grossesse, nous avons... nous avons...

Ce que nous voulons c'est l'abrogation définitive de la loi de 1920, la dépénalisation totale de l'avortement, quelques réformes simples et claires du code de la santé publique et de la Sécurité sociale.

Nous voulons en finir avec le Moyen Age des femmes.

Sans doute nous réjouissons-nous que les partis politiques (P.C., P.S.) aient inclus dans leur projet de loi la dépénalisation de l'avortement et son remboursement par la Sécurité sociale ; sans doute avons-nous vu avec satisfaction les grandes organisations syndicales inscrire le droit à l'avortement à leur programme de revendications.

Nous serons de toutes les démarches unitaires.

Mais nous tenons à rappeler ce qui est depuis toujours une réalité : avec ou sans loi, avec ou sans appui médical, ce sont les femmes qui avortent, se sont elles qui décident ou non d'avorter : elles le faisaient au risque de leur vie, elles veulent désormais disposer librement de leur corps, de leur vie.

Des organisations politiques, beaucoup d'autres, nous critiquent et s'étonnent que nous appelions seulement les femmes à se manifester.

Alors, il nous faut rappeler que ce sont les femmes, la nécessaire autonomie de leurs luttes, qui ont partout fait en sorte que les questions fondamentales qu'elles posaient et qui étaient traitées comme individuelles le soient dans leur dimension politique.

La volonté de nous retrouver, ensemble, entre femmes, a un autre sens idéologique que toutes les manifestations qui vont avoir lieu et auxquelles nous serons, bien entendu, parties prenantes. En effet, c'est à nous qu'il incombe de faire en sorte que le droit pour tout être humain à disposer de son corps soit un droit imprescriptible, sous peine de rester une esclave.

Le mouvement des femmes n'a ni les structures ni le mode d'organisation des partis, des syndicats, des associations diverses. Il vit par ses petits groupes, par les rencontres à quelques-unes qu'il permet et qu'il multiplie, par les cheminements secrets et bouleversants qu'il provoque. Mais il revient au grand jour quand nos libertés à toutes sont en cause.

(*) Avocate, membre fondatrice du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (M.L.A.C.).
(**) Secrétaire générale du P.S.U.
(***) Membre du Mouvement français pour le planning familial.

Une loi de résignation ?

par FLORENCE D'HARCOURT (*)

CEUX-LA mêmes qui se déclarent en faveur de la peine de mort luttent contre l'avortement au nom du respect de la vie. En face, on est pour l'avortement au nom de la liberté. Etes-vous, messieurs dames, pour la vie ou pour la liberté ?

Répondez ou je tire.

Je suis pour la vie. Je suis pour la liberté. Pour moi, l'avortement, c'est la mort, qui ne peut se permettre ou s'admettre que lorsque, précisément, il n'y a pas de liberté, pas de possibilité de choix. Nous avons à promouvoir la liberté, à permettre les choix, pour éviter la mort, pour éviter l'avortement. C'est ainsi que nous avions compris l'engagement du gouvernement de développer une véritable politique familiale. L'a-t-il oublié sachant pertinemment que sa loi sera votée côté opposition par conviction, et par une partie de la majorité résignée au nom du sacro-saint soutien au gouvernement ?

Puisque l'avortement est un échec, il s'agissait, il s'agit encore d'en restreindre, voire d'en éliminer les conditions, il s'agissait, il s'agit encore, de créer un état d'esprit, de mettre en place des moyens matériels (coûteux certes, mais cette priorité doit passer avant tant d'autres priorités pseudo-électorales), les moyens de vie, afin de ne pas recourir, ou de recourir le moins possible, aux moyens de mort. Quant au redressement de notre démographie, il passe certainement par des mesures positives d'accueil à l'enfant et la remise à l'honneur d'un certain nombre de valeurs spirituelles.

Au lieu de quoi on nous propose la reconduction de la loi accompagnée d'un débat d'orientation. Un débat d'orientation n'engagerait dans ses conclusions, à supposer qu'il en comporte, ni le gouvernement ni le Parlement. C'est une esquive, et peu digne de la gravité du sujet ; esquive d'autant moins nécessaire, d'autant moins compréhensible, qu'alors même que les partis politiques, les associations familiales et féminines s'affrontent sur l'avortement, ils se retrouvent très généralement d'accord sur la définition d'une politique de la famille, d'accueil à l'enfant. N'est-ce pas le rôle du gouvernement d'en reprendre les grandes lignes quitte à leur donner plus de cohérence, plus d'ouverture, plus de force, et d'élever le débat plutôt que de l'escamoter ?

En tout cas, qu'il ne confonde surtout pas l'engagement qu'il nous demanderait avec celui qu'il a obtenu naguère sur des textes contestable, certes, mais seulement techniques, comme la loi sur les plus-values ou la loi sur la taxe professionnelle ; qu'il ne cherche surtout pas à nous contraindre au nom d'une majorité qui n'aurait plus, pour nous, sa dimension spirituelle et qui ne mériterait donc plus d'être soutenue et défendue ; qu'il ne compte surtout pas sur notre résignation. Son empirisme, passons ; son astuce manœuvrière, fût-elle quelque peu subalterne, pourquoi pas ? Son « je suis leur chef, donc je les suis », on peut considérer que cela fait, malheureusement, partie des usages ; et, après tout, que la loi Veil devienne, sans qu'on y change un mot, la loi Pelletier, nous n'aurions pas tellement à y redire. Cependant, la proposition du gouvernement engage notre pays dans un choix de société, et c'est là qu'un Parlement qui se respecte ne peut, sans faillir à ses responsabilités de contrôle et de proposition, se résigner à institutionnaliser un échec.

(*) Député (non-inscrit) des Hauts-de-Seine.

La vie malgré tout

(Suite de la première page.)

Je n'ai rien contre les gens âgés dont beaucoup sont encore créateurs à soixante-quinze ans (et pour cette raison je suis pour le libre choix de l'âge de la retraite), mais ils ne le sont que confrontés aux jeunes (et réciproquement). On a trop dénoncé l'absurdité du confinement des gens âgés dans des maisons de retraite pour souhaiter vivre dans une immense maison de retraite, où personne d'ailleurs ne sera plus là pour payer les retraites ! La gauche en particulier peut-elle accepter ces perspectives et garder quelque espoir d'arriver un jour au pouvoir alors que chacun sait que statistiquement (il n'y a d'exceptions qu'individuelles) plus une société est âgée plus elle est conservatrice. Le giscardisme, lui, s'en accommode d'autant plus que cela le dispense d'avoir à faire l'effort social nécessaire à l'accueil des jeunes.

Les féministes plaident pour la liberté de la femme si longtemps opprimée par le mâle. Qui ne serait d'accord ? Mais est-il inévitable pour autant de tomber dans l'individualisme petit-bourgeois. Leur slogan « Un enfant si je veux quand je veux » fait penser aux publicités de la société de consommation. C'est oublier qu'un enfant n'est pas un gadget relevant du bon plaisir individuel. Faire un enfant concerne au premier chef la femme, bien sûr, mais cela concerne aussi les hommes (la paternité ça existe aussi !) et cela concerne enfin la société.

Il est vrai que la loi sur l'avortement n'a pas eu d'effet direct sur la natalité, mais c'est oublier l'effet induit de cette immense propagande d'origine américaine qui présente l'enfant au mieux comme une gêne, au pire comme un « cancer » (comparaison employée au colloque précité par Gisèle Halimi parlant de l'enfant non désiré). Un effort pour rendre l'avortement possible à toutes devrait s'accompagner d'un effort égal pour rendre la maternité-paternité possible à tous. Sinon des générations entières n'entendent plus parler de l'enfant qu'à propos des moyens d'éviter de l'avoir. Nulle part en même temps qu'on leur apprend légitimement la contraception on ne leur dit que l'enfant est peut-être la plus grande joie de la vie.

∴

Il y a aussi l'argument tiers-mondiste manié à ce même colloque par Maria-Antonietta Macciocchi. Je résume : il ne faut pas que les femmes européennes fassent des enfants puisque les femmes du tiers-monde en font trop. D'abord les femmes du tiers-monde commencent elles aussi à ne plus en faire, et je ne comprends pas en quoi le tiers-monde serait aidé par le suicide démographique du monde industriel.

Il y a l'argument du chômage. On pouvait voir à la marche des femmes du 6 octobre ce slogan : « Plutôt un avortement qu'un chômeur en plus. » Alors que Sauvy a démontré que le chômage n'a rien à voir avec le nombre des travailleurs, mais qu'il est le résultat d'une politique capitaliste de restructuration et de profit.

Il y a enfin, « last but not least », l'hypocrite justification du refus de la vie par un discours sur l'état de la société ; telles ces femmes du Sud-Ouest qui déclarèrent, toujours au colloque de Choisir, « refuser de mettre des enfants au monde dans la société nucléaire » et « faire la grève des naissances jusqu'à la fermeture des centrales ». Quand les centrales, comme je l'espère moi aussi, seront fermées, elles seront ménopausées. En réalité, société atomique ou pas, faire des enfants a toujours été prendre un risque fou.

En vérité, faire des enfants, désirés, en nombre limité mais suffisant, c'est croire en la vie. Trop de slogans donnent à penser qu'on ne croit plus qu'en la mort.

JEAN-CLAUDE BARREAU.

Un défaut de logique

par FRANCE QUÉRÉ (*)

LA disparition de l'avortement, réclamée comme une exigence impérieuse puisqu'il est tenu pour un infanticide, ne peut dépendre que d'une extension des pratiques contraceptives. Il est en tout cas impossible de refuser les deux choses à la fois sans inconséquence, la contraception et l'avortement. L'insuffisance de la première entraîne infailliblement le second.

Même si l'on incline à penser, avec François Jacob ou Bruno Ribes, que l'œuf n'est pas l'homme, on ne peut que respecter l'opinion de l'Eglise romaine : elle offre l'immense mérite de conserver de la gravité à ce qui menace de devenir une intervention banale. Mais il faudrait que cette Eglise s'explique sur son défaut de logique : si l'avortement est une « faute », on ne comprend pas qu'elle s'entête à repousser ce qui en constitue jusqu'à présent la meilleure prévention. Est-ce le respect de la vie qui justifie ici encore ses réticences ? Va-t-on maintenant prêter de la dignité et des droits à un ovule et à un spermatozoïde distincts ? Cependant, à propos de la contraception, l'Eglise parle plutôt de respecter une « loi naturelle ».

Le respect de la vie, soit, encore qu'il relance d'autres questions. Car enfin cette vigilance à l'égard du fœtus se relâche quelque peu à l'égard de l'enfant ou de l'homme constitué. Au nom de la vie, pourquoi, hier, l'Eglise ne s'est-elle pas indignée de cette habitude si fréquente de la mise en nourrice qui doublait le chiffre de la mortalité infantile ? Pourquoi aujourd'hui ne multiplie-t-elle pas les encycliques sur l'expansion automobile, l'excès de la vitesse qui fait chaque année plus de huit mille morts rien que sur les routes de France ? Pourquoi ne consacre-t-elle pas ses forces et ses ressources au secours des enfants du tiers-monde ? Et face à l'avenir, que ne fait-elle sa plus chère obsession de nos gâchis énergétiques et du massacre des innocents que nous préparons pour les enfants à naître ?

Le respect de la nature, lui, tient à des raisons plus obscures : la nature n'est pas un « doux guide ». Violence et gaspillages sont ses lois ordinaires et n'appellent pas la déférence. Aussi convient-il de se demander si l'actuelle contradiction où s'enferme l'Eglise à propos de la régulation des naissances ne provient pas, au moins en partie, de son éternel émoi devant la sexualité.

Dès la fin du deuxième siècle, l'état de mariage a posé problème aux clercs. Les couples furent invités, pour parfaire leur amour, à ne plus vivre en couples : mari et femme accédaient à une qualité supérieure en se faisant frère et sœur. La joie sexuelle était proscrite chez les chrétiens. L'Eglise percevait dans la sexualité un délire de la chair, auquel seule la procréation apportait quelque excuse. Ainsi, un saint Augustin tance-t-il les manichéens parce qu'ils usaient du plaisir pendant ces périodes d'infécondité féminine dont les Anciens avaient vaguement conscience. C'était une faute que de tirer jouissance sans vouloir l'enfant.

En vingt siècles, cette politique ne s'est pas modifiée, hormis une concession qui ressemble à une volte-face : l'Eglise recommande désormais pour seule contraception celle-là même dont elle faisait grief à ses fidèles. Révolution hardie ? Elle se réduit à une clause de style : hier la sexualité devait entraîner la procréation ; aujourd'hui elle ne doit pas l'empêcher.

Chacun sait que la contraception « naturelle » qu'autorise Rome est une grande faiseuse d'enfants. Ou bien cette méthode aléatoire est destinée à procurer aux chrétiens la descendance dont ils ne veulent pas, mais qui fera pardonner leurs ébats ; en ce cas, que l'on ne parle plus d'une « politique responsable de la famille » ; ou bien elle est façon de les inciter à la continence, qui régule à merveille, mais que l'on n'appelle pas cela une « politique heureuse de la famille ».

Si l'Eglise veut bien reconsidérer le problème, elle devra regarder d'abord à sa philosophie. Il lui faudra porter un œil critique sur les réactions que lui ont inspirées jusqu'ici ces répulsions archaïques, tassées par le temps, devenues un soubassement inconscient, et par conséquent souverain. Par pitié pour les fidèles, par pitié pour elle, car combien prennent au sérieux ces admonestations issues d'un autre âge ?

(*) Ecrivain.

Alice.

Le pouvoir du social.

Par Jacques Fournier et Nicole Questiaux.

Nicole Questiaux

Jacques Fournier

Entre l'économique dont il procède et le politique sur quoi il débouche, le "social" fait parfois figure de parent pauvre. Il est pourtant devenu une dimension essentielle de notre vie collective. Les politiques sociales se sont généralisées. Elles touchent à toutes les formes de rapports sociaux : employeurs, salariés, hommes, femmes, actifs, inactifs. Elles affectent tous les aspects de l'existence quotidienne : travail, salaire, logement, santé, éducation, loisirs, et il ne leur est possible d'avancer qu'en s'ordonnant autour d'une logique globale. A travers cet ouvrage, les auteurs démontrent qu'il est dans la ligne de l'évolution constatée jusqu'à présent que s'affirme demain le "pouvoir du social".

Collection "Economie en liberté" dirigée par Jacques Attali et Marc Guillaume

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Le Monde
M. Carter écarte
A l'ONU
Confessions... et ma
d'un faussaire amou

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE

M. Carter écarte les propositions de M. Brejnev

De notre correspondant

Washington. — La réponse de M. Carter à la proposition de M. Brejnev sur les réductions de forces en Europe a été similaire à celle que son conseiller, M. Brzezinski, avait donnée dimanche, mais elle a été formulée sur un ton encore plus critique, et confirme que les *États-Unis* n'ont aucune intention de modifier leurs plans sur la foi de ce qui leur paraît être un artifice soviétique.

Sans doute le président n'a-t-il pas voulu rejeter de but en blanc l'offre de Moscou, affirmant au contraire, au cours d'une conférence de presse, que *cette proposition « intéressante »* sera *« soigneusement étudiée »* conjointement avec les alliés. Mais il a ajouté : *« Ce que M. Brejnev propose en fait est de continuer la modernisation de ses propres forces au même rythme que par le passé, à la condition que nous-mêmes renoncions complètement à nous moderniser. »*

Parlant de l'arsenal soviétique de missiles à portée moyenne, le président a dit : *« Les Soviétiques ont en effet réduit le nombre de leurs lanceurs ces dernières années. Ils ont remplacé leurs anciens SS-4 et SS-5 par le SS-20, sans s'en tenir au même nombre. Mais le SS-20 a trois charges nucléaires, alors que les anciens missiles n'en ont qu'une. Il a une bien plus grande portée et peut prendre nos alliés occidentaux pour cible tout en restant stationné dans la partie centrale de la Russie. Il est trois à six fois plus précis que les anciens engins qu'il remplace et, de plus, il est mobile. (...) De même, les Soviétiques ont remplacé tous leurs avions par le bombardier Backfire. Aussi la proposition n'est-elle pas aussi constructive qu'elle paraît à première vue. Je pense qu'il s'agit d'une tentative visant à désarmer la volonté et l'ardeur de nos alliés à se défendre eux-mêmes. »* Et le président a conclu : *« A mon avis, nous devrions prendre la décision de moderniser la force militaire alliée, puis de négocier avec résolution pour abaisser le niveau des armements des deux côtés afin de parvenir à l'équivalence des forces. »*

Les États-Unis entendent donc maintenir, malgré les difficultés attendues en Europe sur le plan des opinions publiques, la position adoptée entre alliés ces dernières semaines : la mise en place de cinq cent soixante-douze nouveaux engins capables d'atteindre le territoire soviétique à partir de l'Europe occidentale (une centaine de fusées Pershing à portée allongée, le reste étant composé de missiles de croisière) devra être décidée au plus tôt, plus précisément en décembre, à l'occasion de la réunion de l'OTAN à Bruxelles. Après quoi — et si le traité SALT a été ratifié entre-temps, — des négociations pourront s'ouvrir avec Moscou sur les systèmes dits *« eurostratégiques »* dans le cadre de SALT 3 ou dans tout autre forum.

M. Carter a aussi parié, pour la première fois depuis son discours du 1er octobre, des troupes soviétiques à Cuba. Il l'a fait avec *l'intention bien arrêtée de* tourner la page sur cette affaire. La réponse américaine a été, à son avis, *« mesurée et adéquate »*, et la menace que représentait cette brigade est maintenant *« isolée »*. Cela dit, le président a pris soin de se déclarer en accord avec M. Kissinger, qui avait *dénoncé lundi sur un ton* très vif la présence de cette *« première force hostile installée dans l'hémisphère américain depuis la doctrine de Monroe »*. Ignorant les critiques de l'ancien secrétaire d'État, qui lui avait reproché d'avoir *« accepté le statu quo »*, le président a dit *« partager son souci »* de *« contenir l'interventionnisme et l'aventurisme cubains dans le monde »* : ce mouvement a commencé d'ailleurs, a-t-il précisé, avec l'entrée des troupes cubaines en Angola, en 1975, donc *« avant que je sois président »*.

M. Carter s'est dit en même temps optimiste sur l'issue de la compétition pacifique avec l'U.R.S.S., pays *« totalitaire, athée, qui s'intéresse surtout aux aspects militaires de son économie »*. Il ne s'est pas engagé à relever les dépenses militaires américaines au-dessus des 3 % *en termes réels qui constituent* son objectif déclaré. Sa promesse de faire davantage *« si je vois le besoin de programmes militaires accrus »* visait à amadouer les sénateurs qui en font une condition pour la ratification du traité SALT.

Si un sujet offrait au président *l'occasion de démontrer ses* idéaux humanitaires et en même temps ses capacités de « leadership », c'est bien le drame des Cambodgiens. Certains Américains en viennent maintenant à souhaiter des gestes unilatéraux et décidés de leur gouvernement, par exemple des parachutages *« non autorisés » de vivres*, voire un débarquement en force pour acheminer les secours. Or M. Carter a été à cet égard décevant. Non seulement il a attendu qu'une question lui soit posée sur le sujet, mais, tout en admettant que *« des centaines de milliers, peut-être des millions de Cambodgiens, meurent de faim »*, il s'est lancé dans d'obscures considérations sur les problèmes juridiques posés par les opérations de secours, notamment sur le point de savoir si *« l'on peut identifier comme réfugié quelqu'un qui n'a pas quitté le pays »*. Certains atendaient à tout le moins un solennel avertissement aux diverses autorités qui se disputent le pouvoir au Cambodge. Il n'en a pas été question non plus, et le président s'est borné à promettre son aide *« en liaison avec d'autres pays et les organisations internationales »*.

Au cours de cette première conférence de presse formelle qu'il tenait depui le 25 juillet, M. Carter a éludé ou esquivé par des généralités les nombreuses questions qui lui étaient posés sur son affrontement avec le sénateur Kennedy. Il *« n'a pas l'intention de faire des commentaires maintenant »* à propos de l'affaire de Chappaquidick et *« attend avec confiance »* la lutte avec ses rivaux, mais il soutiendra tout candidat désigné par car *« j'ai toujours voté démocrate »*. *« J'ai toujours voté démocrate. »* Il regrette la tendance générale à avancer la date d'ouverture des campagnes électorales, et espère freiner cette évolution en réservant *pour le 4 décembre* sa déclaration officielle de candidature.

Son propos n'en est pas moins dès maintenant largement électoral, notamment lorsqu'il décrit en termes visiblement inspirés par l'optimisme de commande : *« Je pense que le dollar est stable, que l'économie mondiale est stable »*, a-t-il dit, avant d'observer que l'inflation n'aurait pas dépassé le taux des deux dernières années s'il n'y avait pas eu la hausse des prix du pétrole...

M. Carter a justifié en termes prudents les mesures de soutien du dollar récemment prises par la Banque fédérale et conclut : *« Notre politique économique est bonne, je n'est pas l'intention d'en changer. »*

MICHEL TATU.

Ankara proroge le « statut temporaire » des bases américaines

De notre correspondant

Ankara. — Dans un geste de bonne volonté, le gouvernement turc a décidé, le lundi 8 octobre, de proroger de trois mois le « statut temporaire » dont jouissent les bases américaines en Turquie depuis octobre 1978, bien que le nouvel accord de coopération défensive n'ait pas été signé, en raison de certaines divergences de vues qui persistent, avant l'expiration du délai d'un an fixé entre Ankara et Washington. Passé ce délai, la Turquie se réservait le droit de suspendre le fonctionnement pur et simple des installations militaires américaines.

Le premier ministre turc, M. Ecevit, a déclaré que les pourparlers turco-américains engagés depuis janvier dernier *« avancent positivement »*. L'optimisme est aussi de rigueur chez les officiels américains.

Les deux gouvernements ont pratiquement réussi à s'entendre sur un accord de principe, définissant en termes généraux les bases de la coopération, parmi lesquelles l'*indissociabilité de la défense et de l'économie*». Les pourparlers auraient surtout buté sur un des trois *« accords annexes »* souhaités par la Turquie. Il concerne les modalités de l'aide, et devrait notamment définir le montant global et la durée de l'engagement des États-Unis.

Les représentants de l'état-major avaient présenté une liste *« basée sur le besoin minimal d'un effort de défense qui serait conforme au standard de l'OTAN »* pour la période 1981-1986. Ils se sont gardés de chiffrer leurs besoins mais souhaitent être dotés d'un équipement plus moderne. Le 28 septembre dernier, le ministère turc des affaires étrangères avait jugé insuffisant le *« paquet »* de crédits et de dons à la Turquie que vient de décider le comité mixte du Congrès américain, pour un montant de 450 millions de dollars pour l'année fiscale 1980. Mais Ankara prenait acte des efforts de Washington en vue de renforcer les liens entre les deux pays comme un *« développement prometteur »* (250 millions de dollars de crédits destinés à acheter du matériel militaire, dont 50 millions à des conditions plus avantageuses : 123 millions pour l'assistance économique : 75 millions d'aide économique sous forme de dons ; 2 millions de dons destinés à l'entraînement militaire).

Du côté américain, sans être hostile à l'idée d'une assistance militaire « en nature », on trouverait néanmoins excessive la portée financière de cette liste : l'équivalent de quelque 4,5 milliards de dollars, soit 900 millions de dollars par an ou le double du montant de l'aide prévue pour 1980. En outre, l'administration américaine, si elle se déclare prête à déployer tous les efforts nécessaires auprès du Congrès pour satisfaire au maximum les demandes d'aide militaire et économique formulées par Ankara, se montre réticente devant la proposition d'un accord quinquennal. Le Congrès préfère des programmes annuels, souligne-t-elle.

Les accords annexes

Les deux autres accords annexes qui font également l'objet de pourparlers portent, l'un sur le règlement de l'administration en commun des installations militaires américaines, et l'autre sur la coopération dans le domaine de la manufacture d'armement. Enfin, en dehors de ces accords, les parties étudient la possibilité de faciliter l'entretien et la réparation des bâtiments de la VIe flotte américaine dans l'arsenal de la base navale turque de Golcuk, sur la mer de Marmara.

Tout porte à croire cependant que les modalités de ces accords annexes ne forment pas la pierre d'achoppement des pourparlers. Les Américains sont également préoccupés de la fragilité actuelle du gouvernement de M. Ecevit, ce qui les pousserait à attendre un peu avant de s'engager définitivement à la veille des élections sénatoriales partielles du 14 octobre. Le gouvernement turc, lui aussi, prend son temps. Le haut commandement pense que la stabilité politique contribuera à une meilleure insertion des relations de défense turco-américaines dans son cadre nouveau.

En attendant, on indique que le coût de la liste des besoins ne doit pas dépasser en vérité 2,5 milliards de dollars et non 4,5 milliards comme les Américains l'affirment. D'autant plus que le matériel demandé pourrait ne pas être seulement de fabrication américaine et pourrait provenir aussi d'autres pays occidentaux à des coûts nettement inférieurs. Mais surtout, les Turcs se souviennent de l'embargo américain sur les armes, imposé par le Congrès, entre février 1975 et août 1978. Souhaitant évidemment se prémunir contre les aléas de la vie politique outre-Atlantique, ils insistent donc sur un accord de longue durée.

ARTUN UNSAL.

LE SECRÉTAIRE DU P.C.I. A MADRID

MM. Berlinguer et Carrillo souhaitent l'union des « forces de progrès » en Europe

De notre correspondant

Madrid. — L'eurocommunisme veut être source d'« initiatives » sur le vieux continent plongé dans « une grande crise complètement nouvelle ». La nature de ces initiatives ne sera révélée qu'à l'issue de contacts, déjà entamés dans divers pays européens, avec d'autres « forces de gauche et de progrès », appelées à « une unité nécessaire » pour soutenir l'économie chancelante de l'Europe occidentale.

Cette ambition « plurinationale » — *le terme* appartient à M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol — a été au centre de la visite à Madrid du dirigeant communiste italien Enrique Berlinguer. Un communiqué commun du P.C.E. et du P.C.I. devait, le mercredi 10 octobre, marquer la fin de la rencontre eurocommuniste entre MM. Berlinguer et Carrillo ouverte dimanche soir.

Lors d'une conférence de presse, mardi, dans la capitale espagnole, MM. Berlinguer et Carrillo ont partagé la même analyse. Depuis la dernière guerre mondiale, ont-ils constaté, *« le changement des relations entre les métropoles et leurs anciennes colonies a déséquilibré le système économique européen »*. Seules l'union de « *toutes les forces de progrès* » et l'initiative publique — le secteur privé ne pouvant rassembler les moyens nécessaires — permettront *« l'adaptation aux réalités nouvelles »*.

Ce projet, destiné aussi à freiner la poussée conservatrice en Europe, veut surmonter les « divergences » entre les eurocommunistes et les communistes qui rejettent cette étiquette. Il s'adresse, en outre, *« aux socialistes, aux sociaux-démocrates et aux autres partis qui s'appuient sur une base populaire importante »*.

En résumé, et en interprétant peut-être leur pensée, MM. Berlinguer et Carrillo souhaitent l'avènement d'une grande gauche européenne, ou, pour le moins, d'un compromis historique à l'échelle du continent, orientée *vers le tiers-monde*.

M. Berlinguer a laissé entendre que l'ambition d'unir les forces de progrès européennes expliquait la tentative de dialogue entre le P.C.I. et les socialistes italiens, sa récente rencontre avec M. Georges Marchais, à Strasbourg, son séjour à Lisbonne, la semaine dernière, où il a rencontré son homologue portugais, M. Alvaro Cunhal, et le dirigeant socialiste Mario Soarès, ainsi que sa visite à Madrid, qui lui a permis de s'entretenir aussi avec M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol. *(Intérim.)*

LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT EANES

La France aidera le Portugal à surmonter les problèmes posés par son adhésion au Marché commun

Le général Eanes, président de la République portugaise, a visité, ce mercredi 10 octobre, l'usine Renault à Flins, où il s'est entretenu, notamment, avec des ouvriers portugais. En fin de journée, il doit reprendre contact avec des travailleurs immigrés au cours d'un meeting à la halle fermée de La Villette.

D'autre part, la France serait décidée à aider le Portugal à surmonter les problèmes posés par son entrée dans le Marché commun. Selon M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, M. Giscard d'Estaing a donné, à ce sujet, des garanties au chef de l'État portugais.

Au cours de leurs entretiens en tête à tête, le lundi 8 et le mardi 9 octobre, les deux présidents se sont mis d'accord pour que la C.E.E. respecte l'ordre des candidatures. Ainsi, l'adhésion du Portugal aurait lieu avant celle de l'Espagne. Du côté portugais, on a insisté sur la nécessité de traiter les deux cas séparément, car, note-t-on, *« l'adhésion de l'Espagne pose, sans aucun doute, des problèmes beaucoup plus compliqués »*.

Les autorités portugaises s'engagent, d'autre part, à appliquer le calendrier prévu pour cette phase des négociations : fin de l'étude des dossiers pendant le premier trimestre de l'année 1980, signature de l'accord d'adhésion au printemps 1981, et adhésion formelle le 1er janvier 1983.

La question de l'entrée du Portugal dans la Communauté européenne, à dominé le voyage officiel en France du général Ramalho Eanes, qui se terminera le jeudi 11 octobre par une conférence de presse.

Evoquant l'action menée à ce sujet par le chef de l'État portugais, M. Jacques Chirac a déclaré, au cours d'une réception qui a eu lieu mardi à l'Hôtel de Ville, qu'elle permettait *« d'affermir l'indépendance et d'accroître le rayonnement du Portugal en Europe et dans le monde »*.

« Notre vieux continent, a dit, de son côté, M. Barre, au cours d'un déjeuner offert au général Eanes au palais d'Orsay, *prend un nouveau visage : celui d'un ensemble de nations inspirées par le même idéal, réunies par la même volonté, dévouées à la paix et au progrès. »*

Selon le premier ministre français, la coopération aiderait, en outre, à *« modeler les traits d'une Europe confédérale qui n'altère point les caractéristiques propres à chacun des deux pays »*.

Dans le domaine économique, on envisage de relancer la coopération, notamment en matière d'énergie nucléaire, dans la pétrochimie et dans l'exploitation du minerai de cuivre, la création *d'une société mixte pour la mise* en valeur des gisements de pyrite de l'Alentejo (région au sud du Portugal) étant déjà à l'étude.

Deux accords doivent encore être signés au cours de cette visite, l'un concernant l'aide de la France à la formation de cadres portugais de l'administration publique, l'autre pour la modernisation technique de la radio et de la télévision portugaises.

Le président et Mme Eanes ont offert, mardi soir, à l'ambassade du Portugal, un dîner en l'honneur du président de la République et de Mme Valéry Giscard d'Estaing.

M. Giscard d'Estaing a souhaité dans son toast que les rencontres soient plus fréquentes entre les deux chefs d'État.

A L'ONU

Confessions... et menaces d'un faussaire amoureux

De notre correspondante

New-York. — *Pour la première fois de son histoire, le bâtiment des Nations unies a été évacué mardi 9 octobre : par téléphone, la police avait annoncé au secrétaire général, M. Waldheim, qu'un inconnu, pilotant un petit avion Cessna, menaçait d'écraser son appareil contre le gratte-ciel qui abrite l'Organisation internationale.*

A 10 h. 20, alors que le délégué du Népal allait prendre la parole devant l'Assemblée, quatre mille personnes quittaient précipitamment les trente-huit étages du bâtiment pour se retrouver sur la Première Avenue, vidée de ses autos et occupée par une douzaine de voitures de police, des policiers à cheval et des pompiers en tenue de feu.

Alors qu'ils attendaient à tout moment l'arrivée à l'ONU de M. Fidel Castro et redoutaient des manifestations de Cubains immigrés, les New-Yorkais ont été surpris d'apprendre que ce tohu-bohu n'avait rien à faire avec la venue du président en exercice des non-alignés.

La raison pour laquelle Robert Baudin, soixante et un ans, citoyen australien à la vie passablement aventureuse, bon pilote mais moins bon romancier, disait vouloir en finir avec la vie d'une façon aussi spectaculaire était toute personnelle : il ne pardonnait pas à son éditeur, Harcourt et Brace, sis tout près de là sur la Troisième Avenue, d'avoir, selon lui, mal fait la publicité de son livre publié au printemps et intitulé Confessions d'un faussaire amoureux.

Fou ou pas, Baudin n'en a pas moins fait décrire par son petit appareil des cercles menaçants autour des Nations unies pendant plus de trois heures. Mi-sérieux, mi-goguenards, les policiers renseignaient avec bonne grâce la foule de journalistes accourus de toute la ville. Mais, un peu plus loin, deux hôpitaux volants, capables d'accueillir plusieurs centaines de personnes et des grands brûlés, avaient été mis en place. Profitant d'une foule particulièrement attentive, un autre petit avion promenait paisiblement une banderole annonçant la prochaine parution d'un nouveau magazine populaire.

A 13 heures, la kermesse improvisée prenait fin avec l'annonce que Robert Baudin, à bout de carburant, venait de se poser sagement à l'aéroport de La Guardia.

Tandis que les journalistes commentaient ce « non-événement », le porte-parole de M. Waldheim était soucieux. Ce n'est pas la première fois qu'un attentat est commis aux Nations unies : plusieurs engins explosifs y ont été découverts dans le passé, et, en décembre 1964, un obus de bazooka, visant « Che » Guevara, manquait de quelques mètres le bâtiment. Mais c'est la première fois qu'une menace est prise avec autant de sérieux. A quelques heures de l'arrivée de « l'un des hommes les plus haïs des Américains », l'odyssée du pilote fou ne fait rire personne au bord de l'East-River.

NICOLE BERNHEIM.

PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 1980

Les sessions de l'Assemblée européenne se tiendront à Strasbourg

De notre correspondant

Luxembourg. — Au cours des trois premiers mois de l'année 1980 les sessions de l'Assemblée européenne se tiendront à Strasbourg, a décidé mardi 9 octobre le bureau élargi de l'Assemblée (président, vice-présidents, présidents de groupes, questeurs). Très divisé sur le partage des sessions entre Strasbourg et Luxembourg, le bureau n'a en revanche pas été capable de se prononcer sur ce qui se passerait les trois mois suivants.

M. Pflimlin, vice-président, a rappelé que les gouvernements avaient conclu jadis un arrangement aux termes duquel l'Assemblée devait siéger à Strasbourg. De fait, entre 1953 et 1967, toutes les sessions de l'Assemblée de la CECA puis des trois Communautés se sont tenues à Strasbourg. Le « glissement » vers Luxembourg a commencé alors, mais c'est seulement de 1976 à 1978 qu'il y a eu pratiquement autant de sessions à Luxembourg qu'à Strasbourg. *« Ce qui s'est passé ne modifie pas la situation de droit »*, a expliqué M. Pflimlin. Certes, a-t-il ajouté en substance, il est normal que l'Assemblée élue fasse connaître ses préférences, mais elle ne peut ignorer les décisions prises par *les gouvernements*. M. Pflimlin souhaite que dorénavant comme jadis les sessions à Luxembourg soient l'exception. Mme Flesch, maire de Luxembourg, qui siège au bureau élargi en tant que questeur, défend évidemment un point de vue différent. Elle estime que les gouvernements membres ont en fait accepté l'idée d'un partage équitable des sessions entre Strasbourg et Luxembourg.

PHILIPPE LEMAITRE.

Ecole des Attachés de Direction

Ecole supérieure de gestion. l'E.A.D. forme des cadres aptes à collaborer efficacement aux principaux services de gestion de l'Entreprise.

Cinq options professionnelles définissent la finalité de sa formation et ouvrent des débouchés réels :

- Gestion financière
- Gestion du Personnel
- Etude du Produit et Distribution
- Publicité et Relations publiques
- Commerce international

Trois ans d'études après le baccalauréat. Admission directe en troisième année pour les candidats titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

ÉCONOMIE ADMINISTRATION DÉVELOPPEMENT
Enseignement supérieur privé
15, rue Soufflot, 75240 Paris cedex 05, Tél. 329-97-60
Demandez notre documentation

Nom
Prénom
Adresse
Niveau d'études

EUROPE

Suède

Le Parlement votera jeudi sur l'investiture de M. Fälldin (centriste)

Le président social-démocrate du Parlement a accepté de soumettre au Riksdag, le jeudi 11 octobre à 16 heures, la candidature au poste de premier ministre de M. Thorbjörn Fälldin, chef du parti du centre, présentée par les trois partis non socialistes qui ont remporté cent soixante-quinze des trois cent quarante-neuf sièges du Parlement lors des élections du 16 septembre.

M. Fälldin sera officiellement chargé de former le gouvernement si plus de la moitié des membres du Parlement ne votent pas contre lui. Or la majorité d'une voix est fragile, surtout depuis que les vingt députés communistes ont *décidé de ne plus se soumettre à la pratique* du « kvittning » (abstentions volontaires des membres de l'opposition ou de la majorité pour compenser des absences légitimes dans le camp adverse) parce que les « bourgeois » les ont *exclus de toutes les commissions parlementaires*. Il est possible que les sociaux-démocrates demandent que le vote ait lieu au scrutin secret.

De notre correspondant

Stockholm. — C'est donc le grand perdant des élections législatives du 16 septembre qui a été choisi par ses partenaires pour former le nouveau gouvernement suédois. Les centristes, avec 18.1 % des suffrages exprimés, avaient en effet, perdu 6 % de leur électorat par rapport à 1976. Mais ils ont insisté au cours des tractations avec les libéraux et les conservateurs pour obtenir le poste de premier ministre. Ils estiment apparemment que la meilleure façon de remonter le courant n'est pas de se tenir à l'écart du gouvernement, mais au contraire d'en occuper la plus haute fonction.

Les conservateurs, de leur côté, principaux bénéficiaires de la consultation puisqu'ils ont progressé de 4.7 points, savaient qu'il était pratiquement inconvenable en Suède qu'un « *homme de droite* » devienne *chef du gouvernement*. A leurs yeux le problème devait être réglé à l'amiable entre les centristes et les libéraux. Leur leader, M. Gösta Bohman, avait dit à plusieurs reprises qu'il n'avait « *aucune préférence* » mais précisé aussi que « *le poste de premier ministre devait logiquement revenir à la plus grande des deux formations du milieu* », autrement dit aux centristes. C'était aussi l'occasion pour lui de prendre une petite revanche sur les libéraux qui, après la chute de la première *coalition bourgeoise en octobre* 1978, avaient refusé de former un gouvernement avec les conservateurs. Il ne fait aucun doute en tout cas que le parti de M. Bohman a joué un rôle d'arbitre sur cette question, peut-être, murmure-t-on, parce qu'il est beaucoup plus facile de s'entendre avec M. Fälldin qu'avec M. Ullsten. Les libéraux n'ont pas réussi dans leurs efforts pour imposer M. Ullsten, premier ministre sortant.

Chef du premier gouvernement de coalition bourgeoise entre 1976 et 1978 après quarante-quatre ans de *régime social-démocrate en* Suède, M. Fälldin n'avait guère convaincu ses sympathisants et beaucoup l'ont rendu responsable de l'éclatement de l'alliance en raison de sa position intransigeante sur l'énergie nucléaire. Pendant la campagne électorale de 1976, le leader *centriste* avait hardiment promis de démanteler les centrales en exploitation et et assuré que sur ce point « *la confiance personnelle était beaucoup plus importante que la politique* ». Une fois au gouvernement, M. Fälldin a fait bien des infidélités à sa conscience. Il a donné le feu vert au chargement en combustible de nouveaux réacteurs nucléaires et la loi qu'il a imposée sur les conditions de mise en service des réacteurs a certes légèrement retardé le programme électronucléaire suédois, mais ne l'a jamais remis réellement en question.

Eviter des accrochages

La nouvelle coalition ne va-t-elle pas se heurter aux mêmes problèmes qui ont entraîné sa chute il y a un an ? Au cours de leurs discussions internes, les trois partis de la majorité ont eu l'ambition d'éviter de futurs accrochages qui pourraient de nouveau paralyser leur action. Selon M. Ullsten, « *des élections anticipées ne sont pas souhaitables pour la stabilité politique du pays* ». Il semble que les « bourgeois » veulent tenter de faire en sorte que le nouveau gouvernement puisse tenir pendant la législature de trois ans.

On ne sait rien encore des compromis qui ont été nécessairement conclus, tant sur l'énergie nucléaire et la politique économique et fiscale que sur la répartition des portefeuilles. Selon certaines informations, les conservateurs obtiendraient huit ministères, les centristes sept et les libéraux cinq. Les conservateurs exigent que le résultat des législatives se reflète dans la composition du cabinet. Ils le réclament d'autant plus que leur candidat au poste de président du Riksdag a été battu par un social-démocrate à la suite de la défection d'un député non socialiste qui n'a pas suivi les consignes de vote.

Ce qui est important, ont déclaré de leur côté les représentants libéraux et centristes, « *ce n'est pas tellement l'idéologie qui en bien des points nous divise, mais le contenu de la politique que nous décidons ensemble de mener* » et sur ce point, ils sont formels : « *La politique bourgeoise suédoise doit reposer sur les options de nos deux partis, car, réunis, nous pesons plus lourd dans la balance que les conservateurs, bien que ceux-ci aient obtenu un meilleur résultat que nous aux élections.* »

ALAIN DEBOVE.

Allemagne fédérale

M. STRAUSS A CONCLU UN ARMISTICE ÉLECTORAL AVEC LES SYNDICATS

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le candidat de l'opposition à la chancellerie, M. Franz-Josef Strauss, vient de conclure avec la direction des syndicats ouest-allemands sinon une paix définitive du moins une armistice électoral qui fait suite à une première rencontre entre les dirigeants chrétiens-sociaux bavarois et ceux de la puissante confédération ouvrière, le D.G.B. (*le Monde* du 26 septembre). Après un nouvel entretien, *mardi 9 octobre*, à Munich, on a pu voir M. Strauss et M. Vetter, le président du D.G.B., non seulement se présenter ensemble aux journalistes, mais échanger des propos cordiaux, chacun assurant que cette rencontre avait permis de *dissiper les malentendus entre* les organisations ouvrières et un candidat à la chancellerie présenté jusqu'ici par beaucoup de ses adversaires comme « *hostile aux travailleurs* ».

Ainsi s'aperçoit-on, une fois de plus, que le « taureau de Bavière » est en réalité un homme politique capable de beaucoup de souplesse quand ses intérêts sont en jeu. Il a fait à M. Vetter une concession majeure : la C.S.U. renonce à *son projet d'organiser, le mois* prochain, un congrès syndical. Cette entreprise avait été jugée par le *D.G.B.* comme une tentative visant à créer une organisation ouvrière rivale. M. Strauss a donc simplement annulé un projet qui, à l'en croire, avait été « *mal compris* » dans les rangs syndicaux.

Sur un autre point, c'est M. Vetter qui semble avoir donné des assurances au candidat de l'opposition : le président du D.G.B. a promis que lui-même et ses collègues resteraient très vigilants contre toute tentative d'infiltration communiste dans les syndicats. D'autre part, si la fédération syndicale ne peut demeurer « neutre » dans le combat électoral, du *moins se déclare*-t-elle résolue à maintenir son indépendance à l'égard de tous les partis politiques. Enfin, les deux interlocuteurs n'ont eu aucun mal à se trouver d'accord pour réclamer une réduction de l'impôt sur les salaires. — J. W.

Belgique

La multiplication des milices privées inquiète le gouvernement et l'opinion

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — L'inquiétude croît en Belgique, depuis quelques semaines, à propos des milices privées. En particulier depuis les révélations faites par un hebdomadaire de gauche, *Pour*. Le débat sur ces groupes armés dépasse de beaucoup celui qui a eu lieu en France à propos de la légitime défense ou du gardiennage de certains immeubles, comme les banques ou les usines. *Il touche essentiellement, en* réalité, certaines petites formations de type paramilitaire, dont la multiplication et l'agressivité préoccupent le gouvernement.

L'hebdomadaire *Pour* décrit dans son dernier numéro, photos à l'appui, un stage d'entraînement organisé en juin pour un groupe de quelque soixante-quinze membres du V.M.O. (Vlaamse Militanten Orde) dans la province du Luxembourg. Baptisé « opération Houffalize », ce camp aurait notamment permis aux militants d'extrême droite flamands de se familiariser avec le maniement des armes à feu et des explosifs. L'un des dirigeants du *V.M.O. a d'ailleurs protesté contre* la publication de cet article, en assurant qu'il ne s'agissait que d'un entraînement purement sportif, et que les photos ont en réalité été prises au cours d'une session de formation d'un autre mouvement d'inspiration fasciste, le « groupe Hoffmann », en R.F.A.

En tout cas, toujours selon l'hebdomadaire, l'endoctrinement des militants du V.M.O. est d'inspiration néo-nazie : exposés sur *les vertus du national-socialisme*, débat sur la nécessité de défendre la race blanche contre tout « *métange* », etc... *Il est vrai* qu'une partie du mouvement nationaliste flamand a, durant la seconde guerre mondiale, bénéficié de sympathies actives de la part de l'occupant, et réciproquement. Même si ce mouvement comporte aujourd'hui — à l'instar de ce qui s'est produit en France, par exemple, pour le courant nationaliste breton — bien d'autres composantes que celles qui sont issues de la collaboration, ses adversaires ne manquent jamais de rappeler que certains de ses animateurs ont, *comme on dit, « un passé »*. Le parquet paraît prendre l'affaire au sérieux, et s'est rendu sur *les lieux, après avoir ouvert* une enquête.

Un fait divers, qui n'a pas encore trouvé son épilogue judiciaire, contribue, lui aussi, à alimenter *la polémique sur* les groupes d'extrême droite. Un jeune homme s'est plaint d'avoir été enlevé et malmené par des militants du Front de la jeunesse alors qu'il quittait la fête organisée par le journal communiste *le Drapeau rouge*.

BERNARD BRIGOULEIX.

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS CONSERVATEUR DE BLACKPOOL

La majorité des délégués manifeste son mécontentement devant la politique rhodésienne du gouvernement

De notre correspondant

Blackpool. — Le débat sur le problème rhodésien risque d'altérer sensiblement le climat d'unanimité dans lequel se déroule la conférence annuelle (congrès) du parti *conservateur*. Dans leur majorité, en effet, les militants sont favorables à la levée immédiate des sanctions et à la reconnaissance par Londres du *gouvernement de l'évêque Muzorewa*. Malgré les efforts de la hiérarchie du parti pour apaiser la discussion, lord Carrington, ministre des affaires étrangères, risque fort d'être interrompu, voire chahuté, par une fraction importante des délégués, qui n'oublient pas les déclarations faites antérieurement par Mme Thatcher en faveur de cette levée des sanctions.

Jusqu'à présent, pourtant, le congrès est bien contrôlé par l'état-major du parti. Les orateurs se succèdent à la tribune pour des interventions de quatre minutes, dont ils sont poliment remerciés. A l'issue de ces « débats » (si l'on peut ainsi qualifier ces allocutions strictement minutées), le ministre responsable prend la parole, et bien entendu la motion choisie par la hiérarchie est approuvée à l'unanimité.

La première journée a été marquée par un discours de M. Walker, ministre de l'agriculture, qui, soucieux de ne pas laisser les travaillistes se faire seuls l'écho du mécontentement populaire à l'égard de la C.E.E., a vigoureusement critiqué la politique agricole commune, qu'il a jugée *injuste pour* la Grande-Bretagne, fortement importatrice, et « *trop avantageuse pour les pays exportant leurs excédents* ».

Enfin, M. Pym, ministre de la défense, a exprimé son scepticisme à l'égard des propositions de M. Brejnev de réduire les *effectifs et les armements en* Europe. Tout en se félicitant de l'initiative soviétique, il a ajouté : « *Nous devons considérer la démarche de M. Brejnev avec la plus grande prudence.* »

HENRI PIERRE.

Danemark

LE CHEF DE LA CENTRALE SYNDICALE PROPOSE UN ACCORD-CADRE DE QUATRE ANS

Copenhague (A. F. P.). — A deux semaines des élections danoises, le chef de la centrale syndicale Lo, qui compte environ un million deux cent mille membres, M. Thomas Nielsen, a proposé aux partis politiques un plan de quatre ans qui, estime-t-il, pourrait sauver le Danemark de la crise économique.

Au congrès de Lo, de tendance social-démocrate, et qui groupe quarante syndicats, M. Nielsen a précisé devant mille cent vingt-cinq délégués qu'il s'agit d'un projet d'accord-cadre de quatre ans entre le gouvernement, les salariés et les patrons.

Le plan prévoit notamment la répartition équitable des charges économiques entre tous les groupes de la communauté, avec une attention particulière pour les salariés les moins bien payés. Le plan doit, selon Lo, influer sur les problèmes structurels et économiques. Il prévoit également une répartition des bénéfices des entreprises entre tous les salariés.

En conclusion, M. Nielsen a rappelé qu'une solution d'ensemble comportait en outre un changement de système des abattements fiscaux, une taxe sur la plus-value, un plan *de relance de l'emploi, une politique* active d'investissements susceptible de résoudre les problèmes structurels, une politique énergétique et enfin un programme relatif à l'enseignement.

GALA CHILI

Présence de Pablo Neruda et Gabriela Mistral pour la liberté et la culture au Chili.

Participation de Mme Neruda, Roberto Bravo, Jean-Louis Barrault, Marcel Marceau, Delphine Seyrig, Rufus, Paco Ibañez, Claire Duhamel, Quilapayun, Sébastien Maroto, Patricio Mans, Charo Cofre.

Vendredi 12 octobre - 21 heures

SALLE PLEYEL

252, rue du Faubourg-St-Honoré 75008 PARIS

LES ATTEINTES AUX LIBERTÉS DANS LES PAYS DE L'EST

EN MARGE DE L'« AFFAIRE KOHOUT »

La tension entre Prague et Vienne semble s'apaiser

Dans sa première prise de position publique depuis la mesure le privant de sa citoyenneté tchécoslovaque, l'écrivain Pavel Kohout a déclaré, mercredi 10 octobre, à Vienne, qu'il ne se considérait « ni comme un émigré ni comme un réfugié, mais toujours comme un citoyen tchécoslovaque » *et qu'il n'avait nullement l'intention de demander l'asile politique auprès de quelque Etat que ce soit. Il a indiqué qu'il allait faire appel de la décision prise contre lui.*

L'écrivain a affirmé qu'il n'était pas dans ses plans « de se lancer en tant qu'amateur dans une activité politique professionnelle », *mais qu'il s'associait, bien évidemment, aux efforts déployés depuis des années, à l'étranger, par ses collègues.* « Je continuerai à ma façon, *a-t-il dit*, en tant que signataire de la Charte 77, à m'engager pour les mêmes buts qu'à Prague : contre les injustices et pour une détente qui, cependant, ne doit pas profiter seulement aux hommes d'affaires. » *Le directeur du Burgtheatre de Vienne a indiqué que Pavel Kohout avait signé, avec cet établissement, un contrat pour la saison 1980-1981.*

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le ministère tchécoslovaque des affaires étrangères a pris, selon le gouvernement autrichien, ses distances, mardi 9 octobre, *envers* le texte diffusé la veille par son ambassade à Vienne en relation avec l'*affaire Kohout*, permettant ainsi d'éviter une brusque dégradation des rapports entre les deux pays (*le Monde* du 10 octobre).

Interpellé par deux députés de son parti, le chancelier Bruno Kreisky a déclaré au Parlement que Prague avait assuré l'ambassadeur d'Autriche que la Tchécolovaquie s'en tenait « *strictement* » au principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, qu'elle n'avait pas l'intention de « *faire la leçon* » aux autres Etats sur la façon de mener leur politique et qu'elle en attendait autant de ceux-ci en contrepartie.

L'Acte d'Helsinki

Le chef du gouvernement autrichien a cependant observé que le fait, de la part d'un pays, de priver un individu de sa citoyenneté était en contradiction avec le principe VII de l'Acte d'Helsinki sur le respect des droits de l'homme et les libertés fondamentales. « *Nul*, a dit le chancelier, *n'a le droit de déchoir arbitrairement quiconque de sa citoyenneté et chacun a le droit de revenir dans sa patrie.* »

Sur le plan diplomatique l'affaire pourrait maintenant s'apaiser assez rapidement. Il n'en reste pas moins qu'on continue à s'interroger à Vienne sur l'origine réelle et la signification à donner au texte communiqué lundi par l'ambassade de Tchécoslovaquie.

En affirmant que l' « *Autriche a besoin de l'amitié de la Tchécoslovaquie pour des raisons économiques, politiques et stratégiques* », ce document faisait incontestablement planer une menace sur la neutralité viennoise, en particulier sur le plan militaire.

Dans les milieux politiques on incline à voir dans ce document, selon l'expression de M. Kreisky, l' « *œuvre malheureuse d'un fonctionnaire trop zélé de l'ambassade tchécoslovaque* ». Certains observateurs croient toutefois reconnaître la main de l'ambassadeur lui-même, M. Milan Kadnar, lequel passe pour un « dur ». Lorsqu'il était chef du service de presse du ministère des affaires étrangères à Prague en 1975, il aurait en particulier tenu, selon des témoins, des propos semblables devant des journalistes autrichiens.

A supposer qu'il en soit bien ainsi on imagine mal cependant que M. Kadnar ait pu agir sans avoir auparavant *obtenu le feu* vert de membres influents de la direction du P.C. Dans ces conditions on n'exclut pas que cette attaque lancée contre un pays gouverné par un chancelier socialiste soit l'expression d'un groupe au sein du P.C. tchécoslovaque mécontent du rôle joué par les sociaux-démocrates dans le processus de la détente, notamment dans les affaires humanitaires, et décidé à les contrecarrer. Que les éléments les plus durs tiennent actuellement le haut du pavé à Prague, d'où, chaque jour, de nouvelles informations parviennent sur la répression des contestataires, ne fait en tout cas aucun doute.

MANUEL LUCBERT.

Dans une lettre ouverte à M. Brejnev

Amnesty International demande la libération des prisonniers d'opinion détenus en U.R.S.S.

Amnesty International a rendu publique ce mercredi 10 octobre une lettre ouverte adressée à M. Brejnev pour lui demander de « *libérer sans condition tous les prisonniers d'opinion soviétiques et de mettre fin aux abus de la psychiatrie utilisée à des fins politiques* ».

L'organisation humanitaire déclare souhaiter que « *le soixante-deuxième anniversaire de la révolution soviétique et la tenue des Jeux olympiques en 1980 soient l'occasion pour le gouvernement soviétique de prouver la sincérité de ses engagements en matière de droits de l'homme* ».

Amnesty International accuse notamment l'U.R.S.S. de violer les accords d'Helsinki et signale qu'elle ne connaît pas « *un seul cas d'inculpé religieux ou politique qui ait été acquitté par un tribunal soviétique* ». Après avoir évoqué le sort de militants des « groupes de surveillance des accords d'Helsinki » et des militants des droits de l'homme, elle déclare que les « *prisonniers d'opinion dont les cas sont connus d'Amnesty International sont des croyants, des défenseurs des minorités nationales, des personnes emprisonnées pour leurs écrits ou désireuses d'émigrer, des objecteurs de conscience et des militants défendant les droits des travailleurs* ». L'organisation déclare travailler actuellement pour trois cents personnes détenues pour leurs opinions.

Elle évoque ensuite les traitements infligés aux prisonniers d'opinion dans les camps. Elle cite notamment l'exemple de « *la colonie de travail correctif à régime sévère de Moldavie* » et décrit les conditions de travail, l'insalubrité des cellules, la mauvaise qualité de la nourriture, « *volontairement insuffisante* », dans ce camp.

Amnesty International consacre ensuite un long passage de sa lettre à « *L'internement et à la torture en hôpitaux psychiatriques des prisonniers d'opinion* ». L'organisation humanitaire ajoute qu'elle croit savoir que « *le gouvernement soviétique a ordonné le transfert des prisonniers d'opinion hors des prisons et hôpitaux psychiatriques situés dans ou à proximité de la région de Moscou vers des zones éloignées* » afin d'« *empêcher tout contact éventuel même indirect entre ces prisonniers et les milliers de visiteurs étrangers qui seront à Moscou pendant les Jeux* ». Selon Amnesty, « *la détention de certains prisonniers est prolongée jusqu'à une date postérieure aux J.O., pour les mêmes raisons* ».

Précisant aux autorités soviétiques qu'elle s'adresse également dans le même temps au Comité olympique international, Amnesty International écrit : « *Cela ne signifie pas que nous soyons opposés au déroulement des Jeux, mais nous considérons les Jeux comme une occasion d'informer l'opinion publique internationale.* »

A Prague et à Varsovie

DES CONTESTATAIRES OBSERVENT SIMULTANÉMENT UNE GRÈVE DE LA FAIM

Prague (A.F.P.). — Sept contestataires tchécoslovaques membres du VONS ont commencé, dimanche 7 octobre, à Prague, une grève de la faim parallèle à celle que mènent depuis six jours, dans une église de Varsovie, quinze dissidents polonais en faveur des « *défenseurs des droits de l'homme emprisonnés en Tchécoslovaquie et en Pologne* ». Deux membres du Comité d'autodéfense sociale (KOR), MM. Wujec et Romaszewski ont été arrêtés dimanche, à Varsovie, alors qu'ils venaient de distribuer dans les rues de la capitale près de quinze *mille tracts en faveur* de ces grévistes de la faim.

A Prague, le philosophe Julius Tomin, qui avait été arrêté vendredi soir, en Bohême du Nord, a été libéré lundi, après avoir fait un séjour forcé à l'hopital psychiatrique de Horni-Berkovice. M. Tomin avait été interpellé sur la route de Repcice, où il devait donner une conférence privée.

On est, en revanche, *sans nouvelles* de l'historien Jan Tesar, signataire de la Charte 77, vivant à Brno, et qui a disparu depuis dix jours.

Foulez la pure laine !

... au prix du synthétique. Moquette 100 % pure laine label Woolmark, T3-T4. 50 % réduction. 98 F M2.

334, rue de Vaugirard, Paris 15e. Métro Convention. Tél. 842.42.62 ou 250.41.85.

MADAR MADAR

LE PORTUGAL

tous les jours par camions en direct

S.A. DES TRANSPORTS

MADAR

21, rue Chauvart 95 500 GONESSE

Tél.: (01) 985.96.69

Telex: 697 024

هكذا من الاصل

هكذا في الأصل

AMÉRIQUES

Nicaragua, la barre à gauche

II. — Reconstruction d'un État

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Deux mois après leur victoire, les nouveaux dirigeants du Nicaragua font preuve de réalisme et de sagesse dans la gestion des affaires intérieures tout en affichant des positions proches de Cuba à l'extérieur. (« le Monde » du 10 octobre.)

Managua. — De l'appareil administratif somoziste, il ne reste guère que des employés et des cadres modestes de ministères et de services publics...

Vers la mi-juin, à la veille d'une réunion capitale de l'O.E.A. sur l'opportunité d'une intervention militaire interaméricaine au Nicaragua, le Front sandiniste avait désigné un exécutif collectif de cinq membres, ainsi qu'un ministre des affaires étrangères. Tous sont, aujourd'hui encore, en place.

La composition, très ouverte, de la junte de reconstruction nationale témoigne, avant tout, de ce qu'était, à l'époque, le *souci majeur du F.S.L.N. : donner* des gages de modération aux Etats-Unis, afin que ceux-ci n'aillent pas, dans un sursaut plus ou moins irrationnel, se mettre en travers d'une victoire que les sandinistes voyaient proche. Les éléments les plus radicaux du Front ont pu se dire qu'il serait bien temps d'aviser une fois au pouvoir... Pour beaucoup d'autres, cette composition « ouverte » de la junte ne faisait que témoigner d'une réalité : si l'estocade a bien été donnée au somoxisme par les colonnes militaires sandinistes, la lutte contre la dictature, dans les derniers mois, a été le fait de la grande majorité du peuple — y compris ce qu'on appelle aujourd'hui à Managua la « *bourgeoisie saine* ».

Commerçants et industriels ont ainsi mené, depuis l'assassinat de Pedro Joaquin Chamorro, dirigeant modéré de l'opposition, en janvier 1978, trois grèves générales. Plus gravement, le ralliement de la bourgeoisie à la lutte contre la dictature a privé de crédibilité l'idée américaine de susciter une « troisième force ».

Ainsi s'explique la présence, au troisième étage de la Casa de *Gobierno, à Managua, du « camarade Alfonso Robelo »*, comme il est écrit sur la porte de son bureau. Ce jeune industriel, pour qui la vie n'a jamais été trop dure, a, un temps, été considéré comme la carte de rechange de Washington. Diplômé d'une université américaine, ancien président du patronat nicaraguayen, organisateur de la grève de février 1978, créateur, vers la même époque d'un *mouvement « social-démocrate »* (le M.D.N.), personnellement lié à un intellectuel proche des sandinistes, aujourd'hui également membre de la junte, M. Sergio Ramirez. M. Robelo pouvait légitimement espérer être l'homme de la conciliation nationale. Mais l'échec de la médiation interaméricaine de l'automne dernier a sonné le glas de ses grandes espérances.

Il est revenu pourtant, à la faveur de la politique de large alliance imposée par l'une des tendances sandinistes, les tercéristes. Ses compétences économiques, sa bonne « image » internationale, pouvaient rassurer tant les Etats-Unis que la bourgeoisie nicaraguayenne et les bailleurs de fonds occidentaux indispensables à la reconstruction du pays.

Pas de veto du F.S.L.N.

M. Robelo tient aujourd'hui un discours assez dur vis-à-vis de Washington. Il se dit « *toujours social-démocrate* », mais se proclame « *sandiniste et fier de l'être, prêt à s'intégrer à un parti sandiniste lorsqu'il sera créé* ». Accompagnerait-il le processus révolutionnaire s'il se radicalisait ? « *Je suis pour le socialisme, mais pas pour le totalitarisme. S'il y avait un dérapage sur la question des droits de l'homme et des libertés, je ne pourrais pas rester au gouvernement.* » Il ajoute : « *Il y a une grande harmonie au sein de la junte et une totale liberté de décision. Nous nous concertons évidemment avec la direction nationale du Front. Mais, jusque-là, toutes nos décisions ont été prises à l'unanimité, et non par vote, comme il est prévu en cas de désaccord.* » Le F.S.L.N. n'exerce pas de veto ? « *Non.* »

Hormis Mme Violeta de Chamorro, veuve du prestigieux dirigeant assassiné en janvier 1978 dont le « poids » s'explique par l'influence de *la Prensa*, le grand quotidien modéré de Managua, les trois autres membres de la junte sont sandinistes.

M. Ramirez est un universitaire et un écrivain, cofondateur, en 1977, du Groupe des Douze — une *réunion de personnalités respectées*, sans passé politicien, venues d'horizons idéologiques très divers, et qui ont joué un rôle important en devenant le porte-parole du sandinisme tercériste, favorable à l'idée d'une insurrection générale. Intelligent, brillant, ambitieux, M. Ramirez est, comme tous les intellectuels latino-américains, frotté de marxisme. Il est considéré à Managua comme « socialiste », certains disent « social-démocrate ». Il supervise, dans la junte, outre l'éducation et la culture, les affaires étrangères (1). A ce titre il s'est fait connaître hors du Nicaragua.

M. Moises Hassan est un jeune *ingénieur et mathématicien* qui, dans les derniers mois de la dictature, avait organisé le mouvement populaire sandiniste. Bon technicien, il ne semble pas nourrir d'ambition politique de premier plan.

Le cinquième membre de la junte est le « comandante » Daniel Ortega. C'est, à trente-quatre ans, l'une des vedettes du nouveau régime. Seul militaire de la junte, il est l'un des neuf membres de la direction nationale du Front, où il représente — avec un Nicaraguayen d'adoption, le Mexicain Victor Tirado — et son frère, Humberto Ortega, commandant en chef de l'armée, la tendance « tercériste », la plus puissante au sein du F.S.L.N. Considéré comme l'un des idéologues du sandinisme, M. Daniel Ortega partage le mérite d'avoir défini la stratégie qui est venue à bout de la dynastie Somoza : large alliance avec toutes les forces sociales, y compris bourgeoises ; recherche d'appuis internationaux diversifiés, notamment auprès de gouvernements et de partis sociaux-démocrates d'Amérique latine et d'Europe ; combinaison de l'action militaire et de l'insurrection populaire pour donner le coup de boutoir final. Avec M. Ramirez il a également été de tous les voyages d'Etat, notamment à la conférence de La Havane.

Hormis M. Miguel D'Escoto, ecclésiastique impulsif et révolutionnaire raisonnable, membre du Groupe des Douze, chargé des affaires étrangères, le cabinet a été nommé au moment de la victoire. *Il n'est pas plus homogène* que la junte, même si, comme elle, il a travaillé jusque-là sans à-coups. Il ne comprend que deux « militaires », membres de la direction du Front, MM. Tomas Borge et Jaime Wheelock.

La fougue et la compétence

M. Borge est bien plus qu'un ministre de l'intérieur (le Monde du 11 septembre). Héros de vingt ans de guérilla, il pourrait, n'était la profonde hostilité des sandinistes à toute forme de culte de la personnalité, ravir la vedette à tous ses compagnons d'armes plus jeunes, et qui n'ont pas sa « fibre populaire ». Il est de facto ministre d'Etat, comme en témoignent plusieurs de ses démarches, notamment, à la mi-août, un voyage à Cuba, où il a retrouvé un ami de longue date : M. Fidel Castro.

Le « comandante » Wheelock, à trente-deux ans un des plus jeunes ministres, est chargé de la réforme agraire : un secteur évidemment capital, puisqu'il s'agit de l'affectation de la moitié environ du pays — 60 000 km2 de terres parmi les meilleures qui appartenaient aux somozistes. Considéré comme un des idéologues les plus radicaux de la direction nationale, M. Wheelock s'est jeté avec plus de fougue que d'expérience, il l'admet, dans une tâche dont les résultats affecteront le destin d'un demi-million de Nicaraguayens (2).

De l'autre côté de l'échiquier gouvernemental figure l'équipe économique. Tant MM. Roberto Mayorga, au plan, Joaquin Cuadra, aux finances, et Noel Rivas, à l'industrie, que M. Arturo Cruz, directeur de la banque centrale, sont, pour les sandinistes, des « *technocrates* ». « *Si la bourgeoisie est quelque part dans l'Etat, la voici* », nous dit un haut fonctionnaire. Personnalités aisées, conservatrices, ils ont un avantage sur les *muchachos* : la compétence.

Entre les révolutionnaires sandinistes et les modérés de l'équipe économique, figurent plusieurs ministres civils progressistes, dont M. Carlos Tünnermann, membre du groupe des Douze, chargé de l'éducation, est peut-être le plus éminent. Il a la lourde tâche de faire revenir les enfants et les étudiants à leurs études, et de préparer, pour 1980, une vaste campagne d'alphabétisation, destinée à intégrer à la vie nationale les quelque 60 % d'illettrés que compte le pays. Cuba, qui, outre des médecins, a déjà envoyé des enseignants, a promis une forte assistance pour mener à bien cette entreprise.

L'une des premières mesures prises par les nouvelles autorités a été la création, à partir des colonnes sandinistes, d'une armée populaire (E.P.S.). L'effectif en est encore secret (sans doute dix mille à douze mille membres). A terme, le Front entend rendre le service militaire obligatoire. En attendant, leur souci est de restructurer des forces disparates, d'homogénéiser un armement hétéroclite, de créer, selon le mot de M. Borge, « *une bonne petite armée efficace* ». Pour ce faire, il faut trouver des armes. Les principaux chefs militaires nicaraguayens s'y emploient activement.

La junte de gouvernement gouverne. Nul ne doute, pourtant, que le pouvoir soit aujourd'hui détenu par la direction nationale du F.S.L.N. Cet organisme compte trois représentants de chacune des trois tendances sandinistes qui ont participé à la lutte contre Somoza : Guerre populaire prolongée (G.P.P., d'inspiration castriste). Tendance prolétarienne (T.P., plus classiquement marxiste), et les tercéristes. La G.P.P. est la matrice du sandinisme. Elle a, à la fois, le prestige, l'expérience politique, les cadres. Les tercéristes sont arrivés les derniers, il n'y a que trois ans. Mais la justesse de leur analyse stratégique leur a valu des ralliements massifs. Ils ont fourni l'essentiel des combattants sur le front sud — le seul où se soit déroulée une guerre de type conventionnel. Leurs représentants occupent des postes majeurs, et d'abord les frères Ortega. En revanche, la rapidité de leur succès a fait qu'ils n'ont guère eu le temps de former des cadres politiques.

Les anciennes querelles paraissent aujourd'hui au sein de la direction nationale. Les cadres moyens expliquent que, sans l'avoir d'abord voulu, les trois tendances se sont bien partagé le travail : à la G.P.P. l'action dans les campagnes, à la T.P. les villes, et aux tercéristes le « front » extérieur et le dialogue avec la bourgeoisie...

Quel parti sandiniste ?

L'unité paraît être l'impératif dominant. On a donc vu les adeptes de la G.P.P., comme M. Borge, et de la T.P., comme M. Wheelock, se montrer beaucoup plus modérés qu'on l'attendait. Et les tercéristes, en revanche, dont M. Daniel Ortega, apparaissent plus radicaux qu'on l'imaginait : *ils n'ont rien de social-démocrate !* La direction nationale paraît fixée sur un cap que l'on pourrait qualifier de « socialiste ». Sans exception marxistes-léninistes de formation, les dirigeants sandinistes n'utilisent, publiquement au moins, que très rarement les concepts marxistes classiques. Le langage est nicaraguayen.

A la base, la victoire a effacé certains clivages, mais pas tous. Les sentiments anticommunistes affleurent chez maints tercéristes, tandis que le dogmatisme marxiste est pesant chez certains « prolétariens » et adeptes de la G.P.P.

La direction est-elle condamnée à ne se hâter que lentement, afin de préserver une unité bien récente ? On peut trouver l'écho de certaines de ses difficultés dans le fait qu'elle n'a pas encore fait connaître, même dans les grandes lignes, ce que sera le « parti sandiniste » qui doit sortir du F.S.L.N. S'agira-t-il d'une formation « attrape-tout » ou d'un parti à l'idéologie ferme et donc radical ? Des cadres moyens nous ont affirmé que cette deuxième hypothèse a actuellement le vent en poupe. Le parti communiste (ici dénommé P.S.) et un parti chrétien progressiste seraient prêts à embarquer leurs militants dans une formation de cette nature. On se demande donc à Managua si les communistes ne sont pas tentés de rééditer l'expérience cubaine où le vieux P.C. a, finalement, fourni à la révolution castriste les cadres dont elle manquait. On observe que trois membres influents du P.S. occupent des positions importantes : deux sont secrétaires d'Etat, dont M. Alvaro Ramirez, secrétaire général du *parti, aux affaires étrangères* ; un autre est chef de la police.

Des juntes locales ont été installées à peu près partout. Ici et là, il y a eu des surprises embarrassantes : des sympatisants somozistes connus ont été désignés par des assemblées populaires. Dans l'ensemble, cependant, les personnalités élues se réclament du sandinisme — un pavillon qui, l'opportunisme aidant, tend, il est vrai, à recouvrir beaucoup de marchandises.

Un réseau de comités de défense sandiniste couvre, d'autre part, le pays. Plus intimement liés à la révolution que les juntes, les C.D.S. sont, à la fois, des comités de quartier chargés de résoudre les énormes problèmes quotidiens de la population, et des organes de vigilance révolutionnaire. Des C.D.S. ont également été créés dans de nombreuses entreprises. Ces organismes sont, en puissance, les cellules d'un futur parti sandiniste. L'énormité des problèmes posés par la reconstruction nationale est telle, néanmoins, que la question politique ne paraît pas préoccuper excessivement la base.

Prochain article :

LES RÉFORMES ET LE PAIN QUOTIDIEN

(1) M. Robelo supervise l'économie et les finances. Mme Chamorro la santé et le social. M. Hassan les infrastructures, les travaux publics et les transports et, avec M. Robelo, le secteur bancaire nationalisé.

(2) Sur un total d'environ 2,5 millions d'habitants.

INVESTISSEZ EN BEAUTÉ
Jean Mick
le spécialiste des pierres précieuses
Diamants, émeraudes, rubis, saphirs
100-102, RUE LA BOÉTIE 75008 PARIS 225 85 68 & 359 05 71

Samaritaine Capucines
Samaritaine de Luxe
27, BOULEVARD DES CAPUCINES, PARIS - TEL. : 261.57.25
Quinzaine de la chemise et du pull

Cardigan, manches longues, 2 poches, pure laine
119f
Chemise unie, 67 % polyester, 33 % coton
75f
non représentés :
Chemise, fil à fil, 67 % polyester, 33 % coton
95f
Chemise rayée, 85 % polyester, 15 % coton
119f
Chemise Oxford unie, 100 % coton
125f
Pyjama uni, 100 % coton
109f
Cravates soie, doublées
39f
les 3
112f
Chemises sur mesure, choix de qualités, les 3 pour
690f
Samaritaine Capucines. Le bon goût en toutes occasions.

Bailleux
Code de la Route Europa. Maintenant, la Loi est la même pour tout le monde.

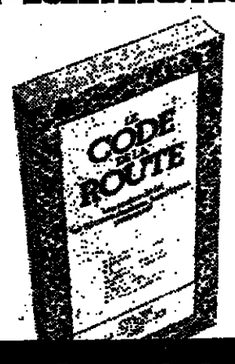

En éditant son Code de la Route, Europa n'a pas changé le Code de la Route mais le rend accessible à tout le monde.
Comme tous les Codes Europa, le Code de la Route contient le texte intégral de la Loi dans une présentation claire, un dictionnaire des termes juridiques employés, des consultations juridiques pratiques et un index détaillé.
Avec le Code de la Route Europa, tout le monde est égal devant la Loi.
Également parus : le Code Civil, le Code Pénal.
Vente exclusive en librairie.
Codes Europa La Loi chez soi : pratiques à consulter faciles à lire.

Pour vous y retrouver entre la stagflation, l'inflation, et la déflation, montez au 1er étage de la librairie des P.U.F.
Librairie Générale des PUF
49, boulevard Saint-Michel
75005 - Tel.: 325.83.40

AMÉRIQUES

Canada

M. Joe Clark se prononce pour une reconnaissance conditionnelle de l'O.L.P.

Ottawa *(A.F.P., Reuter)*. — Le premier ministre canadien, M. Joe Clark, estime que son pays pourrait reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) comme représentant du peuple palestinien, *« à condition qu'elle renonce au terrorisme et reconnaisse le droit à l'existence de l'Etat d'Israël »*.

Au cours d'une émission télévisée du 9 octobre, le premier ministre *a affirmé qu'il ne s'agissait* plus de reconnaître la légitimité déjà acquise des revendications palestiniennes, mais *« de trouver une organisation qui puisse parler en leur nom »*, et ce pourrait être l'O.L.P.

Le premier ministre canadien attendra les conclusions de la mission au Proche-Orient, confiée à M. Robert Stanfield, ancien leader du parti conservateur, pour prendre une position définitive sur l'éventuel transfert de l'ambassade canadienne de Tel-Aviv à Jérusalem.

D'autre part, ce même mardi, la rentrée de la Chambre des communes à Ottawa a été marquée par le discours du trône, prononcé au nom du gouvernement par le gouverneur général du Canada, M. Edouard Schreyer. Ce discours a donné la priorité aux grands thèmes de la politique économique qu'entend suivre M. Joe Clark, dont le principal objectif, après la relance de l'activité, est l'engagement pris de développer suffisamment d'ici à 1990 les ressources énergétiques du Canada pour mettre le pays à l'abri des crises d'approvisionnement extérieur.

Le discours du trône n'a pas abordé de front le problème québécois. Il s'est borné à envisager l'ouverture d'une *« ère nouvelle »* dans les rapports entre le pouvoir central et les provinces qui contrasterait avec l'attitude de *« confrontation »* adoptée par M. Trudeau. Il s'agirait de redéfinir, dans un esprit de compréhension, les compétences de l'un et des autres, sans, apparemment, faire exception pour les revendications québecoises.

● *Les relations franco-québécoises sont excellentes*, a déclaré lundi 8 octobre M. Claude Morin, ministre québécois des affaires intergouvernementales, après avoir été reçu par M. Barre. M. Morin a indiqué qu'il avait *« informé de vive voix »* le premier ministre de l'évolution de la situation politique au Québec et des perspectives ouvertes par le prochain référendum. *« Nous sommes très confiants dans notre réussite »*, a-t-il ajouté. M. Morin a été également reçu par M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères.

PLUSIEURS PAYS DES CARAÏBES CONDAMNENT LE RENFORCEMENT MILITAIRE AMÉRICAIN DANS LA RÉGION

Trois navires de guerre américains ont quitté, mardi 9 octobre, Norfolk (Virginie) pour Morehead-City (Caroline du Nord), où ils doivent embarquer environ mille sept cents marines qui participeront aux manœuvres dans les Caraïbes, annoncées le 1er octobre par le président Carter.

M. Patterson, ministre des affaires étrangères de la Jamaïque, a rendu public le mardi 8 octobre à Kingston un document rédigé conjointement par les gouvernements de la Jamaïque, de la Guyana, de la Grenade et de Sainte-Lucie condamnant la décision du président Carter d'accroître les forces militaires américaines dans les Caraïbes *(le Monde* du 3 octobre). Ce texte a été proposé à d'autres gouvernements de la région, notamment Trinité et Tobago, et la Barbade, qui ont refusé de s'y associer.

Les quatre pays signataires estiment que le renforcement américain, consécutif à l'affaire de la brigade soviétique à Cuba, *« fait monter la tension et menace la paix et la stabilité de la région »*. Ils *« réaffirment »* d'autre part qu'*« aucune décision affectant les peuples de la région des Caraïbes ne peut être prise sans que les gouvernements souverains qui représentent ces peuples soient convenablement consultés et sans qu'ils en soient partie prenante »*. Ils expriment enfin leur détermination à *« préserver la zone des Caraïbes des rivalités des grandes puissances »*.

Le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. Miguel Escoto, a de son côté fait état mardi à Managua de sa préoccupation à l'égard du renforcement américain et a estimé que l'arrivée des sandinistes au pouvoir *« avait peut-être eu une influence sur la décision de Washington de faire une démonstration de force »*. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

AFRIQUE

Tunisie

Les courants d'opposition refuseraient de participer aux prochaines élections législatives

De notre correspondant

Tunis. — A dix jours de la clôture du dépôt des candidatures aux élections législatives du 4 novembre, il paraît à peu près certain qu'une fois encore le parti socialiste destourien sera seul à se présenter aux suffrages des Tunisiens. Longtemps indécis, estimant finalement que les conditions garantissant un scrutin réellement libre ne sont pas réunies, les principaux courants d'opposition semblent désormais avoir abandonné toute idée de participation.

Dans son hebdomadaire *Démocratie* daté du mardi 9 octobre, le Mouvement des démocrates socialistes (dont la demande de se constituer en parti est demeurée lettre morte depuis quinze mois) est le premier à expliquer publiquement sa position. *« Tant que les partis ne sont pas autorisés en Tunisie, aucune consultation électorale normale ne peut avoir lieu »*, écrit-il, avant de s'interroger sur la régularité du futur scrutin : *« Quand on sait ce qui s'est passé pour les élections des membres du comité central au dixième congrès entre dirigeants destouriens eux-mêmes, quand on sait le discrédit que le mot « élections » exprime actuellement dans l'opinion, avons-nous le droit de participer à cette « opération » ? Ne serait-ce pas donner des arguments et renforcer l'autoritarisme, et plus grave encore obstruer la voie de la démocratisation ? »*

Des réserves du même ordre sont exprimées par les communistes et le Mouvement de l'unité populaire (MUP), qui font remarquer qu'ils n'ont même pas obtenu l'autorisation de publier un journal. En outre, *les membres* du MUP demandent une amnistie générale sans laquelle certains d'entre eux, *anciens condamnés* politiques, ne peuvent être ni électeurs ni éligibles.

Cependant, pour la première fois, les électeurs auront une possibilité de choix à l'intérieur même des listes patronnées par le P.S.D., la nouvelle loi électorale prévoyant dans chaque circonscription un nombre de candidats double de celui des sièges à pourvoir (121). Le bureau politique du parti a dressé en début de semaine les listes de ses deux cent quarante-deux candidats. Celles-ci n'ont pas encore été rendues publiques, mais l'on sait déjà qu'elles comprendront, en plus des responsables gouvernementaux et destouriens, des membres des organisations nationales (syndicats, patronat, agriculture) étroitement liés au parti et un certain nombre de personnes qui, au contraire, s'en sont tenues à l'écart.

MICHEL DEURÉ.

● *Le premier séminaire africain francophone sur la diffusion du droit international humanitaire* a ouvert ses travaux, mardi *9 octobre, à Tunis, en présence de* délégués représentant une vingtaine de sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des gouvernements des pays africains francophones. *Son but est de mieux* faire connaître les règles humanitaires de protection.

Kenya

La préparation des élections législatives

L'ancien vice-président de la République n'a pas reçu l'investiture du parti unique

De notre correspondant

Nairobi. — Plusieurs centaines d'étudiants ont défilé dans le calme, dimanche 7 octobre, dans le centre de la capitale kényane pour demander la levée de l'interdiction prise la semaine dernière par les instances dirigeantes de la KANU (Union nationale africaine du Kenya), parti unique, à l'encontre de plusieurs candidats aux élections législatives du 8 novembre. Leurs slogans réclamaient notamment *« justice et équité pour tous les candidats »* et invitaient le président Moi à faire preuve de *« tolérance politique »*. Les deux principales personnalités frappées par cette interdiction sont MM. Oginga Odinga, vice-président de la République kényane en 1963, et Achieng Oneko, ancien ministre de l'information. M. Robert Matano, secrétaire général de la Kanu, a justifié cette mesure en arguant du fait que les anciens opposants avaient *« intenté une action judiciaire contre le parti gouvernemental »*.

De toute évidence, l'affaire est plus politique que juridique. En empêchant M. Odinga de briguer un siège au Parlement, la direction du parti unique s'efforce, avec la bénédiction du chef de l'Etat, d'éviter par tous les moyens le retour sur la scène publique de l'homme qui symbolisa pendant plusieurs années l'opposition à la politique pro-occidentale de l'ancien président Kenyatta. Membre de l'ethnie luo — la plus influente du Kenya après celle des Kikouyous — compagnon de lutte du « père de l'indépendance » et fondateur avec lui de la Kanu, M. Odinga s'était vite, au nom d'un socialisme mal défini, rebellé contre la formation gouvernementale. Tirant les leçons des divergences qui l'opposaient alors au chef de l'Etat, il avait créé la K.P.U. en 1966. Accusé de prôner le tribalisme, ce parti fut mis hors la loi trois ans plus tard. Ses principaux dirigeants furent arrêtés en octobre 1969. Libéré pour des *« raisons humanitaires »* en mars 1971, M. Odinga fit amende honorable et réintégra la même année le parti unique.

Pourtant, depuis cette époque, toutes ses tentatives de jouer à nouveau un rôle de premier plan ont été vouées à l'échec. Lors des élections générales de 1974, les anciens animateurs de la K.P.U. ne purent avoir accès à la compétition. L'an dernier, M. Odinga avait vainement tenté de se faire élire comme *« président national »* du parti, poste qui est revenu à un membre du gouvernement, M. Omelo Okero. Enfin, depuis plusieurs semaines, les dirigeants de la KANU multipliaient les tracasseries de procédure à l'encontre de l'ancien chef de l'opposition.

La décision sans appel prise jeudi par les instances dirigeantes du parti exprime donc une politique qui a au moins le mérite de la constance. Toutefois, elle n'est pas absolument conforme à la volonté d'apaisement affirmée à plusieurs reprises — et d'ailleurs traduite en actes — par le président Moi.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

ASIE

Vietnam

Les autorités se préoccupent de la grave pénurie de biens de consommation

Hanoï *(A.F.P.)*. — Le comité central du parti communiste vietnamien, réuni en plénum en septembre à Hanoï, a voté une importante résolution visant à satisfaire les besoins vitaux de la population par une profonde réforme de l'industrie des biens de consommation courante et des produits de première nécessité.

Cette résolution, publiée mardi 9 octobre par le quotidien officiel *Nhan Dan*, constate *« la situation nouvelle extrêmement complexe »* de l'économie et établit une série de dispositions propres à remédier, d'ici à 1985, aux graves pénuries qui affectent la vie quotidienne des Vietnamiens. Parmi ces dispositions figurent des mesures *« traditionnelles »*, telles que l'utilisation maximum des ressources locales et le développement des exportations. Mais il en est également de presque *« révolutionnaires »*, comme notamment l'utilisation *« correcte »* des compétences des *« bourgeois capitalistes qui ont compris l'évolution de la transformation socialiste »*.

« Les vivres et les objets d'usage courant manquent, écrit *Nhan Dan* dans un commentaire. *La vie des travailleurs est très pénible, la gestion économique est défaillante. »*

« Cette situation, ajoute le journal, *outre ses conséquences graves sur la vie quotidienne, a provoqué une généralisation relative des manifestations malsaines (malversations et corruption). Il faut s'attacher à satisfaire les intérêts matériels des travailleurs sans porter préjudice à la collectivité ni à l'Etat. »*

« Les biens de consommation courante sont rares, chers et de mauvaise qualité, constate la résolution du comité central. *Il y a pénurie d'objets de première nécessité, tels que les produits hygiéniques, la vaisselle, les meubles et le matériel scolaire. Les articles destinés à l'exportation sont produits en quantité trop faible, et leur vente ne rembourse même pas le coût des matières premières importées pour les fabriquer, car leur qualité n'atteint pas le niveau requis sur le marché mondial. Les différents responsables comptent trop sur le pouvoir central pour l'importation de matières premières et de biens de consommation. On n'a su ni investir, ni gérer, ni planifier, ni apprécier les compétences. Il faut désormais utiliser tout le potentiel national pour assurer les besoins vitaux du peuple et multiplier les exportations sur des bases commerciales saines. »*

Utiliser les compétences des capitalistes

« D'ici à 1985, indique la résolution, *l'industrie régionale de première transformation doit pouvoir satisfaire les besoins de la population pour tout ce qui touche à la vie quotidienne et doit produire des marchandises exportables en quantité et qualité suffisantes pour permettre d'équilibrer les importations absolument nécessaires. »*

La résolution énumère ensuite les dispositions concrètes permettant d'atteindre cet objectif, dont certaines sont inattendues. *« Il faut désormais*, souligne-t-elle, *utiliser correctement les compétences des bourgeois capitalistes ayant suivi l'évolution de la transformation socialiste. Il faut prendre des mesures pour utiliser certains « privés » du Sud* (ex-Vietnam du Sud) *ayant eu des relations d'affaires avec des compagnies capitalistes étrangères. »* La résolution autorise également *« celles parmi les entreprises vietnamiennes qui sont en rapport avec des sociétés étrangères »* à *« négocier des contrats directs avec l'étranger, sous réserve d'approbation par le ministère du commerce extérieur »*.

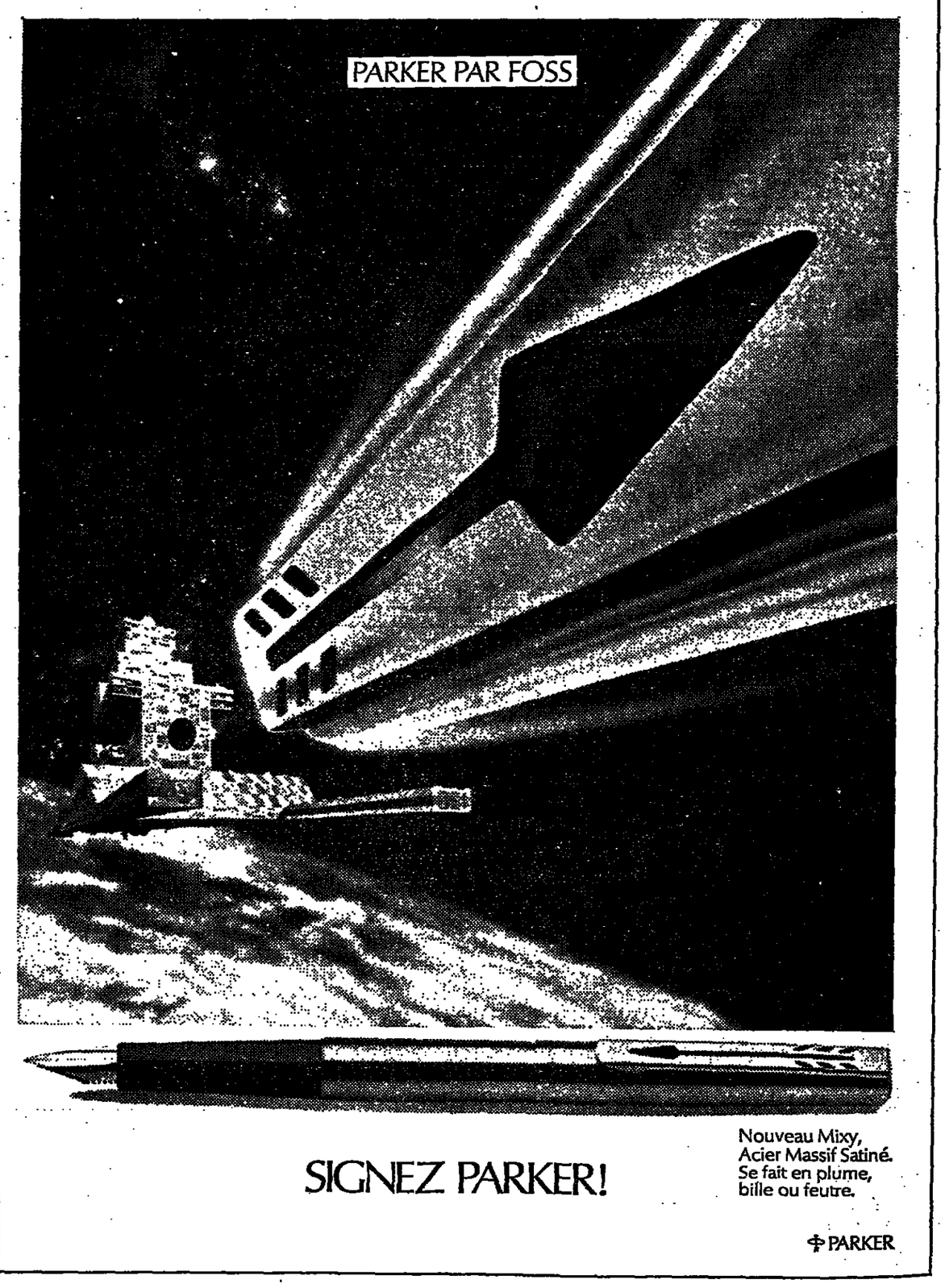

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Israël

Des militants du Gouch Emounim tentent d'étendre leur implantation en Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — Les colons de Kedumim, une implantation israélienne située dans le nord de la Cisjordanie, ont démantelé, le mardi 9 octobre, une partie des clôtures entourant leurs installations. Ils ont occupé un terrain voisin appartenant à des villageois arabes et ont commencé à construire deux bâtiments dans un champ d'oliviers. Les manifestants, qui sont membres du mouvement Goush Emounim (Bloc de la foi), veulent ainsi placer le gouvernement devant un *« fait accompli »* et l'obliger à ordonner la réquisition de nombreuses terres dans toute la Cisjordanie, afin d'agrandir la plupart des implantations existantes.

Des manifestations semblables avaient eu lieu la semaine précédente dans deux colonies situées près de Bethléem (*le Monde* du 6 octobre). Le Goush *Emounim avait alors suspendu* son action, le gouvernement ayant promis d'examiner au plus tôt un projet présenté par le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, prévoyant la réquisition de terrains appartenant à des Arabes pour agrandir sept points de peuplement. *Ce projet a été repoussé* une première fois par *plusieurs membres du cabinet* ; le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, et le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, *y étaient notamment* opposés. La manifestation de Kedumim a pour objet de rappeler au gouvernement sa promesse.

D'autre part, l'inquiétude règne parmi la population arabe de Cisjordanie à propos de plusieurs décisions prises récemment par l'armée. Les habitants du village de Tubas ont été avertis que 120 hectares de terres cultivées seraient bientôt réquisitionnées — *« temporairement »* — pour des raisons de sécurité. Ces terres seraient utilisées durant certaines périodes comme champs de manœuvres. Des représentants de l'armée auraient précisé que ces réquisitions n'avaient pas pour but de préparer l'installation de *nouvelles implantations. Mais* cette précision n'a pas rassuré les propriétaires concernés. Ils estiment que des dégâts importants *peuvent être causés* à leurs cultures et qu'il ne s'agit en fait que d'un prélude à la création de nouveaux points de peuple*ment d'ici à quelques mois.*

Liban

Vive tension entre phalangistes et chrétiens de Zghorta

De notre correspondant

Beyrouth. — Des incidents graves ont rompu en ce début de semaine la quiétude dans laquelle vivaient depuis un peu plus d'un mois les Libanais, à la suite du cessez-le-feu intervenu le 1er septembre dans le sud du pays.

C'est au nord que se situe *cette fois le principal foyer de* tension. Le lundi 8 octobre, un commando phalangiste s'est infiltré sur la route des Cèdres en *territoire contrôlé par les troupes* syriennes et a pris en otages trente-cinq personnes pour la plupart originaires de Zghorta, village natal de l'ex-président Frangié, ou de ses environs. Parmi les otages se trouvaient quatre musulmans de Tripoli et cinq Palestiniens. Aussitôt, les « maradas », les miliciens zghortiotes, se sont répandus au Liban nord, où ils ont enlevé deux cent dix sympathisants phalangistes. Mardi, les Palestiniens se sont mis de la partie et ont enlevé quarante chrétiens du Akkar : ils les ont relâchés à la demande de M. Frangié.

Les phalangistes et les zghortiotes sont engagés dans une implacable vendetta depuis le massacre d'Ehden (*13 juin 1978*), qui a coûté la vie au fils de l'ancien président, Tony Frangié, et à des membres de sa famille. *Jusqu'à il y a un mois*, c'était surtout les zghortiotes qui vengeaient leurs morts, multipliant les raids sanglants et les attentats, manqués, *contre la famille* Gemayel, qui dirige les phalanges. Mais ces derniers sont passés récemment à la contre-*attaque.*

Des interventions multiples, notamment de la part de l'Etat et du patriarcat maronite, avaient permis jusqu'à ce mercredi matin d'éviter le pire : l'exécution sommaire d'otages. *Mais bien que les deux camps* aient libéré un certain nombre de détenus (il en restait vingt-six aux mains des phalangistes et *une centaine chez les zghortiotes*), il n'avait toujours pas été procédé à un échange mettant un terme à l'incident.

D'autre part, le port de Beyrouth est fermé depuis lundi matin alors qu'il fonctionnait quasi normalement depuis plusieurs mois. *En tuant deux dockers*, des francs-tireurs dont l'identité n'a pas été déterminée, ont provoqué cette paralysie.

Aussi les Libanais se demandent-ils si les événements des dernières quarante-huit heures vont ou non donner un coup d'arrêt à la lente évolution vers une détente, enregistrée ces derniers temps.

Cette évolution a été favorisée par la volonté de Washington de réduire la tension dans cette région explosive. On note à ce sujet que le dernier attentat pa*lestinien à Jérusalem n'a pas été* suivi des habituels bombardements massifs israéliens et l'on suppose que cela est attribuable à des pressions américaines. On note de même que de retour d'un voyage aux Etats-Unis, M. Bechir Gemayel, chef des milices *chrétiennes, s'est livré à une vio*lente diatribe contre les Etats-Unis, ce qui laisse supposer qu'il n'y a guère reçu d'appuis.

LUCIEN GEORGE.

Iran

Les lourdes pertes infligées par les guérilleros kurdes aux militaires islamiques suscitent une vive émotion

L'embuscade tendue par les guérilleros kurdes à un convoi de miliciens islamiques (pasdars) le lundi 8 octobre (*le Monde* du 10 octobre) n'a pas fait vingt-deux victimes parmi les forces de l'ordre, comme il avait été annoncé initialement, mais une soixantaine, selon les autorités, et quatre-vingts selon des informations de source kurde.

Ce sanglant bilan a *provoqué* une vive émotion dans le pays. Des manifestations se sont déroulées à Téhéran. Deux jours de deuil, mardi et mercredi, ont été décrétés par les autorités d'Ispahan. Ce mercredi, le bazar de Téhéran devait fermer ses portes et une manifestation était prévue dans la ville de Qom.

L'offensive des guérilleros kurdes paraît prendre de l'ampleur. On annonçait mardi de source *officielle que deux à trois cents* peshmergas avaient attaqué lundi quatre postes de gendarmerie à la frontière irano-irakienne. Des tensions sont signalées entre l'armée et les commandants des miliciens islamiques, ces derniers étant accusés d'incompétence.

L'armée a adressé une sévère mise en garde à la population kurde d'Azerbaïdjan occidental. Le commandant de la 64e division stationnée à Oroumiyeh a averti les Kurdes que *« s'ils donnent asile aux contre-révolutionnaires, rebelles et mercenaires, du parti démocrate du Kurdistan iranien (P.D.K.I.) ou coopèrent avec eux de quelque façon que ce soit, ou restent indifférents à leurs activités (...), ils doivent savoir que la population locale sera traitée comme appartenant au P.D.K.I. et comme étant contre-révolutionnaires ».*

Outre les pasdars, les comités islamiques créés après la révolution dans l'ensemble du pays sont la cible de critiques provenant parfois des autorités officielles. La dernière en date a été formulée par l'ayatollah Tabatabaï, représentant personnel de l'iman Khomeiny à Tabriz (capitale de l'Azerbaïdjan). Il a déclaré au quotidien Keyhan : *« Les comités islamiques de Tabriz répètent les mêmes actes que commettait la SAVAK autrefois. »* L'ayatollah Tabatabaï reproche aux comités de susciter l'anarchie à Tabriz. *On apprend, d'autre* part, que l'un des chefs de ces comités vient d'être arrêté sous l'inculpation d'avoir fait infliger des tortures à un prisonnier, pratique qui est formellement interdite par les lois de la république islamique. L'inculpé risque la peine de mort. — *(AFP, Reuter.)*

● *Le président Assad* effectuera dans la seconde quinzaine du mois d'octobre, une *« visite officielle et amicale »* en Union soviétique, annonce l'agence syrienne *d'information « Sana ». La visite* du président Assad répond à une l'invitation du Soviet suprême.

● *L'emploi des femmes en Arabie Saoudite.* — Un homme d'affaires canadien, emprisonné pendant un esemaine à Damman pour avoir employé des femmes, a été elaché, le vendredi 5 octobre. M. George Hull, trente-six ans, avait été arrêté dans ses bureaux à Damman par la police saoudienne qui lui reprochait d'avoir enfeint les lois islamiques en ayant recours à la collaboration de deux secrétaires femmes. — *(A.F.P.)*

TÉMOIGNAGE

La mort d'un homme

Eli Lobel *est mort* jeudi 4 octobre 1979, cliniquement. Mais nous, ses amis, nous savions qu'il était mort depuis plusieurs mois : la guerre du Kippour, les massacres de Jordanie, les bombardements de bidonvilles de Beyrouth l'avaient chaque fois atteint, très douloureusement. Et parce qu'il n'était pas un « lecteur » du *Monde*, qui exorcise l'insupportable en s'informant du sens de la marche de l'histoire, il prétendait toujours intervenir, chaque fois plus difficilement.

Dans *la Mère*, pièce de Brecht qu'Eli almait, Pélagie Vlassova distribue ses tracts contre la guerre, dans la file même formée par les patriotes venus porter l'acier victo*rieux aux marchands de canons.* Eli, des années durant, agit de même. *Il ne voulait pas renoncer* à sa nationalité d'israélien : il ne voulait pas non plus en rougir, mais surtout il disait que la notion de peuple-nation avait tout brouillé des rapports entre Israéliens et Palestiniens. Et sans craindre les menaces, les agressions, les injures, Eli l'écrivit, le répéta. Parler seul face à un mur, on finit par devenir mur, et c'est ce qu'il advint, car beaucoup de ses amis, *pour raison d'Etat, renoncèrent.* En bonne logique, Eli aurait dû devenir comme eux ministre ou conseiller international. La notice nécrologique du journal (1) ne dit pas cela, cette marche descendante d'Eli, sa renonciation aux carrières pour demeurer fidèle à la fois à ses idées et à lui-même.

Cette mort me semble aussi inquiétante que le fut, à son époque, le *suicide de Walter Benjamin, le philo*sophe allemand fuyant le nazisme, mort à la frontière franco-espagnole en 1940. De nouveau, le temps des hommes s'éloigne, revient celui des appareils, des bureaucraties, des Etats qui règlent tout pour vous.

Nul doute qu'on trouve sur la tombe d'Eli les couronnes officielles des parties opposées, chantant les *mérites du mort.* Nous, les vivants, méfions-nous que cette mort, comme quelques autres survenues ces jours derniers, ne marque autre chose. *« Sommes-nous déjà des hommes ? »* interrogeait Marcuse. La fin d'Eli répond.

EMILE COPFERMANN.

(1) *Le Monde* daté 7-8 octobre.

A travers le monde

République fédérale d'Allemagne

● LES AUTORITES DE LA R.D.A. ONT CONDAMNE A 2 000 MARKS D'AMENDE l'écrivain est-allemand Wolfgang Hilbig, pour avoir fait publier en R.F.A. un recueil de poèmes sans autorisation, a-t-on appris mardi 9 octobre dans les milieux littéraires de Berlin-Ouest. M. Hilbig était jugé pour *« infraction à la réglementation sur les devises »*, comme l'avait été, le 20 juin, le contestataire Robert Havemann, condamné, lui, à 10 000 marks d'amende, pour le même motif. — *(A.F.P.).*

Union soviétique

● LES AUTORITES SOVIETIQUES ONT REFUSE SON VISA DE SORTIE à la chanteuse soprano Reni Penkova, qui devait se produire, les 2 et 4 novembre prochain, à Avignon, a-t-on appris mardi 9 octobre, à la direction de l'opéra de cette ville. Les motifs de ce refus n'ont pas été précisés. A la fin du mois de septembre, la tournée aux Etats-Unis de l'Orchestre symphonique de l'U.R.S.S. avait été annulée en raison, semble-t-il, des défections récentes de trois danseurs du Bolchoï et de deux anciens champions du monde d'epatinage artistique. — *(A.F.P.)*

ZENNER
L'AFFAIRE de la QUINZAINE
CUIR pleine fleur
CHESTERFIELD TRADITIONNEL à partir de 8 500 F — 15 %
VICTORIA 2.880 F - — 15 %
ZENNER BOUTIQUE
10, RUE FAIDHERBE 75011 PARIS
TEL : 371 66 14

INCROYABLE!
chaine Hi-Fi
HITACHI 2630 F
• Ampli Hitachi HA270 2×35 W din
• Platine Hitachi HT 324 avec cell.
• 2 enceintes Hitachi 3 voies MH40
et la qualité Hitachi
Garantie totale 1 an
Crédit CETELEM - expédition Franco
SONO CLUB OPERA
16 rue La Fayette - Paris 9e
246.19.95

Les cuirs et les pierres ont ceci en commun: les plus précieux sont les moins fragiles.

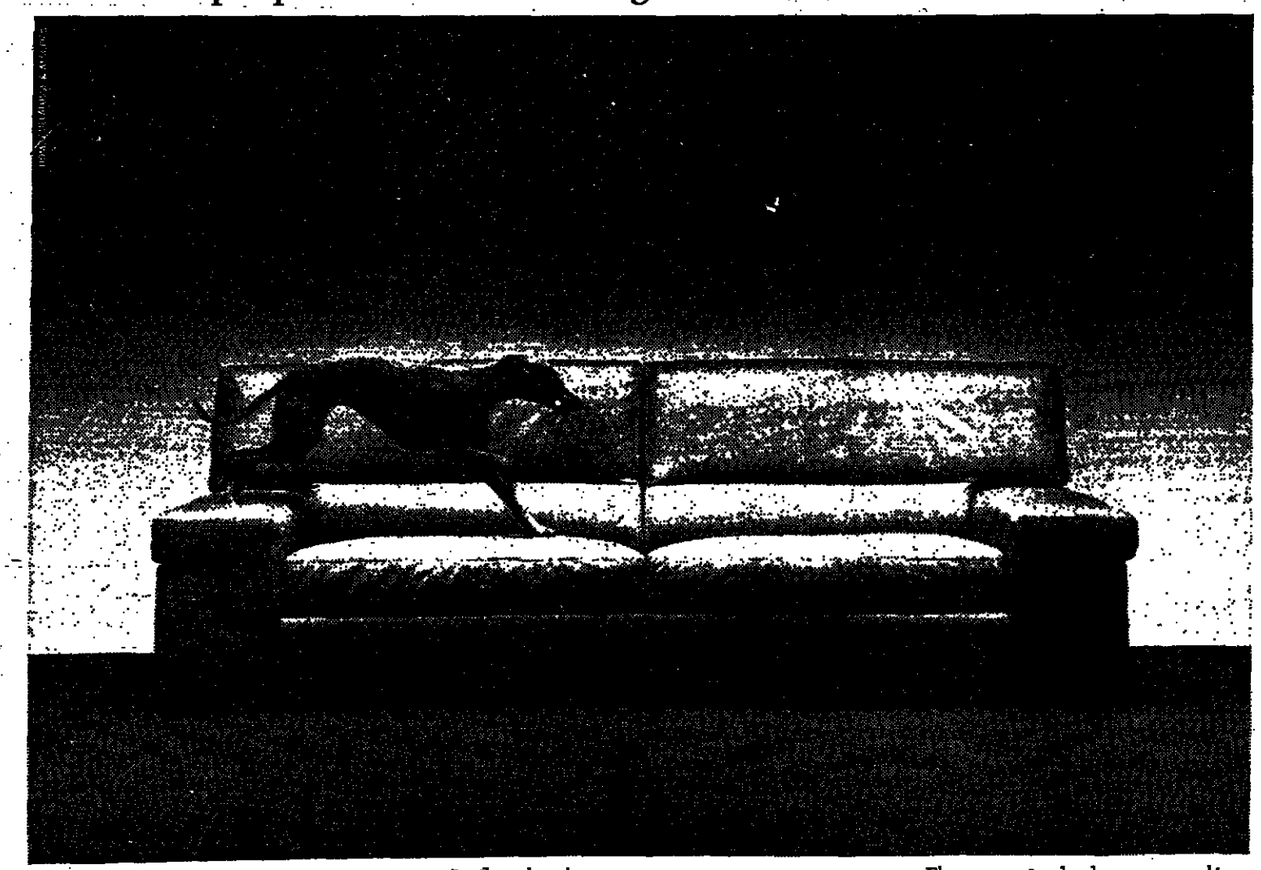

Cuir ordinaire et cuir précieux.
Parfois on dit "c'est du cuir" et on pense avoir tout dit. Pourtant, il existe entre les cuirs autant de différences qu'entre les bois ou les pierres. Cela va du plus ordinaire au plus précieux.

La fleur de cuir.
Parmi les opérations qui transforment la peau matière première en cuir prêt à être utilisé, il y en a une qui s'appelle le refendage. Il s'agit de séparer la fleur qui est la partie externe de la peau, de la croûte qui en est la partie charnue.

Fleur ou croûte, les deux sont appelées cuir et pourtant les deux n'ont pas la même tenue. Dans la fleur de cuir, les fibres constituent un réseau très serré et homogène : la matière est donc naturellement plus souple, plus résistante.

Elle seule saura vieillir somptueusement, acquérant avec les ans une patine qui témoignera de sa qualité. Dans son magasin, Max Gorins n'accepte que la fleur de cuir.
Pour vous, cela veut dire qu'un salon Unic Ameublement aura une très longue vie et ne craindra pas d'être abîmé par une tache ou une griffure malencontreuse.

Patiné main.
Avoir la meilleure matière première ne suffisait pas à Max Gorins. Le patinage et la finition de tous ses canapés sont entièrement faits à la main. C'est ce qui donne leur cachet "Haute Couture" aux salons d'Unic Ameublement.

Le buffle.
Si toutefois cette assurance de qualité ne satisfait pas entièrement votre goût du confort luxueux, sachez que Max Gorins est lié avec le seul tanneur capable de patiner la peau de buffle à la main. Le buffle, c'est le diamant du cuir.
Il n'y a pas grand chose à en a dire, il n'y a qu'à aller le voir et le toucher pour être convaincu.

Choisir ses peaux.
Autre exclusivité proposée par Max Gorins : la plupart de ses canapés sont exécutés avec les peaux que vous aurez choisies vous-même, à cause de leur grain, de leur teinte ou de leur toucher.
Cuirs splendides, couleurs raffinées; les plus beaux salons de Paris vous attendent 33 faubourg Saint-Antoine.

Max Gorins
Unic Ameublement, 33 fg St-Antoine, Paris.

Le Monde

politique

« Le Canard enchaîné » met en cause M. Valéry Giscard d'Estaing

Sous un titre qui couvre toute la largeur de sa page *une et dit* : « *Quand Giscard empochait* les diamants de Bokassa », « le Canard *enchaîné* » daté 10 octobre publie le *fac-similé* d'un bon de commande adressé par l'ex-empereur de Centrafrique au Comptoir national du diamant, dans lequel on peut lire : « Veuillez remettre à Mme Dimitri, secrétaire à la présidence de la République, une plaquette de trente (30) carats environ destinée à M. Giscard d'Estaing, *ministre des finances* de la République française. » Ce document comporte les chiffres *6/73, ce qui, selon l'hebdomadaire, signifie qu'il* s'agit de la sixième commande effectuée durant *l'année 1973, mais rien n'indique que cette pla*quette ait été effectivement remise ni reçue.

L'hebdomadaire affirme néanmoins : « Gis*card et ses deux cousins ont vraiment trop* joué en Centrafrique, ils ont reçu trop de diamants. »

Le chef de l'Etat centrafricain aurait en effet, selon le « Canard enchaîné », fait présent *de diamants à MM. François, Jacques* et Olivier Giscard d'Estaing. Auraient égale*ment bénéficié de ces libéralités MM. Robert* Galley (ministre de la coopération), Yvon Bourges (ministre de la défense) et René Journiac (conseiller technique à la présidence).

Pour éviter que des archives centrafricaines « trop bavardes » ne soient « dispersées », poursuit « le Canard enchaîné », M. Journiac aurait donné des « ordres très précis » aux parachutistes français dépêchés à Bangui, le mois dernier. « Tout le monde a bien travaillé : archives *mises en caisses au palais de Bokassa et dans* quelques ministères ; transport par hélicoptère Puma jusqu'au quartier résidentiel ; enfin, livraison, par camion Dodge, du précieux chargement non loin de là, à l'ambassade de France », écrit l'hebdomadaire.

De fait, comme nous le rapportions lors du renversement de l'ex-empereur, les forces fran-

La pratique des cadeaux n'est régie par aucune réglementation en France

Les cadeaux — petits ou grands — dont bénéficient les personnalités officielles — petites ou grandes — ne font l'objet, en France, d'aucune règle, et leur sort est très variable.

Deux sortes de cadeaux doivent être distinguées : les cadeaux offi*ciels publiquement échangés, notam*ment lors des visites de chefs d'Etat. L'usage s'est, dit-on, établi, sans qu'il soit codifié, qu'à la fin de son septennat le président de la Répu*blique remette la plupart des* cadeaux reçus à l'Etat et ne conserve que ce qu'il a reçu de très personnel. Quant aux cadeaux privés, qu'il est difficile de refuser, les donateurs peuvent considérer ce refus comme une offense, beaucoup *de ceux qui les reçoivent en font* don à des organisations charitables. De nombreux fonctionnaires, mais rien ne les y oblige, considèrent qu'ils ne doivent accepter aucun présent de valeur.

Dans d'autres pays, ces échanges de cadeaux font l'objet de réglementations strictes. Les personnalités américaines officielles doivent refuser des cadeaux d'une valeur de plus de 100 dollars (420 francs, *somme périodiquement actualisée*) et toute décoration étrangère. Ceux qui jugent ne pouvoir refuser *doi*vent remettre ces cadeaux à l'Etat dans les soixante jours. En Grande-Bretagne, les personnalités officielles doivent aussi refuser tous cadeaux *de l'étranger, sauf des cadeaux de* peu de valeur. S'ils ne peuvent refuser, *ils doivent soit remettre ces cadeaux à l'Etat*, soit en verser la valeur au Trésor public. Les cadeaux reçus par la reine ont cependant un sort différent. Elle peut soit *les redonner soit les garder, mais ils* ne sont pas sa propriété personnelle *mais celle de la couronne.*

En Allemagne fédérale, aucune règle n'est fixée pour le président, le *chancelier et les ministres, mais la* tradition tend à s'établir de ne rien *conserver pour soi. Le président* Scheel a laissé à la présidence tout ce qu'il avait reçu pendant son mandat.

Les fonctionnaires et notamment *les diplomates doivent déclarer ce* qu'ils reçoivent à leurs supérieurs *hiérarchiques. Ils peuvent être alors* autorisés à conserver les cadeaux si la valeur n'en est pas trop forte, sinon ils deviennent propriété du ministère.

La pépite du général

Les ambassadeurs successifs de la République française à Brazzaville montrent volontiers à leurs visiteurs, soigneusement *encadrée et exposée* dans le grand salon de la « *case de Gaulle* » où *ils ont leur résidence*, la « *pépite du général* ». Il s'agit, en fait, d'un agglomérat d'or massif ayant la forme du continent africain et offert par les Français libres à leur chef en témoignage de fidélité. Bien *que ne s'adressant pas au titu*laire d'une fonction officielle, ce cadeau a été laissé sur place par l'homme de Brazzaville, exceptionnellement pointilleux sur le sujet.

sous-verre instantané...
avec les 3 modèles ENCADRIX, montage facile des photos, dessins, graphiques, gravures, etc. (toutes tailles).
dos
ENCADRIX

Un patrimoine étroitement lié

La famille de M. Valéry Giscard d'Estaing est étroitement liée, depuis plusieurs décennies, à des sociétés qui opèrent en Afrique et ont opéré en Indochine. Tel est le cas, notamment, de :

● M. FRANÇOIS GISCARD D'ESTAING.

Cousin germain du président de la République et issu de la même promotion de l'ENA, M. François Giscard d'Estaing (né en 1936) a été, de 1959 à 1968, directeur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique équatoriale et du Cameroun. Cette banque, véritable institut d'émission, offrait une position de premier plan pour l'attribution de crédits aux pays de l'ex-A.E.F.

En 1969, M. François Giscard d'Estaing quitte la banque pour être, *pendant un an*, conseiller financier auprès du président de la *République du Tchad*, M. Tombalbaye. Il devient, l'année suivante, directeur de la Banque française du commerce extérieur, puis en est nommé directeur général en 1974 et P.-D.G. en septembre 1977.

M. François Giscard d'Estaing a été administrateur de multiples sociétés au titre de ses fonctions à la B.F.C.E., mais aussi, semble-t-il, à titre personnel. C'est ainsi qu'il est, depuis 1978, administrateur de la SAFA Cameroun. Celle-ci est une filiale de la SAFA (Société africaine forestière et agricole), société du groupe Rivaud, qui dispose d'importants intérêts en Afrique. La SAFA Cameroun a cédé, il y a quatre ans, son exploitation en République Centrafricaine à une société de droit local : la Société d'exploitation d'hévéas et de caféiers.

La SAFA Cameroun exploite à Dizangué, au Cameroun, 3 000 hectares de palmiers. La Caisse centrale de coopération économique a versé 550 000 000 de francs C.F.A. sous forme de prêt à longue durée avec différé d'amortissement pour cette plantation.

La SAFA avait, dans les années 60, des plantations de café, de *caoutchouc* : 225 000 hectares au total au Cameroun et en R.C.A., plus quelques dizaines de milliers d'hectares de concessions forestières (30 500 hectares).

La Compagnie du Cambodge détient 21 % de la SAFA.

M. François Giscard d'Estaing est également administrateur de France-Câble, de la Société des étains de Kinta (affaire de la Banque Vernes).

A noter que M. François Giscard *d'Estaing est en outre* administrateur, depuis 1975, de la *Société centrale du groupe* Assurances générales de France, qui détient, entre autres, un peu plus de 3 % de la SOFFO.

● M. JACQUES GISCARD D'ESTAING

Cousin germain du président de la République, frère de François et ancien élève de l'ENA (1953), M. Jacques Giscard d'Estaing (né en 1929) est placé de 1962 à 1969 en service détaché pour exercer les fonctions de chef de service des départements et territoires d'outre-mer à la Caisse centrale de coopération économique, à l'époque où son frère est directeur de la Banque centrale de l'Afrique équatoriale et du Cameroun.

Il est également, de 1964 à 1969, directeur *général adjoint* de l'Institut d'émission des départe*ments d'outre-mer*. En 1971, il entre comme directeur financier au C.E.A. A ce titre, il négocie des accords avec l'Empire Centrafricain, le Niger, l'Iran et d'autres Etats.

● M. EDMOND GISCARD D'ESTAING

M. Edmond Giscard d'Estaing (né en 1894), père du président de la République, qui *avait* épousé en 1923 Mlle May Bardoux, appartenant à une famille ayant d'importants intérêts en Indochine et au Maroc, entre, en 1930, à la Société financière française et coloniale, spécialisée dans les investissements outremer, notamment en Indochine. La S.F.F.C. connaît alors de sérieuses difficultés consécutives à la crise de 1929. Elle devra procéder à plusieurs réductions de son capital suivies d'augmentations. Il semble que la famille Giscard d'Estaing ait pris des intérêts directs dans l'affaire à cette occasion. En 1935, M. Ed-

L'Amérique à 99 $* ! Ce serait trop bête de ne pas en profiter.

En France ou dès votre arrivée en Floride, achetez votre "Forfait" National Airlines. Il vous donne le droit, si vous êtes en possession d'un *billet aller-retour Paris/Miami sur* National, d'aller dans n'importe laquelle ou toutes les grandes villes desservies par National Airlines à l'intérieur des États-Unis, y compris San Juan aux Caraïbes. Vous pouvez voyager pendant 7 jours pour seulement 99 dollars, ou 30 jours pour 199 dollars. Si vous avez traversé l'Atlantique en 1re classe, votre forfait en 1re classe vous coûtera 159 dollars pour 7 jours et 259 dollars pour 30 jours.

Que ce soit pour le travail... ou simplement pour le plaisir, il n'existe pas de façon plus agréable et plus économique de voir l'Amérique.

Après des vacances relaxantes et ensoleillées en Floride, remontez vers le Nord, vers la capitale du pays, Washington D.C... puis vers l'énorme et excitante capitale des affaires et des spectacles qu'est New York. Vous pouvez aussi vous diriger vers l'Ouest, San Francisco, Los Angeles, Las Vegas, en vous arrêtant au passage dans la capitale du Jazz, La Nouvelle-Orléans.

Relevez sur la carte du réseau National les grandes villes que vous aimeriez visiter puis appelez votre agent de voyages ou National Airlines au 563.17.66 pour plus de renseignements.

*Avec National Airlines et à partir de la Floride, faites le tour de l'Amérique pour 99 dollars.***

*Payable en francs français selon le taux bancaire en vigueur à la date de l'achat du billet.
**Offre valable jusqu'au 31 mars 1980.

Merci de me faire parvenir votre brochure "Grandes Villes Américaines" afin que je puisse préparer mon voyage.
Nom _____
Adresse _____
Agence de voyages habituelle _____ MO
Bon à retourner à NATIONAL AIRLINES 90, av. des Champs-Élysées 75008 Paris.

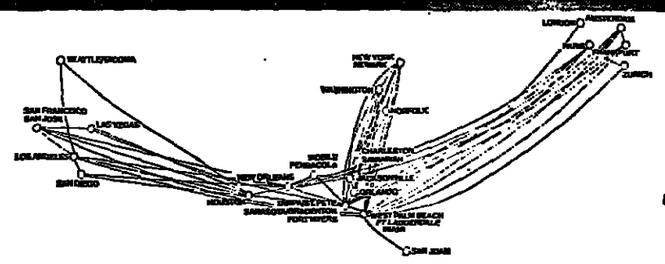

Volez sur National Airlines, le sourire de l'Amérique.

Siège de National Airlines Inc. : Etat de Floride, U.S.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

à propos de cadeaux de M. Bokassa

çaises intervenues en Centrafrique en septembre avaient pris un certain nombre de précautions concernant des archives retrouvées à *Bangui, la capitale* de l'Empire, et à Berengo, la résidence impériale (« le Monde » daté 23-24 septembre).

Enfin, l'hebdomadaire satirique publie également deux fac-similés de télex adressés, l'un à M. Giscard d'Estaing et l'autre à M. Raymond Barre, par Bokassa Ier, pour les féliciter de leur victoire aux élections législatives de mars 1978. Au premier ministre français, l'ancien empereur aurait écrit : « C'est cette France-là et elle seule que nous autres, Français d'outre-mer, connaissons, et nous sommes résolument engagés à vos côtés, vous qui êtes le porte-parole de cette France. »

Mercredi matin, la présidence de la République s'est refusé à tout commentaire sur cette affaire.

aux sociétés opérant outre-mer

mond Giscard d'Estaing est nommé président de la Financière française et coloniale, poste qu'il n'abandonnera qu'en 1973, année où il prend sa retraite et est porté à la présidence d'honneur.

La Financière française et coloniale, qui transformera son nom par la suite en *Société* financière pour la France et les pays d'outre-mer (SOFFO), gère un ensemble de participations dans des entreprises ayant leurs activités dans les anciennes colonies françaises. Jusque dans les années 50, l'essentiel des intérêts de la SOFFO se trouvait en Indochine, surtout dans les plantations d'hévéas. Le caoutchouc était transporté en France et revendu aux grandes sociétés manufacturières, notamment Bergougnan. M. Edmond Giscard d'Estaing a été administrateur de Bergougnan, cette société étant actionnaire de la SOFFO. Michelin a repris récemment Bergougnan.

Deux investissements de la SOFFO sont à signaler ; elle détenait 52 820 actions de la Banque des intérêts français qui ont été vendues en 1965 à la Société centrale de banque, opération qui a suscité un petit *scandale vite étouffé (l'« affaire* Meleux »).

Depuis de nombreuses années, la SOFFO détient une participation importante (9 %) dans la société de transports aériens U.T.A. Après la fin de la première guerre d'Indochine, la SOFFO a réinvesti en Afrique, notamment dans l'ancienne A.E.F. où elle avait déjà des intérêts.

A notre connaissance, les principaux intérêts de la SOFFO en Afrique seraient aujourd'hui les suivants :

Une société dominant le Centrafrique

● 38,04 % de la Compagnie forestière de Sanga-Oubangui. La C.F.S.O. est l'une des cinq anciennes sociétés concessionnaires de l'Oubangui-Chari — qui devait devenir la République Centrafricaine — et régna sans partage sur ce territoire pendant des décennies. Jusqu'en 1925, où un scandale défraya la chronique, la C.F.S.O. avait un véritable droit de vie et de mort à l'intérieur de ses concessions. Les populations indigènes y étaient pratiquement réduites en esclavage. Après 1925, cette situation se modifia quelque peu. L'indépendance de la R.C.A. (13 août 1960) vit seulement la C.F.S.O. associer à l'exploitation du pays quelques notables africains. Elle a cessé toute activité en Centrafrique en 1975-1976 et possède encore d'importantes plantations de café au Cameroun.

● 99 % des caoutchoucs d'Extrême-Orient.

● 71 % de la Société des palmeraies de la Ferme suisse. Cette dernière, de création récente, possède 1 000 hectares au Cameroun, plantés grâce à un crédit de 300 millions de francs C.F.A. (1 F C.F.A. = 0,02 FF) accordé par la Caisse centrale de coopération économique.

● 36,48 % de la société Le bois du Cameroun, qui possède, entre autres, 150 000 hectares de concessions au Cameroun.

La SOFFO détient également des intérêts dans les « structures lamellées de l'Afrique centrale », société créée en 1971.

Un des plus beaux fleurons de la SOFFO est constitué par sa participation de 44,7 % dans la Société internationale de plantation d'hévéas (SIPH). Celle-ci détient elle-même des participations dans plusieurs sociétés, notamment dans la Société africaine de plantation d'hévéas. La SAPH possède plusieurs dizaines de milliers d'hectares en Côte-d'Ivoire et au Cameroun. M. Guy de Lasteyrie du Saillant, qui a épousé la sœur de M. Valéry Giscard d'Estaing, a été nommé administrateur de la SIPH, société qui doit procéder à l'absorption de trois filiales du groupe SOFFO (dont la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine (SEEMI) dont il est actuellement administrateur).

La SOFFO s'inscrivait, en fait, dans la mouvance de la Banque de l'Indochine avec qui les liens financiers avaient été établis au *fil des ans, à la suite de multiples* fusions, absorptions, réorganisations de filiales communes. Ce qui explique qu'aujourd'hui le *seul actionnaire important* connu de la SOFFO, soit le groupe Suez-Indochine, avec 42 % des actions. Au cours de sa longue carrière, M. Edmond Giscard d'Estaing a été, soit directement, soit au titre de la SOFFO, administrateur de plus de vingt entreprises différentes. On peut citer parmi celles-ci Thomson-Houston, dont la SOFFO a détenu plus de 3 000 actions, le Crédit foncier de l'Ouest africain. A cela s'ajoutent des *sociétés à Madagascar*, en Nouvelle-Calédonie, au Maroc, et 12 500 actions de la Société de gestion de la Compagnie française du Gabon. Enfin, la Compagnie du Cambodge est administrateur de la SOFFO à travers la Société financière calédonienne. C'est le vicomte de Ribes qui la représente au conseil d'administration. La Compagnie du Cambodge est une société du groupe Rivaud, qui a d'importants intérêts en Afrique francophone et faisait figure de rival de la Banque de l'Indochine dans la France d'outre-mer. M. François Giscard d'Estaing est *administrateur d'une des filiales* du groupe Rivaud.

QUELQUES MISES EN CAUSE DE CHEFS D'ÉTAT

Il n'existe pas, semble-t-il, dans l'histoire politique de la France, d'affaire absolument équivalente ou analogue à celle qui vient d'être soulevée. Mais le chef de l'Etat a déjà été mis en cause en raison des activités exercées par ses proches.

Le cas le plus fameux est celui de M. Jules Grévy, président de la République de 1879 à 1887. Son gendre, Daniel Wilson, avait été sous-secrétaire d'Etat aux finances dans un cabinet Jules-Ferry en 1880. En 1886, il poussa M. Jules Grévy à se représenter aux élections présidentielles. A peine celui-ci eut-il entamé un second mandat qu'en septembre 1887 éclata le scandale d'un trafic sur la Légion d'honneur, où était compromis le général Caffarel, sous-chef d'état-major de l'armée. Ce dernier mit en cause Daniel Wilson, dont l'implication ne fit pas de doute. Il finit cependant par être acquitté en appel de l'accusation d'escroquerie et redevint député en 1893.

Mais l'affaire souleva une émotion extrême, déclencha une vague d'antiparlementarisme et favorisa la montée du général Boulanger. Elle prépara le climat de l'affaire de Panama, provoquée par la corruption exercée dans le monde politique par la Compagnie du canal désireuse d'obtenir l'autorisation d'émettre un emprunt.

D'autres cas ont été récemment observables à l'étranger. Les compromissions du prince Bernhard des Pays-Bas dans l'affaire Lockheed l'ont contraint, en 1977, à cesser de jouer tout rôle même protocolaire. En Italie, les accusations de trafic d'influence et de fraude fiscale contre son fils Mauro ont joué un rôle majeur dans l'obligation, où s'est trouvé M. Leone, président de la République, de donner sa démission le 15 juin 1978.

LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DE M. BARRE

« Minute » estime que le premier ministre « n'a pas tout dit »

« M. Barre ! Vous n'avez pas tout dit », titre l'hebdomadaire *Minute, dans son numéro* daté du 10 au 16 octobre, en réponse à la mise au point diffusée, mercredi 3 octobre, par l'hôtel Matignon, à la suite des informations publiées la semaine dernière, par la même publication, sur les investissements immobiliers du premier ministre (*le Monde* du 4 octobre).

Minute souligne notamment que M. Barre paraît avoir obtenu *« un régime de faveur »*, puisque le permis de construire, demandé le 9 avril, lui a été accordé le 11 mai, *« un mois à peine »* après qu'il eut acquis le terrain de 3 000 m2 sur lequel il se propose de faire édifier une résidence secondaire à Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes).

L'hebdomadaire ajoute que *« cette précipitation devient suspecte lorsqu'on sait que les travaux ont commencé aussitôt et que le même Barre signait trois mois plus tard, en tant que premier ministre, un décret interdisant à quiconque de l'imiter »*. *Minute* cite le décret du 25 août 1979 *« approuvant la directive d'aménagement national relative à la protection et à l'aménagement du littoral »*, paru au *Journal officiel* du 26 août, en vertu duquel les constructions nouvelles sur le littoral (la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat figure parmi les communes précisément mentionnées) sont soumises désormais à des contraintes draconiennes.

Selon l'hebdomadaire, le coût de l'opération représenterait, en outre, pour le premier ministre, qui affirme bénéficier d'un prêt bancaire, un remboursement de 25.000 francs par mois jusqu'à l'âge de soixante-dix ans. Pour *Minute* les explications présentées par M. Barre sont trop insuffisantes et laissent *« planer sur la démarche de cet acquéreur* « respectueux des lois » *une désagréable odeur de dissimulation »*. *« M. Barre, bouffi de vanité, a méprisé ces humbles vertus qui faisaient les grands hommes d'Etat*, ajoute l'hebdomadaire. *Mais en réalisant une bonne affaire il a perdu son crédit. Les Français sont toujours disposés à suivre un Poincaré. Pas un Basile. »*

Le Canard enchaîné consacre lui aussi une large place aux *« affaires »* du premier ministre, affirmant notamment : *« M. Barre aime décidément le secret et ne saurait mener à bien une affaire personnelle un peu délicate sans faire appel à un prête-nom. Un excès de modestie sans doute ? Il a agi ainsi pour sa maison de Saint-Jean-Cap-Ferrat. De même il avait utilisé une femme de paille pour ses actions au Liechtenstein. »*

L'hôtel Matignon ne faisait, mercredi matin 10 octobre, aucun commentaire sur ces nouvelles accusations.

LA SITUATION EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

A Bangui, un porte-parole du M.P.L.C. (Mouvement de libération du peuple centrafricain) a déclaré, mardi 9 octobre, que le président Dacko aurait accepté de réunir la « table ronde » préconisée par M. Patasse, chef du M.P.L.C. Le gouvernement n'a pas commenté cette déclaration faite à la suite de la rencontre Dacko-Patasse de lundi.

Aux Nations unies, M. Ali Triki, *ministre libyen des affaires* étrangères, a fustigé *« l'invasion française de la République Centrafricaine »* dans un discours prononcé, mardi soir 9 octobre, devant l'Assemblée générale. *« La politique d'assassinat, d'utilisation de mercenaires et d'intervention colonialiste directe de Paris ne sert pas les intérêts du peuple français »*, a-t-il ajouté. M. Jacques Leprette, représentant de la France a répliqué en dénonçant *« les distorsions et les falsifications grossières »* du ministre libyen. M. Leprette a rappelé que, au moment de la chute de Bokassa Ier, une trentaine d'instructeurs libyens se trouvaient en Centrafrique et que plusieurs milliers d'armes provenant de Tripoli avaient été découvertes.

Béjart écrit et nous dansons.

Avec humour et sincérité, Maurice Béjart raconte son enfance et la naissance de sa vocation, ses amis et ses danseurs, ses tournées et ses succès, le trac et la gloire, l'amour et Dieu, bref ses ballets dont chacun c'est sa vie. Et sa vie, c'est la danse d'aujourd'hui.

304 pages.

FLAMMARION

(Publicité)

les municipalités socialistes à mi-mandat

Manifestation organisée par la Fédération de l'Ain et le Secrétariat national du P.S.

LE DIMANCHE 14 OCTOBRE 1979, à partir de 10 heures, au Parc des Expositions de Bourg-en-Bresse, dans le cadre de la FÊTE DE LA ROSE

- Présentation des propositions de lois socialistes sur la décentralisation, par ANDRÉ LAIGNEL, délégué à la décentralisation, Président du Conseil Général de l'Indre, avec la participation de HUBERT DUBEDOUT, Député, Maire de Grenoble, Président de la Fédération Nationale des Elus socialistes et républicains.
- Exposition de réalisations de municipalités socialistes par leurs élus.
- Egalement des débats, une animation culturelle, une exposition d'arts plastiques, un spectacle de variété avec NICOLAS PEYRAC et des groupes locaux.
- Vers 16 heures allocution politique de JACQUES DELORS, membre du Comité directeur du P.S., Président de la Commission Economique et Monétaire de l'Assemblée Européenne.

Israël*...1600F l'aller et retour en Israël*...1600F

LE DERNIER MIRACLE DU PAYS DES MIRACLES.

Jugez vous-même : 1600 F Paris/Tel Aviv/Paris, par vols quotidiens et réguliers El Al et Air France. 1540 F de Nice, Lyon, Marseille.

Pour revivre les miracles d'hier, regardez témoigner les mosaïques des églises, des synagogues, des mosquées de Galilée, de Cana, de Tibériade, de Jérusalem.

Elles racontent des millénaires d'histoire et de civilisation. Mais Israël, terre ancienne, est aussi aujourd'hui le pays du soleil, des plages, de la Mer Rouge, de l'accueil chaleureux des hommes.

Dans chaque paysage, le dépaysement. Venez en Israël, passer des vacances telles que vous les avez toujours rêvées.

ISRAËL, le pays de tous les dépaysements.

* A partir du 1er novembre 1979 sous réserve de hausses ultérieures de carburants.

Pour partir en Israël, au départ de Paris, Nice, Lyon, Marseille, adressez-vous à votre agence de voyages ou renvoyez ce bon à l'Office National Israélien de Tourisme, 14 rue de la Paix, 75002 Paris, qui vous adressera une documentation complète sur Israël.

Nom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Office National Israélien de Tourisme

EL AL — AIR FRANCE

Atelier de poterie
« LE CRU ET LE CUIT »
accueille en groupe les amateurs de 3 à 83 ans
5, RUE LACEPEDE, PARIS-5e
Téléphon. (le soir) : 707-85-64

Centre ISTH Centre
AUTEUIL - TOLBIAC
Institut privé des Sciences et Techniques humaines
EXPERTISE COMPTABLE
DECS
trois certificats
- Préparation intensive complète par certificat. Début Août début Sept.
- Encadrement 13 à 15 heures hebdo. par certificat.
- Groupes de 12 à 15 étudiants

AUTEUIL 6, Av. Leon Heuzey 75016 Paris Tél. 224.10.72
TOLBIAC 83, Av. d'Italie 75013 Paris Tél. 585.59.35

créez votre société
à nous de vous fournir
SIEGE SOCIAL
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
SECRETARIAT
et démarches administratives
G.E.I.C.A. 296.41.12

C.C.A.
BORDEAUX BOURGOGNES
CHAMPAGNES et ALCOOLS
VEUVE CLICQUOT Brut vente par 6 47,80
Cht LA CHARDONNE 1976 MEDOC (grp Rothschild) vente par 12, la Btl 24,50
Cht PONTET FUMET 1971 St Emilion Gd cru recommandé vente par 12, la Btl 34,00
MERCUREY 1976. "Promotion" vente par 6, la Btl 33,50
Taxi contre rem. timbre : Magasin principal 103, rue de Turenne 75003 PARIS 277.59.27
Magasin International Commandes 51 Av. Alsace Picquet 75015 PARIS
FORUM DES HALLES - Niveau 1 - Porte Berger
Service expédition province

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La réforme de la fiscalité

A partir de 1980, les entreprises nouvelles ne paieront pas de taxe professionnelle

Mardi 9 octobre, l'Assemblée nationale poursuit l'examen du projet de loi, adopté par le Sénat, portant aménagement de la fiscalité directe locale.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée examine un amendement du rapporteur de la commission spéciale, M. VOISIN (app. R.P.R., Indre-et-Loire), qui reprend l'idée d'un plafonnement du taux des impôts locaux, destiné à réduire « *la distorsion actuelle des taux préjudiciables à la concurrence pour la taxe professionnelle et à l'équité fiscale pour les autres* ».

M. DUBEDOUT (P.S., Isère) estime que cette disposition se heurterait à « *une impossibilité d'application* », et il demande à M. Voisin de ne pas faire « *une erreur aussi fatale* ». M. CHAUVET (R.P.R., Cantal) indique qu'il serait préférable d'attendre le résultat des simulations. M. VOILQUIN (U.D.F., Vosges) se déclare d'accord avec M. Chauvet et ajoute que cette disposition risque d'« *être mortelle à certaines villes* ». L'Assemblée décide de réserver son vote sur la proposition du rapporteur, et discute ensuite du problème de l'institution d'une cotisation minimum de taxe professionnelle dès 1980.

Les députés adoptent à ce sujet un amendement de M. Voisin aux termes duquel, à compter de 1981, tous les redevables de la taxe professionnelle sont assujettis à *une cotisation minimum* établie au lieu de leur principal établissement. Sur proposition de M. AURILLAC (R.P.R., Indre), il est précisé que le montant de cette cotisation est égal à celui de la taxe d'habitation d'un logement de référence retenu par le conseil municipal, après avis de la commission communale des impôts directs. Sur proposition de M. BESSON (P.S., Savoie), l'Assemblée décide que, dans les communes de moins de deux mille habitants, les conseils municipaux ont la faculté de réduire ce montant minimum de 50 %. M. Voisin explique que l'une des finalités de l'institution de la cotisation minimum est d'aboutir à une redistribution de la taxe professionnelle entre assujettis de la même commune. Il propose que, jusqu'à l'entrée en vigueur du vote des taux par les instances locales, il soit précisé que la cotisation minimum est convertie en bases d'imposition et ne modifie pas la part revenant à la taxe professionnelle dans la répartition entre les quatre impôts du produit attendu de la fiscalité directe locale.

L'Assemblée se déclare d'accord avec le rapporteur et adopte sa proposition. Elle supprime ensuite une disposition, introduite par le Sénat, instituant une taxation spécifique sur les pylônes électriques à haute tension.

L'Assemblée décide, d'autre part, d'instituer un fonds national de péréquation de la taxe professionnelle qui assure une certaine solidarité entre communes riches et communes pauvres. Ce fonds est alimenté par une fraction de la cotisation nationale perçue au taux de 2 % (et non plus 7 %) lors de l'entrée en vigueur de l'assiette valeur ajoutée et sa gestion est confiée au comité des finances locales.

Les députés adoptent ensuite un amendement modifié par M. DUBEDOUT (P.S.), qui fixe les dispositions suivantes à compter de 1980 :

« *Lorsque dans une commune les bases d'imposition d'un établissement divisées par le nombre d'habitants excèdent deux fois la moyenne des bases de taxe professionnelle par habitant constatée au niveau national ou au niveau départemental, il est perçu directement, au profit d'un fonds départemental de la taxe professionnelle, un prélèvement égal au produit du montant des bases excédentaires par le taux en vigueur dans la commune ;*

» *2) Le seuil d'écrêtement ainsi défini sera substitué à celui de 10 000 F lorsqu'il deviendra supérieur* (la loi du 29 juillet 1975 prévoit qu'une commune ne peut, pour un établissement déterminé, percevoir une cotisation de taxe professionnelle supérieure à 5 000 F par habitant ou 10 000 F si l'établissement s'est installé avant 1976).

» *3) Les versements au fonds départemental qui auraient dû être effectués en 1980 au titre de 1979 sont annulés.*

» *4) Dans le cas où la commune visée par les dispositions qui précèdent appartient à un groupement de communes auquel elle versait, avant le 1er janvier 1979, une partie du produit de sa taxe professionnelle ou s'était engagée avant cette date, par accord conventionnel à reverser une partie de ce produit à une ou plusieurs communes voisines, il est pratiqué sur les bases d'imposition de cette commune pour l'application des alinéas précédents une réduction correspondant au montant des sommes en cause.* »

Des exonérations pour les coopératives non agricoles

Reprenant dans l'après-midi la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement, modifié par M. BOYON (R.P.R., Ain), qui prévoit que lorsque l'excédent ainsi obtenu provient d'un établissement produisant de l'énergie ou traitant des combustibles, créé à partir du 1er janvier 1976, la répartition de la fraction de ressources établie par le ou les départements concernés est soumise à l'accord, à la majorité qualifiée, des communes d'implantation et des communes concernées, c'est-à-dire celles situées à proximité de l'établissement.

Contre l'avis du gouvernement, elle adopte, d'autre part, la proposition de la commission soumettant les ports, à l'exception des ports de plaisance déjà imposés, à la taxe professionnelle, selon les modalités particulières, à compter du 1er janvier de l'année au titre de laquelle la valeur ajoutée devient la base de la taxe professionnelle.

Par 283 voix contre 199, l'Assemblée décide d'aligner les coopératives non agricoles sur le statut des coopératives agricoles, et, donc, de les exonérer totalement de la taxe professionnelle quand elles emploient au plus trois salariés, et de 50 % au-delà. Cette mesure prendra effet à compter de l'année au titre de laquelle la valeur ajoutée deviendra la base de la taxe professionnelle. A la même date, l'exonération des sociétés mutualistes sera limitée aux activités de ces sociétés conformes à leur statut légal et n'entrant pas en concurrence avec celles exercées par des assujettis à la taxe professionnelle. Cette disposition, adoptée par 282 voix contre 200, laisse à l'écart de la taxation les activités sociales des sociétés mutualistes en matière de ticket modérateur ou de prise en charge directe.

Au terme d'un large débat, et par 275 voix contre 205, l'Assemblée repousse un amendement de M. VOISIN supprimant, à partir de 1981, la possibilité d'accorder des exonérations partielles ou totales de taxe professionnelle à des entreprises procédant à des installations nouvelles, à des transferts ou à des extensions.

Présentant un article additionnel, M. PAPON, ministre du budget, explique que l'exonération temporaire de taxe professionnelle s'applique actuellement aux créations, extensions et décentralisations d'activités, d'une part, aux reconversions et aux reprises d'établissements en difficulté, d'autre part. En ce qui concerne cette première série d'opérations, poursuit-il, les agréments sont aujourd'hui délivrés de façon quasi automatique. D'autre part, la procédure d'agrément apparaît inutilement contraignante pour les entreprises. Il est donc proposé, ajoute-t-il, de supprimer dans ce cas le recours à la procédure d'agrément. Ainsi, l'exonération de taxe professionnelle serait accordée, sur simple déclaration de leur part, aux entreprises relevant du secteur industriel et de la recherche scientifique ou technique qui, réalisant un montant minimum d'investissements, créeraient un nombre minimum d'emplois. Cette exonération, subordonnée à une déclaration de portée générale des collectivités locales, s'appliquerait, comme à l'heure actuelle, pendant une période minimale de cinq ans à compter de la création des emplois et de la réalisation des investissements. Elle porterait sur l'augmentation des bases d'imposition résultant des emplois créés et des immobilisations nouvelles. Pour ne pas favoriser les investissements non créateurs d'emplois, le montant des immobilisations exonérées serait plafonné. Pour des raisons de simplicité, est-il précisé, les délibérations prises par les collectivités locales s'appliqueraient aux impositions additionnelles perçues au profit d'un certain nombre d'établissements publics. Enfin, la procédure de l'agrément serait maintenue pour les reconversions d'activités et les reprises d'établissements en difficulté.

L'Assemblée adopte cet article additionnel du gouvernement.

Réduction de la valeur ajoutée pour certaines sociétés

Examinant ensuite les dispositions du projet qui concernent le mécanisme d'écrêtement des bases actuelles de la taxe professionnelle et le plafonnement des cotisations, les députés décident, sur proposition du gouvernement, de bloquer en valeur absolue, au niveau de 1979, le montant de l'écrêtement des bases, afin de réduire progressivement cet avantage sans pour autant entraîner les transferts de charge qu'une suppression trop brutale pourrait provoquer. Il est, d'autre part, précisé que la valeur ajoutée sera également réduite de moitié, quel que soit le nombre de leurs salariés, pour : les coopératives et unions de coopératives agricoles et les sociétés d'intérêt collectif agricole ; les sociétés coopératives et unions de sociétés coopératives d'artisans et de patrons bateliers ; les sociétés coopératives maritimes, les sociétés coopératives ouvrières de production ; les ports autonomes, ainsi que les ports gérés par des collectivités locales, des établissements publics ou des sociétés d'économie mixte, à l'exception des ports de plaisance. Toutefois, pour la première année d'application, la réduction est, pour ces établissements, égale aux trois quarts de la valeur ajoutée.

Il est ensuite décidé qu'à partir de 1980 la période de référence retenue pour déterminer les bases de taxe professionnelle est la dernière année précédant celle de l'imposition ou, pour les immobilisations et les recettes imposables, le dernier exercice des douze mois clos au cours de cette même année, lorsque cet exercice ne coïncide pas avec l'année civile.

En séance de nuit, les députés examinent un amendement du gouvernement prévoyant que, en cas de création d'une entreprise, la taxe professionnelle n'est pas due pour l'année de sa création. Cette disposition prendrait effet à compter de 1980. Pour M. PAPON, il s'agit de faciliter l'installation de nouvelles entreprises, c'est-à-dire de favoriser la création d'emplois.

M. RICHARD (P.S., Val-d'Oise) souligne « *l'impréparation* » de cette mesure et ajoute qu'elle ne fait aucune différence entre les diverses sortes d'entreprises dont certaines ne feront que transférer des emplois sans en créer. L'Assemblée suit sur ce point le gouvernement. Dans le même esprit, il est décidé que, pour les deux années suivant celles de la création, la base d'imposition est calculée d'après les immobilisations dont le redevable a disposé au 31 décembre de la première année d'activité et les salaires versés ou les recettes réalisées au cours de cette même année. Cette dernière disposition entrera en vigueur à compter de la date d'application de la base ajoutée de la taxe professionnelle. En cas de création d'établissement, une déclaration provisoire devra être fournie avant le 1er janvier de l'année suivant celle de la création afin de mettre à jour les éléments de répartition de taxe professionnelle en fonction des bases de cette même taxe et non plus en fonction des bases de patente, comme cela se faisait jusqu'alors.

Les abattements pour le calcul de la taxe d'habitation

Examinant les dispositions du projet liées à la taxe d'habitation, l'Assemblée repousse un amendement de M. Dubedout, tendant à asseoir la taxe d'habitation sur la valeur vénale des locaux et non plus sur la valeur locative. Sur proposition de M. DE LA VERPILLIERE (U.D.F., Ain), l'abattement à la base pour le calcul de la taxe d'habitation est rendu obligatoire et son taux est porté de 10 % à 15 %, afin d'alléger les cotisations afférentes au logement des catégories les plus modestes.

L'Assemblée repousse ensuite un amendement de M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine) instituant des dégrèvements en faveur des contribuables de la taxe d'habitation non assujettis à l'impôt sur le revenu. Elle précise, d'autre part, qu'à compter de 1981, sauf décision contraire des conseils municipaux, les abattements supérieurs au niveau maximum de droit commun sont ramenés à ce niveau par parts égales sur cinq ans.

Revenant sur des dispositions précédemment réservées concernant la taxe professionnelle, l'Assemblée accepte, sur proposition de M. ROYER (N.I., Indre-et-Loire), que l'exonération de taxe professionnelle soit maintenue pour les petits artisans et commerçants dans les communes

TOUT COMME LEUR IDEAL HORS DU COMMUN, LES PRIX ROLEX A L'ESPRIT D'ENTREPRISE CAPTIVERONT VOTRE IMAGINATION.

THOR HEYERDAHL

Explorateur et anthropologue, Heyerdahl a étudié les secrets des anciennes migrations transocéaniques.

RED ADAIR

Président du Red Adair Oil Well Fires and Blowouts Control Company, Adair est le plus grand spécialiste mondial en ce qui concerne l'extinction d'incendies de puits de pétrole.

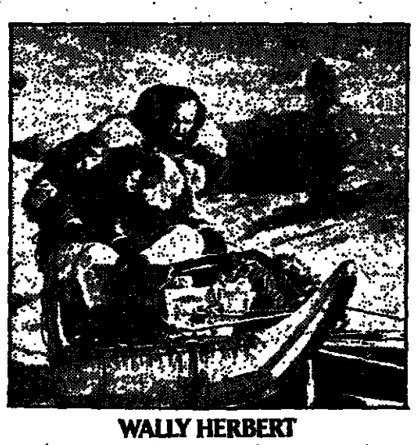

WALLY HERBERT

L'un des plus grands explorateurs de l'Arctique. Il a remporté la Médaille d'Or de la Royal Geographical Society.

REINHOLD MESSNER

En 1978, Messner est devenu le premier vainqueur de l'Everest sans réserves d'oxygène.

Depuis 1905, la détermination et l'esprit d'entreprise de Hans Wilsdorf, fondateur de Rolex, ont été à la base de la plupart des découvertes révolutionnaires dans le domaine de la montre-bracelet. En 1926, ce fut l'invention de la Rolex Oyster, la première montre vraiment étanche. Ensuite, la première montre automatique à rotor Perpétual. Le premier chronomètre-bracelet indiquant la date dans un guichet du cadran. La première montre au monde indiquant la date et le jour en entier. La première montre de plongée en grande profondeur. La liste des "premières" de Rolex est à la fois longue et légendaire.

Tout comme la liste des gens illustres qui y ont été étroitement liés.

Des hommes comme Sir Edmund Hillary, Thor Heyerdahl, Sir Francis Chichester, Red Adair, Jacques Piccard et Reinhold Messner.

C'est pour célébrer à la fois l'esprit d'entreprise de notre fondateur et celui de tous les pionniers qui ont porté ou portent des montres Rolex que nous avons inauguré en 1976 les Prix Rolex à l'Esprit d'Entreprise.

LES PRIX ROLEX A L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Notre intention était de : "Soutenir financièrement des projets qui cherchent à innover dans leur domaine et qu'anime l'esprit d'entreprise manifesté depuis 50 ans par Rolex et les possesseurs d'une Rolex."

Nous sommes fiers à présent d'annoncer une nouvelle édition des Prix Rolex à l'Esprit d'Entreprise.

"Nous cherchons des hommes et des femmes imaginatifs et entreprenants, et dont l'esprit d'entreprise se manifeste par leurs idées et leurs projets, faisant ainsi preuve de la tradition de persévérance et de qualité qui est une des caractéristiques de Rolex."

LES CATEGORIES

Votre projet devra faire partie d'une de ces trois catégories.

Sciences appliquées et inventions. Explorations et découvertes, Ecologie.

Les 5 lauréats gagneront chacun un chèque de 50.000 francs suisses et un chronomètre Rolex en or spécialement gravé à leur intention.

Notre Jury, composé de personnalités de tous les domaines, jugera les candidatures en fonction de leurs qualités de nouveauté, d'originalité, d'intérêt et d'invention et pour leur portée. Ils devront également pouvoir être concrétisés et menés à terme par les candidats.

COMMENT PARTICIPER?

Les candidatures devront être rédigées en anglais sur une Formule Officielle de Participation et parvenir au Secrétariat avant le 30 avril 1980.

Pour obtenir une Formule Officielle de Participation, le Règlement et les Conditions de Participation, écrivez à l'adresse suivante: Secrétariat des Prix Rolex à l'Esprit d'Entreprise, Boîte Postale 178, 1211 Genève 26. Suisse.

Depuis plus de 50 ans, Rolex s'est étroitement liée à la plupart des personnalités les plus entreprenantes du monde.

Les Prix Rolex à l'Esprit d'Entreprise sont votre chance de devenir l'une d'entre elles!

ROLEX
GENÈVE

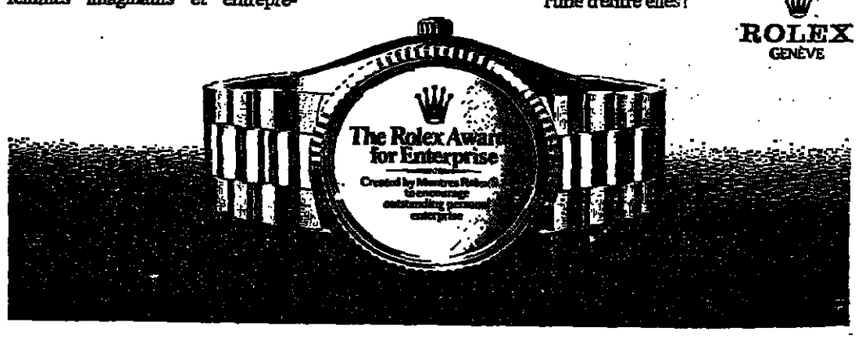

هكذا من الأصل

directe locale

l'année de leur création

à faible potentiel fiscal, et ce jusqu'à l'entrée en vigueur de la cotisation minimum.

Se saisissant des dispositions concernant le taux unique de taxe d'habitation au profit du département et des groupements de communes, l'Assemblée adopte un *amendement du gouvernement* étendant au département la possibilité d'établir des abattements de taxe d'habitation analogues à ceux des communes. *M. DUBEDOUT* estime que la nouvelle loi ne corrigera pas les injustices de la taxe d'habitation et reconnaît qu'il existe des obstacles à la taxation en fonction des revenus.

A l'issue d'un long débat, l'Assemblée repousse un amendement de *M. VOISIN* dont l'objet était de substituer, en 1981, à la part départementale de la taxe d'habitation un impôt *proportionnel sur le revenu, dû au* titre de la résidence principale et de chacune des résidences secondaires.

Les députés commencent ensuite l'examen des dispositions du projet qui concernent les taxes foncières. Après avoir repoussé un *amendement de M. DUBEDOUT* tendant à instituer une taxe foncière assise sur la valeur vénale des propriétés, l'Assemblée adopte, sur proposition du gouvernement, un amendement tendant à corriger les abattements de taxe d'habitation en fonction des variations de bases résultant de l'actualisation des valeurs locatives foncières. Elle décide ensuite de se rallier à la proposition de M. VOISIN, qui consiste à supprimer l'exonération de taxe foncière dont bénéficient les immeubles qui appartiennent à des collectivités locales et qui sont situés sur le territoire d'autres collectivités de même niveau.

Les députés examinent ensuite un amendement présenté par M. VOISIN visant à ajuster la valeur fiscale des terrains devenus constructibles, à la suite de l'établissement d'un plan d'occupation des sols, à leur valeur vénale, par application d'un coefficient de majoration dans la limite de 300 %. Les terrains déjà classés dans la catégorie des terrains à bâtir et les terrains non constructibles au regard du POS étant, sur proposition du gouvernement, exclus du champ d'application de cette mesure. Il est précisé que cette majoration ne peut intervenir, « *à titre rétroactif, durant quatre années, qu'après la vente effective du terrain comme terrain à bâtir* ». Ainsi modifié, l'amendement de M. Voisin est adopté.

Enfin, l'Assemblée *adopte* une proposition du gouvernement à l'amendement de M. Voisin sur la taxation rétroactive des terrains à bâtir, *qui réduit la rétroactivité* à deux ans et détermine la valeur locative en appliquant à la moitié du prix de cession le taux d'intérêt retenu pour l'évaluation des terrains à bâtir.

La séance est levée à 0 h. 45, la suite du débat étant reportée à mercredi 10 octobre.

L. Z.

LE PROGRAMME DES TRAVAUX

La conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale :

● **MERCREDI 10 OCTOBRE : après les questions au gouvernement, suite du débat sur la fiscalité directe locale ; deuxième lecture du projet sur la publicité et les enseignes.**

● **JEUDI 11 : projet modifiant le taux des amendes pénales ; projet de loi organique relatif au statut de la magistrature.**

● **VENDREDI 12 : questions orales sans débat ; projet de ratification de la convention relative au satellite Inmarsat ; proposition de loi relative aux conseils de prud'hommes.**

● **DU MARDI 16 AU SAMEDI 20 OCTOBRE : discussion de la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1980.**

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a indiqué, mardi 9 octobre, à une délégation de l'Amicale des rentiers-viagers conduite par son président, M. Saunier, qu'il s'efforcera, à l'occasion de l'examen du projet de budget pour 1980, d'« *obtenir une amélioration des mesures prévues concernant les taux de majoration applicables aux rentes viagères* ».

L'EXAMEN DU BUDGET

La commission des finances n'adopte pas les crédits des P.T.T.

La commission des finances de l'Assemblée nationale a examiné, mardi 9 octobre, sur le rapport de M. Pierre Ribes (R.P.R.), le budget des postes et télécommunications. La commission a adopté une observation demandant que, au cours du VIIIe Plan, la priorité donnée, dans le VIIe Plan, à la modernisation du tri, continue d'être reconnue et que les investissements consacrés aux nouveaux matériels de traismission fassent l'objet d'engagements additionnels, sans amputation des crédits réservés à la modernisation du tri.

La commission demande, d'autre part, que soit faite une évaluation aussi précise que possible de l'aide indirecte apportée à la presse par les tarifs postaux préférentiels dont elle bénéficie et que, en attendant les résultats de ces travaux, la prise en charge *partielle des pertes de recettes* de l'administration des P.T.T. soit assurée par le budget général. La commission adopte, en conséquence, un *amendement* de M. Ribes réduisant de 100 millions de francs les crédits inscrits à l'article « *frais financiers-services des emprunts* » du budget des P.T.T.

Enfin, la commission a adopté une observation demandant au gouvernement *qu'il porte une* attention redoublée aux incidences, sur les entreprises concernées, du ralentissement de l'effort national et d'équipement téléphonique et des mutations technologiques survenues en matière de télécommunications.

Les voix des commissaires présents s'étant également partagées en pour et en contre, la commission n'a pas adopté des crédits des postes et télécommunications. Elle avait fait de même auparavant, pour le budget de l'aviation civile et de la météorologie, examiné sur le rapport de M. Piere Bas (R.P.R.). Elle avait réservé son vote sur le budget des territoires d'outre-mer, M. Gaston Flosse (R.P.R.), rapporteur spécial, ayant noté le « *caractère très décevant* » de ce budget par rapport aux espoirs suscités par la visite du président de la Népublique dans les territoires du Pacifique, au mois de juillet.

● *M. Alain Devaquet*, député de Paris, ancien secrétaire général du R.P.R., a été désigné par son groupe, *mardi 9 octobre*, pour remplacer, à la commission des finances, M. Edgar Faure, qui avait quitté le groupe gaulliste (*le Monde* du 3 octobre). D'autre part, M. Arthur Dehaine, député de l'Oise, remplacera, dans les fonctions de responsable politique du groupe R.P.R. à la commission des finances, M. Bernard Pons, devenu secrétaire général du mouvement gaulliste.

LE P.S. PRÉSIDERA TROIS DES CINQ COMMISSIONS DU CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE

De notre correspondant

Dijon. — Après avoir élu leur nouveau président, M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, trésorier du P.S. (*le Monde* du 10 octobre), *les membres du* conseil régional de Bourgogne ont procédé, mardi 9 octobre, à l'installation des différentes commissions de l'Assemblée. La gauche, qui est majoritaire, a accepté que la commission de l'agriculture soit présidée par un représentant de la minorité, M. Michel Sordel (U.D.F.-P.R.), sénateur de la Côte-d'Or, maire de Châtillon-sur-Seine.

Le P.S., qui compte dix-neuf conseillers, présidera trois commissions : celles des affaires sociales et culturelles (M. Camille Dufour, maire du Creusot), celle du plan et des finances (M. Robert *Guillaume, sénateur* de la Nièvre, conseiller général) et la commission régionale (M. Michel Razera, Côte-d'Or). Le P.C. a *obtenu la présidence* de la commission des affaires économiques (M. Eugène Bonnot, conseiller général, maire de Prémery, Nièvre).

Présentant son programme d'action, M. Pierre Joxe a souligné, mardi, sa volonté de favoriser le développement régional à l'intérieur du VIIIe Plan et de s'opposer à tout centralisme excessif de l'autorité de tutelle : « *Nous exprimerons les choix qui rechercheront avant tout la valorisation des ressources régionales telles que le charbon, la forêt et l'agriculture* », a-t-il déclaré.

Le R.P.R. entend influer sur l'utilisation des 2 milliards de francs d'économies demandées à l'État

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, s'est félicité, mardi 9 octobre, après la réunion hebdomadaire du groupe, des effets de la réorganisation du mouvement gaulliste et de son « *nouveau départ* » dans l'opinion publique (M. Labbé a noté que la « cote » de M. Jacques Chirac dans les sondages s'était « *sensiblement élevée* »), auprès des responsables départementaux du mouvement et auprès des parlementaires.

Il a indiqué que M. Bernard Pons, nouveau secrétaire général du R.P.R., avait souligné, devant le bureau du groupe, « l'*absence de coupure entre l'action passée de Jacques Chirac et son action future* ». M. Pons a également déclaré, à propos d'une prochaine réunion des secrétaires départementaux, que « *le député est bien le fer de lance du mouvement dans chaque circonscription* » et qu'il veillera à ce qu'il en soit ainsi.

M. Labbé a indiqué d'autre part que le groupe R.P.R. « *fait siens* » les deux amendements au projet de loi de finances, adoptés par la commission des finances sur la proposition de M. Jacques Marette (R.P.R.) et tendant à soumettre le budget social de la nation au vote du Parlement et à réaliser 2 milliards de francs d'économies sur les dépenses de l'Etat. Sur le premier point, M. Labbé a indiqué que, à moins d'une révision de la Constitution, l'examen du budget social par le Parlement ne peut donner lieu à un « *vote formel* ». Cet examen, demandé pour le printemps prochain, constituera « *un premier pas, outre le vote du budget et celui du Plan* », a déclaré M. Labbé.

Le président du groupe gaulliste a souligné, d'autre part, que le R.P.R. entend « *partager avec le gouvernement la responsabilité des économies demandées et de l'utilisation des crédits ainsi dégagés* ». M. Labbé a indiqué enfin que le R.P.R. formulera des propositions tendant à assurer le contrôle du Parlement sur l'exécution des services votés.

La perception des amendes

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a précisé *devant* le groupe R.P.R. que le projet de loi relatif aux amendes pénales, que l'Assemblée doit examiner jeudi 11 *octobre sur le rapport* de M. Philippe Séguin (R.P.R.), ne concerne que l'élévation du taux de ces amendes. Les projets *portant sur la perception directe* et la modulation des amendes ne sont pas inscrits à l'ordre du jour de la session, a souligné M. Labbé, qui a ajouté : « *Ces projets sont retournés dans les tiroirs.* »

● *Le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France*, fondé par M. Debré, a décidé de *poursuivre son action*, « *les premières séances de l'Assemblée des Communautés européennes ayant justifié toutes ses appréhensions* ». Il organisera, au printemps de 1980, quatre colloques sur la politique militaire, sur la souveraineté du droit français, sur l'enseignement de l'histoire et sur la diffusion de la langue et de la culture françaises.

● *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a quitté Paris, mercredi 10 octobre, à la tête d'une délégation communiste, pour Moscou, où il doit avoir « *des conversations avec des dirigeants du P.C.U.S. sur des questions d'intérêt commun* », a indiqué le P.C.F.

M. JACQUES BLANC CANDIDAT A UN DEUXIÈME MANDAT DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU R.P.R.

M. Jacques Blanc a adressé aux militants du parti républicain un message dans lequel il leur annonce qu'il demandera le renouvellement de son mandat de secrétaire général lors du congrès du P.R., le 27 octobre à Paris.

M. Blanc écrit notamment : « *Le parti républicain doit faire D'abord pour soutenir l'action entendre une voix nouvelle, gouvernementale, malgré et à cause des critiques dont elle est l'objet et qui sont dangereuses pour la nation. Ensuite, pour entreprendre un vaste mouvement de réflexion sur l'avenir de la nation (...). Il s'agit enfin de serrer les rangs et de nous rassembler autour du président de la République dans la perspective de l'élection présidentielle.* »

EN AFFAIRES, POUR DOUBLER SON EFFICACITE, IL SUFFIT DE SAVOIR ECOUTER. VOUS AVEZ BIEN ENTENDU.

Aujourd'hui, la bonne marche des affaires est liée à la chaîne de la communication.

Et l'écoute en est certainement le maillon le plus faible. La plupart d'entre nous passent près de la moitié de leur vie professionnelle à écouter. A mal écouter. Les recherches montrent en effet que notre taux d'écoute efficace ne dépasse pas 25%.

Un pourcentage étonnamment bas, et extrêmement onéreux.

Les fautes d'inattention finissent par se chiffrer en millions de francs.

Il faut retaper les lettres, reprendre les rendez-vous, refaire les expéditions.

Et quand les collaborateurs de grandes sociétés communiquent mal, les coûts augmentent.

Les idées se transforment ou se déforment (jusqu'à 80%!) en passant les différents maillons de la chaîne de la communication.

Les employés se sentent de plus en plus éloignés les uns des autres, et finalement de leur direction.

Eh bien, chez Sperry, une des plus grandes Sociétés du monde, avec ses 88.000 employés et ses cinq divisions, nous ne pouvons nous permettre une mauvaise écoute.

Aussi avons-nous mis au point des programmes complets à l'usage de tout le personnel de Sperry dans le monde, commerciaux, ingénieurs et jusqu'au Président.

Ces programmes nous permettent de mieux nous écouter les uns les autres. Et lorsque vous traiterez avec Sperry Univac, ou toute autre division, vous vous apercevrez qu'ils nous permettent aussi de mieux vous écouter.

SPERRY

Pour nous, l'important est de savoir écouter.

Sperry comprend: les ordinateurs Sperry Univac, les machines agricoles Sperry New Holland, les équipements hydrauliques et pneumatiques Sperry Vickers, les systèmes de navigation et de contrôle Sperry et Sperry Flight Systems.

Testez votre propre écoute.
Ecrivez à Sperry, Dept MD 10/10, 98 Avenue de la République 92400 Courbevoie, pour recevoir notre "test d'écoute" qui vous distraira et vous surprendra.

POLITIQUE

AU SÉNAT — L'élargissement du Marché commun

Divergence d'opinions entre les orateurs socialistes

Le Sénat a discuté, mardi 9 octobre, de plusieurs questions orales sur l'élargissement de la Communauté économique européenne.

M. LOUIS MINETTI (P.C., Bouches-du-Rhône) a notamment reproché au « plan Sud-Ouest », simple « opération politique », selon lui, d'être dissocié du VIII° Plan, ce qui le rend incontrôlable par le Parlement. Les travailleurs, déclare-t-il, feront *« reculer le pouvoir »*. Ils disent *« non au plan Davignon »*. Avant de conclure, l'orateur communiste s'en prend au P.S., qu'il accuse de collusion avec le gouvernement.

M. HENRI CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne) pense que l'adhésion de l'Espagne et du Portugal au Marché commun est acceptable, *« utile même »*. Elle donnera, estime-t-il, un équilibre nouveau à un monde déstabilisé. Il pose toutefois des conditions à cette adhésion. *« Ce qui compte pour nous,* dit-il, *ce sont les moyens budgétaires que vous attribuez à notre région. »* M. Caillavet réclame aussi l'institution de *« prix minima »* et celle d'un *« cadastre fruitier »*.

M. JEAN FRANCOU (Union centr., Bouches-du-Rhône), redoute que l'agriculture provençale ne supporte seule les conséquences de l'élargissement : le plan Sud-Ouest, en effet, souligne-t-il, s'arrête au Rhône. D'autre part, la première convention européenne pour les fruits et légumes prévoyait des crédits destinés à la recherche et au renouvellement des vergers, crédits qui n'ont pas été accordés. *« Les agriculteurs,* conclut-il, *ne veulent plus de promesses, mais des textes, des crédits et un calendrier de réalisations. »*

M. RAYMOND COURRIERE (P.S., Aude) s'élève contre *« les mensonges, les citations tronquées et les véritables agressions »* du P.C. à l'égard de son parti. *« Les préalables à tout élargissement,* déclare-t-il, *sont la suppression des monnaies « vertes » et des montants compensatoires, la dénonciation de l'accord franco-espagnol, signé par M. Chirac, et la garantie du niveau de vie de nos agriculteurs. Tant que ces préalables ne seront pas réalisés, tant que nous ne serons pas sortis de l'Europe des banquiers et des marchands, nous ne saurions accepter aucun élargissement. »*

M. ROBERT PONTILLON (P.S., Hauts-de-Seine) estime que le discours du chef de l'Etat à Agen n'a pas apporté les assurances nécessaires. L'élargissement de la C.E.E. suppose, affirme l'orateur, un vaste travail de restructuration dans les pays candidats et une planification globale assortie de mesures particulières pour chaque produit.

Pour M. GEORGES SPÉNALE (P.S., Tarn), ceux qui parlent vin, fruits, légumes ont raison, car aucune région ne doit être sacrifiée, *« mais ils n'ont pas entièrement raison »*, car l'Europe communautaire est la seule chance d'échapper à l'hégémonie des deux grands blocs. *« Que deviendraient,* souligne-t-il, *la Grèce, l'Espagne, le Portugal si nous les empêchions de rejoindre notre communauté pacifique ? »*

M. FELIX CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône), réclame à son tour un plan de sauvegarde pour l'agriculture provençale et la région Provence-Côte d'Azur, qui bat, déclare-t-il, le record européen de chômage.

M. FRANÇOIS-PONCET : prendre conscience de nos atouts

M. FRANÇOIS-PONCET, ministre des affaires étrangères, fait le point des problèmes posés par l'élargissement du Marché commun. Avant d'évoquer les risques et les chances de cet élargissement, le ministre indique que les différentes négociations — la grecque, l'espagnole, la portugaise — sont, dans l'esprit du gouvernement, des négociations distinctes. Chacune sera menée en fonction de ses caractères spécifiques.

« N'oublions pas, déclare-t-il, *que les P.N.B. espagnol et portugais progressent en ce moment plus vite que le P.N.B. de l'Europe des Neuf : il y a là pour nos industries des débouchés évidents. En entrant dans la Communauté, nous savons bien aussi que les industries espagnoles, grecques ou portugaises seront conduites à aligner leurs structures sur celles des industries européennes, et tout spécialement en matière de charges sociales. Voilà qui constitue, à nos yeux, un avantage non négligeable pour nos industries. »*

Pour l'agriculture, la réponse du ministre est plus nuancée.

« Permettez, poursuit l'orateur, *à l'élu du Sud-Ouest que je suis de serrer les réalités de plus près. Dans mon département, le Lot-et-Garonne, les inquiétudes sont le fait d'un tiers seulement de notre agriculture : les fruits et légumes. Pour les deux autres tiers, l'adhésion de l'Espagne s'annonce au contraire particulièrement favorable. Rappelez-vous les inquiétudes qui s'exprimaient au début du Marché commun, relativement à l'Italie. Voyez ce qu'il en est aujourd'hui : l'Italie est notre premier débouché agricole, et nos exportations vers ce pays sont passées en valeur de 280 millions en 1965 à 4 500 en 1977 ! Vous auriez dit cela aux négociateurs français du traité de Rome, ils en eussent été ébahis. Ils n'avaient pas prévu, tout simplement, l'élévation du niveau de vie du peuple italien. »*

Répondant plus particulièrement à MM. Francou et Ciccolini, M. François-Poncet affirme que la Provence ne sera pas oubliée. Des crédits, annonce-t-il, viennent d'être inscrits en sa faveur.

A M. Caillavet, qui réclamait des prix minima, il répond notamment : *« Le prix minimum dont on parle est le prix de référence, le prix du produit entrant aux frontières. Or, si le prix de référence existe, il est actuellement mal calculé. Il le sera, je puis vous l'annoncer, de façon bien plus adéquate, sur le volume de la production. Et n'oubliez pas le mécanisme européen propre à un état exceptionnel de crise, qui autorise une politique de rachats et de destruction. (...) Un cadastre fruitier ? Peut-être. Encore faudrait-il être sûr qu'il puisse être dressé et respecté dans chaque pays de la C.E.E. J'accepte la notion, je suis très prudent quant à son application ! (...) Notre Sud-Ouest,* conclut le ministre, *à tout à gagner à la modification qui s'annonce. Mais les équipements ne résoudront pas tout. Il faut que nos régions prennent confiance en elles-mêmes et en leurs atouts. »*

Critiques d'une réglementation trop contraignante pour les motos

L'avenir de nos exportations fait l'objet d'une autre question orale qui se rapporte, elle, aux difficultés de l'industrie du cycle et de la moto. M. JACQUES BRACONNIER (R.P.R., Aisne), réclame pour cette industrie la même aide que pour l'industrie automobile. *« Le marché français,* souligne-t-il, *est entravé par une réglementation drastique, notamment le port du casque en agglomération. Cependant, les modèles dangereux sont précisément des modèles importés : la sécurité se confond ici avec la défense de l'emploi. »*

M. RAYMOND DUMONT (P.C., Pas-de-Calais), estime que la France à un marché potentiel de motos très large et déplore qu'il soit livré à l'étranger. Il critique les P.T.T. qui se sont équipés de Honda et la gendarmerie qui achète des BMW, et réclame des mesures de protection.

M. PIERRE VALLON (Union centr., Rhône), s'exprimant au nom de son collègue M. Francisque Collomb, maire de Lyon, dénonce notamment l'abus d'une réglementation trop contraignante qui provoque un rétrécissement du marché.

« Pour les motos de cylindrée supérieure à 50 centimètres cubes, notre industrie, reconnaît M. JEAN-PIERRE PROUTEAU, secrétaire d'Etat à l'industrie, *est pratiquement absente du marché mondial, dominé par les fabricants japonais, qui assurent 90 % de la production (...). Même les pays de l'Est, malgré le soutien de l'Etat, n'ont pu réussir à contrebattre la pression de la concurrence japonaise. »* M. Prouteau souligne en revanche que, pour le cyclomoteur (moins de 50 centimètres cubes), la France demeure le premier producteur mondial. — A. G.

Le monopole de la R.T.F. en question

Les sénateurs ont débattu, mardi 9 octobre, en séance de nuit, de questions relatives à la radio-télévision : adaptation au nouveau matériel d'enregistrement, satellites à diffusion directe, avenir du monopole d'Etat, radios locales et radios « pirates ».

Une offensive en faveur des radios locales a été menée, notamment par MM. JEAN CLUZEL (Un. centr., Allier), BERNARD PARMANTIER (P.S., Paris) et HENRI CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne).

« Il convient, a déclaré M. Cluzel, *que nous nous préparions au nouvel âge de l'audiovisuel. Il est indispensable d'aménager les règles de l'exercice du monopole. Il faut aussi assurer l'extension du service public. »*

Le sénateur de l'Allier a ensuite dénoncé l'« *hypocrisie* » du monopole. Celui-ci ne saurait tenir, a-t-il expliqué, contre la technique du satellite de télévision.

« Qu'est-ce qui empêchera un groupe financier de disposer d'un satellite sous le pavillon d'un Etat pauvre ? (...) Lorsqu'un Français aura le choix entre vingt chaînes commerciales, fera-t-il encore l'efofrt de rechercher une chaîne nationale de qualité ? Et nos chaînes ne risquent-elles pas d'ailleurs d'abaisser leur propre qualité sous l'effet de la concurrence ? »

M. Cluzel demande que soient suspendues les poursuites engagées contre plusieurs parlementaires : une forme de moratoire serait un geste d'apaisement. Il réclame d'autre part une série de mesures qui devraient être prises pour l'essentiel, estime-t-il, avant la fin dela sesion :

● Concertation avec la délégation parlementaire en vue de répondre à la révolution technique qui s'annonce.

● Création d'une dizaine de radios locales en association entre FR 3, Radio-France et la presse écrite régionale.

● Développement par FR 3 de programmes spécifiques régionaux.

● Institutionnalisation par FR 3 de ses expériences de radios de service.

M. PARMENTIER, qui est l'un des parlementaires poursuivis auxquels l'orateur précédent faisait allusion, s'inquiète de l'usage qui sera fait des satellites de radio-télévision. Il pose aussi ces autres questions : *« Le satellite à diffusion directe présente l'avantage de balayer toutes les zones d'ombre et de couvrir l'intégralité d'un territoire à un coût bien moindre que celui des installations au sol. Mais la SNIAS est-elle en mesure de mener à bien une œuvre de cette nature ?*

» On parle d'un projet bi-latéral franco-allemand, mais on ne fait pas mention du groupe Eurosatellite créé par la SNIAS. Pourquoi ce groupe n'est-il même pas cédé dans l'accord franco-allemand ?

M. CAILLAVET : le service du prince ?

M. CAILLAVET craint que le service public ne devienne *« le service du prince »*. Pour lui, le phénomène des radios libres est irréversible et le gouvernement, le premier, a démantelé le monopole en favorisant les stations périphériques. Il se prononce en faveur du système des concessions, chaque station concédée ayant des licences très diversifiées : musique, enseignement, etc. Au sujet des satellites l'orateur cite le P.-D. G. de la SNIAS et conclut : *« Avec une antenne parapluie et une boîte de contension — soit une dépense de 2 000 F environ — n'importe quel téléspectateur pourra avoir accès à la télévision de ses voisins. Quel enchevêtrement des cultures, quelles interprétations, russo-américaines, sino-russes, etc. Ce sera peut-être le meilleur des mondes, à moins que ce ne soit le pire. »*

M. DOMINIQUE PADO (Un.-Cent., Paris), exprime son accord avec ce qu'ont dit MM. Parmantier et Cailavet, et M. Cluzel reprend la parole pour exprimer le vœu *« qu'entre le monopole et l'anarchie un nouveau cadre juridique soit créé »*.

M. LECAT : s'adapter aux besoins de la société française

Pour M. MICHEL MIROUDOT (R.I., Haute-Saône), il existe des aspirations à une communication accrue, et seule une radio décentralisée dans le cadre de F.R. 3 permettrait de multiplier les émissions départementales. Mais le monopole doit être maintenu.

M. JAMES MARSON (P.C., Seine-Saint-Denis) estime qu'il faut garantir aux radios locales leur caractère pluraliste, les préserver de l'emprise de l'argent et assurer leur financement sur fonds publics. Voilà, affirme-t-il, le moyen d'élargir la notion de service public. L'empressement à placer des satellites sur orbite, et, en particulier, le récent accord franco-allemand, lui paraissent d'autant plus suspects que le secret entoure les tractations en cours. *« Nous réclamons,* conclut-il, *un débat sanctionné par un vote. »*

M. JEAN-PHILIPPE LECAT, ministre de la culture et de la communication, souligne d'abord que, contrairement à ce que semblent croire les orateurs, les satellites n'effaceront pas les « zones d'ombre ». Puis il précise :

« Le satellite français couvrira une ellipse qui comprend, outre notre pays, le sud de la Grande-Bretagne, le Benelux entier, la moitié de la R.F.A., la totalité de la Suisse, le nord de l'Italie et le nord de l'Espagne. C'est un capital à faire fructifier.

» L'accord franco-allemand ne prévoit qu'un modèle expérimental pour 1983 ; pour avoir un système opérationnel, il faudrait disposer de deux satellites en l'air et d'un autre prêt à être lancé. Nous n'en sommes donc pas à la précipitation dans ce domaine : ce n'est pas avant 1983-1985 que se posera concrètement la question de l'utilisation des canaux. »

Le ministre ne pense pas, d'autre part, que l'existence de satellites rendra périmé le maintien du monopole. En effet, les investisements d'un satellite sont tellement lourds qu'ils ne peuvent pratiquement être le fait que des Etats. L'un de ceux-ci est d'ailleurs très prudent : les Etats-Unis d'Amérique, qui ont bien une navette spatiale, mais pas encore de projet précis de satellite de télévision.

Quant à l'existence de radios destinées à répondre à des besoins nouveaux, *« le gouvernement,* dit-il, *va réfléchir »*. M. Lecat conclut : *« Plus que jamais, le service public m'apparaît comme le cadre le mieux adapté aux aspirations de communication de la société française. (...) La prochaine période de cinq ans environ sera décisive pour le service public : à lui de montrer qu'il est capable de répondre aux besoins de la société française par les évolutions nécessaires. S'il n'y en péril et l'équilibre des moyens d'information dans notre pays pourrait en être compromis. »*

A. G.

● *Les combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc,* groupés au sein de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre (F.N.C.P.G.), appellent tous les anciens combattants d'Afrique du Nord à participer, le 14 octobre à 10 h. 30, au cimetière de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais), à la cérémonie qu'ils organisent pour célébrer le deuxième anniversaire de l'inhumation du Soldat inconnu d'Afrique du Nord. Ils invitent également tous les anciens combattants à assister, le mardi 16 octobre à 18 heures, au ravivage de la flamme sous l'Arc de triomphe de l'Etoile à Paris, en hommage à leurs vingt-huit mille camarades tués en Afrique du Nord.

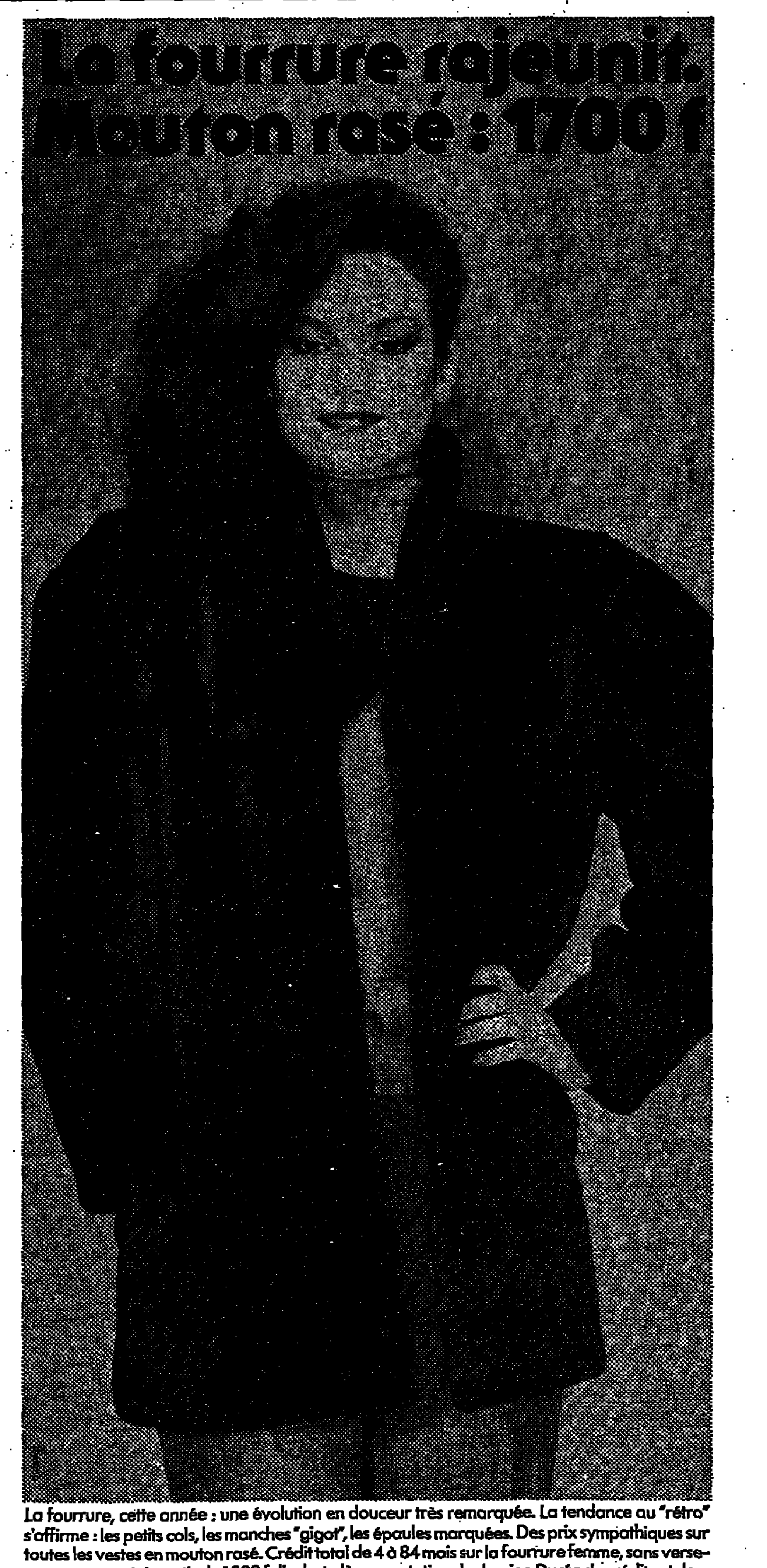

La fourrure, cette année : une évolution en douceur très remarquée. La tendance au "rétro" s'affirme : les petits cols, les manches "gigot", les épaules marquées. Des prix sympathiques sur toutes les vestes en mouton rasé. Crédit total de 4 à 84 mois sur la fourrure femme, sans versement comptant, à partir de 1000 f d'achat, dès acceptation du dossier. Durée du crédit cetelem et teg variables suivant le montant des achats.

Galeries Lafayette

Haussmann - Montparnasse - Belle-Epine

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

AU P.S.

L'échéance présidentielle éclipse le débat sur le « projet socialiste »

Les déclarations de M. Jean-Pierre Chevènement au quotidien *Ouest-France (le Monde du 7 octobre)* imputant à M. Michel Rocard la responsabilité de du programme commun. *hasard*, avait-il demandé, *si la rupture de 1977 s'est produite sur le dossier des nationalisations dont le P.S. lui avait confié la charge ?* ») ont eu un double effet.

Le premier, et non le moindre, a été de fournir au P.C.F. une arme dans le combat que celui-ci mène contre son ex-partenaire du Programme commun.

M. Charles Fiterman a immédiatement décelé dans les propos du chef de file du CERES *« l'aveu »* par le P.S. de sa propre responsabilité dans l'échec de 1978 *(le Monde* du 9 octobre).

Le second effet a été tout aussi immédiat : les affrontements internes ont pris de nouveau un ton aigre qui n'est pas sans rappeler celui qui a prévalu avant le congrès de Metz. Si M. Rocard a choisi de ne pas répondre, les amis de M. Pierre Mauroy ont vivement réagi.

M. Jean Le Garrec a dénoncé la *« gravité »* des déclarations de M. Chevènement, tandis que M. Daniel Percheron demande la démission du député de Belfort de son poste de secrétaire national chargé des études. Le premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais affirme également *que « rien n'est plus possible pour le P.S. si M. Mitterrand reste le prisonnier de M. Chevènement »*.

Pour tenter d'enrayer un processus qui, de toute évidence, ne peut qu'atteindre un peu plus le crédit du P.S., M. François Mitterrand a demandé *« instamment »*, mardi 9 octobre, à Dijon, aux membres du parti qu'il dirige de *« cesser toute diatribe »* et il a désapprouvé *« les déclarations publiques qui opposent entre eux les socialistes »*.

Le danger est pour le premier secrétaire de voir le débat sur le *« projet socialiste »*, qui se poursuit mercredi 10 octobre, totalement éclipsé par la lutte tactique qui s'est engagée en vue de la désignation du candidat socialiste pour l'élection présidentielle de 1981. M. Mitterrand a souhaité un rassemblement des socialistes autour d'un texte qui doit être à la fois un *« projet de civilisation »* et le *« support »* du candidat du P.S. Le climat actuel au sein de la formation socialiste augure mal de ce rapprochement entre la majorité et les courants minoritaires.

Deux solutions pour M. Mitterrand

Deux solutions s'offrent au premier secrétaire, étant entendu que tous les membres de la direction souhaitent qu'il soit le candidat du parti. Pour les uns, M. Mitterrand augmentera ses chances s'il retrouve, au sein de sa formation, une image de rassembleur. L'élaboration du projet lui en offre l'occasion. Il doit donc la saisir, par exemple en proposant lui-même un texte préliminaire au document rédigé par M. Chevènement qui pourrait être approuvé par l'ensemble du parti. A cet égard, l'accueil réservé par les amis de M. Mauroy au discours prononcé par M. Mitterrand, le *29 septembre*, devant le comité directeur, plaide en faveur d'une telle procédure.

Pour d'autres, en revanche, il importe avant tout d'isoler un peu plus le courant de M. Michel Rocard. Le député des Yvelines n'ayant pas renoncé à être candidat, *mieux vaut*, estiment-ils, prendre les devants en le contraignant à un vote hostile au « projet socialiste » et en déclarant au plus tôt la candidature de M. Mitterrand.

Aux deux extrêmes se trouvent, d'un côté, M. Gaston Defferre, qui, dès le mois de juillet, avait organisé une rencontre « au sommet » entre MM. Mitterrand, Mauroy et Rocard, et, de l'autre côté, M. Chevènement. Pour le leader du CERES, l'important est de faire prévaloir une ligne idéologique juste, quitte à dénoncer l'ennemi de l'intérieur, qu'est, à ses yeux, M. Rocard. Cette attitude a l'avantage, sur le plan tactique, de conforter la position du CERES au sein de la direction. Il va de soi que celle-ci serait entamée si la majorité devait être élargie, fût-ce au seul courant de M. Mauroy. Ainsi s'explique la pression que le CERES exerce sur le premier secrétaire, afin d'éviter une quelconque modification de l'équilibre politique de la direction, suivi en cela par ceux qui, autour de M. Mitterrand, craignent le retour de personnalités qui font toujours figure de successeurs.

Ainsi s'expliquent les attaques dirigées contre M. Rocard. M. Georges Sarre revient à la charge dans un entretien accordé à *Frace-Soir* et publié mercredi. M. Sarre a d'ailleurs le mérite de la franchise. Il explique : *« Si Michel Rocard était le candidat, cela signifierait que notre parti fait son deuil de la stratégie d'union de la gauche et de la rupture avec le système capitaliste. Il faut qu'il y ait concordance entre la candidature et la ligne politique. Avec Michel Rocard, il y aurait discordance. »* C.Q.F.D.

Le président du groupe socialiste du Conseil de Paris indique également que le meeting prévu le 16 octobre à Paris sera l'occasion pour M. Mitterrand de prononcer *« un discours important, celui d'un candidat potentiel à l'élection de 1981 »*. Le 16 octobre, c'est-à-dire quarante-huit heures après le « Club de la presse » d'Europe 1, qui aura eu pour invité M. Rocard.

Ainsi se trouverait contrée la démarche du député des Yvelines, qui vise à améliorer sa propre image dans l'opinion.

Reste à savoir si la virulence des attaques portées contre M. Rocard ne va pas tout simplement conforter à la fois l'image et l'attitude du maire de Conflans-Sainte-Honorine.

Celui-ci pourrait bien apparaître non comme l'auteur d'un *« complot »* contre le premier secrétaire ourdi avec la complicité des médias, mais comme la victime de la vindicte des proches de M. Mitterrand. De plus, il lui sera aisé de refuser toute polémique et de tenir un discours axé sur les réalités économiques et sociales. Le réalisme, c'est peut-être en effet ce qui fait le plus défaut au P.S.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *M. Michel Rocard* nous prie de préciser que son interview parue dans le numéro du *Figaro Dimanche* du 7 octobre (*le Monde* du 9 octobre) était extraite d'une récente « Radioscopie » de Jacques Chancel et qu'elle a été publiée sans son accord.

● *M. André Labarrère*, député et maire socialiste de Pau, soutiendra M. Mitterrand *« s'il est candidat à la candidature pour les présidentielles »*. Dans une interview que publie mercredi 10 octobre le journal *Sud - Ouest*, le président du conseil régional d'Aquitaine considère comme *« lamentables »* les récents propos de M. Chevènement *et précise : « Il a fait ainsi la preuve qu'il serait le plus mauvais candidat du P.S. »*.

VOIX ET EXPRESSION
PARLER AVEC AISANCE
SE FAIRE ECOUTER
MAITRISER L'EMOTIVITE
CONVAINCRE, DECIDER
Tous renseignements :
C.E.S.D.E.L. : de 14 h. 30 à 19 h.
24, rue Henri-Barbusse - 75005
Téléph. : 325-15-10 - 326-15-42

le Cujas
22, Rue CUJAS (5e) angle 51, Bd St Michel
Réservation : 354.01.10
SPECIALITES JURASSIENNES
et aussi sa Formule Complete à : 39f
Ouvert tous les jours
Ecrevisses au Vin Jaune
Truite Jurassienne
Coq au Vin Jaune
Ris de Veau aux Ecrevisses

Jusqu'au 31 octobre 1979
Partez sans payer.
Offre valable sur toute la gamme Citroën 1980.
roux, seguela, cayzac & goudard

LNA : pas de dépôt de garantie. 1er loyer 671 F un mois après.
Chez Citroën, jusqu'au 31 octobre 1979, vous choisissez la Citroën qui vous plaît et vous partez avec elle sans payer un centime... Jusqu'au 31 octobre avec Ecoplan Location longue durée, sous réserve d'acceptation du dossier, il n'y a pas de dépôt de garantie, et la première des 47 mensualités n'intervient qu'au bout d'un mois... Alors ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui-même. Si vous voulez changer de voiture, allez chez Citroën et demandez un essai, vous avez tout à gagner.

Année modèle 1980	Prix clés en main Tarif n° 137 du 1/7/79	Loyer à la livraison	Loyer constant sur 47 mois	Valeur de rachat en fin de contrat
LNA*	23.980 F	NUL	671 F	4.792 F

Coût total option d'achat comprise au bout de 4 ans 36.323,36 F
Location avec promesse de vente sous réserve d'acceptation du dossier + carte grise.
Conditions offertes notamment par CLV-SOVAC.
Marque déposée. ECOPLAN LOCATION LONGUE DURÉE.
CITROËN TOTAL CITROËN

Votre retraite mise en jeu ?
Votre retraite représentera-t-elle 50 %, 60 %, 80 % de votre salaire actuel?
Vous devez être capable de répondre sans hésiter, si vous avez su prévoir, organiser et assurer au mieux votre situation matérielle future.
Mais avez-vous pensé à tout ?
Les moyens sont nombreux et variés, les avez-vous tous envisagés ?
Faites le point sur votre retraite
Un grand Jeu-test publié par le Journal des Finances cette semaine et la semaine prochaine (11 et 18 octobre).
JOURNAL DES FINANCES
En vente chaque jeudi dans les kiosques et les librairies. Le numéro 6 F.
Adressez votre carte de visite à :
Journal des Finances, Service MO, 122, rue Réaumur, 75002 Paris,
pour recevoir nos conditions d'abonnement d'essai.

Avoriaz
Un 2 pièces : 195.000 F au lieu de 285.000 F.
195.000 F seulement pour devenir propriétaire d'un appartement à Avoriaz, célèbre pour son ski sans frontières et ses rues-pistes sans voitures.
Cette différence considérable de 90.000 F est rendue possible notamment par la location de votre appartement à une société de gestion qui le meublera ; et par l'avance, au moment de votre achat, de 9 ans de loyers. De plus, vous pouvez acheter sans aucun apport personnel.
Vous profitez d'Avoriaz le temps de vos vacances, 6 semaines (exemple : deux semaines à Noël, une semaine en janvier, une autre en mars et deux semaines l'été). Et vous bénéficiez de tous les services de la résidence : accueil-réception, bar, restaurant, traiteur, etc.
Vous pouvez échanger vos semaines de vacances à Avoriaz avec d'autres stations à la montagne ou à la mer : Chamonix, la Corse, Cap d'Agde et bientôt, la Côte d'Azur.
Vous n'aurez aucune charge à payer pendant 9 ans et votre patrimoine est géré et entretenu en permanence.
PIERRE et VACANCES
Nom : Tél. :
Profession : Tél. bureau :
Adresse :
Pierre et Vacances, 105, bd Haussmann, 75008 Paris - Tél. : 265.19.64.
N 2 PA

Jusqu'au 31 octobre 1979
Partez sans payer.
roux, seguela, cayzac & goudard
Offre valable sur toute la gamme Citroën 1980.

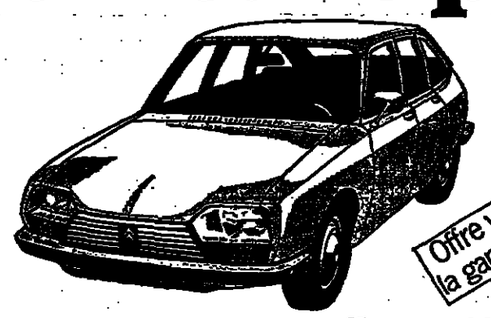

GS Spécial : pas de dépôt de garantie. 1er loyer 838 F un mois après.
Chez Citroën, jusqu'au 31 octobre 1979, vous choisissez la Citroën qui vous plaît et vous partez avec elle sans payer un centime... Jusqu'au 31 octobre avec Ecoplan Location longue durée, sous réserve d'acceptation du dossier, il n'y a pas de dépôt de garantie, et la première des 47 mensualités n'intervient qu'au bout d'un mois... Alors ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui-même. Si vous voulez changer de voiture, allez chez Citroën et demandez un essai, vous avez tout à gagner.

Année modèle 1980	Prix clés en main Tarif n° 137 du 1/7/79	Loyer à la livraison	Loyer constant sur 47 mois	Valeur de rachat en fin de contrat
GS Spécial	29.900 F	NUL	838 F	5.980 F

Coût total option d'achat comprise au bout de 4 ans 45.328,40 F
Location avec promesse de vente sous réserve d'acceptation du dossier + carte grise.
Conditions offertes notamment par CLV-SOVAC.
Marque déposée. ECOPLAN LOCATION LONGUE DURÉE.
CITROËN TOTAL CITROËN

Le Monde

SOCIÉTÉ

POUR VIOL D'UNE FILLETTE

Trois anciens policiers comparaissent devant les assises de la Seine-Saint-Denis

Poursuivis pour le viol d'une fillette de quatorze ans, le 17 juin 1978 à Saint-Denis, trois hommes — qui étaient alors policiers au commissariat de Bobigny, — MM. Anatole Nordin, Michel Bracq et Philippe Gloriès, comparaissent à partir du mercredi 10 octobre devant la cour d'assises de Seine-Saint-Denis.

L'adolescente, Hakima B..., qui s'était enfuie d'une clinique où elle était en traitement, avait été entraînée par les trois hommes — qui n'étaient pas en service mais avaient fait état de leur qualité de policiers — derrière le fort de l'Est à Saint-Denis où l'un d'eux, M. Nordin, avait abusé d'elle. Depuis, MM. Nordin et Bracq ont été révoqués par le conseil de discipline, et M. Gloriès, gardien stagiaire, a été renvoyé.

A PARIS

Un jeune militaire affirme avoir été brutalisé par la police au cours d'une manifestation de motards

M. Jean-François Veyssette, dix-huit ans, actuellement militaire, affirme avoir été victime de violences de la part de gardiens de C.R.S., le 5 octobre, rue de Rivoli, à Paris, lors d'une manifestation de motards opposés à la création d'une vignette pour certains « deux-roues ». Actuellement hospitalisé au Val-de-Grâce, M. Veyssette affirme qu'il rentrait à vélomoteur chez ses parents, à Montrouge (Hauts-de-Seine) lorsque, abordant un barrage de forces de l'ordre, il a été, sans raison, frappé et emmené dans un commissariat proche de l'Hôtel-de-Ville. Les parents du jeune homme ont déposé une plainte pour « *coups et blessures volontaires* », et pour « *vol* », le cyclomoteur de leur fils n'ayant pas été retrouvé.

La préfecture de police déclare pour sa part qu'après la dissolution de la manifestation, « *un groupe de soixante à quatre-vingts motards* » a paru vouloir « *en découdre avec le service d'ordre* ». Le commissaire de police qui a tenté de prendre contact avec eux, ajoute-on, « *n'a obtenu en réponse qu'une volée de briques rouges, de bouteilles vides et de projectiles divers, parfois lancés avec des frondes* ».

La police a alors procédé à la dispersion de ces derniers manifestants. « *C'est au cours de cette action qu'ont été appréhendés deux motards, laissés libres après une vérification d'identité. L'un d'eux, un militaire, blessé au cours de cette action, a dû recevoir des soins* », déclare encore la préfecture qui ajoute que deux gardiens et un brigadier ont été blessés au cours de cette action.

S'estimant concernés directement ou indirectement dans l'exercice de leur métier par « *la mise en pratique de la politique autoritaire et répressive du pouvoir* », les organisations membres du comité presse-police-justice (Syndicat de la magistrature, fédération autonome des syndicats de police, Union nationale des syndicats de journalistes et Syndicat des avocats de France) ont, pour leur part, décidé « *d'apporter une contribution à la défense des libertés en déléguant sur les lieux de manifestations ou de rassemblement des groupes intersyndicaux d'observateurs afin d'apporter leurs témoignages* ».

Moins de détentions provisoires en 1978.

La Lettre de la chancellerie, bimensuel du ministère de la justice, publie, dans son numéro du 1er octobre, un bilan statistique résumé du fonctionnement de la justice pénale dans les dernières années. Pour ce qui concerne l'activité des parquets, le nombre total des plaintes, dénonciations et procès-verbaux est passé de 14 231 443 en 1977 à 14 973 092 en 1978.

Pour cette dernière année 4 177 755 affaires ont été laissées sans suite (contre 3 244 090 l'année précédente). 63 345 ont été soumises aux juges d'instruction (contre 65 443), 529 151 ont été portées directement à l'audience correctionnelle par le ministère public (contre 516 310), enfin 9 081 511 ont été portées directement à l'audience de police (contre 8 848 051).

Le nombre des personnes mises en liberté avant jugement est passé de 19 884 en 1977 à 18 793 en 1978. Alors qu'en 1977, 70 171 personnes étaient en détention provisoire (9 291 restant détenues de l'année précédente, 60 880 écrouées pendant l'année) leur nombre est passé, en 1978, à 68 401. En 1977, 2 805 753 personnes ont été condamnées (2 297 528 pour des contraventions et 506 591 pour des délits) ; en 1978, les condamnations pour contraventions ont diminué (2 076 764) alors que celles pour les délits augmentaient (541 599).

(*Dessin de KONK.*)

POUR UNE BAGUE

Une jeune homme âgé de dix-neuf ans, *M. Pablo Roblès*, a été attaqué, lundi après-midi 8 octobre, dans un couloir de la station de métro Austerlitz, par quatre inconnus paraissant âgés de seize ans environ, qui l'ont maîmené et frappé à coups de poing en le menaçant avec des couteaux avant de lui voler son portefeuille, qui se révélait être vide. Au cours de la bagarre, toutefois, M. Roblès avait eu l'annulaire gauche sectionné en tentant de protéger son visage des coups de couteau. L'un des agresseurs s'est alors baissé et, avant d'abandonner sa victime, a retiré du doigt tombé la chevalière qu'il portait.

POINT DE VUE

Bavures ordinaires

par MICHEL MARCUS (*) et BERNARD DELEPLACE (**)

LES violences policières sont entrées dans l'ère du quotidien, d'une banalité si proche de l'acceptation que tout un pays les rend inhérentes à l'action policière.

La lecture des journaux est édifiante à cet égard : objet de titres d'abord importants, il y a quelques années, les coups et blessures portés par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions se réduisent aujourd'hui à quelques entrefilets, excepté dans certains journaux.

La qualification de ce comportement est un autre indice. Qu'un homme soit transporté, au sortir d'un commissariat, à l'hôpital avec des côtes fracturées, des hématomes au bas ventre, qu'un autre soit abattu de *plusieurs balles de revolver dans le dos, ce ne sont pas des violences*, des coups et blessures, des assassinats, mais des « bavures ». Or la « bavure » n'est-elle pas inhérente au fonctionnement d'un service public ? Cette appellation banalise l'acte, le ravale au rang de l'erreur que peut commettre un médecin dans son diagnostic, de l'inattention de l'infirmière dans le choix d'un médicament, de la libération anticipée d'un malade mental qui tue un membre de sa famille, du juge plaçant en détention un jeune qui, deux jours plus tard, se pend dans sa cellule.

Le développement de nos services publics accroît le risque social résultant de leur fonctionnement, et la tentation est grande pour certains de faire disparaître cette violence dans la « normalité » du fonctionnement d'un appareil répressif.

Cela ne peut être accepté. Il faut nous rappeler ce que représente l'interpellation d'un homme par d'autres en uniforme, son entrée dans un appareil répressif dont la réalité, tout autant que les images qu'on a construites autour de lui, la « bavure ». Mais le viol, le vol, la *destruction volontaire* de pièces d'identité, le « passage à tabac » dans un commissariat ou dans un véhicule, le faux témoignage, les rapports mensongers, les humiliations imposées aux étrangers, leur rançonnement, l'insulte, la vulgarité, sont des violences qui devraient entraîner des sanctions administratives et judiciaires.

Or l'impunité est la règle, le silence est la loi à tous les étages des hiérarchies policières et judiciaires.

Le parfum de la violence

Il faut bien s'interroger sur le pourquoi de cette attitude de la hiérarchie policière et, surtout, sur l'*incroyable abdication de la justice*. Enfin, que le corps de la police se referme sur lui-même, soit tiraillé par la peur d'une révélation de la violence de certains de ses membres qui rejaillisse sur tout le corps et compromette sa crédibilité, est un phénomène *qui se développe dans* les administrations auxquelles l'Etat délègue la mission de faire respecter l'ordre public. Mais que la justice, qu'on dit gardienne des libertés, dont la première est le droit à l'intégrité physique et morale de tout citoyen, *se fasse complice* de ce silence, et assure l'impunité à la violence policière, c'est directement le fondement de nos démocraties qui disparaît peu à peu.

Malgré leur tour d'ivoire, les juges connaissent de manière à peu près complète *la nature et l'étendue de* la violence policière. Tous les juges, quelles que soient leurs fonctions, sont en butte à ce problème. Le substitut, d'abord, celui à qui la police rend compte de ses arrestations, de ses enquêtes. Souvent, les *personnes déférées devant lui se* plaignent d'avoir été brutalisées. Certes, la majorité mentent, mais leurs mensonges ne sont que l'écho des plaintes ceux qui ont été réellement brutalisés.

Le discernement est difficile; les marques visibles de la violence sont très rares. Quand ces dernières existent, plusieurs policiers sont là *pour témoigner que le prévenu les avait déjà à son arrivée au commissariat*, ou encore qu'il se les ait faites en se débattant, en se cognant contre un mur ou une porte. Le substitut sait qu'une instruction n'apportera rien de nouveau, qu'aucun *témoignage ne viendra de l'intérieur* du commissariat pour étayer son doute.

Mais peu à peu, si ce substitut recense ces affaires sur la carte du ressort du tribunal, il sera amené à constater que ce sont *toujours les mêmes commissariats qui sont lautis*. Autre constatation inquiétante, il se rendra compte que la violence se déplace dans les commissariats en fonction des *mutations* du personnel d'encadrement. Là, nous touchons bien la réelle responsabilité de la *hiérarchie policière dans l'existence* de la violence.

Le juge d'instruction connaîtra les *mêmes problèmes, où plutôt il ne les* connaîtra plus. Si son désir de vérité l'a amené dans des affaires précédentes à faire quelques investigations, il ne sera plus saisi de ces affaires où le parfum de la violence policière est trop prégnant.

L'engrenage de la méfiance

Les juges de la correctionnelle ont, eux également, un indice de la présence du mal. Leurs audiences sont *souvent parsemées d'affaires* d'outrages et rébellion à agents, constituées par des certificats médicaux attestant l'incapacité de travail des agents de la force publique. Parfois, ils *ne* peuvent être qu'étonnés par la longueur de ces arrêts de travail, par l'uniformité des blessures, par la disproportion des forces de l'auteur et des victimes, par la présence régulière de certains « agents-*victimes* ». *Ces poursuites pour outrages* et rébellions à agents ont perdu toute crédibilité aux yeux de l'opinion publique et de beaucoup de juges. Ce délit s'est évaporé, non parce qu'il ne correspond plus à des faits qui n'existent pas — les personnes interpellées réagissent de plus en plus violemment, — mais parce que l'usage répété, systématique, de ces poursuites n'est plus que le masque de la violence policière et écrase toute attitude de protestation du citoyen. Mais les juges ne relaxent pas pour autant.

La police est l'institution collectrice de la délinquance, elle fournit la matière première de la justice, elle *en est l'assise. Pour un juge, mettre* en doute la parole du policier ou son écrit le conduit à un vertige sur son existence même. Il devrait endosser le rôle du fantassin en première ligne s'il cherchait à imposer l'égalité entre le témoignage du policier et celui du citoyen. Le confort est plus douillet quand les policiers sont censés détenir la vérité, même si elle est fausse.

Ce malaise de la justice est ressenti durement par les policiers qui ne s'adonnent pas à la violence. La *perte de crédibilité* de leur parole les rejette dans un ghetto, les rend solidaires des coupables. La police oscille entre son respect de la justice qui la légitime et la nomme et une agressivité pour cette même justice qui feint parfois de ne plus la reconnaître, la désavoue, la méprise. Cet engrenage de la méfiance, cette hostilité, ne sont pas brisés par les quelques déclarations tonitruantes de soutien de la *hiérarchie* judiciaire, surtout lorsqu'elles sont faites par un procureur général qui a donné l'ordre à ses substituts de ne jamais poursuivre de policiers dans le ressort d'une des plus importantes cours d'appel de France.

On ne voit pas poindre d'espérances du côté du ministre de la justice, ni du côté du ministre de l'intérieur, trop préoccupé d'avoir un instrument fiable, à n'importe quel prix. Pour cela, la hiérarchie policière entretient le silence. Elle espère, en maintenant cette attitude, se poser comme défenseur des policiers. Ainsi les syndicats qui n'admettent pas cette violence seront marginalisés, rejetés par les policiers qui les accuseront de briser l'unité de la police.

Les rapports légaux liant la justice et la police apparaissent insuffisants pour combattre cette violence, même dans l'hypothèse où les hiérarchies respectives n'y feraient pas obstacle. Le contrôle de la garde à vue laisse de côté la violence qui s'exerce à l'occasion des contrôles d'identité sur la voie publique, dans les cités H.L.M., dans le métro, dans les manifestations. Le contrôle des habilitations des officiers de police judiciaire présente la même restriction. Ceux qui réclament le rattachement de la police judiciaire au ministère de la justice devraient s'interroger sur le contenu réel de la mesure. Les plaintes des particuliers sont rejetées, filtrées. Si le parquet de Paris a innové dans le domaine de l'*information, en publiant un long* communiqué sur l'affaire Moreau, il ne faut pas oublier qu'on n'a pas entendu parler de l'ouverture immédiate d'instructions sur des cas abondamment exposés par la presse. Obliger les victimes, qui sont souvent des jeunes et des immigrés, à verser de l'argent à l'Etat pour qu'un juge d'instruction s'occupe de leur plainte accentue le déshonneur dans *lequel s'enfonce la justice*.

Un contrôle

La voie à suivre est bien celle d'*un contrôle*. S'il est encore établi que la justice est rendue au nom du peuple français et que la police est au service de la population, *est-il* impensable que les citoyens interviennent dans le fonctionnement de ces institutions ? Un commissariat est implanté dans un quartier, des rapports constants existent entre les habitants et l'équipe de policiers. Les mineurs, leurs parents, savent *très vite la nature des activités du* commissariat, notamment si la violence y est présente. Ne nous étonnons pas si certains commissariats ont fait l'objet d'attaques en règle de la part de bandes de jeunes. On a voulu y voir seulement l'agressivité de jeunes dirigée contre un symbole de l'Etat, or il s'agissait le plus souvent d'un règlement de comptes accumulés depuis *longtemps. A l'image de certains* commissariats qui, pendant la guerre d'Algérie, n'ont fait l'objet d'aucun attentat, des commissariats situés dans des banlieues explosives travaillent en toute sécurité.

N'est-il pas temps d'essayer de développer des lieux où les syndicats de policiers, les élus locaux, les habitants, se rencontreraient pour parler de l'activité policière de leur commissariat ?

Le contentieux est important et les débats seraient difficiles, mais ces rencontres permettraient que le problème de la violence policière soit clairement posé. Ce que nous souhaitons activement.

Une société démocratique ne peut durer avec un appareil policier enfermé dans un ghetto qui le place entièrement dans la main du pouvoir, le laisse sensible aux pires tentations de la violence et avec une justice complice s'enfonçant dans le déshonneur.

(*) Secrétaire général du Syndicat de la magistrature.
(**) Secrétaire général adjoint de la Fédération autonome des syndicats de police.

LA PILULE (suite)

L'attentat commis dans la nuit du 4 au 5 octobre à Marnay (Haute-Saône), contre la pharmacie de Mme Germaine Demolombe - Klotz, qui se refuse à vendre la pilule contraceptive à ses clients, a suscité deux réactions bien différentes, mardi 9 octobre.

Ainsi, des femmes (*sans plus de précisions*) *indiquent avoir voulu montrer par cette action* « que les femmes peuvent aussi agir radicalement contre leur oppression (...) et toutes attitudes coercitives. »

Le procureur de la République de Vesoul, M. Marc Dreyfus, a reçu une lettre anonyme le rendant responsable de cet attentat — *M. Dreyfus représentait le ministère public au procès de la pharmacienne, le 4 octobre — et le menaçant de représailles.*

Le centre royaliste comtois apporte, lui, son soutien à la pharmacienne de Marnay. « Mme Demolombe, *affirme ce centre*, est une vraie féministe et son combat contre l'avortement et l'aliénation de la femme par les « facilités modernes » est la seule véritable défense des femmes et leur dignité... »

CORRESPONDANCE

Le parti communiste et la loi sur l'avortement

A la suite d'un article rendant compte de la « table ronde » sur l'interruption de grossesse réunie le 7 octobre à l'initiative du mouvement Choisir (le Monde du 10 octobre), le docteur Jacqueline Fraysse-Cazalis, député communiste des Hauts-de-Seine, nous écrit :

Cet article se termine en affirmant que les « *partis de gauche* » ont fait des « *réponses évasives* » à la question de savoir si nous soutiendrions le projet de loi gouvernemental.

Cette affirmation est inexacte concernant le groupe parlementaire communiste que je représentais. En réponse à cette question, j'ai d'abord affirmé que nous prendrions nos responsabilités afin que l'on ne revienne pas à la loi répressive d'autan ; puis que nous lutterions jusqu'au dernier moment pour améliorer la loi ; enfin, que, naturellement, nous voterions tous les amendements, d'où qu'ils viennent, dès lors qu'ils iraient dans l'intérêt des femmes (...).

Le parti communiste agit pour que l'Etat dégage les moyens de multiplier dans tout le pays le nombre et la qualité des centres d'*interruption de grossesse* et de contraception, afin que les femmes puissent être accueillies le plus tôt possible.

FAITS ET JUGEMENTS

La chambre d'accusation de Paris estime fondée la plainte déposée contre M. Jean Leguay.

La chambre d'accusation de la cour de Paris, présidée par M. Jean Bertholon, a déclaré irrecevable, mardi 9 octobre, l'appel que M. Jean Leguay, préfet honoraire, ancien délégué en zone occupée du secrétaire général à la police du gouvernement de Vichy, avait interjeté contre son inculpation pour crimes contre l'humanité (*nos dernières éditions*). Cette inculpation lui avait été notifiée, le 12 mars, par Mlle Martine Anzani, juge d'instruction au tribunal de Paris. Me Yves Jaffre, défenseur de Leguay, soutenait qu'en inculpant son client, le juge d'instruction avait rendu implicitement une ordonnance rejetant les conclusions d'incompétence déposées par lui et qu'il était donc en droit d'interjeter l'appel de cette ordonnance implicite.

Les magistrats de la cour — conformément aux conclusions de l'avocat général et à la thèse soutenu par Mes Serge Klarsfeld, Charles Libman et Lucien Halimi, les conseils des familles d'*Israélites morts en déportation* après avoir été arrêtés au cours de la rafle du Vel d'Hiv' du 16 juillet 1942 — ont estimé qu'aucun appel n'était possible contre une ordonnance inexistante.

● *Le meurtrier d'un policier déclaré irresponsable.* — M. Mohamed Maaoui, qui avait, le 7 juin dernier, grièvement blessé, à Marseille, le commissaire principal Antoine Biancardini — qui devait décéder deux jours plus tard — (*le Monde* des 8 et 10-11 juin), était, selon l'expertise médicale à laquelle il a été soumis, en état de démence au moment des faits. Son placement en *asile psychiatrique* a été ordonné.

REVERSO

la montre la plus snob de l'année
JAEGER-LECOULTRE
Genève

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Comment la Banque Morgan peut aider votre société à s'implanter sur le marché américain

Membre FDIC

En réunion à New York, quelques-uns des banquiers qui aident les sociétés internationales sur le marché américain. De gauche à droite: Till Guldimann, Richard Starratt, Lynn Allegaert, Thomas Kuhnke, Eric Bourdais de Charbonnière, Charles Werner, Didier Charlet.

De nombreuses sociétés du monde entier se sont implantées sur le marché américain de différentes manières: acquisitions, fusions, créations de filiales communes ou construction de leurs propres usines. Beaucoup d'autres y songent. Si votre entreprise y songe également, prenez contact avec les spécialistes de la Banque Morgan en matière d'opérations bancaires internationales. Nous pouvons vous aider à chaque étape.

La Banque Morgan met à votre disposition une équipe dont la tâche essentielle consiste à aider les sociétés internationales à s'implanter sur le marché américain. Cette équipe est constituée de spécialistes ayant acquis une expérience des affaires bancaires tant en Europe qu'aux États-Unis. Tous ont travaillé dans une ou plusieurs de nos agences à l'étranger. Basés à New York, ils sont responsables d'un pays spécifique et se rendent fréquemment à l'étranger pour rencontrer leurs clients.

Pour vous aider dans l'exécution de vos projets, ces banquiers peuvent faire appel au concours de spécialistes de la Banque Morgan dans des domaines comme l'analyse d'industries, l'évaluation d'investissements, les fusions et acquisitions, les placements privés et l'immobilier. Ils peuvent aussi vous proposer une grande diversité de services:

☐ Évaluation de sociétés en vue d'une acquisition éventuelle et conseil financier pendant la période d'acquisition.

☐ Financement d'acquisitions ou d'investissements – crédits relais – prêts à terme à taux fixe ou flottant – conseil en placements privés.

☐ Financement par émission d'obligations.

☐ Opérations de leasing.

☐ Crédits de fonds de roulement. Opérations de change. Études de gestion de trésorerie. Services bancaires traditionnels.

La Banque Morgan apporte déjà son concours aux plus grandes sociétés mondiales ainsi qu'à un grand nombre d'entreprises moyennes. Si votre société songe à investir aux États-Unis, prenez contact avec la Banque Morgan à Paris ou écrivez directement à Didier Charlet, Vice President, Morgan Guaranty Trust Company, 23 Wall Street, New York, N.Y. 10015.

Morgan Guaranty Trust Company, 23, Wall Street, New York, N.Y. 10015. En France: 14, place Vendôme, Paris (tél: 260.35.60). *Autres Succursales:* Londres, Bruxelles, Anvers, Amsterdam (Bank Morgan Labouchere), Francfort, Dusseldorf, Munich, Zurich, Milan, Rome, Madrid, St-Helier, Tokyo, Singapour, Hong Kong, Séoul, Nassau, Buenos Aires. *Bureaux de Représentation:* Beyrouth, Sydney, Manille, Jakarta, Kuala Lumpur, Sao Paulo, Caracas. *Filiales Internationales:* San Francisco, Houston, Miami, Toronto (J.P. Morgan of Canada Limited).

Banque Morgan

SOCIÉTÉ

UN COLLOQUE INTERNATIONAL A TBILISSI

L'antagonisme entre le psychanalyste et le pouvoir au centre du symposium sur l'inconscient

Tbilissi. — L'Académie des sciences de Géorgie et l'université de Tbilissi ont organisé, du 1er au 5 octobre, dans cette ville, un colloque international sur « les problèmes de l'activité mentale inconsciente ». Présidé par M. A.-E. Sherozia et par M. F.-V. Bassine, membre de l'Académie soviétique des sciences médicales et neurophysiologues, ce symposium aurait dû en principe, rassembler plus de deux cent cinquante participants, plus des observateurs locaux ou étrangers.

Préparé depuis cinq ans, notamment par M. Serge Tsoulatsé, décédé depuis lors, il devait mesurer les possibilités de développement d'une approche proprement géorgienne — très différente du *pavlovisme*, voire opposée à lui — des problèmes de l'inconscient. En ce domaine comme ailleurs, les psychologues géorgiens occupent en effet des positions originales, plus voisines des recherches faites en Occident que ne le sont celles des écoles officielles, encore sous le coup des exclusives et des tabous prononcés au temps de Staline.

Ce congrès, voulu avec acharnement par les organisateurs géorgiens, qui se heurtent à la fois aux représentants moscovites de la psychiatrie et à toutes les forces qui laminent l'originalité de la Géorgie au sein de la fédération des Républiques soviétiques, n'a été autorisé par le comité central qu'au printemps dernier.

De notre envoyé spécial

La bonne grâce de l'accueil géorgien, l'amabilité méditerranéenne de Tbilissi, ne suffisaient pas à dissiper le malaise qui pesait sur ce congrès dont les participants étrangers s'exposaient à l'accusation d'avoir accepté de cautionner purement et simplement l'utilisation des traitements psychiatriques pour réduire la dissidence politique. Certes, la situation des membres emprisonnés ou exilés de cette dissidence était présente dans tous les esprits, taraudés par cette unique question : « *Une dénonciation de leur situation, une mise en cause de cette sorte de psychiatrie, à la tribune du congrès, permettront-elles d'améliorer leur sort ou risquent-elles au contraire de l'aggraver ?* » Pour se justifier d'être venu à Tbilissi fallait-il parler aux dépens des victimes réelles ou potentielles ?

Que dire, d'ailleurs, ou que faire, pouvait-on se demander lorsqu'il apparut que les autorités organisatrices du congrès considéraient comme des incidents sérieux de modestes assouplissements du rite des séances, proposés sans leur accord — ainsi lorsque Serge Leclaire annonça un séminaire en marge sur les techniques de la psychanalyse, ou s'inquiétaient d'entendre des mots interdits : Staline, liberté du sujet, ou antinomie de l'inconscient et du politique (René Major) ?

Lesdites autorités, sans se fâcher publiquement, surent récupérer ce genre de libertés ou en diluer la formulation par des procédés classiques : en reprenant à leur compte le séminaire, en renvoyant au dernier jour, à la dernière heure, une intervention dont ils redoutaient qu'elle ne fût explosive (Elisabeth Roudinesco).

Le poids de la méfiance

Un congrès, surtout en principe un congrès de spécialistes de la psychologie, est fait pour parler dans les coulisses. Mais qui était réellement l'interlocuteur ? Où perçait la vérité de son discours ? Etait-il un provocateur, cet ouvrier qui dépeignait la Géorgie comme un vaste lieu d'internement psychiatrique, ou cet étudiant qui demandait qu'on lui fasse parvenir des volumes d'œuvres de Freud, traduites jusqu'en 1930, et depuis lors inaccessibles, même dans les bibliothèques universitaires ? Tendait-il un piège, ce jeune savant qui voulait émigrer en Occident et demandait des adresses ?

L'expérience n'est pas nouvelle pour les spécialistes des questions soviétiques. Mais ces psychanalystes, accoutumés à discerner la vérité masquée, voyaient leur écoute complètement brouillée, pour la première fois peut-être. Ils étaient désorientés par l'impossibilité de situer « le lieu d'où parlait » leur vis-à-vis, non pas d'un divan à un fauteuil, mais dans la vie même. Le « lieu » d'un flic ou celui d'un ingénu, comme eux ?

Flic, bureaucrate du parti, professeur, c'était tout un dans le même anonymat : l'incarnation sans visage mais omniprésente d'un appareil politique, d'un Etat. Sentinelles invisibles aux portes du congrès et dans sa salle même, ectoplasmes porteurs de peur. Cette réunion scientifique ne pouvait échapper une minute aux sollicitudes du pouvoir, lequel en avait découragé l'accès aux correspondants étrangers à Moscou, sauf un, votre aux journalistes soviétiques, représentés par le seul chroniqueur scientifique de la *Literatournaya Gazeta*.

Que ce fussent les Géorgiens, les psychologues appâtés par l'inconscient ou les étrangers porteurs de germes, qui étaient mis sous surveillance, concentrés en un lieu où pesait le sentiment de n'avoir aucun lien avec le monde extérieur (plus qu'un sentiment, une réalité : la difficulté des liaisons téléphoniques ou aériennes), toujours est-il que la tension régnait. Suggestion réelle et autosuggestion se combinaient pour emporter philosophes, médecins, psychologues, psychanalystes dans une paranoïa pas du tout joyeuse, entravant l'exercice d'un esprit critique normal. Selon certains participants, il est vrai que la courtoisie due aux invitants aurait dû inciter à la mise en veilleuse des problèmes épineux.

Les enjeux scientifiques

C'étaient là de bien mauvaises dispositions pour mesurer les enjeux scientifiques du congrès. Ils existaient nettement, et il n'y a pas lieu de rejeter les explications données à cet égard par des personnages officiels ou suggérées dans des rapports de participants soviétiques. Dans une certaine mesure, ce congrès constituait un acte d'opposition, une demande d'ouverture, l'utilisation d'une concession politique destinée à d'autres fins que la pure communication intellectuelle. Il y en eut, dans les couloirs, mille témoignages. Fallait-il les récuser, d'autant plus qu'apparemment les psychiatres-policiers n'étaient pas venus ?

En bref, il s'agissait de ceci : si la psychanalyse a connu d'illustres praticiens en Union soviétique jusqu'aux environs de 1930, elle a ensuite totalement disparu. Staline, en fait de maladies mentales, n'admettait que la schizophrénie. Les névroses étaient liquidées par leur pure et simple négation. Au cours de la période post-stalinienne, les psychologues commencèrent à traiter par ce qu'ils nommaient psychothérapie les gens qui « *allaient mal* », qui « *se sentaient mal dans leur peau* ». Cela impliquait de recourir à la notion d'inconscient et d'en élaborer une théorie, sans jamais perdre de vue le pragmatisme, c'est-à-dire la conception de la « guérison » comme un « retour à la normalité » au service de la collectivité. Un de nos interlocuteurs ramenait ce souci à des « *questions de productivité* » et à des « *problèmes d'apprentissage* ».

Simultanément l'ouverture de l'*univers culturel* soviétique aux recherches faites à l'étranger entraîna la levée de différents tabous, tel celui qui frappait le nom de Freud et le terme d'inconscient. On accepta l'idée qu'il pouvait exister « *une science psychanalytique tempérée par l'adoption d'attitudes nuancées adaptées au monde réel* » et la nécessité de « *trier ce qui est antagoniste à la conception soviétique du monde* ».

Complètement coupés de tout l'héritage des anciens psychanalystes soviétiques des années 30, les spécialistes actuels se sont libérés en partie des formulations pavloviennes et se sont ancrés dans les théories du géorgien Ouznadzé qui, contemporain des débuts de Freud, avait lui aussi étudié l'inconscient. Ainsi en vinrent-ils à préparer ce congrès, et à souhaiter qu'il fût un centre de dialogue et de communications véritables, une première étape du développement des échanges. Leurs craintes de voir d'intempestives interventions d'invités bloquer ce processus avalent au moins une explication qu'on ne peut réduire à un calcul. L'intérêt scientifique devait être tenu pour réel, sous peine de succomber à la tentation constante du procès d'intention.

Aussi bien, les clivages essentiels ne se traduisirent pas en termes immédiats d'oppositions politiques, mais à l'intérieur même des délégations à propos du sens des mots employés, à commencer par celui d'*inconscient*, utilisé en russe alternativement avec celui d'*inconscience*, ce qui donnait une singulière saveur — avec les flottements de sens de ce dernier terme — à un commentaire de l'agence Tass annonçant le congrès : « *Les spécialistes soviétiques considèrent, comme le confirme l'expérience, que la conscience et l'inconscience ne sont pas toujours en contradiction.* »

Est-ce à dire qu'il fallait une certaine dose d'inconscience pour aller traiter de l'*inconscient* à Tbilissi ? Si l'affiche du congrès ne portait que ce mot, le programme indiquait en titre qu'il s'agissait des « *activités mentales inconscientes* ». Pas de recherche d'une définition donc, mais confrontation de méthodes pour observer les effets pratiques et mesurables de cette entité dont tout le monde parle sans bien savoir en quoi elle consiste. Du moins existe-t-il certains mots pour le dire, tel celui de transfert, qui désigne le champ et le type de relations entre le psychanalyste et son patient, là même où se manifeste la réalité de l'inconscient. Or le professeur Bassine, principal membre de la délégation soviétique, répétait à plaisir qu'il n'avait jamais compris le sens de ce mot. Il existe aussi des moyens d'y accéder, à commencer par le rêve, que Freud qualifiait de « *voie royale de l'inconscient* ». Or le mot ne fut jamais prononcé.

Manipulations et parole

Les clivages, dès lors, se marquèrent autrement que dans le champ politique et retrouvèrent la trace des étapes par lesquelles Freud était passé dans l'élaboration de ses découvertes.

D'une part, les expérimentateurs visaient à qualifier l'inconscient par l'effort pour observer et quantifier ses effets dans le conscient. Ils étaient les apôtres de la fidélité à la « science », *concept absolu qui est donné pour* totalement déconnecté des manifestations de l'inconscient. Cette attitude n'est pas plus incompatible avec le marxisme-léninisme qu'avec le mode de vie américain. Mais le type de « normalisation » qu'elle inspire dans la cure passe aisément par la suggestion, puis la manipulation. Et son chemin, visant ici l'étape du « renforcement du moi », peut aboutir à l'internement pour les « déviants », c'est-à-dire pour les rebelles.

D'autre part, les rapporteurs psychanalystes affirmèrent la vigueur opératoire et conceptuelle de la formule de Freud : « *Il n'est de cure que par la parole.* » Le seul objectif (s'il en faut un) est, selon eux, de permettre au sujet de conquérir sa propre liberté en retrouvant la vérité de sa propre histoire, dont les épisodes mal vécus l'angoissent tant dans sa survie.

Si l'on n'a pas accordé trop d'importance aux aspects bien parisiens du conflit autour du nom de Jacques Lacan, il n'en demeure pas moins que la signification profonde s'en retrouvait à Tbilissi dans l'affrontement très vollé de ces deux notions de la psychanalyse. Et aussi dans les démarcations évidentes entre les univers conceptuels nationaux.

Assurés qu'un vocabulaire spécifique s'impose pour approcher au plus près l'inconscient et ses effets, certains participants français (généralement lacaniens) ne mesuraient pas à quel point le style de leurs rapports (mais non pas celui de leurs interventions spontanées) passait au-dessus d'auditeurs totalement ignorants des clés de ce langage, lequel, à Paris, aurait été tenu pour trop simple, voir simpliste, mais à Tbilissi n'était guère compris. D'autres intervenants, au contraire, psychiatres de formation ou psychanalystes attachés à une théorisation plus soucieuse des effets du conditionnement social de l'individu (le docteur Gérard Mendel), s'exprimaient de façon à être immédiatement entendus.

Au total, tout de même, les psychanalystes de toute allégeance — consciente ou inconsciente — gênaient assez l'académisme établi. Et c'est d'eux que vinrent des propos réellement contestataires dans le fond, quoique avancés sur le ton le plus serein.

« *La psychanalyse commence avec le refus de la suggestion, lequel est aussi indispensable que le secret* » (Jacques Nassif). « *La psychanalyse a les moyens d'analyser pourquoi une pensée et une pratique révolutionnaires peuvent devenir religieuses* » (Serge Leclaire).

Fait très peu remarqué, ce furent quatre femmes qui prononcèrent paisiblement les paroles qui marquaient nettement la frontière entre la psychanalyse — « *prophylaxie de l'indépendance* », selon Jacques Lacan — et toutes les sciences psychologiques de l'adaptation. Il y eut une jeune Soviétique, chercheuse dans un institut de philosophie de Moscou, Natacha Avtanomova, traductrice et rigoureuse lectrice de Lacan ; trois Françaises, Jenny Aubry, psychanalyste et médecin, Elisabeth Roudinesco, écrivain et psychanalyste, Catherine Clément, écrivain et philosophe.

Celle-ci affirma : « *L'exercice ou non de la psychanalyse dans tous les pays du monde est une preuve du degré de démocratie où ils en sont arrivés. Elle est fondamentalement une des garanties de la vraie démocratie, d'une authentique pratique de la liberté profonde des individus.* »

Sur une telle assertion, il n'y eut pas, bien sûr, l'ombre d'une objection, puisque la psychanalyse est interdite en Union soviétique. Le débat aurait porté trop loin. Mais les perspectives dessinées par les quelques interventions qui en développaient l'esprit pourraient ne pas demeurer sans lendemain en Géorgie. Tout pouvoir en tant que tel, communiste ou libéral, tend par fonction à les barrer. Institutionnaliser l'étude de l'inconscient, le médicaliser au maximum pour mieux s'en protéger, c'est dans la nature même du politique. Il y a longtemps que Freud l'avait perçu.

A cet égard, ce qui s'est passé à Tbilissi dépassait la spécificité du régime soviétique. C'était un « cas de figure », appliqué aussi bien aux Etats-Unis ou en France, à cette réserve près — et elle est décisive — que, dans ces deux pays, ce n'est pas encore une maladie mentale de constater que l'inconscient est le premier et le dernier mot.

JACQUES NOBÉCOURT.

Déclarez moins.

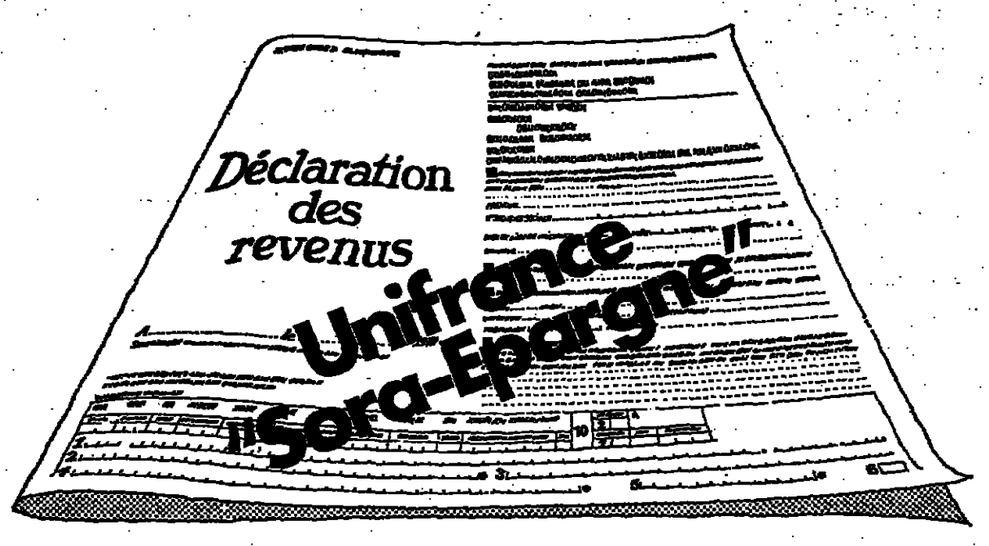

Diminuez vos impôts avec Unifrance et "Sora-Épargne".

Avec UNIFRANCE, SICAV créée dans le cadre de la loi 1978 sur l'épargne, vous pouvez déduire de votre revenu imposable le montant de votre investissement jusqu'à 5000 F (*).
Avec "SORA-ÉPARGNE", contrat d'assurance-vie de la Société SORAVIE (**) vous pouvez également déduire votre prime jusqu'à 3250 F (*) à condition de ne pas faire de retraits avant 10 ans.
Au total, ce sont donc 8250 F (*) qui viendront en réduction de votre déclaration d'impôt.

Renseignez-vous dans tous les bureaux du Crédit Agricole.

(*) Majorés en fonction de vos enfants à charge.
(**) Société des Organisations Agricoles Mutuelles pour l'Assurance-Vie. S.A. au capital de 30 000 000 F entièrement versé. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social 8-10, rue d'Astorg, 75380 Paris Cedex 08. N° SIRET 722.006.679.00015.

CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens près de chez vous.

CREDIT AGRICOLE

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
—	—	—	—

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 270 F 385 F 500 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
250 F 490 F 700 F 920 F

ETRANGER
(par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
183 F 325 F 468 F 610 F

II. — SUISSE - TUNISIE
230 F 420 F 612 F 800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

MÉDECINE

L'usage des ultrasons en médecine pour des diagnostics sans douleur

De notre correspondant

Marseille. — Durant trois jours, du 4 au 6 octobre, plusieurs centaines de spécialistes français et européens se sont retrouvés à Marseille pour participer au congrès national de la Société française pour l'application des ultrasons à la médecine et à la biologie (S.F.A.U.M.B.), fondée en 1971 par le professeur Thérèse Planiol.

Cette science encore jeune, l'échographie (1), a bouleversé les techniques d'établissement des diagnostics. Le développement considérable que connaît l'exploration par ultrasons, ainsi que l'a souligné le professeur Francis Weill, président en exercice de la société, n'est pas seulement le reflet d'un intérêt ou de la ténacité de ceux qui croient à cette technique. Il s'inscrit plus largement dans l'humanisation de la profession et des techniques médicales puisque désormais le recours à une intervention chirurgicale, à des cathétérismes (introduction d'une sonde dans un organe creux), à des ponctions, des injections, des irradiations, toutes explorations souvent douloureuses et toujours « envahissantes », n'est plus indispensable. L'utilisation des ultrasons évite toute agression chimique ou physique.

C'est donc un problème général de politique de la santé qui se pose, et les congressistes n'ont pas manquer de l'aborder sous l'angle de l'économie. Nul ne nie le coût de ces techniques qui réclament un appareillage sophistiqué et onéreux. *Mais quand il s'agit d'épargner la souffrance humaine*, peut-on penser les problèmes en termes d'économie de marché ? *« Investir, c'est souvent économiser »* a remarqué le professeur Weill.

Le congrès de Marseille s'est attaché à montrer le caractère pluridisciplinaire de l'application des ultrasons à la médecine et à la biologie puisque toutes les spécialités médicales y étaient représentées, de la cardiologie à la gynécologie en passant par l'obstétrique, l'urologie, la pathologie biliaire, la pédiatrie, l'ophtalmologie, l'anatomie. Les avantages du recours à ces techniques ne sont plus à souligner, mais leur évolution rapide pose des problèmes délicats d'investissements en matériel, de formation de personnel compétent et d'orientation des recherches nouvelles.

Parmi les progrès les plus récents on peut signaler la qualité de plus en plus grande de l'image, la miniaturisation des appareils qui deviennent pratiquement portatifs ainsi que le guidage des ponctions par ultrasons. Le temps n'est pas loin où l'on obtiendra une visualisation en volume et des images fonctionnelles combinant la visualisation du sang et des structures. Les techniques s'améliorant, il n'est actuellement pratiquement plus de « zones d'ombre » ou difficiles d'accès dans l'organisme dont les ultrasons ne puissent donner une image toujours plus fine. Ces atouts techniques et humains devraient assurer l'avenir de l'emploi des ultrasons en médecine.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Recours aux techniques de visualisation sur un écran d'images produites par l'inégale réflexion, selon les obstacles rencontrés, et donc selon la densité des organes, d'un faisceau d'ultrasons.

SCIENCES

Les fissures des centrales nucléaires

LA C.F.D.T. EXIGE UNE NOUVELLE FOIS DES CONTROLES

L'affaire des centrales nucléaires fissurées continue, alimentée régulièrement par les réactions et les communiqués des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. Après la réunion, en début de semaine, à Gravelines et au Tricastin, des comités d'hygiène et de sécurité — dont le rôle se limite à formuler des avis et à donner des conseils, — la fédération Gaz-Electricité de la C.F.D.T. a adressé une nouvelle lettre au directeur général d'E.D.F., M. Charles Chevrier. Elle y demande notamment comment la direction générale « peut affirmer que la sécurité du personnel ne sera pas mise en cause puisque l'on ne sait pas aujourd'hui quand on sera en mesure d'apprécier avec la précision nécessaire la rapidité de l'évolution des fissures » découvertes sur certains des éléments des centrales ?

Aucun contrôle, rappelle-t-elle, n'est possible avant plusieurs mois sur les pièces défectueuses. Aussi demande-t-elle qu'avant le chargement des centrales de Gravelines, du Tricastin et de Dampierre « soit mis en œuvre un processus de contrôle sur les cuves installées, fiable dans sa réalisation et dans son interprétation ». Elle réclame aussi « un contrôle destructif en usine sur un nombre suffisant de tubulures (pièces qui servent de jonction entre la cuve du réacteur et le circuit primaire qui véhicule l'eau chauffée par le cœur de la centrale) pour cerner l'étendue maximale des défauts ».

ÉDUCATION

LE PROJET DE BUDGET DES UNIVERSITÉS POUR 1980

Trois mille transformations d'emplois d'enseignants

Le projet de budget du ministère des universités pour 1980 — qui doit être examiné vendredi 9 novembre à l'Assemblée — s'élève à 14 530 millions de francs, contre 13 139 millions de francs en 1979, soit une augmentation de 10,58 % alors que l'ensemble des dépenses de l'Etat progresse de 14,3 %. C'est la troisième année consécutive que le projet de budget des universités comporte une croissance inférieure à celle de l'ensemble du budget. Mais, alors que le budget des universités avait connu une progression importante en 1979 (+ 15,02 %), le projet pour 1980 est à rapprocher de celui de 1978, année où l'augmentation des crédits avait été limitée à 8,8 %. Comparé aux cinq dernières années, le projet de 1980 apparaît comme l'un des deux plus mauvais.

Augmentant peu, à peu près au même rythme que l'indice des prix — et légèrement plus que celui du ministère de l'éducation, — le projet de budget des universités est absorbé aux trois quarts par les crédits de personnel. Cela ne signifie pas que beaucoup de postes nouveaux seront créés, mais qu'on assistera en 1980 à un nombre important de transformations d'emplois d'enseignants. Au total, le projet comporte trois mille transformations d'emplois pour lesquelles 69 millions de francs de crédits nouveaux sont prévus au lieu de 27 millions en 1979. Le ministère des universités semble vouloir, par cet effort budgétaire important, faire accepter « en douceur » les décrets du 9 août 1979 sur les carrières universitaires et la réforme du C.N.R.S.

Comme les années précédentes, l'augmentation prévue du budget des universités est due essentiellement à celle des dépenses de fonctionnement : + 11,8 % (soit nettement moins qu'en 1979, + 15,9 %), les investissements augmentant plus faiblement.

Les dépenses de personnel inscrites au projet absorbent la majeure partie des mesures nouvelles de fonctionnement. Au premier rang d'entre elles figurent les créations d'emplois, qui sont nombreuses pour le C.N.R.S. mais assez faibles dans les établissements universitaires. Contrairement aux années 1976 et 1977, l'enseignement supérieur ne va pas recruter beaucoup et cela aussi bien pour les personnels administratifs, techniques ouvriers et de service (ATOS) que pour les personnels enseignants. Le projet prévoit la création, en 1980, de quarante-deux postes d'ATOS (dont dix au titre de l' « enveloppe recherche ») soit deux fois moins qu'en 1979, et seulement soixante emplois d'enseignants.

Si l'on retranche les dix emplois de professeurs dont la création est prévue dans le cadre de la coopération internationale, il ne devrait y avoir que cinquante emplois nouveaux d'enseignants (dont dix-sept en médecine) qui devraient être attribués à la rentrée 1980 et s'ajoute aux 42 000 enseignants des soixante-dix universités françaises. La stabilité relative des effectifs d'étudiants ne justifie cependant pas la modestie de ce recrutement, qui aboutira à un vieillissement du corps enseignant, à un détournement de l'université de nombreux chercheurs potentiels et surtout à un blocage de l'intégration des vacataires encore très nombreux.

A l'opposé, la politique de transformation d'emplois commencée en 1976 doit se poursuivre en 1980 à un rythme très rapide. C'est ainsi que 2 100 emplois d'assistants devront être transformés en emplois de maîtres-assistants (contre 600 en 1979). Ce qui devrait normalement permettre à 900 assistants agrégés de devenir maîtres-assistants dès le 1er janvier 1980. Dans le corps supérieurs, ce sont 800 emplois de maîtres-assistants et de chefs de travaux devraient être transformés en emplois de maîtres de conférences (300 en 1979) et enfin 100 emplois de maîtres de conférences en emplois de professeurs.

Selon le ministère « le projet de budget marque une priorité pour clarifier la situation des personnels en poste dans les universités, l'adapter à l'évolution des besoins d'encadrement et permettre la promotion des meilleurs ». En réalité, il semble bien que le ministre, après avoir supprimé les listes d'aptitudes par les décrets du 9 août, veut accorder des promotions nombreuses pour l'année 1980. Mais cette politique de transformations pourrait ne plus se renouveler dans les années à venir. Pour le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN - C.F.D.T.) « cette mesure prise pour 1980, sans aucun engagement, même oral, pour la suite, n'a pour but que de faire avaler la pilule de la réforme des carrières ». Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) remarque que « le ministère veut régler un contentieux, celui des inscrits sur les listes d'aptitude (aux fonctions de maître-assistant, ou de maître de conférences) qu'il faut intégrer sur des emplois correspondants » mais, souligne ce syndicat, « même après l'application de ces mesures il y aura des inscrits en attente ».

Le projet de budget 1980 marque la fin de l'intégration des personnels hors statut. L'engagement pris par le ministère des universités de régulariser la situation de certains personnels ATOS, autrefois recrutés par les établissements sur leurs budgets propres, est donc respecté. Au total, de 1977 à 1980, 5 899 personnes auront été ainsi prises en charge sur le budget du ministère des universités.

Enfin, dernier point concernant la situation d'ensemble des personnels : dans le projet, le taux des cours complémentaires reste le même que celui de 1979. Le budget de l'an dernier avait prévu une légère majoration (5 %), nettement inférieure à la hausse des prix, mais qui faisait suite à une augmentation importante. Le maintien du taux des heures complémentaires devrait provoquer une dégradation des rémunérations des vacataires à titre principal.

Le ticket-repas plus cher

Les crédits de fonctionnement matériel alloués aux établissements universitaires s'élèvent dans le projet à 1 021 millions de francs au lieu de 1 034 en 1979, soit une diminution en valeur absolue. En fait, compte tenu de l'allégement des budgets des universités qui résulte de la prise en charge par l'Etat des personnels ATOS, les crédits de fonctionnement matériel doivent augmenter de 2,6 %, soit une progression inférieure de sept points à celle de l'an passé.

Les crédits d'action sociale prévus par le projet vont, pour la troisième année consécutive, augmenter à un rythme annuel semblable à celui de la hausse des prix. Aa progression envisagée de 9,9 % en 1980, identique aux majorations de 1979 et 1978 devrait permettre tout juste de maintenir sur trois ans en francs constants le volume de l'aide sociale allouée aux étudiants. Les sommes prévues dans le projet pour les bourses progressent légèrement mais pas assez pour empêcher le pouvoir d'achat des différents échelons de bourse de se dégrader. Les crédits envisagés pour les œuvres universitaires et la Sécurité sociale doivent augmenter un peu moins que l'an dernier. Les moyens alloués dans le péojet aux restaurants universitaires devraient s'accroître de 7,6 %, contre 12,9 % en 1979. Conséquence : le ticket-repas payé par l'étudiant devrait être de 4,90 F à la rentrée 1980 contre 4,40 F actuellement.

SERGE BOLLOCH.

هكذا من الأصل

En offrant la suspension hydropneumatique à la GSA, Citroën ajoute des routes à la France. Désormais, vous pourrez voyager confortablement sur toutes les routes.

Faites la route buissonnière, les bosses sont en mousse. La suspension hydropneumatique amortit le sautillement des roues.

Vous prendrez des virages antidérapants. Vous conduirez du bout des doigts. Vous fendrez l'air avec aérodynamisme, cela accroît les économies d'essence.

Vous pourrez ramener le soleil dans votre coffre, la GSA a une 5e porte et une banquette arrière rabattable.

Moteur 7 CV - 1299 cm³. Consommation conventionnelle aux 100 km : 6,7 l à 90 km/h - 9 l à 120 km/h - 9,4 l en parcours urbain. (GSA CLUB Berline.)

CITROËN* TOTAL

ÉDUCATION

Pour protester contre le blocage des postes d'assistants

Les enseignants de Lyon-I décident de ne pas assurer la rentrée

De notre correspondant

Lyon. — Les enseignants affiliés au Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) de la partie scientifique de l'université de Lyon-I ont décidé « de ne pas assurer la rentrée ». Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) ainsi que de nombreux non syndiqués se sont associés à ce mouvement pour protester contre le « blocage complet du corps des assistants ».

Parmi les six cents enseignants scientifiques, que compte l'université de Lyon-I, une centaine d'assistants sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant (LAFMA). Le ministère des universités a accordé une seule possibilité de passage aux fonctions de maître-assistant. Selon le SNE-Sup, cinq postes vacants en raison de départs ou de mutations (un assistant, trois maîtres assistants, un professeur) ont été supprimés.

« *La colère est très grande à la fois chez nos adhérents et dans l'ensemble du corps enseignant*, explique le secrétaire de la section du SNE-Sup. *La grève de la rentrée a d'ailleurs été décidée par une assemblée générale.* » Le SNE-Sup. demande à M. Daniel Germain, président de l'université, d'intervenir auprès du ministre pour obtenir « *la création de postes nécessaires à une promotion normale des assistants* ».

Mme Alice Saunier-Seïté aura aussi à connaître du mécontentement de l'université de Lyon-II, qui est essentiellement littéraire. Selon son président, M. Philippe Lucas, « *dans les seules disciplines littéraires, trois transformations de postes d'assistants en postes de maîtres-assistants ont été accordées, alors que cinquante-quatre enseignants figurent sur la liste d'aptitude. Le même blocage s'opère pour l'obtention du grade de maître de conférences* ». M. Lucas, appuyé par la majorité du conseil de l'université de Lyon-II, s'interroge d'autre part sur « *les critères qui ont présidé à la répartition particulièrement inégale des transformations au plan national* ». Plus de douze mille cinq cents étudiants sont inscrits à Lyon-II, où sont créés trois postes de maîtres-assistants. L'université voisine de Lyon-III (huit mille étudiants inscrits environ) bénéficiera, elle, de dix-sept transformations de postes. Commentaire de M. Lucas : « *Je me félicite de voir la situation de certains collègues de cette université évoluer favorablement. Mais je constate que nous avons été oubliés.* »

CLAUDE RÉGENT.

● *M. Jacques Carayon* vient d'être nommé président de la troisième section (sciences naturelles) de l'Ecole pratique des hautes études (E.P.H.E.). Né le 11 novembre 1916 à Toulouse, M. Carayon est docteur ès sciences (sciences naturelles). Entré en 1942 à la troisième section de l'E.P.H.E., il y a occupé différents postes. Il est professeur titulaire depuis 1975 de la chaire d'entomologie générale et appliquée du Muséum d'histoire naturelle.

CORRESPONDANCE

La sanction contre une sous-directrice de collège à Reims

Mme Monique Lamblin, au cours d'une conférence de presse qu'elle a organisée récemment à Reims, s'est expliquée sur les circonstances dans lesquelles le recteur de l'académie de Reims, M. Jean-Louis Boursin, l'avait relevée de ses fonctions de sous-directrice du collège Prieur-de-la-Marne par le recteur, lui reprochant « d'avoir abandonné son poste » *au moment d'une grève, le 25 mai dernier* (le Monde *du 21 juillet). A la veille de la rentrée, des manifestations ont eu lieu pour protester contre cet* « interdit professionnel ».

Pour couper court aux « informations erronées, calomnieuses, diffamatoires » *qui sont* « colportées » *à son sujet, Mme Monique Lamblin, épouse du maire communiste de Reims, nous a demandé, en invoquant le droit de réponse, la possibilité de rappeler les faits dans nos colonnes.*

1) Pour obtenir la réouverture de l'option latin en classe de quatrième, supprimée malgré les démarches administratives, et ainsi ne pas défavoriser les élèves de Prieur-de-la-Marne (seul établissement dans cette situation à Reims), les enseignants du collège ont déposé, mardi 22 mai, un préavis de grève pour le vendredi 25 mai et ont prévenu leurs élèves qu'ils n'assureraient pas leurs cours ce jour-là ;

2) Aussitôt, et devant témoin, le mardi 22 mai, j'ai téléphoné au principal par intérim du collège (mon supérieur hiérarchique) pour le prévenir de la grève du vendredi 25 mai ;

3) Les enseignants, avec l'appui des deux fédérations de parents d'élèves de l'établissement, avaient demandé une audience au recteur pour le vendredi 25 mai ;

4) Solidaire de l'équipe enseignante, je me suis également déclarée gréviste (en tant que fonctionnaire, c'est un droit qui ne peut m'être contesté) et, soucieuse de la sécurité des élèves, du personnel et des locaux, je suis restée dans l'établissement de 8 heures à 11 h. 15 et de 14 heures à 17 heures ;

5) De 11 h. 15 à 12 heures, l'établissement étant « *vide d'élèves et d'enseignants* », je suis allée m'informer au rectorat du résultat obtenu par la délégation de parents et d'enseignants. L'établissement n'a jamais été *fermé. Restaient au collège* : la conseillère d'éducation, l'attachée d'intendance, une secrétaire (ces personnes connaissant parfaitement les consignes de sécurité, et où je m'étais rendue) ;

6) Le reproche significatif formulé par le recteur dans le journal *l'Union* du 4 juillet 1979 est de « *contester la politique qu'elle a pour mission d'appliquer* ». Est-ce alors une remise en cause du droit de protestation, donc de grève des fonctionnaires, reconnu par le statut défini en 1945 ? Doivent-ils, sans se soucier de l'intérêt des enfants et de l'école en général, devenir des gestionnaires sans conscience, véritable relais inconditionnel des mesures injustes prises à l'égard des élèves qui nous sont confiés ?

7) L'option latin a été rétablie au collège Prieur-de-la-Marne.

Je mets quiconque au défi de contester ces faits.

Le procès d'opinion voulu par l'inspecteur d'académie de la Marne et le recteur de Reims m'oblige à dénoncer très fort, avec tous les démocrates, le danger d'accepter de telles pratiques.

RELIGION

Le souverain pontife a reçu des invitations d'une quinzaine de pays

A peine rentré au Vatican du troisième grand voyage de son pontificat, Jean-Paul II, qui en un an a déjà parcouru 42 000 kilomètres (Paul VI, en quinze ans, en avait parcouru 133 300), doit étudier un dossier d'invitations en provenance d'une quinzaine de pays, des quatre continents.

Dans l'avion qui le transportait de Rome à Dublin, le pape a confirmé que son prochain voyage le mènerait aux Philippines, l'année prochaine, puis en France, à Lourdes, pour le congrès eucharistique international, en 1981. Parmi les pays qui ont invité le pape, citons : l'Espagne, l'Allemagne fédérale, le Brésil, Sri-Lanka, le Sénégal, l'Ouganda, l'Autriche, l'Egypte et Israël.

Libres opinions

« Du plus petit jusqu'au plus grand »

par FRANÇOIS ADER (*)

J'ETAIS inquiet. Et de plus en plus. De discours en discours, de ville en ville, d'Irlande en Amérique, ils me paraissaient tellement loin des êtres concrets, ces propos sans appel sur les problèmes intimes de l'homme ! Si loin de ceux que je connais, de leur histoire, de leurs souffrances, de leur droiture. De leur « cœur ». Si loin de cet « homme » historique dont le pape a pourtant dit, à l'ONU, en quelle estime l'Eglise le tenait ! Pourrais-je jamais mettre mes petites chaussures dans la foulée de pareilles bottes ?

Et puis ce fut tel que mes perplexités s'envolèrent. J'avais compris. D'un coup. La leçon de ce voyage, ce ne sont pas pour moi les paroles. C'est l'homme. Le craquement des formes engoncées sous la poussée d'un homme vivant. D'un homme qui chante si ça lui dit, qui rit si ça lui chante, donnant de son cœur, content de « recevoir », à l'emporte-pièce, et qui dit tout de go, sans fard et sans nuances, ce qu'il a envie de dire. Dont l'« être » traduit alors un sens de l'homme que ne recèle pas l'intransigeance de ses principes.

Alors maintenant, c'est décidé. Je vais essayer de faire de même. Plus encore que je ne m'y appliquais déjà. Ce ne sera pas pour dire toujours les mêmes choses, vous l'avez évidemment compris. Ni pour parler forcément dans le même sens... Bien sûr, ce ne sera pas extérieurement accrédité par le même passé de souffrances (« extérieurement » : car qui connaît le fond des êtres, et leur histoire ?). Et ce ne sera pas, de toute manière, c'est clair, avec la même audience ! Je ne suis qu'un homme de terrain...

Mais enfin, dans la troupe, tout le monde compte : « Du plus petit jusqu'au plus grand », comme le chantait Trenet ! Et si tous ceux, toutes celles, dont j'ai entendu des propos privés, sans fard et pleins d'amour, sur le sens de l'homme secret, s'avisaient — à quelque hauteur qu'ils soient dans l'échelle ecclésiale — de dire haut, fort, ce qu'ils disent souvent trop bas, serait-il si sûr que cela déplaise à cet homme de bravoure ? Ils ne suivraient peut-être pas ses paroles. Mais ils marcheraient sur ses traces.

(*) Jésuite, directeur de la revue *Parents et Maîtres*.

UNESCO

UN CONGRÈS SUR LES JEUNES DU QUART-MONDE

L'expérience de la honte

Au palais de l'UNESCO, à Paris, trois cent soixante spécialistes de l'enfance, responsables gouvernementaux de l'action sociale, coordonnateurs de programmes de lutte contre la pauvreté dans trente-cinq pays, représentants d'organisations internationales, médecins, professeurs, sociologues, magistrats et une centaine de membres du mouvement Aide à toute détresse du quart-monde (1), ont participé les 6 et 7 octobre au congrès international de l'enfant du quart-monde. Un « Livre blanc de l'enfant du quart-monde » a été publié.

Rya, petite fille déjà flétrie, habite avec six frères et sœurs [illegible] national de l'enfant du quart-[illegible] du congrès et des six « ateliers » constitués sur les thèmes de la [illegible] cent quarante mil[illegible] permanents et trente-sept points d'implantation. Avec ses trente mille membres, il est présent dans dix pays.

(2) *Enfants de ce temps*, livre blanc des enfants du quart-monde, éditions Sciences et Survie, A.T.D. quart-monde, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye.

Dans la presse internationale

La presse internationale a *rendu hommage unanimement au* triomphe remporté par Jean-Paul II lors de son voyage de neuf jours en Irlande et aux Etats-Unis. Selon l'*OSSERVATORE ROMANO*, qui consacre sept de ses huit pages aux deux [illegible] jours du voyage à [illegible] les positions conservatrices du *pape sur la sexualité, la morale* conjugale et la discipline ecclésiastique concernant le célibat des prêtres et l'ordination des femmes, ont provoqué les plus grandes réticences.

Le journal britannique *THE* [illegible] note de la [illegible] cordée par le pape à l'œcuménisme. On se demande, enfin, si la compassion montrée par le pape va au-delà des sourires et des caresses qu'il prodigue aux petits enfants. »

C'est enfin chez les catholiques progressistes, aux Etats-Unis, que

(Publicité)

Cours du jour - du soir

PROGRAMMEUR
ANALYSTE D'EXPLOITATION
Niveau exigé : Baccalauréat
Durée : 7 à 8 mois

PUPITREUR D.O.S. INFORMATIQUE
Niveau exigé : B.E.P.C.
Sélection rigoureuse avec tests après 30 heures de cours.

Ecole privée
FAX
6, rue d'Amsterdam, 9e - 874-95-69.
94, rue Saint-Lazare, 9e
STAGES CONVENTIONNÉS

PRÉPARATION ANNUELLE

L'enseignement est assuré par des professeurs [illegible] diplôme est admis en dispense de la deuxième partie de [illegible] de quatrième année de Droit (Maîtrise) (arrêté ministériel du 16 février 1967) et donne accès aux Doctorats.

Recrutement sur titres - Baccalauréat exigé - Statut étudiant
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

tion à l'hypnosophrologie
Les 20 et 21 octobre 1979 à Paris
Renseignements et inscriptions :
M. Marc BRODIN,
34, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : 256-38-22.

Ecrivez au
REGENCY RAMSGATE
KENT, R.-U.
Tél. : THANET 512-12
ou : Mme Boullion,
4, rue de la Persévérance,
95 - EAUBONNE.
Tél : 959-26-33 (soir).

هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

La dation Picasso au Grand Palais

L'époux infernal

A travers les œuvres qu'il avait conservées tout au long de ses déménagements et dans l'apocalyptique désordre de ses ateliers successifs, c'est le secret de Picasso que l'on a un peu le sentiment de découvrir. Ou, si l'on préfère : « *Son plus secret conseil et son doux entretien* », *le plus secret conseil* étant celui des toiles et des études qui illustraient, concluaient une période de recherche, le doux entretien correspondant aux souvenirs qu'il nous a laissés de sa vie personnelle.

On dira que l'entretien n'était pas spécialement doux et que, si l'œuvre de Picasso, comme l'a dit Cocteau, est une immense scène de ménage, jamais dans un ménage on n'a cassé autant de vaisselle. Certes, mais c'est à ce tumulte autobiographique, à ce jeu de l'amour et du noir ressentiment, que nous devons les merveilleux portraits d'Olga, de Paul, de Jacqueline, de Marie-Thérèse et de sa fille *(Maya à la poupée)*, les pathétiques images de Dora Maar et, à un niveau où le vacarme est moins assourdissant, ces toiles, tels *le Buffet de Vauvenargues, l'Ombre, l'Atelier de Cannes,* qui résument l'atmosphère des années sombres ou des années heureuses.

Entrons. Grotte aux fées ou cave de nécromant, le magicien *guidera nos pas.* Première salle : l'Espagne, la période bleue, *l'Autoportrait* si désemparé de 1901 et celui de Casagemas sur son lit de mort, la pauvreté, la solitude, la période du cirque représentée par l'aimable romance des *Deux Frères*, où la forme s'affirme et se simplifie avant de devenir impérieusement sculpturale et primitive dans *l'Autoportrait* de 19[illegible]

Les grandes figures de la rotonde

Les grandes toiles de ces années-là sont depuis longtemps parties aux antipodes, mais très riche ensemble qui permet de suivre le fil double conduisait Picasso, que sont hommage à *Cézanne* et *les Demoiselles de la forêt*. On *Baigneuses* en particulier, der remarquable du naturalisme de nier, et de Degas, telle figure femme se grattant le pied, vers d'un miroir creusé au couteau en trois nus magnifiques ou ce totem de 1907 qui montre bien *tout ce que* Picasso devait, quoi qu'il en ait dit, à la sculpture africaine, surtout lorsqu'on le compare au traitement encore très impressionniste du *Fou* ou même à la *Tête de femme* de 1909 qui nous introduit dans la salle cubiste.

On pense là à ce que Valéry disait des dessins de Léonard, qu'ils étaient comme les débris d'un grand jeu, d'une entreprise qui n'eut jamais d'exemples (même si elle n'a eu que trop d'imitateurs), comme le souvenir d'un voyage aux noirs royaumes que les créateurs du cubisme n'ont jamais évoqué qu'avec les précautions d'Orphée revenant des Enfers et se le tenant pour dit.

Dans ce domaine aussi, l'émigration a été très tôt massive, ce qui n'en donne que plus de prix aux deux superbes compositions verticales de l'hiver 1911-1912, dont l'une n'a jamais été exposée ni publiée, à l'éblouissante fraîcheur de l'ensemble des papiers collés et des dessins où la forme disséquée en tous ses angles et facettes paraît sur le point de rendre l'âme. Elle la retrouvera par le détour des constructions de 1912-1916, qui sont un des apports les plus féconds du cubisme et dont on voit ici les plus rares exemples, surtout au niveau des petits formats. Faits avec rien, un vieux ressort, un morceau de bois qui traînait dans l'atelier, un copeau de métal, ils enchantent et intriguent comme une flottille de barques échouées sur le rivage et chargées des merveilles d'un pays inconnu.

Le passage du cubisme à un style moins hermétique est fort bien illustré par le rapprochement de *l'Homme à la cheminée* de 1916 avec les confetti multicolores des *Paysans* inspirés de Le Nain, et le premier des grands portraits d'*Olga*, où l'étoffe intervient encore comme un papier collé. Commencent alors les riantes années, le temps des vacances, les plages (*Baigneuses à Dinard*), du théâtre et des décors exécutés pour Diaghilev.

La détente décorative n'interdit pas les profondes pensées, et Picasso revient alors à une conception de la forme, monumentale, dilatée, qu'il avait entrevue vers 1906 et que l'on qualifie bien improprement de néo-classique. On penserait plutôt au Bas Empire, à Renoir, à une sorte de gigantomachie populiste, dont il avait gardé par-devers lui quelques exemplaires presque incroyables de puissance et d'étrangeté. La rotonde, où sont réunies les grandes figures de 1920-1922 (*la Danse villageoise, Femme au chapeau, la Lecture de la lettre*), coupe littéralement le souffle. C'est peut-être là qu'est le moment le plus fort de l'exposition *et l'enchantement se prolonge* dans la salle suivante, où les portraits de Paul (les plus beaux portraits d'enfant que l'on ait peints depuis le dix-huitième siècle), sont accrochés à côté de quelques délicieuses miniatures (*Corrida, Personnages au bord de la mer*) et de la *Flûte de Pan*, un des deux ou trois chefs-d'œuvre absolus du peintre.

L'inspiration de Picasso est faite d'une alternance de refus et de consentement à la plénitude, à l'intégrité délectable et expressive de la forme. Dès 1925, l'empire est éclaté, le monument brisé, et de ses débris surgit tout un essaim de rêves malfaisants, un peuple de monstres, de figures féminines hurlant leur rage *et leurs frustrations, de couples* s'affrontant, se dévorant en terrifiantes étreintes (*le Baiser, Figures au bord de la mer*). *Le Minotaure*, auquel on a réservé une alcôve où lui tient compagnie l'énigmatique *Crucifixion*, inspirée de Grünewald, mène cette danse de mort et d'agression sexuelle, dont les symboles sont si clairs que l'on a pu dire *que c'est sa propre psychanalyse* que Picasso avait conduite à travers les dessins et les toiles des années 30.

Quels qu'en soient les motifs, cette autre descente aux enfers nous vaut une iconographie entièrement originale, dont la cruauté peut être aussi celle de l'humour, comme le montrent ces petits tableaux si drôles peints à Dinard en 1928, où l'on voit une grosse femme essayer en vain d'introduire une clef dans la serrure d'une cabine de bains. Malgré la persistance des thèmes freudiens, la forme, vers 1931, tend à se recomposer, à s'apaiser, ainsi *dans la magistrale Nature morte sur un guéridon* (qui est aussi un portrait de Marie-Thérèse Walter) et surtout dans la série des *Têtes de Boisgeloup*.

Les premières sculptures de Boisgeloup jouaient sur la transparence, sur l'agressivité propre au métal dans lequel elles étaient découpées *(la Femme au jardin)*. Tout, au contraire, dans *les Têtes de 1932*, est silence, plénitude absolue du repos, sentiment de la suffisance de l'être à soi-même, exprimée avec tant de force qu'il en émane une sorte de puissance sacrée. Voilà, selon nous, le second temps fort de l'exposition, l'autre « *tribune* » du futur musée Picasso.

Les larmes de Dora Maar

A quel point dans cette œuvre *la passion est presque toujours* l'aiguillon de la recherche et la raison de la rupture, rien ne le montre mieux que la suite des portraits de Dora Maar. D'abord charmant, tendrement observé, son visage, très vite et pour longtemps, se hérisse de chapeaux ridicules, se tord en pitoyables grimaces, se prête à tous les supplices renouvelés de l'inquisition cubiste. « *Drôle de ménage* », comme disait Rimbaud, et Picasso a bien été, d'une certaine manière, « *l'époux infernal* », et pas seulement de Dora Maar mais de toute la peinture contemporaine. « *Je ne pouvais la voir qu'en train de pleurer* », avouait-il un jour ; et si d'autres larmes furent bien plus amères, le visage de Dora Maar est devenu le meilleur symbole que l'époque nous ait laissé *des années qui précédèrent la* guerre et des années d'occupation.

Les dernières salles de l'exposition montrent à quel point Picasso, même s'il n'a pas renouvelé *Guernica*, avait l'étoffe d'un grand peintre d'histoire. Non qu'il ait peint l'histoire, sinon, et ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux, dans *les Massacres de Corée*. Mais, grâce à son extraordinaire pouvoir de qualification affective de l'objet, il a su l'exprimer, la petite et la grande, tristesse des hivers noirs ou joie, plages de la paix retrouvée, à travers des toiles comme *le Chat et l'Oiseau*, les *Vanités* de 1945, certains moments d'émotion familiale *(Claude dessinant)* ou l'ensemble des sculptures de la seconde période, la *Tête de mort*, la *Femme enceinte*, l'*Homme à l'agneau* surtout, apparition bouleversante qui dit bien tout ce que furent le chagrin et la pitié.

Les dernières années ? Elles sont représentées par de très joyeuses tôles découpées et par l'étonnante forêt de bronze des *Baigneurs*, que l'on devrait bien placer dans un lieu public au lieu des ignominies qui s'y déposent chaque jour (ainsi dans le stupide Forum des Halles). *Pour les tableaux des années 70*, on hésite un peu, comme on hésite, malgré la beauté des dessins préparatoires, devant ces variations sur le *Déjeuner* de Manet dont le résultat nous a toujours paru aussi décevant que le *sens* en était obscur. Et si, dans la série des *Musiciens* et des *Mousquetaires*, l'image est encore parfois très forte, on n'y retrouve pas la belliqueuse certitude *de toutes ces déesses mères* qui jalonnent l'œuvre du peintre depuis les *Demoiselles* jusqu'aux formidables *Femmes nues* peintes à Cannes en 1956. Au terme d'un parcours, où chaque pièce du trésor est présentée de main de maître, il vaut mieux prendre congé avec ce *jeune peintre* dont le sourire, tel celui du *Bacchus* du Louvre, dit l'amour vainqueur et la vie opportune, et *que de tout cela dans mille ans* on parlera encore.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Galerie du Grand Palais (entrée avenue W.-Churchill), du 12 octobre 1979 au 7 janvier 1980. Commissaire de l'exposition : Dominique Bozo.

La part du seigneur

AVEC ses allures de grand perturbateur de la peinture qui a passé sa longue vie à détruire et à inventer des images, Picasso a cependant joué les parfaits conservateurs de sa propre œuvre. Du torrent de tableaux et de dessins (plus de dix mille des premiers et un nombre incalculable des seconds), le peintre a retenu une part dans ses ateliers successifs, la part du seigneur. Patiemment, il s'était constitué son musée, enrichi d'année en année.

C'est à partir de sa rencontre, dans les toutes premières années du siècle, avec un jeune marchand nommé Kahnweiler, que Picasso commence à prendre l'habitude, dont il ne se départira jamais, de garder des tableaux. Très tôt donc, dès l'univers transi du Bateau-Lavoir, il est à l'abri du besoin. Et la célébrité n'ayant guère tardé à frapper à sa porte, le peintre avait fini par prendre ses affaires en main, devenant en quelque sorte son propre marchand, vendant à qui lui plaisait, avec une préférence toute particulière pour Daniel-Henry Kahnweiler, il vendait ses tableaux, mais non ses sculptures et encore moins ses constructions de guitares cubistes. Il dispersait plus volontiers ses gravures, dont trente mille étaient encore dans son atelier.

A sa mort, le 8 avril 1973, après une nuit passée à peindre dans son atelier, Picasso laissait mille huit cent cinquante-cinq tableaux...

Où était ce trésor ? Une part, la plus ancienne, était entreposée dans plusieurs coffres de banque, plus particulièrement dans ceux du siège social de la B.N.P., boulevard des Italiens, où il les déposait dès l'avant-guerre, comme d'autres peintres de sa génération, et où un banquier collectionneur, nommé Pellequer, s'occupait particulièrement des artistes. Une autre part était tout simplement dans ses demeures, celles où il vivait et celles où il avait vécu.

Ces lieux, ces tableaux, ces souvenirs, sa vie, c'est le matériau même dont il se sert pour peindre. Aussi Picasso ne déménage-t-il pas. Lorsqu'il doit quitter une maison, il en ferme les portes et laisse les choses en l'état. Longtemps il avait pris l'habitude de revenir rôder dans ses anciens ateliers, revoir les lieux et les œuvres, se souvenir, rêver puis repartir. Lorsque, avec l'âge, il avait cessé de venir à Paris, il dépêchait son fidèle secrétaire, Sabartès, visiter l'atelier de la rue La Boétie, où il avait vécu avec Olga Kolkhova, et qui était resté tel qu'il l'avait quitté avec ses tableaux, ou bien l'atelier de la rue des Grands-Augustins, où, un jour de l'année 1936, il avait peint un tableau qui porte le nom d'une ville détruite, Guernica. Sabartès vérifiait que tout était bien en place et revenait en rendre compte à son maître.

Le trésor invisible

C'est au mas Notre-Dame-de-Vie à Mougins, acheté à la famille Guinness, où il a vécu avec Jacqueline Picasso depuis 1961, à la Californie, sa villa cannoise, où, un temps, fut entreposée sa sculpture, au château de Vauvenargues (treizième siècle), près d'Aix, où il repose aujourd'hui, et au château de Boisgeloup, près de Gisors, où son fils Paul a fini ses jours, qu'était dispersée également cette part de l'œuvre de Picasso que le peintre ne vendait pas. Tous ses visiteurs ont remarqué le capharnaüm prodigieux des ateliers Picasso, mêlés à l'appartement où il vit et au salon où il reçoit, encombrés de tableaux retournés contre le mur et d'objets déposés un peu partout. Son désordre est un ordre, dont il connaît les moindres particularités. Tel il le laisse, tel il entend le retrouver, y compris un bout de papier griffonné où une boîte d'allumettes portant quelque trace de sa main. Tout pouvait lui servir à faire quelque chose qui finirait par être une œuvre d'art. De tous ces travaux où il fait montre d'une créativité démoniaque, rien ne va chez les marchands. Tout reste à l'atelier, en séries complètes.

C'est très tard qu'on se mit à soupçonner l'existence de ce trésor. Picasso ne l'avait jamais montré en son entier. En le dispersant, il l'avait rendu invisible. On savait bien qu'il collectionnait des Picasso, qu'il les collectionnait depuis toujours, qu'il lui arrivait de temps à autre de racheter des tableaux manquant à sa collection, tableaux-souvenirs, portraits de femmes ou d'enfants qu'un jour, contraint de vendre, il avait laissé partir.

Cette collection qui s'accumulait d'atelier en atelier — durant les dernières années de sa vie, Picasso avait déposé une demande de surélévation de son atelier de Mougins, où il manquait de place, mais il ne l'avait pas obtenue, en raison des règlements d'urbanisme, — ce n'était pas seulement une forme d'épargne paysanne, elle réalisait confusément sans doute le projet non avoué d'amasser de quoi faire un jour un musée.

Au moment de la rétrospective du Grand Palais en 1966, le peintre avait laissé entendre qu'il donnerait bien un jour ses tableaux aux musées de France. Mais peu après, un événement malheureux devait assombrir son horizon. Le peintre fut expulsé de son atelier des Grands-Augustins, qu'il n'habitait plus depuis une quinzaine d'années. Malraux avait promis d'intervenir. Mais rien ne fut fait. Blessé dans son orgueil, le peintre en oublia l'idée d'une donation et se brouilla avec le ministre.

A sa mort, Picasso laissait deux héritiers, Jacqueline, son épouse, et Paul, son seul fils légitime. Ce dernier meurt peu après, laissant à son tour deux héritiers, Marina et Bernard. Le procès en reconnaissance de droit à l'héritage, intenté — et gagné — par les trois enfants adultérins de Picasso, Maya, Claude et Paloma, augmente la part de l'Etat avec le nombre des héritiers, qui passe de deux à six. Mais surtout, l'héritage, mis sous séquestre, doit faire l'objet d'un inventaire. On découvre alors l'ampleur de la collection Picasso, et, la part de l'Etat s'élevant au tiers de la communauté, s'impose plus clairement l'idée d'un musée.

Ce patrimoine, constitué à 95 % d'œuvres d'art, est évalué à 1 milliard et 154 millions de francs. Me Maurice Rheims a travaillé pendant plus de trois ans, avec ses collaborateurs, à décompter et à coter chaque œuvre, chaque objet. Mais quel prix peut-on mettre sur un tableau tel les Joueurs de la flûte de Pan ? Du reste, la commission pour les acquisitions des œuvres d'art, que préside M. Maurice Aicardi, n'a pas discuté les évaluations, puisque, de toute façon, le tiers de ce patrimoine revient à l'Etat.

Si la loi pour les nations, qui permet de payer les droits de succession en œuvres d'art, n'existait pas, les héritiers auraient été bien ennuyés pour trouver les 300 millions de francs de droits qu'ils devaient à l'Etat. Mais le plus remarquable reste que, pour la première fois dans l'histoire des musées en France, l'Etat ait acquis d'un coup pour une telle somme des œuvres d'art modernes d'un seul artiste, même s'il s'agit d'une acquisition fictive faite avec des droits qui n'ont pas été perçus.

C'est à M. Michel Guy qu'il revenait de concrétiser l'idée. Il propose et obtient la création d'un musée Picasso dans l'ancien hôtel Salé, construit par Juigné. Restait à procéder au choix des œuvres. Tous les héritiers ont été d'accord pour faciliter la réussite de l'opération. Avant que les lots ne soient répartis, ils avaient consenti à ce que l'Etat se serve d'abord. Ce qui fut fait et bien fait par MM. Dominique Bozo, conservateur du musée Picasso, Jean Laymarie, ancien conservateur du Musée national d'art moderne, et par un comité consultatif composé de MM. Maurice Besset, Pierre Daix et Roland Penrose. Au total seront retenus deux cent vingt-cinq tableaux, cent cinquante-neuf sculptures, mille quatre cent quatre-vingt-seize dessins, trente-deux carnets et trente mille gravures (dont cinq cents autour des Ballets russes).

Tout s'est passé comme si l'on n'avait fait qu'accomplir les volontés secrètes de Picasso. N'a-t-il pas, de son vivant, réparti son œuvre dans plusieurs musées ? A Barcelone, où il vécut jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, ses travaux de jeunesse suffisent à remplir un palais de la calle Montcada ; Madrid va accueillir Guernica, avec douze cents tableaux, des dessins, l'œuvre préparatoire au complet expédiés en temps voulu à New-York. Et pour évoquer sa vie en France depuis 1900, Paris reçoit le plus clair d'une œuvre inlassablement accumulée et complétée par un peintre muséologue.

JACQUES MICHEL.

Retour à ... « Apocalypse now »

La sortie du film de Francis Coppola est apocalyptique à souhait. Les files d'attente resteront dans les mémoires des spectateurs (certaines ont duré une heure et demie) et dans celles des exploitants : le premier week-end, un cinéma des Champs-Elysées a affiché complet durant vingt-quatre séances de suite. Les salles parisiennes ont enregistré 195 104 entrées la première semaine, et un peu plus de 120 000 la deuxième semaine.

UN MONDE D'ILLUSIONS

ON n'en finira jamais avec *Apocalypse now*. Plus qu'un événement cinématographique, bien préparé par une campagne publicitaire, c'est un film résolument mythique et qui arrive au bon moment. Dans la crise qu'elle traverse, et qu'elle refuse, la société de *consommation reste une société* du spectacle où tout ce qui peut paraître démesuré, fastueux, techniquement ultra-perfectionné dans *les mass media permet l'évasion hors* de la réalité.

Hollywood n'est jamais vraiment mort et les prestiges de « l'usine à rêves » restent intacts. C'est un peu le même phénomène qu'*Alien* mais la fable, remarquablement illustrée, du combat contre le dragon dans un vaisseau spatial ne suscite que des émotions à fleur de peau. Francis Coppola, lui, transforme en spectacle grandiose la guerre, la violence et la folie qui sont les hantises mais aussi les « jeux » du monde moderne.

Et puis, il y a les trois fins de l'œuvre : celle de la version présentée à Cannes, qui rafla une « Palme d'or », celle de la version 70 mm présentée dans deux salles parisiennes, et celle de la version 35 mm distribuée dans une centaine de salles à travers la France. Le film ne s'arrête pas. Il peut changer de sens : 1) Willard tue Kurtz et prend sa place dans l'île ; 2) Willard tue Kurtz et quitte l'île sans donner par radio l'ordre de détruire le royaume du « Béret vert » dévoyé ; 3) Tout s'abîme dans les flammes et les explosions.

La première fin (celle de Cannes) est la bonne selon Coppola, mais on ne l'a pas aimée. Alors, il en propose deux autres. Voilà qui rend le film exceptionnel tout en accentuant son ambiguïté.

S'ajoute, pour les intellectuels et les critiques, la référence culturelle : un roman de Conrad, *Au cœur des ténèbres*, comme source d'inspiration, un voyage initiatique sur le fleuve, Willard allant à la rencontre de son double. La mégalomanie de Coppola fait son prestige. Ce film à grand, très grand spectacle, passe aussi pour un film d'auteur. Coppola est placé sur un piédestal, à la fois Barnum et Orson Welles, ou Néron incendiant Rome pour composer un poème. Nous manquons de grands hommes, et celui-ci domine la société du spectacle. Consciemment ou non, les foules ressentent et admirent cette incarnation.

Et le Vietnam ? On le perd un peu de vue, et ce n'est pas par hasard. Pour diverses raisons, le cinéma français n'a parlé que timidement de la guerre d'Indochine. Les rancœurs de cette guerre coloniale perdue se sont reportées sur l'intervention américaine au Vietnam. Ensuite, le temps est venu où le cinéma américain, avec son esprit habituel d'autocritique, en a fait des sujets de films. On l'attendait au tournant. Quelle joie de voir déballer la mauvaise conscience des autres ! Le meilleur film venu des Etats-Unis sur la deuxième guerre d'Indochine, c'est *Voyage au bout de l'enfer*, de Michael Cimino, la fêlure de l'Amérique profonde, la guerre de l'Américain moyen et convaincu de son bon droit, transporté dans l'enfer. Mais Cimino n'avait pas montré les atrocités américaines au Vietnam. Cela gênait, en France, les gens de gauche et les libéraux. Maintenant, c'est fait, et par Coppola. Destruction d'un *village vietnamien sur une musique* de Wagner, avec ballet d'hélicoptères et officier cow-boy, amateur de surf et de nettoyage au napalm.

Cette séquence donne satisfaction à ceux qui voulaient voir, une bonne fois, dénoncer les crimes de guerre de l'armée américaine, tout en laissant place à la mystique du guerrier, du chasseur emporté par sa propre idéologie. Du coup, le problème politique est complètement évacué et tous les fantasmes secrets peuvent y trouver leur interprétation. L'aventure personnelle de Willard ne condamne pas plus la guerre américaine au Vietnam qu'elle ne la justifie. Elle la mythifie, au gré de ce que chaque spectateur peut penser à son sujet. Il n'y a plus ni bonne ni mauvaise conscience, mais un jeu de symboles et d'images superbes, à double sens (sauf, peut-être, dans la séquence du théâtre aux armées, où la frustration érotique des GI's agit comme provocation de l'instinct de destruction substitué à la satisfaction sexuelle), où l'on ne sent jamais, comme dans *Voyage au bout de l'enfer*, la vraie vie et la vraie mort des hommes engagés dans des conflits nationaux et politiques.

Cette « apocalypse » d'un metteur en scène mégalomane nous transporte en fait dans un monde d'illusions, d'hallucinations, où le « temps des fous » efface la signification de ce qui s'est passé au Vietnam pendant des années. Bien fort serait maintenant le cinéaste qui pourrait balayer un mythe aussi solidement édifié.

JACQUES SICLIER.

PRECISION. — M. Hivernaud, auteur d'une « Petite histoire d'Oradour-sur-Glane », nous rappelle, à propos de l'affaire de My-Lay, que, le 10 septembre 1975, la cour d'appel fédérale de la Nouvelle-Orléans qui, entre-temps, avait ordonné la libération sous caution du lieutenant Calley, a confirmé sa première condamnation à vingt ans de détention.

UN ENTRETIEN AVEC FRANCIS COPPOLA

Le public et l'auteur jusqu'au bout du voyage

« L'un des axes de votre film est, selon moi, la fragilité des frontières qui peuvent séparer le comportement d'un soldat en mission de celui d'un criminel de guerre. Cela a-t-il été une préoccupation pour vous dans Apocalypse now ?

— Oui. Car le choix moral est présent constamment, y compris dans la vie quotidienne. Et, bien entendu, dans ce grand théâtre qu'est la guerre, où l'on est confronté avec l'honneur, l'horreur et la mort.

» Ce qu'il y a aujourd'hui de différent — par rapport au passé — car le problème en lui-même n'est pas nouveau, — c'est l'énorme influence que peuvent avoir les médias, les journaux, la télévision sur les événements. Des informations circulent qu'autrefois on aurait ignorées. Des informations si troublantes et si graves qu'elles incitent à poser des questions morales que l'on ne se posait pas autrefois.

» Les médias peuvent affecter l'arrière, c'est-à-dire les civils, mais aussi le combattant qui sait que l'opinion publique, comme ce fut le cas aux Etats-Unis pour la guerre du Vietnam, est en mesure de condamner un conflit et d'influencer les gens sur la façon de conduire la guerre.

— Avez-vous vous-même milité contre la guerre ?

— Jamais. A l'époque où des groupes de militants se manifestaient contre la guerre, c'était il y a une dizaine d'années environ, j'habitais San-Francisco et j'étais jusqu'au cou pris par mon métier. Néanmoins, il me paraissait que ces groupes étaient superficiels et qu'il y avait des moyens plus efficaces de dénoncer les choses, surtout quand elles sont très graves. Plus tard, quand j'ai examiné ces questions de très près en préparant *Apocalypse now*, j'ai mesuré alors quelle était leur ampleur.

— Êtes-vous un homme de droite ?

— Je suis fondamentalement un homme de gauche, car je pense que tout être humain mérite que l'on se penche sur son sort personnel. Mais aujourd'hui je m'interroge de plus en plus et j'aspire à des philosophies nouvelles, à des réponses nouvelles aux problèmes sociaux, par exemple. Mais je ne sais pas de quel côté ces réponses peuvent être données.

— Pour en revenir au film lui-même, j'ai été frappé par la façon dont vous avez « senti » l'Asie, la façon dont vous avez restitué presque l'odeur de l'Asie.

— Ce sentiment provient du soin extrême mis à chaque détail. J'ai eu suffisamment d'argent pour atteindre une sorte de perfection dans ce domaine. Ainsi, jusque dans la marque d'une bouteille de bière posée dans une chambre à Saigon. Nous avons passé un temps considérable à faire des recherches de ce type.

— Sans doute, mais il y a de bons voyageurs qui savent sentir les choses que d'autres voyageurs ne percevront jamais.

— Des Nord-Vietnamiens ont vu *Apocalypse Now* à Moscou et m'ont dit la même chose. Ils m'ont remercié pour la fidélité du film à cette atmosphère, et vous savez combien ils aiment leur pays. Ils ont ajouté qu'ils auraient aimé voir plus de Vietnamiens en scène.

— Peut-être ferez-vous un autre film sur la guerre du Vietnam comme il y a eu deux Parrain *et peut-être y aborderez-vous d'autres aspects de ce conflit, comme les rapports entre Américains et Vietnamiens en dehors de la guerre proprement dite...*

— J'ai le profond sentiment que cet autre film devrait être fait par les Vietnamiens eux-mêmes. Ce n'était pas le propos d'*Apocalypse now*. Ce que j'ai montré des Vietnamiens dans le film, c'est l'héroïsme de leurs combattants.

— Ne pensez-vous pas qu'après le temps des héros est venu le temps des fous ?

— Oui. Nous vivons une époque où il n'y a plus de héros. Si ce film est attendu et a intéressé avec ce qu'aujourd'hui les gens s'parce moins en moins sûrs d'eux de l'insécurité règne gravement. Mais le temps des héros reviendra peut-être un jour.

— Si vous étiez critique, quels reproches feriez-vous à votre film ?

— Les imperfections du film sont dues au caractère fait main de l'ouvrage, mais après tout il y a des amphores qui présentent aussi des imperfections. Si l'on considère qu'*Apocalypse now* est une sorte de brouillon et que la main y tremble, le public, lui, sera tout de même concerné totalement, car il est placé comme son auteur dans une situation telle qu'il est amené à aller jusqu'au bout du voyage. Sur une terre où il est moins à l'aise, l'auteur ne peut être que plus sincère. S'il y a des faiblesses ou des imperfections à ces niveaux-là, pour moi ce sont probablement les points forts du film.

» En général plus un film coûte cher plus les choses sont prévisibles. Mais ce film est un des rares cas où un cinéaste a pu consacrer autant d'argent à une sorte de pari. J'aurais pu aussi bien sortir le mauvais numéro. C'est un risque que je voulais courir.

— Etes-vous un joueur ?

— Je suis un joueur, la preuve, mais après avoir jeté sur la table 32 millions de dollars, en poser quelques centaines pourrait être fade. Le jeu pourtant est l'une des lois de la vie.

— Quels sont vos projets ?

— *Apocalypse now* m'a libéré de l'obsession de ma carrière. Maintenant je vais pouvoir me permettre de traiter les thèmes éternels qui me passionnent : l'amour, le sexe, la physique, les questions économiques. Si j'ai eu dans ma poche durant tout le tournage d'*Apocalypse now* le livre de Conrad dans lequel je pouvais plonger quand j'étais perdu, pour retrouver mon chemin, aujourd'hui j'ai dans ma poche *les Affinités électives* de Gœthe.

— Serez-vous, comme on le dit possible, un jour le maître d'Hollywood ?

— Ce qui est sûr, c'est que je viens d'acheter des studios à Hollywood, et je veux avoir mes propres installations pour pouvoir produire moi-même des films et éventuellement pour d'autres metteurs en scène. Car il faut pouvoir contrôler soi-même ce type de produits qui sont incontrôlables quand ils sont entre les mains de grandes compagnies.

» Cela fait vingt ans que je suis metteur en scène, quinze ans que m'occupe de production pour tenau d'autres. Je veux main- expérimenter à profit toute cette devrait être pour permettre ce qui d'un studio objectif principal le jour et de s talent de voir ner.

» Il faut ajouter. sommes à la veille d'une nous tion technologique qui va- oluverser les moyens du cin Cela, je le sais, touchera aussi. les moyens de diffusion (ainsi pourra-t-on diffuser un film dans le monde entier en même temps) que l'esprit du cinéma tel qu'on le connaît aujourd'hui. Tout le cinéma va en être profondément bouleversé. On imagine mal encore à quel point tout va changer dans le montage, par exemple, ou l'enregistrement, avec la possibilité d'user par procédé électronique de toutes les ressources du son. La musique elle-même va changer.

— Avez-vous une passion en dehors du cinéma ?

— Oui, les femmes et les enfants. J'ai beaucoup travaillé pour les enfants, j'ai mis des pièces en scène pour eux et j'essaye de comprendre les femmes.

Propos recueillis par
CLAUDE LAMOTTE.

DANS « POSITIF »

SANS lui être entièrement consacré (Woody Allen et Werner Herzog y occupent une certaine place), le dernier numéro de Positif, *avec Marlon Brando en couverture, consacre un dossier à Francis Coppola. La critique d'Olivier Eyquem (qui a par ailleurs rassemblé tous les éléments de la biofilmographie de Coppola) insiste sur l'aspect hallucinatoire du film, le « trip » au bout de la nuit, le voyage personnel du réalisateur. Cette interprétation est un des atouts maîtres des admirateurs de l'œuvre. Plus originale est l'étude comparative de Frédéric Vitoux entre le film et la nouvelle de Joseph Conrad,* Au cœur des ténèbres, *dont il est inspiré.*

Enfin, Positif, *à son habitude, s'intéresse aux techniciens et pas seulement au réalisateur. On apprend beaucoup de choses dans l'entretien d'Hubert Niogret avec Dean Tavoularis, le décorateur d'*Apocalypse now, *dans l'entretien de Lorenzo Codelli avec Vittorio Storaro, directeur italien de la photographie, dont le travail sur l'image dans les films de Bertolucci (voir, en ce moment* la Luna*) a conduit jusqu'à Coppola. Les notes empruntées au journal intime d'Eleanor Coppola, publié aux Etats-Unis en août 1979, quoique bien présentées par Isabelle Jordan, donnent surtout à penser que la femme du réalisateur d'*Apocalypse now *a contribué à bâtir le mythe qui est en train de nous envahir.* — J. S.

★ *Positif 222,* septembre 1979, 5 F.

Galerie Philippe Frégnac
50, rue Jacob (6e), 260-86-31
THINOT
PEINTURES et OBJETS
9 - 27 octobre
14 h. 30 - 19 h. 30, sauf lundi

Simone Badinier
15, rue Guénégaud (6e). 633-04-38
Iwao MIURA
AQUARELLE
4 - 31 octobre

Chagall
Peintures récentes
10 octobre
30 novembre 1979
Galerie Maeght
13 rue de Téhéran Paris 8

NINA DAUSSET
16, rue de Lille-7e - 297-41-07
Christian
BOUILLÉ
2 octobre-2 novembre

J.F. KOENIG
Œuvres sur papier
Jusqu'au 10 novembre
GALERIE ERVAL
16, rue de Seine, 6e - 354.73.49

GALERIE DARIAL
22, rue de Beaune, Paris-7e
Tél. : 261-20-63
RENÉ LAUDE
du 3 octobre au 3 novembre

ANN ROCHAIX
aquarelles
La Grange de Barbizon
77630 Barbizon
Tél. : 066-45-32 - Du 11 octobre
au 5 novembre 1979

JEANNE BUCHER
53, rue de Seine 75006 Paris
SZENES

ANDRE MARCHAND
Octobre-Novembre
Tous les jours de 10 h à 19 h
Dimanche de 15 h à 19 h
ARTFRANCE
36 Av. Matignon Paris 8e
359.17.89

GALERIE KATIA GRANOFF
place Beauvau, 92, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 265-24-41
ANDREY SOUGAREV
Vernissage le mercredi 10 octobre à partir de 16 heures
10 - 31 octobre

SUBIRA PUIG
Sculptures sur bois
EXPOSITION
27 SEPTEMBRE
27 OCTOBRE 1979
ARTCURIAL
centre d'art plastique contemporain
9, avenue matignon 75008 paris. 359.29.82
Ouvert de 10 h 30 à 19 h 30 du mardi au samedi

Colette Dubois
annonce l'ouverture
de sa nouvelle galerie
avec l'exposition
SCHLITZ
26 septembre-16 octobre
420, rue Saint-Honoré (8e)
Tél. 260-13-44

GALERIE VALMAY
22, rue de Seine, 75006 Paris
354.66.75
MAYO
peintures

Galerie Hervé Odermatt
85 bis, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e - Tél. 266.92.58
BETHA SARASIN
9 octobre - 9 novembre

GALERIE JEAN-PIERRE MOUTON
7, rue Casimir-Delavigne-6e - Tél. : 633-66-70
FRANCIS BIRAS
« SEYCHELLES » 11 octobre-17 novembre

GALERIE LAURENS
34, avenue Matignon - 75008 PARIS - 723-77-45
PAUL ALTMAN
Jusqu'au 27 octobre

Atelier FREYBURGER
JAMBERT
Du 11 au 24 octobre
Vernissage jeudi 11 à 18 heures
1, rue Rousselet - PARIS (7e)

wifredo Lam
ŒUVRES HISTORIQUES ET RÉCENTES
5 OCTOBRE - 15 DÉCEMBRE 1979
ARTCURIAL
centre d'art plastique contemporain
9 avenue matignon - paris 8e - 359 29 82

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Grenoble et sa maison de la culture

OUVRIR LA CITADELLE

INAUGURÉE dans l'effervescence des Jeux olympiques en février 1968, la maison de la culture de Grenoble a connu trois directeurs : Didier Béraud (de 1968 à 1973), Catherine Tasca (de 1973 à 1977) et Henri Lhong (de 1977 à 1979). Trois capitaines d'un vaisseau de fort tonnage malaisé à gouverner.

Didier Béraud a assuré la mise en route, conjuguant ces trois termes, dont on dit aujourd'hui qu'ils sont à repenser : création, animation, diffusion. Pragmatique : « *Nous tirons des bords* », disait-il ; il s'est attaché à donner âme au béton. A faire entrer la maison de la culture dans les mœurs.

En 1973, à l'arrivée de Catherine Tasca, qui héritait de l'équipage, les vents avaient tourné. On ne parlait déjà plus du public mais des publics. La ville avait bien amorcé sa mutation culturelle. La récession financière allait se faire sentir. Catherine Tasca parlait de « *Cadillac qui marche à l'eau* ». Si malcommode que cela fût, la Cadillac s'efforça de faire du tout terrain. Si Didier Béraud donnait la priorité à l'action dans les murs, Catherine Tasca privilégiait celle hors des murs. Options différentes mais chacune adaptée aux réalités du moment. Elles eurent en commun l'adhésion de ceux faute de qui la machine se bloque : le conseil d'administration et l'équipe. (85 permanents : cadres administratifs, animateurs, techniciens, employés).

Ce ne fut pas le cas d'Henri Lhong. Si Dominique Wallon, président du conseil d'administration, souligne que « *l'origine première des difficultés résulte de la politique de l'Etat* », il n'en met pas moins l'accent sur les tensions d'origine grenobloise : « *difficultés de fonctionnement interne, mais aussi divergences de conceptions sur les options de l'action culturelle et le rôle de la maison de la culture* ». Refusé à la fois par une grande partie de l'équipe, qui cernait mal ses objectifs, et par son conseil d'administration, Henri Lhong « *n'a été, dit-il, que l'employé d'une association* ».

Les problèmes de politique culturelle, de structure mais aussi d'environnement ont fait surgir des conflits latents, révélé des contradictions.

Si la maison de la culture peut se targuer d'un taux de fréquentation décent (66,3 % pour la saison 1978-1979, et d'une hausse des abonnements (28 711 pour la saison 1977-1978, 34 098 en 1978-1979), il n'en est pas moins vrai que sa situation dans la ville s'est profondément modifiée : « *Elle n'apparaît plus*, dit Paule Juillard, secrétaire générale, *comme le pôle unique d'attraction.* »

L'implantation de nouvelles troupes — le Théâtre Action, le Beffroy, la Potence, les Ballets de la Cité — la création du Centre musical et lyrique, celle de l'Orchestre instrumental, l'existence du Théâtre municipal, de deux salles de concerts, d'un Conservatoire, de trois musées, de vingt bibliothèques, ont considérablement diversifié les choix. En outre, la ville a aussi porté ses efforts sur les équipements de quartiers.

Grenoble connaît aujourd'hui une effervescence suscitée non seulement par les actions municipales, mais aussi par l'existence même de la Maison de la culture. Réussite évidente dont elle est aujourd'hui la victime. Gratifiée d'un rôle majeur, elle polarise toutes les attentes. On la voudrait « ventre » dans lequel se rassemblent des projets nés ailleurs. Enviée, souhaitée comme le lieu de tous les possibles, on lui reproche son quant-à-soi, des rapports difficiles avec les autres, même si « *bon an, mal an ça ne va pas trop mal* », comme le dit Jean Laisné, du Centre musical et lyrique. Mais pour la Potence, « *il est difficile de trouver des points de jonction* ». Le Beffroy : « *On n'a jamais eu un coup de pouce réel.* » Avec le Théâtre Action, il y a eu dialogue, mais « *conflictuel* » : « *Les termes de la relation ont été de concurrence et de rivalité.* » « *On a tendance à rester chacun chez soi* », dit Mme Fribourg, du Théâtre municipal. Pour Jean-Claude Foulon, responsable du secteur musical à la mairie, elle apparaît comme : « *Une citadelle inexpugnable, le show-biz institutionnalisé* ». « *Elle devrait nous interpeller, passer le relais* », dit Cécil Guitar, responsable des bibliothèques.

Etant à tous, chacun la veut pour soi. Quant au public, à qui elle est aussi destinée, indifférent aux querelles de territoire, il la regarde d'un œil plutôt favorable, même s'il ne la fréquente plus aussi assidûment, telle cette éducatrice qui « *préfère maintenant aller au concert à Sainte-Marie-d'en-Haut* ».

Il y a donc décalage dans la façon dont est perçue la Maison de la culture. Obtenant un taux de notoriété de 94 % dans la population, elle est vivement critiquée par ceux qu'on appelle « les acteurs culturels » (1).

« *C'est*, explique Pierre Gaudibert (2), *que la Maison de la culture symbolise tous les reproches du socioculturel : c'est un équipement lourd, un organisme de consommation qui pompe le fric... Ce discours de ressentiment se polarise ici sur la Maison de la culture, comme celui d'un animateur de quartier à Paris se polariserait sur Beaubourg. En revanche, c'est à l'intérieur de la Maison que le discours de crispation par rapport au socio-culturel se fait le plus entendre.* »

Cette bataille du culturel et du socioculturel se livre sur le terrain miné des tendances politiques. Les mots action culturelle et création n'ont pas le même sens prononcés par le P.C. ou le P.S. Même si à Grenoble la municipalité d'union de la gauche, que dirige M. Hubert Dubedout (P.S.) s'efforce de tenir un discours commun, pourra-t-on éviter que l'élection du directeur passe par cette bataille-là ?

Quel qu'il soit, il devra prendre en compte les perspectives de la ville. M. Laporte, élu communiste, responsable de la fédération de l'Isère et l'un des représentants de la municipalité au conseil d'administration, pose la question : « *Quelle est la part d'autonomie de la Maison de la culture par rapport à la politique municipale ?* » Même si, comme le dit René Rizardo, adjoint au maire chargé des affaires culturelles, « *l'idée-force est : ce n'est pas celui qui paie qui décide, d'où la nécessité de préserver la structure associative, seul lieu d'un débat démocratique* », chacun s'accorde à penser que la Maison de la culture doit éviter ce que Dominique Wallon appelle « *un superbe isolement* ». « *Mais elle doit*, ajoute-t-il, *interroger la municipalité sur sa politique culturelle.* »

On interroge. On est, semble-t-il, un peu dans le flou. Ce que l'on sait, c'est qu'il faut repenser les missions et que, par fatalité financière, il faudra réduire les actions, mais garder le souffle.

On attend du directeur des idées, une politique adaptée à beaucoup d'exigences ; qu'il apprivoise une équipe rétive, vivant mal cette période de chambouleements dont elle craint de faire les frais. Accusée de corporatisme — c'est parfois vrai — elle se demande à quelle sauce elle sera mangée et fait le dos rond. Les syndicats sont inquiets : « *Si la programmation continue de tomber en flèche nous serons sous-employés, et on peut craindre une réduction de personnel* », dit la C.G.T. « *La restructuration ne nous fait pas peur*, dit la C.F.D.T., *ce que l'on redoute c'est qu'elle se fasse sur le dos des employés.* »

A côté de ce problème type P.M.E., le nouveau directeur devra en résoudre un autre et non des moins sérieux : la cohabitation avec le Centre dramatique national des Alpes, dirigé par Gabriel Monnet et Georges Lavaudant. Au nom de la polyvalence, de l'identité, de la spécificité de chacun, la Maison de la culture trouve son hôte encombrant et a tendance à rogner sur les acquis. Tant sur l'utilisation des salles que sur le nombre de représentations. Du reste, le C.D.N.A. refuse de signer la nouvelle convention, encore en recul sur la précédente. « *Nous attendons la nomination du nouveau directeur* », dit Georges Lavaudant, candidat à la Maison de la culture. Un candidat dont le projet novateur, s'il fascine, n'en soulève pas moins des réticences. Pour lui, la Maison de la culture doit retrouver sa vocation, inscrite d'ailleurs dans son architecture : la création artistique, et « *être le creuset d'échanges pluridisciplinaires* ». Pour ce faire, il suggère de modifier les différentes structures. Tout le monde sait que, aujourd'hui, les structures, ça se touche avec des pincettes !

Bien sûr, il vit mal sa situation de locataire à l'étroit. Mais, au-delà, sa candidature repose sur un principe : « *D'abord, il faut en finir avec l'idée de créateurs mauvais gestionnaires ; ensuite, il est temps d'affirmer le retour de la création dans ces instruments.* » « *C'est une revendication ouvrière* », dit Gabriel Monnet.

Vue de Grenoble, l'affaire est chaude et, en ville, on a tendance à circonscrire la nomination du directeur au seul duel entre Georges Lavaudant et Bernard Gilman. Bernard Gilman, il est vrai, est un candidat de poids. Non seulement parce qu'il apparaît comme le favori de la municipalité, mais aussi en raison de sa personnalité. Ancien adjoint, chargé des affaires culturelles, Bernard Gilman est celui par qui tout s'est fait en ce domaine. Parce qu'il a une parfaite connaissance du terrain, dans l'esprit de beaucoup, il serait l'homme de la situation.

C'est le vote du conseil d'administration, où siègent vingt-neuf membres, dont cinq représentants de la ville, un représentant du conseil général et six de l'Etat, qui décidera du nouveau directeur.

Sa tâche sera délicate. En cette période trouble, aiguë, il devra trouver des remèdes pour que Grenoble ait un peu moins mal à sa Maison de la culture.

DOMINIQUE DARZACQ.

(1) *Une aventure culturelle à Grenoble*, 1965-1975.

(2) Auteur de l'enquête : « La politique culturelle et socioculturelle de la municipalité de Grenoble 1965-1975 vue par les acteurs culturels ».

Le conseil d'administration de la maison de la culture de Grenoble se prononce le 11 octobre sur le choix d'un nouveau directeur (« le Monde » du 26 septembre). Bruno Chetaille et Guillaume Gronier ont proposé une codirection. Les autres candidats sont : Bernard Gilman, Georges Lavaudant, Daniel Populus, Michel Simonot, Jean-Pierre Wurtz. L'un de ceux-là aura demain à dénouer les fils d'une crise plus complexe qu'une simple crise de croissance, et que les problèmes financiers, s'ils sont réels, ne suffisent pas à expliquer.

Bob Wilson à Villeurbanne

L'INTUITION DU RÉEL

par ROGER PLANCHON

IMPERTINENTS comme des OVNI, surgis d'un autre système solaire et mental, quels sont donc ces objets très étranges sur lesquels, depuis des années, les critiques de théâtre les plus pertinents se cassent le nez ? Les historiens décrètent déjà que *le Regard du sourd* a bouleversé notre vision du théâtre ; sans attendre ce jugement, les metteurs en scène les plus brillants, en secret, copient et pillent les spectacles de Bob Wilson. Chacun reconnaît qu'ils émettent des vibrations puissantes. Mais les systèmes d'analyse mis au point ces trente dernières années, au solide estomac de python, face à eux, perdent leur appétit et se révèlent fragiles, mal adaptés, non fiables, comme on dit aujourd'hui dans l'industrie. Qu'est-il donc arrivé à ces prodigieuses herses analytiques aux lames affûtées qui s'élançaient, rageuses, sur le plus petit moineau qui sautillait et gazouillait sur une scène ? Elles restent là, prudemment à l'écart, désœuvrées, empruntées, et deviennent très sympathiques.

Lorsque la critique est en retard d'un train ou reste sur le quai quand le train s'élance, ce n'est pas un mauvais point pour la critique, c'est simplement qu'un poète a effectué un prodigieux bond en avant. Celui de Bob Wilson est évident, exemplaire. On ne peut pas demander plus à un artiste.

« L'invisible porte le visible ». Est-ce la vieille rengaine spiritualiste ou l'intuition profonde du réel ? Les philosophes méditent cette question, la nuit, solitaires sous leur lampe, et la tranchent périodiquement. Bob Wilson, lui, a rendu vivante cette affirmation sur une scène.

Dans les œuvres les plus hardies, savoir-faire et virtuosité masquent souvent ignorance et suffisance. Dans les plus rares cependant, quelques lueurs semblent venir d'un arrière-monde. Les images ici proposées tirent de cet arrière-monde leur cohérence et leur lumière.

Dans les premiers spectacles de Bob Wilson, les dialogues étaient absents ; dans les derniers les mots prolifèrent, mais la grande machine conceptuelle reste bloquée, retournée dans le fossé. De là l'embarras des analystes. Le réel dans sa simplicité troublante se saisit mal avec des mots. Et dans notre vie quotidienne nos mini-systèmes intimes d'analyse souvent tournent à vide et nous aident bien peu. Ainsi, l'épaisseur du vécu entre deux êtres. L'un et l'autre en parlent, mais tout se passe comme si ces discours empêchaient les deux d'en prendre la mesure. Lorsque tout est fini, chacun se retire de son côté et comments la rupture, négligeant « l'entre-deux » qui a existé, que nous deux ont délaissé, et qui était peut-être plus important qu'eux-mêmes. Si Bob Wilson présente une histoire d'amour, et il en présente, seul cet « entre-deux » sera mis devant nos yeux. Cet « entre-deux » et quelques signes, par exemple des mains fiévreuses d'amoureux qui cherchent ailleurs appui et trouvent le vide. La méthode est simple, son application moins aisée. Il s'agit de partir de l'arrière-monde pour comprendre ce qui est, ce dans quoi nos vies banales s'insèrent. D'où, dans les dernières œuvres, ces monologues qui ressassent les propos vides et les trouvailles de nos conversations quotidiennes. Cela, peut-être, pour rendre plus évident que nos vies, si prosaïques, affrontent le merveilleux et rencontrent ce qui vient de loin.

Ces spectacles disent aussi que nous ne sommes jamais « *raccord* » et que nos mots ne sont jamais synchronisés avec ce qui défile, déferle, et que bien peu d'entre nous se délivrent du chagrin. Qui ? Le vaste univers nous engloutit et se retire. C'est un tumulte ou un bruit de fond trop lointain. Nos cœurs et nos oreilles ne sont pas adaptés. Chacun regarde les autres, effaré : aux plis de tous les yeux, la même difficulté de vivre. L'adolescent et l'adolescente qui traversent la scène un instant paraissent préservés, protégés, mais eux aussi sont jetés dans le vide. Nous le sommes à chaque moment ainsi que nous pouvons l'apprendre bien au chaud au fond de nos draps lorsque les songes nous emportent et nous roulent, et que terreur et émerveillement nous déchirent.

Edison, comme les autres spectacles de Bob Wilson, propose une rencontre avec le monde élémentaire. Il est devant nous comme un animal stupéfiant, amical. Rien du réel n'est écarté. Ici, on fête la première ampoule électrique commercialisée. Rien du réel n'est écarté. Pas même les exploits des manipulateurs et des tueurs, que nous lisons dans les journaux. Mais celui qui présente le monde, cœur vide, esprit limpide, demande à l'invisible d'approcher. Une rencontre avec le monde élémentaire, simple, mystérieux comme ces pluies d'automne qui battent la terre, ou ces gouttelettes qui glissent sur la vitre, éperdues, affolées. Ce qui est présenté sur scène, c'est notre monde réel et ce sont des signes. On peut les lire comme des présages terrifiants, ou, l'inverse. L'espace est celui d'un conte de fées.

Ces spectacles surgissent de la nuit qu'écoutèrent Kleist, Novalis et qu'Hölderlin disait sacrée. Ils en apportent la douceur qui naît de la respiration lente des êtres et des choses engloutis dans l'obscurité. Le cœur peut tout à la fois s'émerveiller, crever d'épouvante, se recueillir.

Roger Planchon a invité Bob Wilson du 9 au 14 octobre à Villeurbanne où il crée — pour l'Europe — son nouveau spectacle « Edison ». Cette coproduction T.N.P.-Byrd Hoffman Foundation sera ensuite à Milan avant d'être accueillie par le Festival d'automne au Théâtre de Paris du 25 octobre au 11 novembre et avant de repartir pour la Suisse, Florence et Rome. Roger Planchon, le dialecticien, souhaite que se poursuive cette collaboration avec le « poète de l'arrière-monde », il se réjouit de voir « Edison » au répertoire du T.N.P. Il nous demande de regarder et d'entendre.

GALERIE ROR VOLMAR
58, r. de Bourgogne (7e), 551-95-43
C. BUJAK, P. DE LA CROIX, CARVER, M. PEYROLLAZ
Du 2 au 27 octobre

galerie serge garnier
KUPFER
Aquarelles
du 4 au 20 octobre
12, bd Courcelles 75017 Paris
763.06.46

MEURICE
10 octobre
15 novembre
Galerie de France
3 fg Saint Honoré Paris 8e
265.69.37 — 265.73.69

GALERIE HENRI BENEZIT
20, rue de Miromesnil - 8e - 265-54-56
PAUL HEMERY
PEINTURES - PASTELS - 5 OCTOBRE - 27 OCTOBRE

SCHWARTZ-COUTURIER
GALERIE ENTREMONDE - 50, rue Mazarine, PARIS (6e)
Du 4 au 25 octobre 1979 (tél. : 633-80-94)

EXPOSITION
AUTO - MOTO - CYCLE FRANÇAIS
3 octobre - 4 novembre
HORAIRES :
Semaine : de 12 h. à 19 h. — Dimanche : de 10 h. à 17 h. 30
MUSÉE NATIONAL DES TECHNIQUES
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
Métros : Réaumur-Sébastopol et Strasbourg-Saint-Denis

MULTI CINÉ
FESTIVAL HITCHCOCK
LA MAISON DU DR EDWARDES
REBECCA
PROCÈS PARADINE
LES ENCHAINÉS
7 PARNASSIENS (v.o.)
APOCALYPSE NOW
HAUTEFEUILLE (v.o.-v.f.)
70 mm stéréo Dolby
7 PARNASSIENS (v.o.) 35 mm
L'ÉCOLE EST FINIE
ELYSEES-LINCOLN
SAINT-GERMAIN-VILLAGE - NATION
SAINT-LAZARE-PASQUIER
CHER PAPA
MONTE-CARLO
SAINT-GERMAIN-BOUCHERIE
7 PARNASSIENS - NATION
SAINT-LAZARE-PASQUIER

SOL
MARC FAVREAU
AU THEATRE DE LA VILLE
DU 16 Octobre au 10 Novembre
"LES ŒUFS LIMPIDES"
Nouvel album
KDL 6495
RCA

GAUMONT AMBASSADE • HAUTEFEUILLE • 7 PARNASSIENS • QUARTIER LATIN • FRANÇAIS • WEPLER • MONTPARNASSE PATHÉ • GAUMONT CONVENTION • GAUMONT SUD • GAUMONT COLISÉE • RICHELIEU • VICTOR-HUGO • GAMBETTA • FAIVETTE • GAUMONT HALLES • BELLE EPINE • GAUMONT • STUDIO • MULTICINE • VELIZY II • FRANCAIS • TRICYCLE • AVIATIC • FLANADES • ABIEL • PARINOR • SAMMA
HORAIRES SPÉCIAUX
Apocalypse Now
PALME D'OR

une sélection

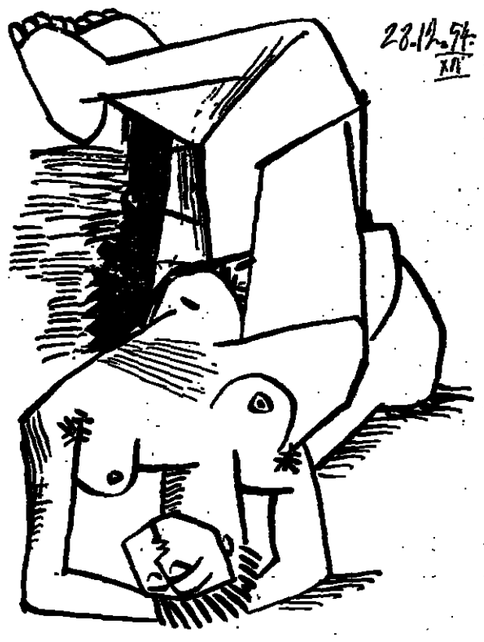

Exposition Picasso au Grand Palais.

cinéma

LA LUNA
DE BERNARDO BERTOLUCCI

L'auteur de **Novecento** s'est lancé dans ses vertiges et ses fantasmes de fantaisies incestueuses. Une *caméra perpétuellement en mouvement* vers l'objet des désirs, un bel accord entre les paysages mentaux et l'Italie.

Le Mouton noir, de Jean-Pierre Moscardo : un gentil marginal, sa fille et deux complices au grand cœur. **Apocalypse now**, de Francis Coppola : un grand spectacle pour la descente aux enfers du Vietnam. **Il y a longtemps que je t'aime**, de Jean-Charles Tacchella : histoire mélancolique et sympathique *d'un couple de Français moyens*. **La Séduction de Joe Tynan**, de Jerry Schatzberg : une aimable comédie, avec un sénateur démocrate ambitieux, entouré de Barbara Harris et Meryl Streep. **Le Tambour**, de Volker Schlöndorff : *vingt ans d'histoire regardés par* un enfant magique. **West Indies**, de Med Hondo : pour tous ceux qui s'interrogent sur l'histoire qu'ils ont subie, une fresque brechtienne. **Movie Movie (Folle Folle)**, de Stanley Donen : hommage attendri *d'un vétéran d'Hollywood* aux divertissements d'il y a trente et quarante ans. **Les Petites Fugues**, d'Yves Yersin : la minutie et la poésie suisses pour les métamorphoses *d'un vieux paysan*.

théâtre

LA CONFERENCE DES OISEAUX
L'OS
AUX BOUFFES-DU-NORD

C'était le spectacle qui inaugurait le Festival d'Avignon. Les comédiens de Peter Brook atteignent la perfection du geste théâtral, simple et rare à la fois, avec une aisance qui recrée le naturel. Le naturel de la poésie. Et en plus, *ils savent raconter de merveilleuses histoires*.

Pépé à la Cartoucherie de l'Aquarium : le soliloque d'une vie usée *reprise avec vigueur par un comédien jeune*. **Les Molière** à la Porte-Saint-Martin : Antoine Vitez et ses comédiens, un spectacle en quatre soirées. **La Villégiature**, à l'Odéon : la Venise de Goldoni, la mélancolie de Strehler, le grand succès de la saison dernière, moins Pierre Dux. **No man's land** au Gymnase : *l'ironie nihiliste de Pinter, la mise* en scène aiguë de Planchon, avec Guy Tréjean et Michel Bouquet, unique. **Marie de l'Incarnation** au Lucernaire : Marcel Bozonnet, sous les voiles d'une mystique femme d'action, trace les dessins de l'*extase*. *Zadig à Orsay : les fantaisies* voltairiennes de Jean-Louis Barrault.

musique

LA FILLE DU REGIMENT

Une enfant trouvée, adoptée par un régiment français dont elle *devient la cantinière*, telle est la donnée initiale du charmant opéra-comique que Donizetti a traité avec autant d'humour que d'art vocal. Après trente ans d'absence, la **Fille du régiment** revient à la salle Favart, incarnée par Mady *Mesplé, dans une mise en scène* de J.-L. Martin-Barbaz qui la replace dans son cadre *historique* en présence de Napoléon III... (les 12, 17, 20, 23, 27, 29 octobre, etc., à 19 h. 30).

JOURNEE PARIS-MOSCOU

Le 13 octobre, France-Musique présente une grande journée Paris-Moscou de dix-sept heures de programmes non-stop, proposés par René Koering, avec quantités d'œuvres, d'opéras, de grands *interprètes peu connus en France*, *et deux concerts coproduits ce* jour-là par l'IRCAM et Radio-France : *à 16 h., à l'IRCAM*, des quatuors de Roslavetz, Mielkich, Mansurian ; à 20 h. 30, à la Maison de Radio-France, un **Prélude-Scherzo** de Knipper, les fameuses **Fonderies d'acier** et le **Concerto pour piano** de Mossolov, deux *Fables* de Chostakovitch, en création mondiale, et le **Poème de l'extase** de *Scriabine*, par *l'Orchestre* philharmonique, dirigé par S. Cambreling. Une belle conclusion pour le grand cycle de l'IRCAM.

ECHANGES FRANCO-SOVIETIQUES

Parallèlement se poursuivent les concerts « officiels » des échanges franco-soviétiques : Svetlanov dirige *l'Orchestre National* avec des œuvres de Moussorgski, Tchaïkovski (soliste O. Kegan), sa propre **IIe Rapsodie** et **Petrouchka** (Pleyel, le 11) ; le trio Goutmann-Kagan-Skanavi présente sonates et trio de Chostakovitch et une sonate de *Schnittke* (*Gaveau, le 13*) et les Concerts Pasdeloup tout un festival *Khatchaturian, dirigé par V. Fedosseiev*, avec V. Tretiakov (Champs-Elysées, le 14, à 17 h. 45.)

FILMS LYRIQUES A TOURCOING

Grande semaine de films lyriques à Tourcoing, tous présentés et discutés avec le public, du 10 au 19 octobre (cinéma ABC, 31, rue Nationale) : **Aida**, **Norma**, et le *Trouvère* (*Orange*), **Wozzeck** et les **Noces de Figaro** (Hambourg), le **Schubert de Titus Leber**, **Carmina burana** (Munich), **Katerina Ismaïlova** (Bolchoï) en présence de G. Vichnevskaïa, **Don Giovanni** (Salzbourg), dirigé par W. Furtwaengler.

Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, avec B. Rigutto (Champs-Elysées, le 10) ; J. Demus (*Gaveau, le 10*) ; Orchestre de Bordeaux, dir. R. Benzi, avec G. *Vichnevskaïa* (Champs-Elysées, le 11) ; **Symphonie Résurrection** de Mahler par l'Orchestre de Bordeaux (Champs-Elysées, le 12) ; **Schubertiade**, par J. Nelson et J. Demus (*Gaveau, le 12*) ; *premier* concert de l'Orchestre symphonique du Rhin, dir. *P. Capolongo*, avec Y. Boukoff (Mulhouse, le 12) ; Orchestre de Lille, dir. J.-Cl. Casadesus (Champs-Elysées, les 13 et 14) ; rentrée de l'Ensemble orchestral *de Paris* : *Mozart* (*Gaveau, les* 15 et 16) ; **3e Symphonie** de Magnard et **Don Quichotte** de Strauss, Orchestre National, dir. S. Baudo, avec P. Tortelier (Champs-Elysées, le 17).

danse

MERCE CUNNINGHAM
AU FESTIVAL D'AUTOMNE

C'est un véritable festival qui s'est organisé autour du chorégraphe avec, au Théâtre de la Ville, une suite de ballets interprétés par sa compagnie puis, au Centre Georges-Pompidou, une série *d'« Events »* (*collages de fragments* d'œuvres recomposés selon l'environnement), complétés par une exposition et la projection de films vidéo.

REPRISE DE « LA SYLPHIDE »
A L'OPERA

Pierre Lacotte a reconstitué aussi fidèlement que possible ce premier *grand ballet de l'époque romantique*, dans des décors et des costumes inspiré des originaux de Cicéri et Eugène Lamy.

Rentrée du Ballet-Théâtre français de Nancy — avec la mise au répertoire de deux ballets contemporains — **la Boutique fantasque** de *Léonide Massine, qui sera remonté* par son fils Lorca et **L'Estro Armonico**, de *John Cranko*.

expositions

PICASSO
AU GRAND PALAIS

Lire nos articles page 19.

POLLOCK
AU MUSEE D'ART MODERNE
DE LA VILLE DE PARIS

Entre la première apparition de Pollock à Paris il y a quelques lustres, galerie Fachetti, où son œuvre n'avait pas attiré grand monde, et la présente manifestation, Pollock est devenu un mythe qu'il faudra confronter à la réalité de son *œuvre*.

FERNAND KHNOPFF
AU MUSEE
DES ARTS DECORATIFS

Le maître du symbolisme belge, en une rétrospective — la première *qui lui soit consacrée* — *comportant* plus de cent cinquante peintures, dessins, sculptures et photographies. L'exposition, qui est organisée par la Belgique, ira de Paris à Bruxelles puis à Hambourg. Elle coïncide avec la publication *du catalogue raisonné de l'œuvre* de Khnopff (éd. Cosmos, Bruxelles). ***L'art européen à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle*** : de Rigaud à Goya, des tableaux français, italiens, espagnols, méconnus ou inconnus à découvrir ; **Trésors du Kremlin** : une super-sélection d'icônes et de pièces d'orfèvrerie de grand luxe ayant *appartenu aux tsars*, provenant des sept églises et palais du centre historique de Moscou, qui constituent les musées d'Etat du Kremlin ; **Trésors de *Chine et de Haute-Asie*** : *en hommage à l'orientaliste Paul Pelliot et la collection Kwok-on : les arts du spectacle en Asie*, à la Bibliothèque nationale ; **Les parfis pris de Marcel-lin Pleynet**, à l'ARC.

variétés

VERONIQUE SANSON
A L'OLYMPIA

Le meilleur spectacle jamais donné par une chanteuse qui a du swing, du « beat » dans ses mélodies pleines de vibrations, de sensibilité, de couleurs.

jazz

« TOOTS » THIELEMANS
AU BATACLAN

Musicien d'origine belge fixé aux Etats-Unis, guitariste, harmoniciste, *il est devenu une star des studios* californiens depuis qu'il travaille avec Quincy Jones et qu'il a enregistré, à l'harmonica, le thème instrumental du film **Macadam cowboy**. (Vendredi 12, 22 h. 30.)

DISQUES

SOUSCRIPTIONS D'AUTOMNE

Certains journaux spécialisés en ont dénombré cent sept, d'autres cent dix, quitte à n'en retenir que *quatre-vingt-dix-neuf jugés plus authentiques et, puisque la libération* du prix des disques ne permet plus d'annoncer les prix, les discophiles resteront perplexes devant l'impressionnante collection d'offres spéciales *qui vont hanter leur sommeil* jusqu'au 31 décembre.

Comme chaque année, depuis quinze ans, les « souscriptions d'automne », puisque c'est ainsi qu'on les appelle, proposent à la *fois des nouveautés, des reprises à* meilleur marché, ou les deux, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'une intégrale en cours. Les intégrales ont d'ailleurs la part belle. Elles donnent bonne conscience au mélomane, avec le sentiment qu'il s'acquitte ainsi d'une dette vis-à-vis de l'œuvre d'un compositeur, vouée jusque-là à l'admiration fragmentaire. Il va sans dire que les auteurs promis à un sort aussi *enviable ont été soigneusement* choisis, qu'aucun n'est vivant, bien entendu, et que, pour la plupart, ils se vendent bien le reste de l'année, tant il est vrai qu'en matière de commerce le mieux n'est jamais l'ennemi du bien.

Pour échapper à la fascination *de listes telles qu'on les trouve dans les revues spécialisées* (« Diapason » et « Harmonie », notamment), on est tenté d'en établir une autre plus limitée, forcément subjective et un peu critique, s'il est possible, quoique sans illusion. Le prix des coffrets n'est pas indiqué, mais il faut compter avec une réduction de l'ordre de 20 à 25 % sur celui des disques le reste de l'année. Par ordre alphabétique :

BEETHOVEN : Quatuors à cordes nos 7, 9, 10 et 11, par le jeune quatuor Alban Berg (trois disques, VSM C 16703600/2) ;

BRAHMS, par Furtwängler : les quatre symphonies, Variations sur un thème de Haydn, Concerto *pour violon*, *Concerto pour piano* n° 2, Double Concerto (sept disques, *enregistrement historique*, VSM C 15353420/6) ;

FAURÉ : La musique de chambre intégrale, avec A. Dumay, B. Pasquier, F. Lodéon, J.-P. Collard, M. Debost et le quatuor Parrenin (6 disques, VSM C 16516331/6) ;

HAENDEL : Parthenopé, une œuvre tout à fait inconnue par des spécialistes de la musique ancienne : la Petite Bande et les frères Kuijken (quatre disques, HM 20364/7) ;

HAENDEL : Xerxès, l'opéra de célèbre largo, avec des solistes internationaux sous la direction de Jean-Claude Malgoire (trois *disques*, CBS 79325) ;

HAYDN : *Armida*, une nouvelle œuvre lyrique de Haydn à découvrir, qui poursuit l'intégrale entreprise sous la direction d'Antal Dorati (trois disques, Philips 6769021) ;

HAYDN : l'intégrale de trios avec piano, publiés d'abord en disques séparés par le Beaux-Arts Trio de New-York (quartorze disques, *Philips 6768077*) ;

MASSENET : Cendrillon, un conte de fées lyrique ressuscité pour Frederica Von Stade (trois disques, CBS 79323) ;

MOZART : *d'Idoménée à la Clémence de Titus*, les sept grands opéras de Mozart, sous la direction de Karl Boehm (vingt-deux disques, DG 2740222) ;

MOZART : l'œuvre pour piano à quatre mains ou la redécouverte d'un répertoire délaissé, par Noël Lee et Christian Ivaldi (trois disques, Arion 336021) ;

ROSSINI : Otello, *pour en finir avec* la frivolité légendaire de l'auteur *(trois disques; Philips 6769023)* ;

SCHUBERT : Stabat Mater Magnificat, Offertorium, Ensemble vocal et Orchestre de chambre de Lausanne; direction Michel Corboz (un disque, Erato 71262) ;

SCHUBERT : lieder et pièces pour piano, interprétés « à l'ancienne » par J. Nelson et J. Demus (deux disques, HM 1023/4) ;

SCHUMANN : par Alfred Cortot, anthologie historique : concerto, études symphoniques, Kreisleriana, Carnaval, Scènes d'enfants...

STRAUSS : Ariane à Naxos, avec *une distribution de rêve* — Schwartzkopf, Streich, Seefried, Prey, — sous la direction de Karajan ; un souvenir (trois disques, VSM C 15303520/2) ;

TOSCANINI dirige Saint-Saëns, Bizet, Franck, Dukas, Ravel et Debussy (à paraître en novembre chez R.C.A.).

VICTORIA : Office de la Semaine Sainte, Leçons des ténèbres, par l'Ensemble S. Caillat (trois disques, Arion 336016) ;

WEBER : Sonates et pièces pour piano, par Jean Martin (trois disques, ARION 336020) ;

CENTRES CULTURELS ETRANGERS
CENTRE CULTUREL CANADIEN
5 rue de Constantine - 7e
Mercredi 10 octobre, à 18 h. 30
PIERRE MORENCY
poète, parle du « Naturel québécois » et illustre ce thème d'un choix des meilleures œuvres de la poésie québécoise.

DERNIÈRE LE 13
THEATRE DE L'ŒUVRE
JACQUES DUFILHO — GEORGES WILSON
les aiguilleurs
de BRIAN PHELAN
FABRICE EBERHARD
Prix Gérard Philipe 1978
C'EST UN RÉGAL - LA PERFECTION
Pierre Marcabru (Le Figaro).
EFFICACITÉ TOTALE, PERFECTION
Jacqueline Cartier (France-Soir).
UN TRIO D'ACTEURS SUPERBES
Dominique Jamet (L'Aurore)

THEATRE DU GYMNASE / MARIE BELL 38 Bd BONNE NOUVELLE 246.79.79
JEAN BOUISE / MICHEL BOUQUET
ANDRE MARCON / GUY TREJAN.
NO MAN'S LAND
de HAROLD PINTER mise en scène : ROGER PLANCHON

MARIGNAN PATHÉ - ELYSÉES-LINCOLN - IMPÉRIAL PATHÉ
GAUMONT RICHELIEU - ST-LAZARE PASQUIER - ST-GERMAIN VILLAGE
MONTPARNASSE 83 - CLICHY PATHÉ - FAUVETTE - NATION
GAUMONT SUD - GAUMONT Evry - TRICYCLE Asnières - GAUMONT
Belle-Epine - C2L Versailles - FRANÇAIS Enghien - VÉLIZY
PATHÉ Champigny

en version originale :
PARAMOUNT ELYSEES • PARAMOUNT MARIVAUX
PARAMOUNT MONTPARNASSE
14 JUILLET BASTILLE • SAINT-MICHEL
HENRY WINKLER • SALLY FIELD
PRIX D'INTERPRÉTATION CANNES 79 (NORMA RAE)
Quand on revient de l'enfer l'amour est difficile
HEROES
UNE PRODUCTION TURMAN-FOSTER
"HEROES" avec HARRISON FORD
scénario de JAMES CARABATSOS • musique de JACK NITZSCHE et RICHARD HAZARD
réalisé par JEREMY PAUL KAGAN • produit par DAVID FOSTER et LAWRENCE TURMAN
UN FILM UNIVERSAL — DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

GAUMONT - SARA FILMS - PARTNERS PRODUCTION PRÉSENTENT
L'ECOLE EST FINIE
UN FILM DE OLIVIER NOLIN
AVEC CORINNE DACLA - BERTRAND WAINTROP
CATHERINE ROUVEL - HÉLÈNE VINCENT
FRANÇOIS NOCHER - JEAN-LUC MOREAU
Scénario et Dialogues : Olivier NOLIN - Producteur Délégué : Ariel ZEITOUN
MUSIQUE ET CHANSON COMPOSÉES ET INTERPRÉTÉES PAR
CLAUDE MICHEL SCHÖNBERG (Productions France Etoile)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La XIe Biennale des antiquaires à Florence

Culture et commerce

Il y a eu les saturnales où les esclaves étaient les maîtres d'un jour, il y eut, il y a encore les carnavals où les fous règnent sur les lois, il y a depuis l'après-guerre de la « der des der » des biennales d'antiquaires qui jettent en pâture au présent un passé plus ou moins lointain avant que la future « der des der » finisse par détruire ce que la main de l'homme a fabriqué de plus savant, de plus habile, de plus sensible, de plus religieux — lorsque ceux qui pratiquaient la religion en profondeur lui accordaient avant tout l'autorité spirituelle — *bref ce que les médiocraties* appellent gauchement aujourd'hui le « der des der » de la *Kultur*. De fait, ces biennales répandues à travers l'Europe et qui ne grimacent pas après le commerce peuvent revendiquer à juste titre un besoin de passéisme d'autant plus pressant que l'avenir est plutôt menaçant, mais aussi elles résument en une sorte de cocktail l'aspect aussi bien loufoque que libertaire de ces manifestations humaines que nous rappelions plus haut quant à leur singularité et le renversement des valeurs.

La Biennale de Florence, onzième du nom, a déjà vingt ans d'âge : elle vit encore et possède assez de dynamisme pour survivre, d'autant qu'elle a regagné, comme il était souhaitable, son premier gîte, le Palazzo Strozzi. Notons à regret que les biennales d'antiquaires en général, et celle de Florence cette année, voient leur caractère international s'amenuiser. On aurait pu s'attendre en cette année d'élections européennes que la manifestation florentine pût servir d'exemple à un panorama plus élargi des traditions culturelles propres à chaque pays. Cela n'est pas le cas et nous craignons qu'il en soit de même ailleurs, le politique et l'économique prenant le pas sur toutes activités de l'esprit.

Quelle aubaine pour le visiteur lorsqu'il pose son regard sur un admirable *Ange portant l'agneau*, symbole de la Foi, œuvre pisane c. 1300 (Astronomi, Florence). Un beau tableau retient l'attention chez G. Frascione : une *Marie Magdeleine*, violemment inondée de lumière par flaques (toile 1, 10 × 80), par Rutilio Manetti, ce caravagesque attardé de Sienne, dont l'exposition, l'an passé, fit reconnaître une personnalité affirmée.

De l'Italie aux Flandres

Pratesi (Florence) a excellemment utilisé un espace réduit pour créer un décor en noir, gris et blanc d'une parfaite unité. Chez Negrini (Vérone), la paire de fauteuils (Vénétie XVIIIe), dont le léger dossier basculant en arrière sert d'appuie-mains en transformant le siège en prie-dieu ébaubit. L'ensemble de Giancarla (Florence) fait admirer l'imposante *Crédence* cloutée, où la sévérité de Ferrare se perçoit. Ressentez devant cet *Ange de l'Annonciation* du quinzième siècle, en bois incrusté de vieil or, l'émotion que seul un chef-d'œuvre fait naître.

Si l'art italien a ici droit de cité à 90 %, il demeure une petite part réservée à des arts totalement étrangers, tels ceux de l'Inde ou du Cambodge présentés par Moreau-Gobard (Paris), celui de l'Afrique mis en valeur par Mazzoleni (Milan).

D'un monde autre et insolite dans l'étalage d'un exposant vénonais, une grande pierre (1,23 × 73) est sculptée de signes cabalistiques dont la lecture peut être décryptée par un spécialiste, mais dont la plastique peut satisfaire le curieux d'art moderne (Asie mineure, entre 700 et 900 ans avant Jésus-Christ ?). A la Tora Gallery (Bruxelles), une belle *Nature morte* (toile 75 × 1,07), dont le caractère espagnol n'échappe pas à l'observateur d'une matière grasse et onctueuse, est donnée à Alexandre de Loarte, contemporain de Velasquez. A la *bottegha* de la Madiella (Florence), on est étonné de surprendre des peintures en pendants de jolie qualité dont l'attribution à Fr.-Hubert Drouais ne semble pas hors de propos : portraits de format ovale, figurant les enfants de Helvétius, l'une en bergère, l'autre en Gilles (toiles 70 × 58).

Quelques représentants du Louvre des antiquaires se sont réunis en un stand. Pauvre ambassade parisienne ! Mieux vaut s'abstenir lorsque l'on n'a rien de substantiel à démontrer. On voit bien là le défaut de la cuirasse des biennales quand les stands deviennent des boutiques à commerce...

Enrico Frascione (Florence) réserve deux cimaises aux primitifs et à la Renaissance italienne ; on se tournera plus volontiers vers la troisième, où se découvre le dix-septième siècle italien. Le Romain Cerquozzi ravit l'œil avec une peinture déliée figurant une jeune femme en train de peindre des fleurs dans un intérieur où les notes de couleurs vives contrastant avec un fond sombre se projettent dans une étrange intimité. Le tableau peint par Martinelli pourrait satisfaire les amateurs de l'équivoque à la Balthus, car, sous le prétexte allégorique de *Vénus et Cupidon*, se voit une femme assise sur les marches d'un portique en train d'appliquer une fessée à l'amour renversé sur ses cuisses, tandis qu'au travers de deux arches le paysage clair de la cité florentine est indifférent à l'outrage.

Le dessin est à l'honneur chez Neerman (Londres) et de belles feuilles dont les attributions sont sérieusement étudiées permettent à l'amateur de retrouver Giuseppe Maria Crespi dans une étude pour *la Puce*. Une importante page de Salvatore Rosa, un sous-bois animé d'une figure, est remarquablement traité dans une modulation de gris. Un stand est noblement architecturé (*Giuseppe et Mario Bellini, Florence*) par un portique florentin en bois sculpté fait de deux colonnes où la feuille de vigne et les grappes invitent à la réjouissance : dans une niche se dresse la haute statue en pierre grise de *la Vierge et l'Enfant* d'école pisane, à la plastique ample, où l'érosion de la pluie ajoute à la main du sculpteur un élément de durée indéfinissable.

Laissez-vous prendre au vertige de ces « possédés » que l'on voit torturés et qu'un saint exorcise sur une prédelle de l'école de Parentino, dont la suite se trouve au musée Cini, à Saint-Georgio-Maggiore, et glissons notre regard sur un buste de *Jeune fille aux cheveux nattés*, dont le sourire songeur et le subtil modelé touchent à l'exquis (école florentine, c. 1450).

Bartolozzi (Florence) est de ceux qui ont conçu l'espace réduit avec une réelle ingéniosité : les boiseries parallèles d'une bibliothèque conduisent à une cella où vous accueille le tendre bas-relief peint d'une *Vierge et l'Enfant*, de Piero Francesco Fiorintino, successeur de Benozzo Gozzoli. C'est avec intérêt qu'on lui comparera le haut-relief en terre cuite colorée *de même motif et de même* époque que Pippo Casellati (Venise) donne à l'école de Donatello ; il faut saluer la simplicité et la hardiesse de conception de l'espace imparti à l'exposant : il l'habille de planches de sapin rabotées dans lesquelles sont logés de ravissants médaillons de marbre ciselé du début du quinzième.

Atmosphère nordique chez Robert Finck, fidèle à ses Flandres : on apprécie vivement ce beau tableau attribué à Jan Vermeyen, cette *Chasse à courre de Charles Quint*, où les figures colorées s'agitent au premier plan, tandis que le cerf traverse la rivière et que dans un lointain sous-bois l'on aperçoit, à toute petite échelle, saint Jean prêchant la bonne parole ; le profane brutal a beau exister, le spirituel et le sacré demeurent, même à peine visibles.

Volte-face occasionnelle qui surprend l'habitué des merveilleux étalages de Nella Longari (Milan), où les bronzes en particulier étaient le point de mire des aficionados : du champagne cette centaine de dessins de caricature français du dix-neuvième siècle, qui donnent un air d'époque, un courant d'air « rétro », et qui ont l'avantage d'être aussi astucieusement présentés que les bronzes regrettés.

Le sens raffiné du rapport

Carlo de Carlo (Florence) apporte dans sa conception de l'espace un sens raffiné du rapport de volume des objets, chacun étant choisi avec un goût extrême. Il y a là un exemple d'agencement calculé où il semble bien que rien ne peut être *déplacé : petits panneaux de* primitifs, chandeliers, table, modèle de cuirasse en bois peint, taureau par Jean de Bologne, mortiers, panneau doré de Cassone, chaque élément fait partie de l'organisation d'un système où tout gravite à sa place. Eskenazi (Milan) réussit la quadrature du cercle, d'une tout autre manière que le précédent et dans un domaine dont l'atmosphère est à l'opposé : autre voie, autre ascèse, autre perfection. Les objets sont pourtant étrangers l'un à l'autre et quel plus juste rapport aurait-on pu trouver entre des tapis finlandais du dix-neuvième siècle, le rare tapis chinois de forme ronde, un paravent japonais à six feuilles (c. 1600) sur chacune desquelles un cheval est peint, blanc ou noir, caracolant ou au repos, et le sublime *Orant* japonais en bois (onzième-douzième) dont la pensée secrète accueille à l'entrée du stand le visiteur ? Eh bien, le meneur de jeu crée miraculeusement l'unité nécessaire entre ces choses qui naguère ne se regardaient pas.

Les assoiffés de beauté peuvent étancher leur soif et songer que les diverses biennales, qu'elles soient de Florence, de Paris ou d'ailleurs, ont leur bien-fondé plus sur le plan culturel que sur le plan du commerce ; mais leur piment de particularisme national, si agréable soit-il, devrait être dépassé par une manifestation dont le caractère international serait évident. A quand donc la première *biennale européenne* des antiquaires et du négoce d'art.

PIERRE GRANVILLE.

SALLES CLASSÉES
CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

LE SEINE 10, rue Frédéric-Sauton 325.92.46
17 h. 45 :
HISTOIRES ABOMINABLES
Six approches du fantastique
18 heures :
LA CLEPSYDRE
Grand Prix Jury de Cannes
20 h. 15 :
CORPS A CŒUR
de P. Vecchiali
22 h. 30 :
LA MONTAGNE SACRÉE
de A. Jodorowski

VIVIAN REED
3 DERNIÈRES
A L'ESPACE PIERRE CARDIN
Ce soir, Vend. 12, Sam. 13 à 21 heures
"Une étoile est née : Madame 100.000 volts" Le Figaro
"Stupéfiante, incroyable punch, une panthère noire" France-Soir
266.17.30 et agences

Quatre Réalisateurs Allemands
HAUFF HANDKE HERZOG SCHLÖNDORFF
Le Racine

THEATRE DE LA COMMUNE D'AUBERVILLIERS
JEUNE THÉATRE NATIONAL
ANECDOTES PROVINCIALES
d'Alexandre Vampilov
par Gabriel Garran
et Yutaka Wada
"Le rire qui vient de l'Est". Bruno Villien, Le Nouvel Observateur.
"Le dialogue fait penser à Courteline, la hargne critique à Jean Anouilh..." Michel Cournot, Le Monde.
Mardi 19 h. 30 - Mercredi, vendredi, samedi 20 h. 30 - dimanche 17 h.
Réservations : 833.16.16.
NOUVEAU METRO : 4-CHEMINS

VILLE DE PARIS
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES
FESTIVAL FRANCE
Directeur : Albert Sarfati
Jeudi 11 Octobre • 20 h 30
Vendredi 12 Octobre • 20 h 30
2 CONCERTS EXCEPTIONNELS
ORCHESTRE DE BORDEAUX AQUITAINE
Direction
ROBERTO BENZI
Le 11 Octobre
M.I. GLINKA
RIMSKI-KORSAKOW
TCHAIKOWSKY • César FRANCK
Soliste (soprano)
GALINA VICHNEVSKAIA
Le 12 Octobre
MAHLER
Symphonie n°2 "Résurrection"
Soliste (soprano)
MICHELE COMMAND
Soliste (mezzo-soprano)
JANE RHODES
Chœurs de
L'ORFEON DONOSTIARRA
de San Sebastian
Samedi 13 Octobre • 20 h 30
Dimanche 14 Octobre • 20 h 30
2 CONCERTS EXCEPTIONNELS
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE LILLE
Direction
JEAN-CLAUDE CASADESUS
Le 13 Octobre
MOUSSORGSKI
SZYMANOWSKI • STRAWINSKY
Soliste (violon)
STEFAN STALANOWSKI
Concerto pour violon et orchestre de SZYMANOWSKI
Le 14 Octobre
RAVEL
Soliste (mezzo-soprano)
NADINE DENIZE
Sheerazade
Mélodies Hébraïques
Location : Théâtre, Agences et par téléphone 225 44 36

Télérama
Judith Nelson
Jörg Demus
SCHUBERTIADE
VENDREDI 12 OCTOBRE
21 HEURES
Paris Salle Gaveau, 45 rue La Boétie, 8ème

THEATRE D'ORSAY
Cie RENAUD-BARRAULT
200ème
ZADIG
d'après Voltaire
Prix Plaisir du Théâtre
en alternance
à partir du 19 octobre
en co-production avec les Productions Athénée
WINGS
création
dimanche 14 octobre 10 h 45
CONCERT DU DIMANCHE MATIN
lundi 15 octobre 20 h 30
CONCERT IRCAM
location 548.38.53 et agences

en VO : PUBLICIS ÉLYSÉES (DOLBY STEREO) - U.G.C. NORMANDIE (DOLBY STEREO) - PUBLICIS MATIGNON - U.G.C. DANTON (DOLBY STEREO) - BOUL'MICH
en VF : PARAMOUNT OPÉRA (DOLBY STEREO) - GRAND REX (DOLBY STEREO) - U.G.C. OPÉRA - PARAMOUNT BASTILLE - PARAMOUNT MONTMARTRE
PARAMOUNT MONTPARNASSE - BRETAGNE (ÉCRAN GÉANT) - MAGIC CONVENTION (DOLBY STEREO) - PARAMOUNT ORLÉANS - PARAMOUNT GALAXIE
PARAMOUNT GOBELINS - LES 3 SECRÉTAN - PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT PASSY - NEUILLY VILLAGE
en VF : VERSAILLES Cyrano - ST-GERMAIN C2L - VILLENEUVE Artel - ROSNY Artel - LE PERREUX Palais du Parc
MONTREUIL Méliès - ORSAY Ulis - ARGENTEUIL Alpha - SARCELLES Flanades ENGHIEN Français - PANTIN Carrefour
AULNAY Parinor - LA CELLE-ST-CLOUD Paramount Élysées II - ORLY Paramount - LA VARENNE Paramount - VAL-D'YERRES Buxy

Désormais l'espace appartient à 007
ALBERT R. BROCCOLI
ROGER MOORE
JAMES BOND 007
IAN FLEMING
MOONRAKER
LOIS CHILES · MICHAEL LONSDALE
RICHARD KIEL · CORINNE CLERY
ALBERT R. BROCCOLI
LEWIS GILBERT · CHRISTOPHER WOOD
JOHN BARRY · HAL DAVID · KEN ADAM
MICHAEL G. WILSON
WILLIAM P. CARTLIDGE
SHIRLEY BASSEY
DOLBY STEREO
United Artists

BALZAC ÉLYSÉES - ELDORADO
LUXEMBOURG
OLYMPIC ENTREPOT
RASTA REGGAE
Jacob Miller · Horsemouth · Dillinger · Peter Tosh · Dirty Harry
ROCKERS
Gregory Isaacs · Inner Circle · Burning Spear
un film de Theodoros Bafaloukos

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS - MOSCOU, 1900 - 1930. — Jusqu'au 5 novembre.

ACCROCHAGE N° 3. — Jusqu'au 19 novembre.

ATELIER N° 17 : Ange Boaretto. François Loubrieux. — Jusqu'au 22 octobre.

RAOUL HAUSSMANN. PIERRE MOLINIER : photographies. Jusqu'au 5 novembre.

JULIO SILVA. Pyegemalion. Jusqu'au *19 novembre.*

MERCE CUNNINGHAM. — Grand-*foyer.* Jusqu'au 12 novembre.

HISTOIRE D'ELLES. Des femmes fabriquent un journal. — Salle d'actualité (le 18, à 18 h. 30, débat : « Les femmes et *l'information* »). Jusqu'au 22 octobre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

GRAND PRIX NATIONAL D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 3 décembre.

NOUVELLES LEÇONS DE CHOSES. *Initiation des jeunes à l'environnement.* Jusqu'au 3 décembre.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE. Jusqu'au 12 décembre.

S. P. I.

VU EN CHINE. — Photographies. Jusqu'au 26 novembre

L'ARBRE DE VIE. Message du monde de l'enfant. Jusqu'au 29 octobre.

MUSEES

L'ART EUROPEEN A LA COUR *D'ESPAGNE AU XVIII° SIECLE, ou de Rigaud à Goya.* — Grand Palais, *entrée av. du Général-Eisenhower* (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, *le mercredi,* jusqu'à 22 heures. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuite le 20 novembre). Jusqu'au 31 décembre.

T R E S O R S *DES MUSEES DU* KREMLIN. Cent chefs-d'œuvre. — *Grand Palais* (voir ci-dessus). *Du* 13 octobre au 14 janvier.

PICASSO. Œuvres reçues en paiement des droits de succession. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Entrée libre le 10 décembre. Du 12 octobre au 7 janvier.

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — *Musée du Louvre,* entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. *Entrée : 6 F ;* gratuite le dimanche. Jusqu'au *29 octobre.*

LA CRYPTE D'OSIRIS. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus).

FERNAND KHNOPFF 1858-1921). — Musée des arts décoratifs, 107, rue *de Rivoli* (260-32-14). *Sauf mardi,* de 12 h. à 18 h. Entrée : 10 F. *Jusqu'au 31 décembre.*

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. — Tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; *François* Rude ; Théorie et pratique du paysage, de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue *du Président - Wilson* (723 - 36 - 53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : *6 F ; le dim., 3 F.*

ECRITURES MUSICALES. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. Sauf lundi, de 12 h 30 à 18 h. ; dim., de 11 h. à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 1er décembre.

JACKSON POLLOCK 1912 - 1956 : Drawing into painting - L'atelier de P o l l o c k, photographies de Hans Namuth. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; le mercredi, jusqu'au 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 18 novembre.

T E N D A N C E S DE L'ART EN FRANCE, 1968-1978-1979 : Les partis pris de *Marcelin Pleynet.* — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 octobre.

JEAN COUTY. Les Chantiers de ce temps. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 novembre.

ACTE VEGETAL DE TARDY. — Musée des enfants au Musée d'art *moderne de la Ville de Paris,* 11, avenue du Président-Wilson.

DANILO ROMERO : Une histoire d'enfants. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la *Ville* de Paris, 14, avenue de New-York (animation gratuite sur rendez-vous au 723-61-27, le mercredi). Jusqu'au 31 décembre.

LE GOTHIQUE RETROUVE. Avant Viollet-le-Duc. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'en janvier 1980.

LIN FON MING. Peinture contemporaine. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 4 F. Jusqu'au 28 octobre.

T R E S O R S DE CHINE ET DE HAUTE ASIE. *Centième anniversaire* de Paul Pelliot. — Bibliothèque nationale, 58, rue de *Richelieu* (261-82-83). Tous les jours de 12 h. à 18 h. Entrée : *6 F.* Jusqu'au 28 décembre.

SPECTACLES D'ASIE. Collection Kwok-on. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

P O R T R A I T S. Photographies de M. Aaland, J. Dater, Françoise, *A. Gelpke, B. Jüttner et M.-E. Mark.* — Galerie de photographie de la *Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois.* Sauf dimanche, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. *Jusqu'au* 1er décembre.

IMAGERIE DE JEANNE D'ARC. — L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE : *la médaille religieuse autrefois et* aujourd'hui. — Musée de la monnaie, 11, *quai* de Conti. Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée *libre.* Jusqu'au *31 octobre.*

RAYMOND RENEFER. Œuvres de guerre 1914-1918. — Musée des Deux Guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes (555-92-30). Sauf dimanche, de 13 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 31 octobre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hebert, 85, r. du Cherche-Midi (322-23-82) Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 *F.* Jusqu'au 5 novembre.

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, *palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-*de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. *40. Entrée : 8 F.* Jusqu'au 10 novembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vendr., de 11 h. à *17 h.* Jusqu'au *31* décembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

CENTRES CULTURELS

AUTOUR DE JACKSON POLLOCK. East Hampton *1946 - 1956 : Quinze* expressionnistes abstraits. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Sauf dim., de 10 h. à *20 h.* ; sam., de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 10 novembre.

LE CHOIX D'UN AMATEUR ECLAIRE. Œuvres de la collection Vitale Bloch. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Jusqu'au 25 novembre.

FRANK LODEIZEN. Eaux-fortes, pointes sèches, collages. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). *Sauf* lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

LE CORBUSIER. Estampes originales. — Fondation Le Corbusier, *10, square du Docteur-Blanche* (288-41-53). Sauf dim., lundi et jours fériés, de 10 h. à 19 h. *Du 12* octobre au 20 décembre.

TRESORS DE L'OUZBEKISTAN. — Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière (501-59-00). Sauf dim., de 13 h. à 17 h. ; sam., de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 27 octobre.

EXPOSITION DE POCHE : poche d'hommes ? poche de femmes ? — Travaux de B. Delrieux, Filliou, J. Gerz, M. Kagel, D. Spoerri, etc. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 octobre.

RAINER GOTTLIEB MORDMULLER. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au *9* novembre.

TOM PHILLIPS. Peintures, dessins, gravures. Entrée : 5 F. Jusqu'au 25 novembre. — CODES. Exposition-parcours de Maurice Guillaud. Entrée : 8 F. Jusqu'au 10 décembre. *Centre culturel du Marais, 26-28,* rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). *Sauf mardi,* de 12 h. 30 à 19 h. 30.

UNE FAÇON DE DONNER A VOIR UN PEU *D'AUSTRALIE.* — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-62-00). Sauf sam. *et dim.,* de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

KRZYSZTOF MNIKOWSKI. Peintures récentes. — FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'au 31 octobre.

CENT DESSINS. Atelier Roger Plin. — *Ecole nationale supérieure des* beaux-arts, 2, rue Eugène-Spuller. De 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 octobre.

PHILIP VON SCHANTZ. Peintures, aquarelles, lithographies. — *L'ARTISTE ET L'ORDINATEUR.* Centre culturel suédois, 11, *rue Payenne* (271-82-20). De 12 h. à 18 h., sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 octobre.

L'ENFANT DANS LES COLLECTIONS DE LA VILLE DE PARIS. — *Mairie annexe du cinquième arrondissement,* 21, place du Panthéon. *Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. 30.* Jusqu'au 21 octobre.

L'ART DEMONIAQUE DES ORIGINES A NOS JOURS. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du *Palais-Royal* (297-27-10). Sauf lundi, de 11 *h.* à 19 h. Entrée : *6 F. Jusqu'au* 12 novembre.

ANNIE *LEVAICHER.* Dessins. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan *(589-67-58).* Jusqu'au 20 octobre.

LA PLANETE OCEAN. — Centre de la mer et des eaux, 195, rue Saint-Jacques (633 - 08 - 61). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 (mer., sam. et dim., à 15 h., projection des films de la série « L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau). Jusqu'à fin décembre.

GALERIES

LE MUSEE VOLE. Œuvres d'Arroyo, Bacon, Camacho, Dado, Ernst, *Fromanger,* Hayter, etc. — Galerie Jay Brachot, 35, rue *Guénégaud* (033-22-40). — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 10 novembre.

18 PEINTRES DU DIX-HUITIEME : Adami, Corneille, Fromanger, Jaulin, *P. Raynaud, etc. — Le Bar de l'aven*ture, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 31 octobre.

ROGER ACKLING. Drawings from iceland and other works. — *Galerie* Gillespie - de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au *18* octobre.

AUBERTIN. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 novembre.

FRANCIS BIRAS. Seychelles. — Galerie J.-P. Mouton, 7, rue Casimir-Delavigne (633 - 66 - 70). Jusqu'au 17 novembre.

CHRISTIAN *BOUILLE.* Peintures et gouaches. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 2 novembre.

BRENTA. — *Galerie K. Granoff,* 92, rue du Faubourg *Saint-Honoré* (265-24-41). *Jusqu'au 31 octobre.*

BRYEN. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de *Sébastopol* (277-38-46). Jusqu'au 3 novembre.

PATRICK CAILLIERE. — Galerie Palluel-Svennung, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 23 octobre.

LOUIS CANE. Œuvres récentes. — Galerie Daniel Templon, 30, rue *Beaubourg (272 - 14 - 10). Jusqu'au* 31 octobre.

MARC CHAGALL. Peintures 1977-1979. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran *(522-13-19).*

ALFRED COURMES. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 24 novembre.

DAUMIER. Sculpteur : les bustes *des parlementaires. — Galerie Sagot-*le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38) - *Les figurines et autres* sculptures. — Galerie M. Lecomte, 17, *rue de Seine* (326-85-47). Jusqu'au 17 novembre.

DAYAN. Peintures et dessins. — Galerie Jean - Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 13 octobre.

JIM DINE. Œuvres sur papier 1978-1979. — Galerie Claude Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-23-81).

LEONOR FINI. Douze sérigraphies pour le « Roméo et Juliette » d'Y. Florenne. — Galerie J. Carpentier, 46, rue du Bac (222-79-58). Jusqu'au 27 octobre.

HREIN FRIDFINNSSON. — Galerie Bama, 85, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 20 octobre.

FRANÇOISE GARCIN. Peintures, gouaches. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266 - 15 - 15). Jusqu'au 19 octobre.

CHR. GAUSSOT. Peintures récentes. — Galerie Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 27 octobre.

MILTON GLASER. Affiches. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 20 octobre.

ALBERT G L E I Z E S. Peintures, gouaches, dessins. — Galerie P. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).

HECKSCHER. Pastels et mixed media — Galerie *J.-P.* Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 28 octobre.

PAUL HEMERY. Peintures et pastels. — Galerie Benezit, 20, rue *de Miromesnil (265-54-56). Jusqu'au* 27 octobre.

DAVID HOCKNEY. Estampes *1976-*1979. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 10 novembre.

ISCAN. Peintures récentes. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 10 novembre.

KOWALSKI. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63).

WIFREDO L A M. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359 - 29 - 80). Jusqu'au 15 décembre.

LEKARSKI. Antiquités - actualisées. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 17 octobre.

RENE LAUDE. Peintures récentes. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune. Jusqu'au 3 novembre.

CLAUDE L H O S T E. Sculptures d'animaux. — L'Enseigne du Cerceau, 94, rue Rambuteau (233-52-29). Jusqu'au 9 novembre.

MALLET DE CRUZEL. — Galerie Chardin, 36, rue de Seine (326-99-38). Jusqu'au 16 octobre.

M A N Z U. Gravures. — Galerie Nichido, 61, rue du Faubourg Saint-*Honoré (266-62-86).* Jusqu'au 20 octobre.

MAYO. Peintures. — Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 31 octobre.

LOUIS MERCIER. — Galerie du *Cercle,* 23, rue de la Pépinière (387-45-33). Jusqu'au 26 octobre.

MARIO MERZ. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 24 octobre.

RAY METZKER. Photographies. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 20 octobre.

JEAN-MICHEL MEURICE. — Galerie de France, 3, rue du Fg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 15 novembre.

ANNE-MARIE PECHEUR. Travaux récents. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633 - 04 - 66). Jusqu'au *27 octobre.*

PESTANA. — Galerie E. de Causans, 25, rue *de Seine (326-54-48).* Jusqu'au 27 octobre.

BERNARD *QUENTIN.* Anarama. — Closerie des Lilas, 171, boul. du *Montparnasse* (326-70-50). Jusqu'au 25 novembre.

RANCILLAC. A la mémoire de... — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329 - 32 - 37). Jusqu'au 18 octobre.

ROMBERG. L'enseignement des couleurs. — *Galerie Stadler, 51, rue* de Seine (326-91-10). Jusqu'au 10 novembre.

B E T H A SARASIN. Recherches polémiques. — Galerie H. Odermatt, 85 bis, rue du Fg-Saint-Honoré (266-92-58).

CHARLES SIMONDS. Evolution imaginaire d'un paysage. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 22 octobre.

SUBIRA-PUIG. Sculptures. — Art-*curial, 9, avenue Matignon* - (359-29-82). Jusqu'au 27 octobre.

SURVAGE. Dessins et aquarelles de 1915 à 1960. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 6 novembre.

ARPAD SZENES. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). *Jusqu'au 3 novembre.*

N I E L E T O R O N I. — Galerie Y. *Lambert, 5, rue du Grenier-*Saint-Lazare. Jusqu'au 20 octobre.

REGION PARISIENNE

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les Ateliers du Pont-de-Sèvres, peintures et sculptures. — Salle du Pont-de-Sèvres, rue Haute. De 14 à 19 h ; sam. et *dim.,* de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 octobre.

BRETIGNY. *Henri Schurder-François Pourtaud.* — Centre culturel *communal, rue Henri-Douard* (084-38-88). Sauf lundi, de 9 h à 12 h *et de 14 h à 18 h ; dim.,* de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre.

COLOMBES. La peinture chilienne à Colombes. — M.J.C. - Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans *(782-42-70).* Sauf dim., de 12 h à 14 h et de *18 h à 20 h ; sam., de 15 h à 18 h.* Jusqu'au 19 octobre.

EVRY. « *Jazz* » de Henri *Matisse* 1869-1954). — Bibliothèque publique de l'Agora. Jusqu'au 30 octobre.

GENNEVILLIERS. Terre et papier : Danièle et Didier Joly, raku ; Christiane Roshem, collages. — Galerie municipale E.-Manet, place Jean-Grandel (794-10-86). Sauf dim., de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 octobre.

LE VESINET. Le livre : *histoire,* typographie, reliure. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 21 octobre.

MARLY-LE-ROI. Alain Derenbourg, peintures, dessins 1974-1979. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal (958-49-11). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 8 novembre.

NEMOURS. Cardin. — Musée. Jusqu'au 11 novembre.

ST-QUENTIN-EN-YVELINES. Tatouages. Les artistes de la chapelle de la Villedieu. — Centre culturel, chapelle de la Villedieu, à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

VIC-J (78). Maria Auxiliadora. — Musée d'art naïf de l'Ile-de-France, 15, rue de la Mairie (486-12-18). Sam., lundi, dim. et jours fériés, de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 29 octobre.

VILLEPARISIS. Daniel Milhaud. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 10 novembre.

EN PROVINCE

AMIENS. Jean Messagier : le parcours d'un peintre de 1949 à 1979. *Maison* de la culture. Jusqu'au 21 octobre.

BESANÇON. *Géométries, œuvres de* Bathedat, B o h l, Cahn, Morisson, *Seuphor, etc.* — *Centre culturel* Pierre-Bayle, 27, rue de la *République (81-50-71).* Jusqu'au 31 octobre.

BORDEAUX. Le musée imaginaire de Tintin. Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 31 octobre.

EU. Centenaire de Viollet-le-Duc. — Musée Louis-Philippe. Jusqu'au 31 octobre.

G R E N O B L E. Nouvelle présen*tation des collections égyptiennes.* — Acquisitions 1968-1978 : quarante œuvres. — *Musée, place de Verdun* (54-09-82).

LA ROCHELLE. Images de l'indépendance des Etats-Unis. — Chapelle *du lycée Fromentin, 18, rue du* Collège (41-46-50). Jusqu'au 11 novembre.

LYON. Espace et matière. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges de Perrache, niveau 4. Jusqu'au 4 novembre.

MONTPELLIER. Le portrait à travers les collections du musée. — Musée Fabre (72-96-26). Jusqu'à fin *octobre.*

MULHOUSE. Nouvelles figurations : *E. Farny, D.* Authouart, G. Gunsett, B. Latuner. — A.M.C., 7, rue Alfred-Engel *(45-63-95).* Jusqu'au 10 novembre.

NIMES. L'atelier Nadar et la mode. — Musée des beaux-arts, rue Cité-*Foule. Jusqu'au 20 octobre.*

SAINT - ETIENNE. Jean Hélion, *peintures et dessins 1929 - 1979.* — Musée d'art et d'industrie. Jusqu'au 30 octobre.

STRASBOURG. La gravure *italienne contemporaine.* — *Cabinet* des Estampes, château des Rohan. *Jusqu'au 2 décembre.*

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne : (L.), de 10 h. à 17 h. 45 : Tendances de l'art en France, 1968-1978 ; *Jackson Pollock.*

Chapelle de la Sorbonne : du *mar. au sam.* : 12 h. 30 à 18 h., dim., 11 h. à 17 h. : Ecritures musicales.

PERFORMANCES MUSIQUE, ART, DANSE

Chapelle de la Sorbonne : le 10, à 20 h. 30 : David Evan Jones, Edwin Harkins, Philip Larson ; les 12 et 13 à 20 h. 30 : Paul Dresher ; le 16 à 20 h. 30 : Frankie Mann.

THEATRE

Porte-Saint-Martin : le 10, à 20 h. 30, le 13 à 14 h. 30 : le Tartuffe ; les 11 et 13, à 20 h. 30 : Don Juan ; les 12 et 16, à 20 h. 30 : l'Ecole des femmes ; le 14 à 14 h. 30 : le Misanthrope.

Saint - Denis, Théâtre Gérard-Philipe : les 11, 12, 13, à 20 h. 30, le 14 à 17 h., le 16 à 19 h. 30 : les Fausses Confidences.

Gennevilliers, Théâtre : les 11, 12, 13 à 20 h. 45, le 14 à 17 h. : Mario et le magicien.

Chaillot, salle Gémier : le 16 à *20 h. 30 : les Larmes amères de* Petra von Kant.

DANSE

Théâtre de la Ville : les 10, 11, 12, 13, à 20 h. 30 ; le 14, à 14 h. 30 : Merce Cunningham Dance Company.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd des Italiens, 9e, 824-51-77	Jusq. 23 h. et 0 h. 30 vend., sam., dim. Ses plats du jour renouvelés, ses cinq viandes et, unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance *musicale. Ses spécialités* alsaciennes Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LA MOUCLADE 572-02-19 18, rue Bayen, 17e. F/dim.	J. 21 h. 30. Spécial. de poissons frais : Soupe aux moules. Matelotte d'anguilles. Salmis de fruits de mer à l'armoricaine. Menu à 69 F.

DINERS . .

RIVE DROITE

LA CORSE 233-74-18 10, rue Etienne-Marcel, 1er. F/dim	Jusqu'à 23 heures. Spéc. de l'Ile : *Cabri. Les charcuteries, 17.* Soupe corse aux haricots rouges, 11. Les Spédinis, 20. MENU 36 F s.c.
MUSCADE 297-51-36 36, rue de Montpensier, 1er T.l.jrs	Au *Palais-Royal,* à l'intérieur ou sur les jardins. Son Buffet froid (Assiette Nordique), Buffet chaud avec plat du jour.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une *formule* « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h du matin avec ambiance musicale. Grande Carte Desserts. Ouv. dim.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique Spéc Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, *Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30.*
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. F/dim.	Spécialités marocaines Couscous, Méchoui, Tagines, Pastillas Déjeuners Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e 265-87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. *Dîner* sugg. 69 F et carte. Poissons. Grillades. Spéc. du Sud-Ouest. Parking.
LE GRAND CORONA 359-78-70 3, place de l'Alma, 8e. T.l.jrs	Jusqu'à 24 heures dans un nouveau cadre, belle terrasse d'angle sur la place : LE BANC D'HUITRES : ses poissons, ses grillades.
LA MAISON DU VALAIS F/dim. 20, rue Royale, 8e 260-22-72	J 23 h. Cad. typ., calme, conf. Spéc. (et cave) Suisses et Franç. trad. *MENU des MAYENS* av. viande séchée. Raclette et *Fendant 86 F* t.c.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c. *Le soir jusqu'à 1 h. du* matin Grande Carte de Desserts. Décor d'un bistrot d'hier. Ouv. dim.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une *formule* « Bœuf » pour *31,50 F* s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin. Grande Carte Desserts. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 38, bd des Italiens, 9e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c. ,son feuilleté chaud, le fameux « Paillard » de veau et les autres choix, jusq. 1 h. du mat., ouv. dim.
AU PETIT RICHE F/dim. et fêtes 25, *rue Le Peletier, 9e.* 770-86-50	Jusqu'à 21 h. 45 ouv dep 1854. Cadre Sec. Empire authent. Foie gras *frais, canard maison, Poissons aux légumes. Salons de 6 à 45 couverts.*
L'AUBERGE DES TEMPLES T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Me Anvers) 9e	Restaurant Cambodgien, fine cuisine, époque d'Anghkor, spéc. chin., vietnam., thaïl., japon., prépar. par anc. Chefs du pays - 874-84-41.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, rue Mansart, 9e. F/dim.	*Déj. d'affaires Dîners parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin.* Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
TY COZ F/dim. 35, r. Saint-Georges, 9e. TRU 42-95	Jusqu'à 23 h., « *La marée dans votre assiette* », avec des arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du théâtre.
LA ROSE BLEUE 878-37-99 15, rue Choron, 9e. T.l.jrs	J. 3 h. matin Cadre confortable et intime. Déj. Dîners aux chand., *ses 18 entrées et ses 16 viandes. MENUS 28 et 52 F. Parking facile.*
L'EMIR F/dim. et lundi midi 8, rue d'Hauteville, 10e. 770-51-00	Dans un cadre raffiné et très confortable : Grillades et Spécialités orientales. Couscous de 24 à 33 F. Tajine 35 F. MENU 40 F s.c.
LA CHAUMIERE EN L'ILE 42, rue J.-du-Bellay (4e), 354-27-34	*Fermé lundi-mardi midi. Pour vos déjeuners d'affaires, dans le calme* de l'Ile Saint-Louis. Spécialités Foie gras maison; Terrine de Canard, Poissons. Noisettes d'Agneau, *Parking Pont-Marie - Notre-Dame.*
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Dîners Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés Rôtisserie. Salons. Parking.
LE BOCK LORRAIN 208-17-28 27, boulevard Magenta, 10e. T.l.jrs	*Jusq 22 h. Spéc. Alsaciennes et Lorraines : Terrines, ses Choucroutes* de 26 à 84 F. Jambonneau sur choucroute 26, le Pavé sur planche 30
GOLDENBERG-WAGRAM 227-34-79 69, avenue Wagram, 17e. T.l.jrs	Jusqu'à 22 heures sur place et à emporter. Produits Yiddish et d'Europe centrale : Zakouskis. Blinis. Cheese Cake. Vodka aux herbes.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. *Fermé dimanche.*

RIVE GAUCHE

AU CLOS DES BERNARDINS 14, *rue de Pontoise, 5e. 354-70-07*	Angle bd Saint-Germain. Menu 78 F. Gastronomique 105 F. Déjeuner. Dîners aux chandelles. *Fermé le lundi. (Cartes de crédits.)*
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h du matin avec ambiance musicale. Grande Carte Desserts. Ouv. dim.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c. Décor classé monument historique. Grande Carte Desserts. Jusqu'à 1 h. du matin. Ouvert dimanche.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, rue de Vaugirard.	Ouverte tous *les* jours. Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS et toutes les HUITRES (350 places).
AISSA FILS F/dim. et lundi 5, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-22	Jusqu'à 0 h. 30, dans un cadre typique, cuisine marocaine. Pastilla, Brick, ses 7 couscous. SES DESSERTS. Réservation à partir de 17 h.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du *Dragon, 6e. F/dim.*	Jusqu'à 22 h. Cadre Renaissance italienne. Elégant et confortable. Spéc italiennes : Tagliarini aux fruits de mer. *Tagliatelles aux cèpes.*
CHEZ FRANÇOISE 561-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais, Barbue aux petits légumes, Filets de Sole « Françoise », Lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
LA MANDRAGORE 331-89-01 22, rue des Gobelins, 13e.	*Déjeuner. Dîner. Jusqu'à minuit. Fermé dimanche et lundi midi.* Cadre intime. Spécialités et plats du jour. P.M.R. : 100 F.

HORS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE *CHATEAU - HOTEL* PARC, TENNIS, PISCINE, 27 chambres. F. le lundi. Tél. : 093-21-24

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul. 2e T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers animés av chans. paillardes, plats rabelais. servis par nos moines. P.M.R. 120 F
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Dîners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h à 2 h mat. 574-17-24 80, av Grande-Armée POISSONS. BANC D'HUITRES toute l'année. Spéc de viandes de bœuf grillées

L'APOLLINAIRE T.l.j 326-50-30 168, bd Saint-Germain, 6e - Son banc d'huîtres SPEC. POISSONS - GRILLADES

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse, 326-70-50 - 033-21-68 Au piano : Yvan Mayer.

WEPLER 14, place Clichy, 14 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais - Poissons

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 200-19-90 Fermé lundi-mardi. HUITRES FRUITS DE MER. Crustacés. Gibiers

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 *Face Tour Mont*parnasse Choucroute. Fruits de mer toute l'année. Ouvert jusqu'à 3 h. du matin. Tél. 548-96-42

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14 9, place Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

GUY 6, rue Mabillon, 354-87-61 Saint-Germain-des-Prés Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978 Feijoada - Churrascos - Camaroes

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillière, 1er. 236-74-24	Spéc. d'Alsace : charcuterie 35, pâté en croûte à la strasbourgeoise 25, coq Riesling 35, les trois choucroutes. Poissons. Grillades. Sa cave

هكذا من الأصل

GEORGE V VO 70 mm son stéréo - **KINOPANORAMA** VO 70 mm son stéréo - **UGC BIARRITZ** VO - **UGC ODEON** VO - **BIENVENUE MONTPARNASSE** VO
UGC OPERA VO - **PARAMOUNT OPERA** VF - **PARAMOUNT MONTPARNASSE** VF - **CAPRI GRANDS BOULEVARDS** VF - **UGC GOBELINS** VF
PARAMOUNT MONTMARTRE VF - **UGC GARE DE LYON** VF - **PARAMOUNT GALAXIE** VF - **MISTRAL** VF
Périphérie : ARIEL Rueil - ARTEL Rosny - ALPHA Argenteuil - BUXY Boussy St Antoine - CYRANO Versailles - VELIZY II - ARTEL Créteil - ARTEL Nogent
CARREFOUR Pantin - FLANADES Sarcelles - FRANÇAIS Enghien - ERMITAGE Fontainebleau VO

UN PRODIGIEUX SUCCÈS POUR LE CINÉMA EUROPÉEN DÉJÀ PLUS DE

550.000 FRANÇAIS

ONT VU CE SPECTACLE

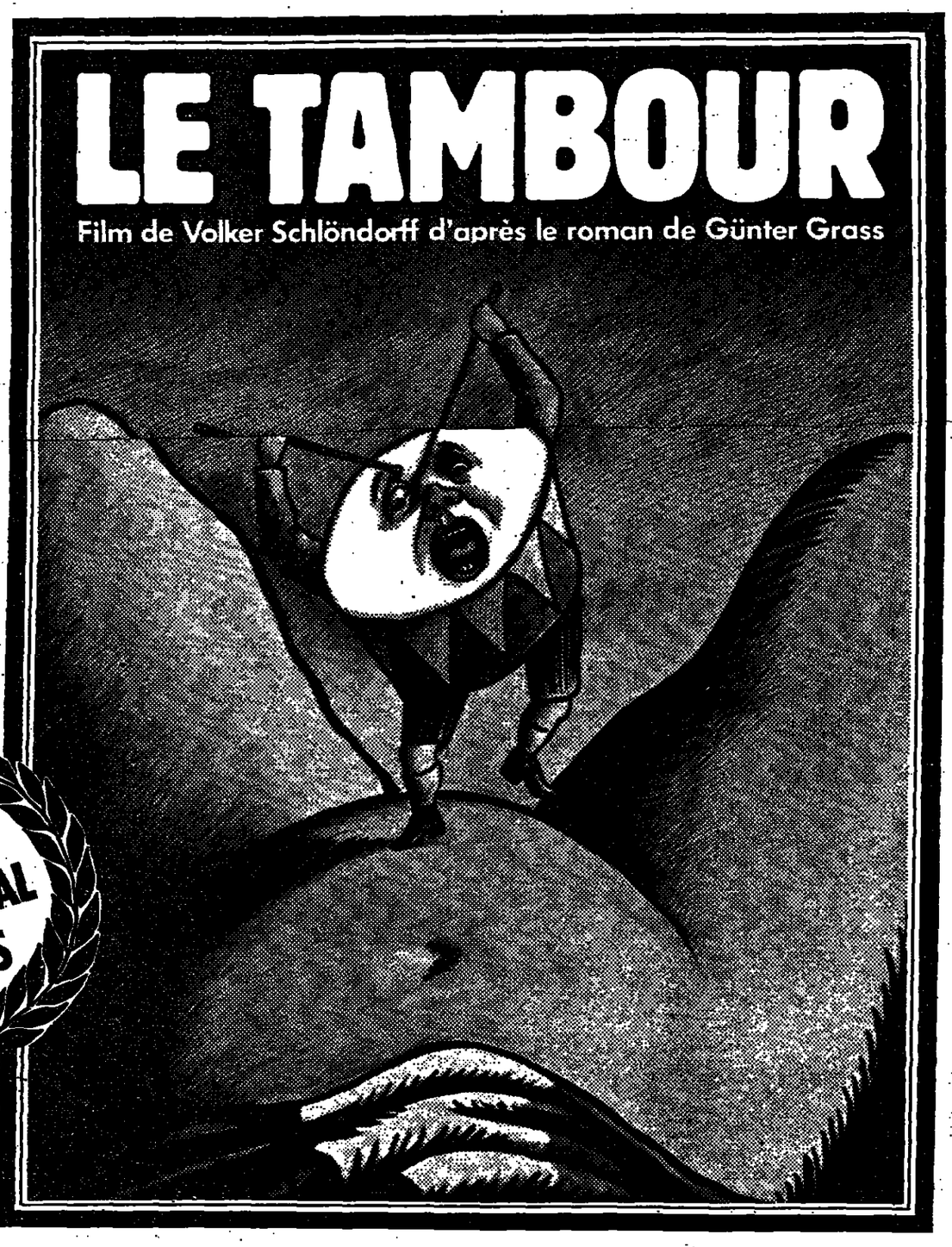

"L'UN DES PLUS SURPRENANTS QUE LE CINÉMA NOUS AIT JAMAIS OFFERTS"

le point

ARGOS-FILMS (PARIS) - FRANZ SEITZ BIOSKOP (MUNICH) — INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (073-57-50), 19 h. 30, les 10 et 13 : Faust ; les 11 et 16 : Simon Boccanegra ; les 12 et 15 : la Sylphide.
SALLE FAVART (742-59-69), le 12, à 20 h., le 17, à 19 h. 30 : la Fille du régiment ; le 16, à 20 h. : Récital Birgit Finnilä.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 10 et 17, à 14 h. 30 ; les 15 et 16, à 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences ; les 13 et 14, à 20 h. 30, le 14, à 14 h. 30 : le Pain de ménage ; Bérénice.
CHAILLOT (727-81-15), salle Gémier, les 16 et 17, à 20 h. 30 : *les Larmes amères de Petra von Kant*.
ODEON (325-70-32), les 10, 11 et 12, à *19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature* ; les 16 et 17, à 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
PETIT ODEON (325-70-32) (lun.), 18 h. 30 : Edith Détresses.
T.E.P. (797-96-00), les 10, 11 et 12, *à 20 h. : Films ; les 16 et 17*, à 20 h. 30 : A toi pour toujours, ta Marie-Lou.
PETIT T.E.P. (797-98-06) *: les 16 et* 17, à 20 h. 30 : la Pièce perdue.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (mar.) : théâtre ; les 10, 11, 12 et 13, à 20 h. 30 ; le 14, à 16 h. : la Tragédie du roi Christophe ; débats, le 10, à 18 h. : le théâtre africain ; le 11, à 18 h. : l'Afrique noire des inquiétudes ; le 12, à 19 h. : les minorités en Chine ; le 15, à 19 h. : revue parlée littérature : Michel Tremblay.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 10, 13, 14 et 17, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne.
THÉATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 11, 12 et 13, à 20 h. 30 ; le 14, à 14 h. 30 : Merce Cunning ham Dance Theater ; les 16 et 17, à 18 h. 30 : Sol.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : Délire à deux ; (D.) soir, L.), 22 h., mat. Dim. 18 h. 30 : Croix de sang. — A partir du 10, à 18 h. 30 : Une heure avec F.-G. Lorca (D. soir, L.), mat. Dim. 15 h.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : le Pont japonais.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Sam. et Dim. 15 h. : A nous de jouer.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES : Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), les 12, 13 à 20 h. 30, le 14 à 16 h. : Pepe. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 16 h. : Déménagement. — Théâtre du Soleil (374-87-63) (D. soir), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Amours de Poisson (dernière le 4).
CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
CENTRE CULTUREL BELGE (271-26-16) (D., L.), 20 h. 45 : Des trous dans les nuages.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), *Galerie (D., L.), 20 h. 30 : l'Epopée de Guilgamesh.* — Resserre, le 16, 20 h. 30 : le Tournesol ; (D., L., Mar.), 20 h. 30 : la Danse de mort de Strindberg. — Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : le Mariage.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. Dim. 15 h. 10 : Boeing Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03 et 256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : le Tour du monde en 80 jours (dern. le 13).
EDOUARD VII (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : le Piège.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
FONTAINE (874-82-34 et 74-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Sam. 15 h., Dim. 15 h. : Troilus et Cressida.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim. 18 h. : No man's land.
HUCHETTE (326-38-99) (Dim.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : l'Epouse prudente.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 et 18 h. 30 : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — II, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jef.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 et 18 h. 30 : Tovaritch.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : les Frères ennemis.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Coup de chapeau.
MONTPARNASSE (320-89-90 et 322-77-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Parapluies de Cherbourg.
NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, J.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 et 18 h. 30 : Un clochard dans mon jardin.
OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, Mar.), les 11, 13, à 18 h. 30 : Timeplèce ; les 12, 13, à 20 h. 30, le 16, à 22 h. 30 : l'Ennemi public n° 1.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Zadig.
PALAIS ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : le Tout pour le tout.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Voltaire's folies.
PLAISANCE (320-00-06) (Dim.), 20 h. 30, mat. sam. 16 h. : l'Isoloir (dernière le 12).
POCHE (548-92-97) (Mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Neige.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h., 18 h. 30 : la Mère confidente.
PRESENT (203-02-55), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : le Jeu de l'amour et du hasard (à partir du 11).
RENAISSANCE (208-18-50), les 12, 15 et 16, à 20 h. 45 ; le 13, à 14 h. 30 et 20 h. 45, le 14, à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.
SAINT-MERRI (S., D.), 21 h., mat. vend. 18 h. 30 : la Cantate à trois voix.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Maison d'os.
STUDIO-THEATRE 14 (363-15-73), (D., L., rel. le 23), 20 h. 30 : les Justes.
THEATRE 18 (229-09-27) (L. Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. 30 : Messagère pour un printemps.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 21 h. : Bruno Garcin.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de dom Perlimpin ; 22 h. 15 : Arlequin superstar.
THEATRE 347 (874-98-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Journal d'une femme en prison.
THEATRE DE L'UNION DE PARIS (770-90-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : Ubu.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.
LE 28 RUE DUNOIS (584-72-00) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : *M. Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux* herbes ; 22 h. 30 : les Vilains Bonshommes.
LES BLANCS-MANTEAUX (887-97-58) (D.), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Van Kergueluff.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 18 h. 30 : les Babouches ; 20 h. 30 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. : Deux Suisses... — II, 22 h. 30 : Popeck.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Qui a mangé Fantomoule ? 22 h. 30 : le Bastringue.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h 30 : R. Magdane ; (D., L.), 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; (D.), 22 h. 30 : Elle voit des mains partout.
CROQ'DIAMANTS (272-20-06), 20 h. 30 et 22 h. 15, les 10 et 11 : Gallican ; les 12, 13, 16 : le Plaisir de rompre ; les Pavés de l'ours.
MIRANDIERE (229-11-13) (D., L., Mar), 19 h. 30 : *A la rencontre de* M. Proust ; (L.), 20 h. 30 : le Nouveau Locataire.
L'ECUME (542-71-16) (L.), 20 h. 30 : A. Toma (dernière le 13) ; 22 h., les 12 et 13 : C. Leroux.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : P. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 20 h. 45 : F. Blot ; 22 h. 15 : Douby. — II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J't'en prie, pas devant le carreau.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-F. Mahé.
SELENITE (033-53-14) (D.), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Paris bonjour.
DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 ; les 10 et 11, à 22 h. : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; le 12, à 22 h. : P. Douglas ; le 13, à 22 h. : les Jumelles.
AUX 400 COUPS (329-39-69) (D.), 19 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.
LA TANIERE (337-74-39), les 10, 11, 12, 13, à 20 h. 30 : P. Richeux ; 22 h. 15 : A. Nobel.

Dans la région parisienne

ARCUEIL, salle J.-Vilar, le 12 à 21 h., Le Journal d'un fou.
ARGENTEUIL, salle J.-Vilar, le 12 à 20 h. 45, Embrassons-nous Folleville.
ATHIS-MONS, M.J.C., le 13 à 21 h., Machin, folk.
ANTONY, Théâtre F.-Gémier, les 12 et 13 à 21 h., Faut être gentil avec les dames.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, mer., ven., sam., 20 h 30, dim. 17 h., mar. 19 h. 30, Anecdotes provinciales.
AULNAY-SOUS-BOIS, Eglise Saint-Sulpice, le 13 à 21 h., les Saqueboutiers, ensemble de cuivres anciens de Toulouse.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 11 à 21 heures, Witold.
BOULOGNE, T.B.B. (dim. soir, lun.), 20 h. 15, mat. dim., 14 h. 30, La résistible ascension d'Arturo Ui.
BRETIGNY-SUR-ORGE, Gymnase A.-Delaune, le 13 à 21 h., Los Calchakis.
CHEVILLY-LARUE, Centre culturel A.-Malraux, le 13 à 20 h. 45, Tit Bonhomme l'est pas très mort.
CLAMART, C.C. J.-Arp., le 16 à 20 h. 30, les Jeunes Solistes de l'Opéra de Paris.
COLOMBES, M.J.C., le 13 à 20 h. 30, Nazare Pereira.
COMBS-LA-VILLE, Salle des Fêtes, le 12 à 21 h., Ricet Barrier.
COURBEVOIE, Maison pour Tous, le *12 à 20 h. 30*, J. Horreaux, J.-M. Tréhard (Dowland, Haendel, Sor, Jolivet, de Falla).
LA COURNEUVE, C.C., J. Houdremont, le 13 à 20 h. 45, Paco Ibanez.
CRETEIL, Maison A.-Malraux, le 13 *à 20 h. 30*, le 14 à 15 h. 30, La bonne âme du Se-Tchouan ; Espace Carole, le 12 à 21 h., Polly âme Mackie.
ELANCOURT, APASC, le 13 à 21 h., Y. Dutail.
ENGHIEN, Théâtre, *le 13 à 21 h.*, Orchestre de l'Ile de France, dir. J. Fournet, sol. C. Bernard (Fustemlambezat, Bach, Beethoven).
EVRY, Agora, le 13 à 21 h., Renaud.
MAISONS-LAFFITTE, salle Malesherbes, *le 12 à 21 h.*, Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Vivaldi, Albinoni, Manfredini).
MASSY, Centre omnisport, le 12 à 21 h., R. Charlebois.
MARLY-LE-ROI, M.J.C., le 12 à 21 h., A. Sylvestre.
MONTREUIL, Conservatoire, le 14 à 16 h. 30, Trio du Val-de-Marne (Brahms, Beethoven, Fauré).
LES MUREAUX, Eglise Saint-Pierre, Saint-Paul, le 13 à 21 h., Orchestre et chorale P. Kuentz (Mozart, Requiem).
NANTERRE, Théâtre des Amandiers, le 13 à 20 h. 30, G. Béart.
PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 11 à 20 h. 30, la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais ; le 16 à 21 h., N. Lee, C. Ivaldi (Mozart, Fauré, Stravinsky, Schubert).
RAMBOUILLET, Centre municipal des loisirs, le 12 à 20 h. 45, Quatuor Parennin (Beethoven, Dutilleux).
ROYAUMONT, Abbaye, le 13 à 20 h. 45, B. Hendricks, J. Demus (Mozart, Schubert, Strauss).
SAINT-GRATIEN, Foyer municipal, le 13 à 21 h., J. Shines, R. Lockwood Junior, Nino Ferrer.
SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE, Salle municipale, le 13 à 20 h. 45, M. Roustcheva (Mozart, Liszt, Prokofiev, Rachmaninoff).
SURESNES, Théâtre J.-Vilar, les 12 et 13 à 21 h., Avec Colette.
VERSAILLES, Théâtre Montansier, les 12 et 13 à 21 h., *le 14 à 15 h.*, l'Avocat du Diable ; le 16 à 21 h., les Chaises ; le Nouveau Locataire.
VILLEJUIF, *Théâtre R.-Rolland*, le 16 à 21 h., Victor Hugo contre la peine de mort.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 10 OCTOBRE

15 h. : Une nuit agitée ; Laurel et Hardy au Far-West, de J. W. Horne ; 18 h. : Raspoutine, de M. L'Herbier ; *20 h. : Jazz à* Kansas City, de B. Ricker (en avant-première) ; 22 h. : les Ruelles du malheur, de N. Ray.

JEUDI 11 OCTOBRE

16 h. : Marie Stuart, de C. Froelich ; 18 h. : Miracle Woman, de F. Capra ; 20 h. : Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani ; 22 h. : Une femme diabolique, de R. MacDougall.

VENDREDI 12 OCTOBRE

16 h. : la Poupée, d'E. Lubitsch ; 18 h. : Picpocket, de R. Bresson ; 20 h. : la Conséquence, de W. Petersen ; 22 h. : Gloria Mundi, de N. Papatakis.

SAMEDI 13 OCTOBRE

16 h. : Escondida, de R. Gavaldon ; 18 h. : Umberto D, de V. de Sica ; 20 h. : l'œuvre de Pascal Aubier (le Voyage de M. Guitton ; Arthur, Arthur ; le Chant du départ) ; 22 h. : la Marche triomphale, de M. Bellochio.

DIMANCHE 14 OCTOBRE

15 h. : la Chute de l'empire romain, d'A. Mann ; 18 h. : la Nouvelle Babylone, de L. Z Trauberg ; 20 h. : l'œuvre de Pascal Aubier (la Champignonne ; Valparaiso, Valparaiso) ; 22 h. : Prima della *rivoluzione*, de B. Bertolucci.

LUNDI 15 OCTOBRE

Relâche.

MARDI 16 OCTOBRE

16 h. et 18 h. : Quatre-vingts ans de cinéma danois (16 h. : hors-la-loi, de G Scheevoigt ; 18 h. : les *Enfants du divorce*, de B. Christensen) ; 20 h. : l'œuvre de Pascal Aubier (la Mort du rat ; Puzzle ; *le Soldat et les trois Sœurs*) ; 22 h. : My Pal Gus, de R. Parrish.

BEAUBOURG (278-35-57)
MERCREDI 10 OCTOBRE

15 h. : la Croisière du « Navigator », de D. Crisp et B. Keaton ; 17 h. : Arizona Wild Cats, d'H. I. Leeds ; 19 h. : quatre-vingts ans de cinéma danois : Harry et son valet, de B. Christensen ; 21 h. : Pirosmani, de G. Chenguelaia.

JEUDI 11 OCTOBRE

15 h. : Smoky, de L. King ; 17 h. : the Model and the Marriage Broker, *de G. Cukor ; 19 h. : quatre-vingts* ans de cinéma danois : le Cas Lone, de F. Ernst ; 21 h. : l'œuvre d'O. Iosseliani : *Il était une fois un merle* chanteur.

VENDREDI 12 OCTOBRE

15 h. : Secret of Convict Lake, de M. Gordon ; 17 h. : Adieu jeunesse, d'H. King ; 19 h. : quatre-vingts ans de cinéma danois : la Terre est plate, d'H Stangerup ; 21 h. : l'œuvre d'O. Iosseliani : la Chute des feuilles.

SAMEDI 13 OCTOBRE

15 h. : Tonight we Raid Calais, de J. Brahm ; 17 h. : les Femmes mènent le monde, de J. Negulesco ; 19 h. : quatre-vingts ans de cinéma danois : la Passion de Jeanne d'Arc, de C. T. Dreyer ; 21 h. : Quiet please, Murder, de J. Larkin.

DIMANCHE 14 OCTOBRE

15 h. : Riders of the purple sage, de J. Tinling ; 17 h. : l'Heure suprême, d'H. King ; 19 : quatre-vingts ans de cinéma danois : Force de frappe, de P. Watkins ; 21 h. : le Petit Marcel, de J. Fansten.

LUNDI 15 OCTOBRE

15 h. : Sailor of the King, de R. Boulting ; 17 h. : the Street with no Name, de W. Keighley ; 19 h. : quatre-vingts ans de cinéma *danois : Danemark, de P. Henningsen* ; 21 h. : Professional Soldier, de T. Garnett.

MARDI 16 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., *v.o.*) : Marais, 4e (278-47-86).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Studio de la *Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Odéon*, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : *Gaumont Les Halles*, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-*Gare de Lyon, 12e (343-01-59)* ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; *Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)* ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
APOCALYPSE NOW (*A., v.o.*) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BETE MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; *v.f.* : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-*Germain-Huchette, 5e (633-87-59)* ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FOLIE, FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
FRISSONS D'HORREUR (A., v.f.) (*) : *Caméo, 9e (246-66-44)*.
GUERRE ET PASSION (Ang. v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (326-60-34).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-9599). H. Sp.
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Montparnasse-83, 6e (544-14-27)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Cambronne, (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. grenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (Am., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (Al., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e ...

concerts

Voir aussi le Festival de France.

MERCREDI 10 OCTOBRE

SALLE GAVEAU, 21 h. : J. Demus (Bach, Mozart, Beethoven, Debussy Franck).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'Archets Français, O. Pietti, M. Lecluse (Bach, Schubert, Mozart, Telemann).
LUCERNAIRE, 22 h. 30 : A. Markusfeld.

JEUDI 11 OCTOBRE

SALLE GAVEAU, 21 h. : E. Heidsieck (Beethoven).
SALLE PLEYEL, 21 h. : Orchestre National de France, dir. : E. Svetlanov, sol. : O. Kagan (Moussorgski, Tchaïkovski, Svetlanov, Stravinsky).
FORUM DES HALLES, 20 h. : Orchestre de Chambre de Rouen, dir. : J.-Cl. Bernède (Bach, Mozart, Victoria).
EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : *M. Jollivet (Couperin, Buxtehude*, Bach, Langlais).
EGLISE REFORMEE DU SAINT-ESPRIT, 18 h. : *G. Lartigau* (Franck, Vierne).
LUCERNAIRE, 22 h. 30 : A. Markusfeld.

VENDREDI 13 OCTOBRE

SALLE GAVEAU, 21 h. : J. Demus, J. Nelson (Schubert).
CISP, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).

SAMEDI 13 OCTOBRE

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Trio N. Goutmann, O. Kagan, V. Skanavi (Chostakovitch).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. : S. Cambreling (Mossolov, Roslavetz, Scriabine).
IRCAM, 16 h. : A. Moglia, J.-Cl. Pennetier, Quatuor Intercontemporain (Mielkich, Roslavetz, Mansurian).
LUCERNAIRE, 22 h. 30 : A. Markusfeld.

DIMANCHE 14 OCTOBRE

HOTEL HEROUET, 18 h. : A. Olivier, L. Sorin (Campra, Rameau, Fauré, Debussy).
SALLE GAVEAU, 18 h. : Orchestre des Concerts Colonne, dir. : P. Dervaux, *Chorale* E. Brasseur (Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : V. Fedosseev, sol. : V. Tretiakov (Katchaturian).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Trio Ravel, Ph. Bride, G. Causse (Brahms).
EGLISE SAINT-LOUS-DES-INVALIDES, 16 h. : S. Chaisemartin (Bach, Boiely, Dupré).
NOTRE-DAME, 17 h. 45 : B. Mathieu (Vierne, Lantier, Langlais).
THEATRE D'ORSAY, 10 h. 55 : J.-P. Wallez, B. Rigutto, T. Adamopoulos (Schubert, Strauss).
SAINTE-CHAPELLE, 18 h. : Quatuor Parrot (Vivaldi, Haendel, Telemann, *Loeillet, Bach*).

LUNDI 15 OCTOBRE

THEATRE D'ORSAY, 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. : P. Eotvos, sol. : D. Pateau, A. Neveux (Stibilj, Taranu, Vidovsky, Heinz, Balassa).
THEATRE EDOUARD-VII, 21 h. : C. Berberian, B. Canino.
SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble *Instrumental de Paris, dir. : J.-P.* Wallez, sol. : M. Nordmann (Mozart).
THEATRE ATHENEE, 21 h. : Yo Yo Ma (Locatelli, Debussy, Beethoven, Chopin).

MARDI 16 OCTOBRE

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Quatuor Via Nova (Mozart, Dutilleux).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble Instrumental de Paris, dir. : J.-P. Wallez ; voir le 15.
PALAIS DES CONGRES, salle Bleue, 18 h. 30 : B. Canino, G. Causse, J.-L. Chautemps (Mozart, Schubert, Webern).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Ensemble Instrumental, *dir. : I. Malec (Carles, Malec, Berio,* Petrassi).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 30 : Orchestre et Chorale J. Von Websky (Bach).
CITE INTERNATIONALE, Grand Théâtre, 21 h. : M. le Dize-Richard, J.-Cl. Henriot (Beethoven, Brahms, Paganini, Bartok).

Festival du Front de Seine

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (359-72-42), le 10 à 20 h. 30, Orchestre de l'Ile de France, dir. J. Fournet, sol. B. Rigutto (Brahms, Berlioz) ; les 11 et 12 à 20 h. 30, Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. R. Benzi [le 11, (Rimski-Korsakov, Tchaïkowsky, Franck), sol., G. Vychnevskaia ; le 12, sol. M. Command, J. Rhodes, chœurs de l'Orfeon Donostiarra (Mahler)] ; les 13 et 14 à 20 h. 30, Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus, [le 13, sol., S. Stalunowski (Szymanowski, Stravinsky), le 14, sol. N. Denize (Ravel)].

Variétés

Le music-hall

LE MUSIC HALL
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Colette Renard et les Marionnettes de Budapest.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Parisline.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03), à p. du 16, 20 h. 30 : les Frères Jacques.
COTTON CLUB (742-10-15) (L.), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
DAUNOU (261-69-14) (J., D., *soir*), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Pierre Pechin (dernière le 15).
ESPACE PIERRE CARDIN (266-17-30) (rel. le 11), 21 h. : Vivian Reed (dern. le 13).
CENTRE CULTUREL 17 (227-68-81), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Blanche et Dac (dern. le 14).
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) à partir du 16, 20 h. 30 : Una Ramos.
FORUM DES HALLES (297-53-47), 18 h. 30 : Mont Jois ; 20 h. 30 : P. Manna (dern. le 13).
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim. 17 h. : Véronique Sanson (dern. le 14) ; à partir du 16, à 21 h. : Nana Mouskouri.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 21 h., *mat. sam. dim.* 14 h. 15 et 17 h. 30, mat. mer. 14 h. 30 : le Cirque de Moscou sur glace.
RADIO-FRANCE, grand auditorium, le 14, à 20 h. 30 : les Musiciens du Nil.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 et 18 h. 30 : Shalom Israel.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.) : Sylvie Joly.
THEATRE NOIR (797-85-14), les 10, 11, 12, 20 h. 30 : Voltage 8 ; à partir du 13, 20 h. 30 : F. Bebey.
THEATRE DU LUCERNAIRE (544-57-34), les 10, 11, 12 et 13, à 20 h. 30 : A. Mirapeu ; les 15 et 16, à 20 h. 30 : Y. Schmitt.
SALLE PLEYEL (563-88-73), les 10 et 14, à 15 h. : les 11, 12, 13, à 20 h. 30 : Danse des indiens hopis.

La danse

(voir aussi le Festival d'Automne)

GALERIE A. OUDIN (271-83-65), le 12, à 21 h. : Jerman Silva Cie.
THEATRE 55, les 10, 12, 15, 17, à 20 h. : Jak Sirlex.
THEATRE OBLIQUE, les 10, 12, 14, 16, à 18 h 30 : R. Barthemy ; les 15, 16, à 20 h. 30 : Troupe Pointe Pienu.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : les Europhages.
DEUX ANES (606-10-26) (Mar), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Pétrole... ânes.

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12), le 12 à 20 h. : G. Adam, Don Pullen.
BAINS DOUCHES (887-34-40), le 16 à 22 h. : Merger.
CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (L.) 20 h. 30 : Oriental Wind ; 22 h. 30 : Dou.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Sugar Blue ; 23 h. : Azuquita y su Melao.
GIBUS (700-78-88), les 11, 12, 13, à 22 h. : Ciné-Palace ; le 16 à 22 h. : Saga.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 13 à 22 h. : Orion.
PALACE (246-10-87), le 14 à 20 h. 30 : Sister Sledge.
PATIO (758-12-50), 22 h. : Dorothy Donegan.
PLEYEL (563-88-73), le 15 à 21 h. : Oscar Peterson.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 22 h. : le 10 : Watergate Seven + One ; le 11 : Royal Tencopators ; le 12 : New Orleans Wanderers ; le 13 : Tin Pan Stampers ; le 15 : VSOP ; le 16 : les Haricots rouges.
RIVERBOP (325-93-71), 22 h. : P. Catherine, G. Brown, J. Lee.
28, RUE DUNOIS (584-72-00), les 11, 12, 13, à 18 h. 30 : Cerf-Volant ; le 15 à 21 h. : Fusion Jazz Quartet.
HIPPODROME DE PANTIN, le 14 à partir de 17 h. : Azuquita y su Melao, Guy Conquette, Bidon-Ka, Henri Guedon.

THÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE
à partir du 18 octobre
PIERRE DUX
TANYA LOPERT
ANDRÉ DUSSOLLIER
DANS
LA FRAÎCHEUR DE L'AUBE
DE
HERB GARDNER
MISE EN SCÈNE ET ADAPTATION
RAYMOND ROULEAU
DÉCOR
EMILIO CARCANO
COSTUMES
ROGER JOUAN
AVEC
JEAN-PIERRE GRANET
JEAN-CLAUDE REGNIER
ET
JEAN DAVY
LOCATION OUVERTE
749.67.27 ET AGENCES

Centre Georges Pompidou
Festival d'Automne à Paris
I. MERCE CUNNINGHAM FORUM MUSEUM EVENTS
du 17 au 28 octobre 1979
II. TRISHA BROWN COMPANY
du 7 au 12 novembre 1979
III. LA DAME AU PETIT CHIEN
d'après la Nouvelle de Tchekhov
du 19 au 30 novembre 1979
Forum ou Grande Salle du Centre Georges Pompidou
Réservation ouverte ☎ 278-79-95

A PARTIR DU 19 OCTOBRE
MEPHISTO
Le roman d'une carrière d'après Klaus Mann
THEATRE DU SOLEIL
Cartoucherie. 374 24 08

IRRÉVOCABLEMENT DERNIÈRE
SAMEDI 13 OCT.
COMÉDIE des CHAMPS-ÉLYSÉES
DANIEL CECCALDI
JEAN-PIERRE DARRAS
MAURICE SARFATI
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS
de PAVEL KOHOUT d'après JULES VERNE
Mise en scène de JACQUES ROSNY
Décors et costumes de MARIO FRANCESCHI
LA CANNE A SUCRE

هكذا من الأصل

Cinéma

(322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (Am., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MOISSONS DU CIEL (A. v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47).

MOLIÈRE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les films nouveaux

MOONRAKER, film américain de Lewis Gilbert. — V.o. : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e 742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

HEROES, film américain de Jeremy Paul Kagan. — V.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'ECOLE EST FINIE, film français d'Olivier Norin. — Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e 331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e 522-37-41).

CHROMOSOME 3, film anglais de David Cronenberg (**). — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e 331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

JANE SEEA TOUJOURS JANE, film allemand de Walter Bockmayer et Rolf Buhrmann. — V.o. : Marais, 4e (278-47-86).

OU ES-TU ALLE EN VACANCES ? film italien de Mauro Bolognini. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e 266-55-33) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NOM DE CODE JAGUAR, film hispano - américain d'Ernest Pintoff (*). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

NIGHTHAWKES (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : St-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; *Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14)* ; Parnassien, 14e (329-83-11).

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr. : Le Seine, 5e (325-95-99).

PREMIER SECRET (Holl., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

LES PETITES FUGUES (Suisse) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (328-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).

LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-48-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

TAPAGE NOCTURNE (Fr.). Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.), Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; **UTOPIA** (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

WEST INDIES (Fr.-Maur.), Palais des Arts, 3e (272-63-98) ; Quintette, 5e (033-35-40).

ZOO ZERO (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66).

L'ANGE BLEU (All., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

AMARCORD (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ANGELA DAVIS ou L'ENCHAINEMENT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.), *Action Christine*, 6e (325-85-78).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

BEN HUR (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; A.B.C., 2e (236-55-54).

LA BETE (Fr., **) : J. Renoir, 8e (874-40-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : *Studio Raspail*, 14e (320-38-98).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-85-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

FANTASIA (A., v.f.) : *Gaumont Rive Gauche*, 6e (548-26-36) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES FRERES KARAMAZOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LENNY (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).

MESSIDOR (Suisse) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (A., **, v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), jours impairs.

LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), jours pairs.

REPULSION (A., **, v.o.) : *Cluny Palace*, 5e (033-07-76).

LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., **, v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES VALSEUSES (Fr., **) : Miramar, 14e (320-89-52).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) H. sp.

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les festivals

KUROSAWA, (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) ; mer., dim., le Château de l'araignée ; jeu, sam., la Forteresse cachée ; ven., la *Légende du grand judo* ; lun., Yojimbo ; mer., Rashomon.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer., la Soupe au canard ; jeu., Plumes de cheval ; ven., Chercheurs d'or ; sam., Un jour aux courses ; dim., les Marx au grand magasin ; lun., Une nuit à l'Opéra ; mar., Monkey Business.

HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : mer., Oklahoma Kid ; jeu., Stand In ; ven., Une femme dangereuse ; sam., la Femme à abattre ; dim., Bas les Masques ; lun., le Grand Sommeil ; m.r., le Port de l'angoisse.

LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; mer., la Rue chaude ; jeu., la Chute d'un caïd ; ven., Jugement à Nuremberg ; sam., l'Appat ; dim., la Party ; lun., *Je veux vivre* ; mar., Les plus belles années de notre vie.

JACK NICHOLSON (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer., la Dernière Corvée ; jeu., The King of Marvin Gardens.

STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-10-41), v.o. Mer., sam., dim., 14 h. 15 : *Les aventures époustouflantes de Tom et Jerry* ; 15 h. 45, v.f. : la Mélodie du bonheur ; 18 h. 30, 22 h. 30 (**) : Fritz the Cat ; 20 h. 30 : Blue Collar.

SAINT-AMBROISE, 12e (700-89-16), v.o. Mer., sam., dim., 14 h., v.f. : l'Age de cristal. Mer., sam., dim., 15 h. 45, v.f. : Alice au pays des merveilles. Mer., sam., 17 h. 15, v.f. : les Aventures de Robin des Bois. Mer., sam., 19 h. 10 : *Festival de dessins animés Tex Avery*. Mar. 20 h. 35, dim. 17 h. 15 20 h. 35 : jeu., ven., lun. 14 h. 15, 20 h. 35 : les Valseuses (**). Mar., 22 h. 30 : le Locataire (**). Jeu., ven., lun., 18 h. 15 : Casanova (F) (*). Jeu., ven., lun., 16 h. 15 : Marathon Man (**). Mar. 16 h., ven., sam., 0 h. 30 : Répulsion (**). Mar., *18 h. : Macbeth* ; Mar., 21 h. : Edward Munch, la danse de la vie.

GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) : Bambi : 13 h. 30, 15 h., 16 h. 30, 18 h., 19 h. 30, 21 h. Mer., sam., dim., 14 heures : La flûte à 6 schtroumpfs. 15 h. 30 : King-Kong. 18 h. : Cousin, Cousine. 19 h. 45, v.o. : Nos plus belles années. 21 h. 50 et jeu., ven., lun., mar. 13 h. 45 : L'important, c'est d'aimer.

TEMPLIERS, 3e (272-94-56), v.o., 20 h. + sam., dim. 16 h., 20 h. : la Dernière Folie, de Mel Brooks ; 22 h. + sam., dim. 14 h., 18 h., 22 h. : l'Autre ; 21 h. + sam., dim. 15 h. 20, 18 h. 20, 21 h. : Dersou Ouzala.

STANLEY DONEN, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., dim. : Chantons sous la pluie ; jeu. : l'Escalier ; ven., mar. : *Voyage à deux* ; sam. : Beau fixe sur New-York ; lun. : Chérie recommençons.

MAILLOT PALACE, v.f., 17e (574-10-40), mer., dim. : la Planète des singes ; jeu., sam. : le Secret de la planète des singes ; ven., lun. : les Evadés de la planète des singes ; mar. : la Bataille de la planète des singes.

DAUMESNIL, v.o., 12e (343-52-97), mer., sam., dim., 14 h. : Goldorak ; tous les jours : Sweet Movie, les 39 Marches, la Grande Bouffe ; ven., sam., *0 h. 30 + jeu., lun.*, 13 h. 30 : les Diables.

ALFRED HITCHCOCK, v.o., 7 Parnassiens, 14e (329-83-11), mer. : la Maison du docteur Edwardes ; mar., jeu. : Rebecca ; lun., ven. : le Procès Paradine ; sam., dim. : les Enchaînés.

STUDIO 28, 18e (606-36-07), mer. et jeu. : Toto misère et noblesse ; ven. : la Maison du docteur *Edwardes* ; *Sam., dim.* : Phantasmes ; mar. : Un jour aux courses.

SA MAJESTE EISENSTEIN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; mer., jeu., le Cuirassé Potemkine ; Que Viva Mexico ; ven., la Grève ; sam., Ivan le Terrible ; dim., Alexandre Newski ; lun., mar., Octobre.

CHATELET VICTORIA, 1er *(v.o.)* (508-94-14) : I. — 14 heures, Citizen Kane ; 16 h 10, le Dernier Tango à Paris ; 18 h 20, Blitis ; 20 heures et sam. 0 h 30, Cabaret ; 22 h 10 + ven. 0 h 30, Orange mécanique. II. — 13 heures, Pink Narcissus ; 14 h 20 : Girl Friends ; 16 h 05 + ven. 0 h 20, Easy Rider ; 18 heures, *A la recherche de Mr Goodbar* ; 20 h 20, Retour ; 22 h 40 + sam. 0 h 20, A bout de souffle.

BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50) ; 10 heures, Chien de Pallie ; 12 heures, Le charme discret de la bourgeoisie ; 14 heures, le Lauréat ; 16 heures, Phantom of the Paradise ; 17 h 40, Taxi Driver ; 19 h 50, Mort à Venise ; 22 heures, Midnight Express ; ven., sam., 0 h 10, Rollerball.

GALANDE, 5e (v. o.) (354-72-71), 13 h 45, les Damnés ; 16 h 20, les *Producteurs ; 18 heures, Un tramway nommé Désir* ; 20 h 15, Salo ; 22 h 15, Rocky Horror Picture Show ; ven., sam., 24 heures, la Tendresse des loups.

LA SEMAINE DU FILM FANTASTIQUE, BROADWAY, 16e (527-41-16), en alternance tous les jours : Magic ; la Malédiction ; Damien ; *Furie*.

WIM WENDERS (v.o.), **14-JUILLET-PARNASSE**, 6e (326-58-00), mer., ven., dim. : Alice dans les villes ; lun. : Au fil du temps ; sam. : Faux mouvement ; mar. : l'Angoisse du gardien de but ; jeu. : l'Ami américain.

CINE-POLAR (v.o.), **LA CLEF**, 5e (337-90-90), mer., ven., dim., mar. : la Menace ; jeu., sam., lundi : Fingers (v.o.).

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04) ; en alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc ; le Voyage en ballon.

EUROSAWA (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; mer. : la Forteresse cachée ; jeu. : Scandale ; ven. : Yojimbo ; sam., mar. : le Château de l'araignée ; dim. : la Légende du grand judo ; lun. : Rashomon.

JEUNES REALISATEURS ALLEMANDS (v.o.), **RACINE**, 6e (633-43-71), mer. : Peu de paille ; jeu. : le Couteau dans la tête ; ven., dim. : la Vedette ; sam., mar. : la *Femme gauchère* ; lun. : l'Enigme de Kaspar Hauser.

STUDIO ACACIAS (v.o.), 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Une passion ; 15 h. 30 : Nous sommes tous des voleurs ; 17 h. 30 : la Honte ; 19 h. 15 : le Privé ; 21 h. : Persona ; 22 h. 15 : Lenny.

Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf Mar., S., D.).

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

BAROCCO (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), V., S., 12 et 24 h.

CARRIE (A., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), Sam. 17 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.

COUP DE GRACE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., Dim.).

DEHORS DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

FELICITE (Fr. - A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18), 0 h. 15.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18). 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (Am., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (Sf D.).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). 10 h., 12 h., 24 h.

PRIMA DELLA RIVOLUZIONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h. (sf S., D.).

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), V., S., 12 h. et 24 h.

SOURIRE AUX LARMES (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mardi 21 h.

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Dernier Secret du Poséidon. — Mar., 21 h. : Iphigénie.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Alien ; Chromosome 3 ; le Trésor de Bruce Lee. — Jeu., 20 h. 45 : Remember my name.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : le Mors aux dents ; Apocalypse Now ; le Vampire de ces dames ; Clair de femme ; la Luna.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-83-65) : Moonraker ; Ou es-tu allé en vacances ?

ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (052-81-84) ; Au revoir à lundi ; Mort à Venise ; Clair de femme.

LES MUREAUX (474-38-90) : L'école est finie ; la Bête ; Moonraker ; Chromosome 3.

LE VESINET, *Cinécal* (978-38-17) : Voyage au centre de la Terre ; Clair de femme.

MANTES, Domino (092-04-05) : On est venu là pour s'éclater ; Apocalypse now. — Normandie (477-02-35) : Moonraker.

MAULE, Etoiles (476-85-74) : la Secte de Marrakech ; Voyage au centre de la Terre.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : la Bête ; *L'école est finie* ; le Tambour ; Cher Papa. — Mar., 20 h. : Maman Kusters s'en va t'au ciel.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-82) : Voyage au bout de l'enfer.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-04-08) : Moonraker ; Alien.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Apocalypse now ; On est venu là pour s'éclater ; le Tambour L'école est finie.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Chromosome 3 ; Moonraker ; Alien ; Tapage nocturne. — C2L (950-55-55) : L'école est finie. — Club (950-17-98) : Parade ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... ; Mais où est donc Ornicar ; la Prise du pouvoir par Louis XIV ; Macadam Cow Boy.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Intérieurs.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Moonraker ; Hair ; Phantasme ; le Tambour.

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : *Chromosome 3* ; *Moonraker* ; *Alien* ; les Douze Secrets du kung fu.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Moonraker ; Apocalypse now ; le Tambour.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Apocalypse now ; Tapage nocturne ; L'école est finie ; la Luna ; Alien.

GIF, Central Ciné (907-61-85) : le Dictateur (v.o.) ; Nos héros réussiront-ils...

GRIGNY, Paris (905-79-60) : Quatre Basset pour un Danois.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, *Perray (016-07-36)* ; *Alien* ; *le Syndrome chinois* ; Cher Papa ; Clair de femme.

VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : le Syndrome chinois ; le Vampire de ces dames.

HAUTS-DE-SEINE

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Apocalypse now ; L'école est finie ; la Luna.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : le Dernier secret du Poséidon.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le *Syndrome chinois* ; *le Champion*.

CHAVILLE (926-51-96) : J'irai cracher sur vos tombes ; Clair de femme.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : Prova d'orchestra.

COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : la Madriguera ; la Grande Bouffe ; Cartouche.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Dernier Secret du Poséidon.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : le Souffle de la tempête ; Et pour quelques dollars de plus.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Parfum de femme ; les Sœurs Brontë ; Drôle d'embrouille.

NEUILLY, Village (722-63-05) : Moonraker.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Tambour ; Apocalypse now. — Studio (749-19-47) : *I love you, je t'aime* ; le Syndrome chinois ; le Mouton noir.

SCEAUX, Gémeaux (660-05-64) : mer., le Second Eveil ; ven., Plumes de cheval ; sam., la Soupe au canard.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Grease ; le Syndrome chinois ; Délivrance.

SEINE-SAINT-DENIS

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Voyage au bout de l'enfer (v.o.) ; les Moissons du ciel (v.o.).

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : On est venu là pour s'éclater ; Moonraker ; Alien ; Apocalypse Now. — Pradó : Ben Hur ; *Qui a tué le chat*.

BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : la Princesse et le Petit Pois ; Quintet ; les Demoiselles de Wilko.

BOBIGNY, centre commercial (830-69-70) : le Mors aux dents ; Big Boss ; le Syndrome chinois.

BONDY, salle André-Malraux (847-18-27) : Norma Rae ; salle Gione (847-28-27) : Blue Collar.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Tapage nocturne ; Alien ; Apocalypse Now.

MONTREUIL, *Méliès (858-90-13)* : Moonraker ; Nom de code Jaguar ; Chromosome 3.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Alien.

PANTIN, Carrefour (842-28-02) : Moonraker ; Nom de code Jaguar ; Chromosome 3 ; le Vampire de ces dames ; le Tambour ; On est venu pour s'éclater.

ROSNY (528-80-00) : Moonraker ; Alien, le Tambour ; On est venu là pour s'éclater.

VINCENNES, Palace : Au revoir, à lundi ; Voyage au bout de l'enfer.

VAL-DE-MARNE

ARCUEIL, Centre J. - Villar (657-11-24), sam., 21 h. : Lina Braake fait sauter la banque.

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Ben Hur ; mardi : Sonate d'automne.

CHAMPIGNY, Pathé (880 - 52 - 97) : Apocalypse Now ; Alien ; la Bête ; les Douze Secrets du kung fu ; L'école est finie.

CRETEIL, *Artel (898-92-64)* : Chromosome 3 ; le Tambour ; Nom de code Jaguar ; On est venu là pour s'éclater ; Ben Hur ; le Champion. — *La Lucarne (207-37-67)* : Corps à cœur ; Mort sur le Nil.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Charles et Lucie.

LE PERREUX, Le Palais du Parc 324-17-04) : Moonraker.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : *Moonraker* ; *Ou es-tu allé en vacances* ; la Bête.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Prophecy ; les Douze Secrets *du kung fu* ; *les Valseuses*.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Luna ; Chromosome 3 ; Clair de femme ; Alien. — Port : le Tambour.

ORLY, Paramount (726 - 21 - 69) : Moonraker ; A nous les belles Danoises.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Luna ; Apocalypse Now ; Alien ; Clair de femme ; Bête mais discipliné ; L'école est finie.

VILLEJUIF, Théâtre Romain - Rolland (726-15-02) : Série noire.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389 - 21 - 21) : Moonraker ; Clair de femme ; Alien.

VAL-D'OISE

ARGENTEUIL, Alpha (981 - 00 - 07) : Moonraker ; le Tambour ; Alien ; Chromosome 3 ; Clair de femme ; On est venu là pour s'éclater. — Gamma (981 - 00 - 03) : Apocalypse Now ; Tapage nocturne, Nom de code Jaguar ; le Trésor de Bruce Lee.

CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Apocalypse Now ; Moonraker ; le Vampire de ces dames ; L'école est finie.

ENGHIEN, Français (417 - 00 - 44) : Moonraker ; Apocalypse Now ; Alien ; le Syndrome chinois ; le Tambour. — Marly : L'école est finie ; la Luna (v.o.).

GARGES-LES-GONESSE, Salle Rencontre (988-96-31) : Norma Rae.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Buck Rogers au vingt-cinquième siècle.

SAINT-GRATIEN, Tolles (989-21-89) : Bête mais discipliné ; Délivrance ; Un neveu silencieux.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Nom de code Jaguar ; le Tambour ; Moonraker ; Apocalypse Now ; Chromosome 3.

PARAMOUNT TRIUMPHE v.o. - MÉDICIS v.o. - PARAMOUNT MAILLOT PARAMOUNT MARIVAUX - MAX-LINDER - PARAMOUNT MONTMARTRE - CONVENTION SAINT-CHARLES - PARAMOUNT ORLÉANS PARAMOUNT MONTPARNASSE - GALAXIE - ÉLYSÉES 2 PARAMOUNT *La Varenne*

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

DON GIOVANNI

vous pouvez réserver pour le film

Vu le caractère exceptionnel du film DON GIOVANNI de Joseph Losey, d'après l'Opéra de Mozart, GAUMONT propose aux spectateurs qui le souhaiteraient, de réserver leurs places par correspondance en utilisant le coupon-réponse ci-dessous.

Cette offre est valable exclusivement pour le Gaumont Rive Gauche : 155, rue de Rennes - 75006 PARIS *(son stéréo Dolby), du 14 novembre au 31 décembre 1979* (séances 15 h et 21 h). Prix des places à Paris pour ce film exceptionnel : 25 F.

RÉSERVATION PAR CORRESPONDANCE

Retourner ce bon à DON GIOVANNI-GAUMONT, 30, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly, en indiquant trois dates par ordre de préférence, accompagné d'un *chèque bancaire ou postal* 3 volets, établi à l'ordre de GAUMONT. Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse (aucune réservation ne sera faite sur place).

NOM _____

Adresse _____

Localité _____

Code Postal _____ Téléphone _____

Nombre de places _____

Prix _____ x 25 F = _____

Dates souhaitées par ordre de préférence :

	Jour	Date	Séance
1re			
2e			
3e			

Entrée garantie, places non réservées. MID

NOUS AVONS SUREMENT LE VOYAGE QU'IL VOUS FAUT.

POUR VOS VOYAGES PROFESSIONNELS :

Les horaires et le réseau. Nous vous assurons des départs fréquents et des horaires très commodes vers 161 villes dans 77 pays. Tous les grands centres économiques d'Europe et du monde entier sont desservis au départ de Paris ou de nos 8 aéroports de province.

La Classe Affaires. Pour New York, Chicago, Houston et Mexico, nous réservons à tous nos passagers payant plein tarif un confort particulier et un service particuliers : la Classe Affaires. Progressivement, ce service sera étendu à tous nos vols long-courriers.

Le Club Service Plus. Pour les grands voyageurs qui se déplacent avec nous plus de 20 fois par an, nous avons créé le Club Service Plus. La carte de membre leur donne droit à certains avantages qui leur permettent de voyager dans des conditions encore meilleures.

La 1re Classe. Pour les amateurs de grand confort, notre 1re Classe notamment sur Boeing 747 et Airbus reste la référence.

Concorde. Enfin, Concorde, dont l'efficacité n'est plus à démontrer, dessert aujourd'hui New York, Washington, Caracas, Mexico, Dakar et Rio.

POUR VOS VOYAGES DE LOISIRS :

Vous bénéficiez, bien sûr, des mêmes qualités de réseau, de services et d'horaires.

Les services. Nous vous offrons toute une gamme de solutions adaptées à vos besoins. Que vous voyagiez seul ou en groupe, en famille ou avec votre Club, que vous désiriez réserver une chambre d'hôtel ou une voiture, que vous préfériez un voyage à forfait (séjour ou croisière), nous vous proposons une très grande quantité de possibilités, de formules et de services. Il vous suffit de vous renseigner chez nous ou chez nos agents agréés.

Les tarifs. Pour les groupes, les couples, les personnes du 3e âge, les jeunes, nous proposons, sur certaines destinations, de nombreuses réductions allant jusqu'à 50%.

Air France-Vacances. Air France-Vacances, la toute nouvelle formule que nous venons de créer, vous permet sur certaines destinations de profiter de prix charters sur des vols réguliers.

Et si, parmi toutes nos solutions, vous ne trouvez pas la vôtre, venez nous voir, nous en trouverons une ensemble.

POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS, NOUS VOUS OFFRONS LE PLUS GRAND RÉSEAU AU DÉPART DE FRANCE, LES AVIONS LES PLUS APPRÉCIÉS ET LE PLUS GRAND CHOIX D'HORAIRES, DE TARIFS ET DE SERVICES.

HAVAS CONSEIL

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Jeu de massacre

C'est tout de même incroyable, réfléchissez, voilà un grand pays, le pays des Lumières, le pays de la Révolution, qui, depuis des années, tente d'organiser à l'antenne un débat sur le trafic d'armes, trafic parfaitement légal et parfaitement immoral. Les fabricants, les marchands, les intermédiaires, les acheteurs, les militaires, français et étrangers, se récusent, se taisent. Pas un ne répond à l'invitation de la chaîne. Côté syndicats — l'industrie emploie deux cent soixante-dix mille personnes, — même tabac. Ils préfèrent ne pas se montrer. Alors, ce dossier, on l'ouvre quand même, mardi soir. On fait avec ce qu'on a : les représentants des quatre grands partis politiques et deux journalistes (1). Et on fait bien. Mieux vaut lever le lièvre que de le laisser dormir encore une fois.

En guise de prologue, un film d'Alberto Sordi, Tant qu'il y a la guerre, y'a de l'espoir, excellent révélateur des réactions finalement assez mêlées à la question de savoir si le commerce des armes, l'un des plus florissants qui soit, doit se poursuivre ou pas.

Pour nous, devant nos écrans, ça ne se discutait même pas. On songeait aux récentes, aux émouvantes exhortations du pape à l'ONU, et on frémissait d'indignation à la pensée que la France pouvait se vanter d'avoir accédé à la troisième place sur le marché de la mort, loin derrière, mais juste derrière, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. En comptant par tête d'habitant, elle améliore encore le score et se retrouve au palmarès avec, devinez qui, la Suisse, la Suède et Israël.

Ces chiffres accablants, ces bénéfices honteux, criminels, dont on sait que, au-delà des salaires ouvriers, ils intéressent beaucoup moins les arsenaux d'Etat, les sociétés nationalisées que les industries privées, Dassault, Panhard, Thomson et les autres, les invités de Joseph Pasteur allaient les dédramatiser. Oui, il suffisait pour cela de les passer au tamis d'un raisonnement du type : si ce n'est pas nous qui fournissons des bombes à tête chercheuse et des missiles aux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud, ils iront frapper à la porte de l'un des deux grands et l'équilibre de la planète s'en trouvera compromis.

Autre argument de poids avancé par la plupart des participants : si nous voulons maintenir nos distances à l'égard de l'OTAN, nous devons assurer nous-mêmes notre défense et réduire notre budget grâce à la loi des grandes séries et le libre jeu du marché. Nos exportations, les partis de gauche aimeraient les voir limitées aux nations dites démocratiques. Autre exigence légitime, un droit de contrôle plus efficace du Parlement sur les tractations menées en secret au niveau des gouvernements.

Conclusion ? Rester dans la course au massacre en veillant à ce qu'elle ne tue que les méchants. Sur FR 3, on affichait pendant ce temps-là un film intitulé Un monde fou, fou, fou. *A croire qu'on s'était trompé de programme.*

CLAUDE SARRAUTE.

(1) MM. Louis Baillot (P.C.), Jean-Pierre Cot (P.S.), André Fanton (R.P.R.), Albert Vollquin (P.R.), Paul-Marie de la Gorce (*le Figaro*) et François-Henri de Virieu (*le Matin de Paris*). Le Mouvement pour une alternative non violente (20, rue du Dévidet, 45200 Montargis), et le Centre local d'information et de coordination pour l'action non violente (CLIDAN, B.P. 824, 83053 Toulon Cedex) protestent contre l'absence de M. Olivier Maurel, auteur du livre *les Trafics d'armes de la France* (Maspero, 1977), écarté, affirment-ils, « *en raison de pressions administratives et politiques* ».

PRESSE

Le changement de direction à l'agence France-Presse

M. GEORGES FILLIOUD (P.S.) : la liberté est encerclée.

M. Georges Fillioud, *député* (P.S.) de la Drôme, écrit dans *Riposte*, le quotidien de poche du parti socialiste :

Enarque qui a fait carrière dans les cabinets ministériels, M. Pigeat est un homme sûr. Et il a l'expérience du déguisement de la propagande en information. Ou du travesti de l'information en propagande. Depuis des années, il a été dans toutes les officines créées et bien nourries par le pouvoir pour vendre du giscardisme. Juste avant d'établir sa première tête de pont à l'A.F.P., il dirigeait le service d'information et de diffusion, l'une de ces machines à falsifier l'événement.

» Tel est l'homme qui a fait main basse et va avoir la haute main sur le principal organisme d'information français qui fournit l'essentiel des nouvelles à toute la presse nationale et étrangère.

» L'Elysée n'aura désormais plus de souci à se faire pour ce qui sera diffusé, à travers le monde, sur les fils de l'agence. Pas plus que pour la radio et la télé, où tous les patrons qu'il fallait ont été mis en place là où il fallait. La boucle se boucle. La démocratie s'avance. La liberté est encerclée. »

● PRECISION. — L'Agence France-Presse n'est pas *financée* à 80 % par les fonds publics comme nous l'avons écrit (*le Monde* du 10 octobre), mais à 66 % tout au plus si l'on additionne deux chapitres de recettes. C'est ainsi que, dans le budget 1978 de l'Agence, les abonnements souscrits par l'Etat pour les services publics (y compris les ambassades) représentaient 60,7 % des recettes totales, auxquelles on pouvait ajouter les abonnements souscrits par les sociétés issues de l'ex-O.R.T.F., soit 4,53 %.

M. PIGEAT : l'A.F.P. ne saurait être le porte-parole de qui que ce soit.

M. Henri Pigeat, nouveau P.-D.G. de l'Agence France-presse, a réuni, mardi 9 octobre, les cadres de l'entreprise, rappelant que « *le principal atout de l'A.F.P. était la qualité et la rigueur de son information. Une telle qualité suppose une indépendance totale de l'agence, qui ne saurait être le porte-parole de qui que ce soit* », a-t-il précisé, en demandant aux journalistes de rester aussi vigilants que par le passé dans l'observation des règles déontologiques.

C'est à cette double préoccupation de qualité et d'indépendance que M. Pigeat a déclaré attacher le plus de prix. Elle découle, a-t-il souligné, de la tradition plus que séculaire de l'entreprise et constitue le principe fondamental de son statut.

Exprimant sa foi en l'avenir de l'A.F.P., M. Pigeat a fait part de son intention d'accélérer le rythme des activités de l'agence, l'élargissement de son implantation dans le monde et la poursuite de son développement technique.

● *Le quotidien « Centre-Presse »*, édité à Poitiers, et qui *appartient au groupe Hersant, n'a* pas paru, mercredi 10 octobre : une grève de durée illimitée a été déclenchée, mardi soir, par les douze clavistes du journal, qui réclament de meilleures conditions de travail et une augmentation des salaires.

Par solidarité, le Syndicat du Livre et une partie des journalistes du siège (dix sur vingt) ont également cessé le travail.

La direction, interrogée mardi soir, sur ce conflit, déclare « *n'avoir rien à dire* ».

Mercredi 10 octobre

CHAINE 1 : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Faut-il passer une petite annonce pour trouver un emploi ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Mort d'un prof.
Réalisation : G. Régnier, avec E. Roux, B. Agenin, P. Witta, J.-P. Leroux, D. Meimer.
Une jeune journaliste enquête sur le suicide d'une maîtresse auxiliaire, victime de ses conditions de travail. Un sous de réalisme et de clarté.
22 h 5 Une mémoire bien rangée (n° 2) : Les vrais monnayeurs.
Une série de Pierre Dumayet, réalisée par Alain Dhenaut.
Les monnaies utilisées comme autant de signes et de repères par les historiens.
23 h 10 Journal.

CHAINE II : A 2

16 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.

ligneroset
aux Galeries Lafayette
Haussmann, Belle Epine, Lyon la Part-Dieu

20 h 35 Variétés : TV 2.
Enrico Macias en Egypte.

Changez pour une meilleure literie
belle literie
ce label guidera votre choix

21 h 40 Magazine scientifique : Objectif demain.
De Broomhead.
De l'énergie pour l'éternité.
22 h 30 Série documentaire : Sept jours en Perse.
Un jour à Téhéran.
Cette capitale immense reproduit les hiérarchies sociales et les tensions violentes de l'Iran d'aujourd'hui, entre le quartier résidentiel et le Bazar, entre le luxe et la misère. Pour mieux comprendre la chute de la dynastie Pahlevi.
23 h 30 Journal.

CHAINE III : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka
18 h 55 Tribune libre.
Le mouvement de la Condition paternelle.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : Le trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « Grand Hôtel ».
Film allemand de Gottfried Reinhardt (1959), avec O.W. Fisher, M. Morgan, H. Buhman, S. Ziemann, G. Froebe, D. Wieck.
Dans un palace d'Allemagne, une célèbre danseuse vieillissante et neurasthénique est sauvée du suicide par un gentleman-cambrioleur qui se fait passer pour un admirateur. D'autres habitants de l'hôtel vivent, en même temps, d'autres intrigues. « Remake » superflu du film américain d'Edmund Goulding, tourné en 1932, avec une pléiade de vedettes M.G.M. A Michèle Morgan revient le redoutable honneur de reprendre un rôle de Greta Garbo.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
19 h. 30, La science en marche : Dialogues avec les singes ?
20 h., La musique et les hommes : La recherche de l'amour dans la musique spirituelle de l'Inde.
22 h. 30, Nuits magnétiques : l'entracte.

FRANCE-MUSIQUE

29 h. Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert de jazz à la Pinède Gould de Juan-les-Pins : Keith Jarrett, improvisations.
22 h. 30, Ouvert la nuit : la musique de livre ; 23 h., Betsy Jolas : « le Soleil des eaux » (Boulez), dir. M. Gielen ; « Quatuor opus 76 n° 2 » (Haydn) ; « Quartet italiano B. For Sonata » (B. Jolas), par S. Decrept, piano solo ; 0 h. 5, « Psaumes 54 et 135 » (Ives), dir. G. Smith « Black Angels » (Crumb), par The Concord String Quarter ; « Etudes n° 3 et n° 8 » (Debussy), par M. Beroff ; « Quatuor III » (B. Jolas), par le Concord String Quartet ; 1 h., Douces musiques.

Jeudi 11 octobre

CHAINE 1 : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
12 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Les produits ménagers et la peau.
14 h Les vingt-quatre jeudis.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le métier de héros.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La marine : et pourquoi pas les femmes ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.
20 h 35 Série : les Yeux bleus.
De J. Cosmos et J. Chatenet ; réalisation : P. Dupont-Midy.
21 h 30 *L'événement.*
22 h 35 Journal.
22 h 40 Cinéma : « le Lien ».
Film suédois d'Ingmar Bergman (1970), avec E. Gould, B. Andersson, M. von Sydow, S. Reid, S. Hallerstram, M. Nolgard.
Une bourgeoise suédoise, femme heureuse et tranquille d'un médecin, s'éprend d'un archéologue américain, juif sans attaches. Sa vie s'en trouve bouleversée.
Sous l'apparence d'un simple récit psychologique, l'étude, très bergmanienne, de relations humaines difficiles et traumatisantes, d'un échec. Bibi Andersson dans une interprétation exceptionnelle.

CHAINE II : A 2

12 h Au jour le jour.
12 h 10 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : le Maître de forges.
(Quatrième épisode.)
12 h 45 Journal.
13 h 55 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui madame.
Eux aussi sont rentrés (enfants malades ou handicapés).
15 h Feuilleton : la Famille Adams.
16 h L'invité du jeudi : Jean-Claude Brialy.
Un acteur de talent qui cherche perpétuellement à sortir de la facilité un homme d'humour, un metteur en scène qui n'a pas eu beaucoup de chance, ni au cinéma, ni au théâtre.
17 h 20 Fenêtre sur...
Impressions du Soleil-Levant, de D. Lecomte.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubbles : Zanett, Lippy le Lion ; Kaléidoscope.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : le Plus heureux des trois.
D'Eugène Labiche, réal. J. Cohen. Avec B. Menez, F. Lemaire, P. Tornade, A. Semenoff... Mise en scène de D. Ceccaldi.
Dans le fameux trio que forment le mari, la femme et l'amant, le plus heureux des trois est peut-être le premier, aussi longtemps qu'il ne se doute de rien...
22 h 5 Magazine : Première.
L'invité : Christian Zacharias, pianiste, interprète : *Sonate en mi majeur, Sonate en sol majeur*, de Scarlatti ; *Intermezzos n° 1 et 2*, opus 118, de Brahms ; *Scherzo n° 4*, de Chopin.
22 h 35 Court métrage : Histoires courtes.
Pierre et Framboise aux îles Grenadines.
23 h 10 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le bébé de maman ; Devenir (boulanger et pâtissier).
18 h 55 Tribune libre.
Le parti républicain.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : « le Trésor de Rackham le Rouge ».
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « Intervention *Delta* ».
Film américain de D. Hickox (1976), avec J. Coburn, S. York, R. Culp, C Aznavour, W. Pochath, Zouzou, K Griffith.
En Grèce, des terroristes enlèvent la femme d'un riche américain et ses deux enfants. Le premier mari de la dame découvre la cachette — imprenable — des ravisseurs et s'emploie, appuyé par la police, à délivrer les otages.
Feuilleton « anti-terroriste » d'un esprit assez déplaisant avec, comme attraction spectaculaire, l'intervention d'une brigade d'hommes volants en deltoplane.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La naissance de l'homme.
3 h. 32, Mariage d'amour, mariage de raison.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, Matinée de la littérature : Emission en direct de la Foire internationale du livre à Francfort.
10 h. 45, Questions en zig-zag : « Sans haine et sans colère », de R. Ikor.
11 h. 2, Les compositeurs mettent en scène d'opéras : Berlioz (« la Mort de Cléopâtre » ; Benvenuto Cellini, « les Troyens »).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Les orgues de Ebersmunster.
14 h., Un livre, des voix : « L'Ile d'un autre », de J. Perry.
14 h. 42, Départementale : La vendange en Arbois.
16 h. 40 (et 17 h. 25), Contact.
16 h. 50, Dernière édition : La recherche du pétrole en Ile-de-France.
17 h. 32, Les compositeurs mettent en scène d'opéras : Wagner (« Tristan et Isolde ») ; Mahler (le metteur en scène).
18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'intestin.
20 h., « Crimes d'honneur », de Raymond Barthe, d'après I. Svevo, avec J.-P. Cisife, M. Bayer, J. Topart, M. Bozzuffi, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : L'entracte.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : L'oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le matin des musiciens : La cadence. Concertos de Schumann, Brahms, Bruch, Grieg, Tchaïkovski, Rachmaninov.
12 h., Musique de table, musique de charme : Kodaly ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : musique en plume ; 14 h. 15, « Concerto pour orgue » (Paer), par L. Tagliavini, « Partita » (Boehm), orgue « Deux pièces en choral pour hautbois et orgue » (Kaufmann), par R. Lüttmann, R. Reuter ; 15 h., « Passion selon saint Matthieu », de Telemann. Avec T. Altmeyer, ténor, S. Jurinac, soprano, F. Crass, basse, le Chœur et Orchestre du Festival de Lucerne, dir. K. Redel ; 17 h., Les chants de la terre : la musique traditionnelle chinoise.
18 h., Six-Huit : Jazz-time.
20 h., Des notes sur la guitare : Œuvres de Sor, Duarte, Turina, Sach, Fortea, Marenco-Torroba, Sanz ; 20 h. 30, Avant-concert.
21 h., « Prestige de la musique », en direct de la salle Pleyel : « La Foire de Sorotchinsky » (Moussorgsky), « Concerto pour violon, opus 35 » (Tchaïkovski), « Deuxième Rhapsodie » (Svetlanov), « Petrouchka » (Stravinsky), par l'Orchestre national de France, dir. E. Svetlanov. Avec O. Kagan, violon.
23 h., Ouvert la nuit : Betsy Jolas « Roméo au tombeau des Capulets » (Berlioz), dir. S. Ozawa, « Cinq pièces, opus 10 » (Webern), dir. G Amy, « Submarines » (G. Barreau), par J.-F. Heisser et J. Koerner ; 0 h. 5, « Trajectoires » (Amy), G. Jarry, violon, dir. G. Amy, « Contes d'une mer d'été » (B. Jolas), dir. M. Constant, « Météores », pièce en hommage à Messiaen (M. Reverd), dir. M. Constant.

JEAN-MICHEL DAMIAN SUR FRANCE-MUSIQUE

Jean-Michel Damian, qui a présenté pendant quatre ans sur France-Inter une émission de *musique classique*, collabore désormais à France-Musique, où il est chargé de la présentation des concerts exceptionnels, de l'animation d'une émission hebdomadaire sur les rééditions de nouveautés discographiques, le samedi de 9 heures à 11 h. 30 (à partir du 28 octobre), et de l'élaboration d'une réforme des programmes de week-end pour le 1er janvier 1980.

Selon un sondage Louis Harris - Télérama

UNE MAJORITÉ CONTRE LE MONOPOLE

Selon un sondage Louis Harris publié par *Télérama* daté *13-19 octobre et réalisé du 20 au 26* septembre auprès d'un échantillon de mille personnes, 39 % des Français pensent que « le monopole devrait être supprimé » et « qu'on devrait autoriser les radios et les télévisions libres, mais en interdisant les intérêts commerciaux », et 19 % estiment que, « comme dans la presse, toute société commerciale devrait pouvoir créer une chaîne de radio ou de télévision ». En revanche, 28 % considèrent que, « en raison de l'importance de la radio-télévision, il est normal que les chaînes soient des sociétés nationales contrôlées par l'Etat » et 14 % sont sans opinion.

D'autre part, pour 51 % des personnes interrogées, « *s'il y avait des télévisions privées, la concurrence améliorerait la qualité des programmes de télévision* », et, pour 25 %,

● *Une nouvelle voix*, celle de Marie-Dominique Montel, se fait entendre sur Europe 1 depuis le lundi 8 octobre, chaque matin au cours des journaux de 6 h, 7 h., 7 h. 30 et 9 h. Baptisée « Madame Europe », une façon de souscrire aux usages en cours, Marie-Dominique Montel donne des informations pratiques et présentera les questions d'actualité qui concernent plus spécialement l'auditoire féminin en raison de leur répercussion dans la vie quotidienne.

Marie-Dominique Montel, vingt-sept ans, vient du *Quotidien du Médecin* où elle a travaillé après avoir appartenu à la rédaction de l'ancien *Quotidien de Paris*.

Ce chef de rayon se fait passer pour un chanteur de charme.

Championnat de France des imitateurs amateurs. A partir de 6 h 30, rendez-vous avec Pierre Douglas

France Inter

Photothèque

CARNET

Naissances

— M. et Mme J.-D. JURGENSEN sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille
Aude LUNEL,
Paris, le 3 octobre 1979.

— Sylviane LAPORTE et Emmanuel LESUEUR de GIVRY ont la joie d'annoncer la naissance de
Hélène,
à Paris, le 21 août 1979.

— Alain BECHTEL, Marie-Françoise, née Cassiau, et Marine ont la joie d'annoncer la naissance de
Hugo,
le 3 octobre 1979.
29, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.

— M. et Mme Jean-Jacques CHABAN-DELMAS, ainsi qu'Eléonore, ont la joie de faire part de la naissance de
Jacques-Olivier,
le 25 septembre 1979.

— *Michèle et Jacques TRIAIRE* sont heureux d'annoncer la naissance de
Laure,
le 2 octobre 1979, en Avignon.

— Moncef et Hekma ABDENNADHER,
Dhafer, Thamer et Mohamed ont la joie d'annoncer la naissance de
Myriam,
Toulouse, le 1er octobre 1979.

— *M. et Mme LEROY-BEAULIEU* et leur petite Florence ont la joie de faire part de la naissance de
Pierre-Cedric,
le 4 octobre 1979, à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire).
« La Belle-Croix », Cheille,
37190 Azay-le-Rideau.

— Jeanne et Jacques VAILLANT sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
Stéphane,
le 23 septembre 1979, à Paris.
Palmerstrasse 30,
2000 Hambourg 26 (R.F.A.).

— Waleska et Marius AGASTO ont la joie d'annoncer la naissance de
Wassilissa,
née le 5 octobre 1979, à 23 h. 50.
Neidenburger, allée 28,
1 000 Berlin 19.

Décès

HENRI COLLOMB

Nous apprenons le décès survenu le mardi 9 octobre, à Nice, du
professeur Henri COLLOMB.

[Né le 14 décembre 1913 à Valjouffrey (Isère), Henri Collomb est nommé interne des hôpitaux de Paris en 1936. Il est médecin des hôpitaux psychiatriques en 1950 et devient professeur agrégé de médecine générale dans le service de santé de la France d'outre-mer en 1949, puis maître de conférences agrégé de neuropsychiatrie en 1958. A partir de 1965, il avait occupé la chaire de neuropsychiatrie à la faculté de médecine et de pharmacie de Dakar. Ses travaux ont notamment porté sur la psychiatrie transculturelle.]

— Mme Victor Amzalac,
Les docteurs Jean-Claude et Brigitte Amzalac et leurs enfants,
Mme Claire Habib et ses enfants,
M. et Mme Edward Amzalac,
M. et Mme Daniel Leavy et leur fille,
M. et Mme Georges Amzalac et leurs enfants,
Les familles Habib, Sfez, Medina,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Victor AMZALAC,
ancien élève titulaire
de l'Ecole supérieure des mines
de Paris,
magistrat honoraire,
survenu le 8 octobre 1979, à soixante-seize ans.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Passy, le jeudi 11 octobre, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
24, rue d'Armaillé,
75017 Paris.

— M. Lucien Boës,
M. et Mme Pik, leurs enfants et petites-filles,
Toute la famille Ziwes,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Lucien BOËS,
née Renée Ziwes
dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le 5 octobre 1979.
31, rue des Apennins,
Paris 75017.
35, rue La Condamine,
Paris 75017.

— Mme Serge-François Careil,
M. François Careil,
M. et Mme Patrick Careil,
Mlles Dominique et Laurence Careil,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Serge-François CAREIL,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le mardi 9 octobre 1979, dans sa cinquante-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 11 octobre, à 11 h. 30, au cimetière du Montparnasse, porte principale.
2, avenue Bugeau,
75116 Paris.
101, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Jules Clavel, son époux,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
Leurs amis,
Les anciens élèves du Petit-Lycée d'Elbeuf,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, de
Mme CLAVEL,
née Anna-Louise Gonon,
au terme d'une longue et douloureuse maladie, au Centre hospitalier de Cannes, le 1er octobre 1979.
L'inhumation a eu lieu, jeudi 5 octobre 1979, au cimetière de Dolomieu (Isère), dans l'intimité.
81, avenue de Lattre-de-Tassigny,
06400 Cannes.

— Mme Théo Faller,
Cathy et Eddy Leiber-Faller et leur fils,
Laurence Faller,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Théo FALLER,
propriétaire-viticulteur,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur du *Mérite agricole*,
son époux tendrement chéri, leur bien-aimé et inoubliable papa et grand-papa, leur cher et regretté frère, gendre, cousin, parent et ami, arraché brutalement à leur tendre affection le 27 septembre 1979, à l'âge de soixante-huit ans, réconforté par les saints sacrements de *l'Eglise.*
La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 2 octobre en l'église Sainte-Croix de Kaysersberg.
Le défunt repose dans sa propriété du Clos des Capucins.
Domaine Weinbach.
68240 Kaysersberg.

— M. et Mme Charles Hernu,
M. et Mme Roger Hernu,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Laurence HERNU,
née Prost,
survenu le 8 octobre 1979, à l'âge *de quatre-vingt-six ans.*
Les obsèques seront célébrées jeudi 11 octobre, à 8 h. 45, en l'église Saint-Léonard, à l'Haÿ-les-Roses.

— M. et Mme Jean Lavigne et leurs enfants,
M. André Kahn.
M. et Mme Edmond Kahn,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Henry KAHN,
née Simone Blum
Selon le vœu de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
105, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, de
Mme Pierre LEMAIRE,
née Suzanne Cogué,
décédée le 9 octobre 1979, à Paris, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes (place Saint-Ferdinand, Paris-17e).
De la part de :
Le docteur et Mme Jean-François Lemaire et leurs enfants,
Mlle Caroline Lemaire,
Mlle Laurence Lemaire,
Mme Coigney,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Solange Touls,
Le présent avis tient lieu de faire-part.
97, rue du Bac,
75007 Paris.
24, rue de Longchamp,
75116 Paris.
97, rue de Monceau,
75008 Paris.

— M. et Mme Paul Pannier et leurs filles,
M. et *Mme Jean Pannier et leurs* filles,
M. et Mme Georges Yatrides,
Rodolphe et Eric,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Louis PANNIER,
consul général de France
à Porto Alegre,
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national
du Mérite,
médaille de la Résistance française,
médaille Negrinho do Pastoreio,

et de son épouse

Mme Louis PANNIER,
née Lætitia Kyrillopoulos,

leurs père et mère, grands-parents et parents,
survenu le 28 septembre 1979, à Porto Alegre (Brésil).
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Augustin (place Saint-Augustin, Paris-8e), suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
56, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Après quatre années de souffrances toujours recommencées,
Paule PIBAROT,
est arrivée au terme de son long combat le 8 octobre 1979.
Jean Pibarot, son mari,
François Pibarot,
Odile et Philippe Duperray-Pibarot,
Isabelle Pibarot *et* Philippe Odou,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
font part de ses obsèques, le jeudi 11 octobre 1979, à 10 heures, en l'église de Marclopt (42).
3, rue de la Mi-Carême,
42000 Saint-Etienne.
« Les Grandes Arènes »,
42000 Marclopt.
« La Jonque »,
06000 Le Cap d'Antibes.

— Mme René Planiol a la douleur de faire part du décès de
M. René PLANIOL,
survenu à Tours, le 5 octobre 1979, à l'âge *de soixante-dix-neuf ans.*
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Varennes (37600).

— Mme Maurice Ravel,
M. et Mme Jean Ravel, Corinne et Anne,
M. et Mme Peter Revell-Smith, Chantal et Mark,
M. et Mme Maurice Baud, leurs enfant et petits-enfants,
M. et Mme Paul Quay-Thevenon, leurs enfants et petits-enfants, et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice RAVEL,
survenu le 6 octobre, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques *religieuses ont eu* lieu dans l'intimité familiale en la chapelle de l'hôtel-Dieu de Chambéry et l'inhumation au cimetière de Voiron (Isère).
73000 Chambéry.
3, rue Favre,
78110 Le Vésinet.
17, rue de Verdun,
Londres.
78, Palace Garden Terrace,

Anniversaires

— A ceux qui gardent au cœur le souvenir de
Raphaël SPANIEN,
une pensée particulière est demandée en ce jour du cinquième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
M. Guy TAITTINGER,
il est demandé à ceux qui l'ont connu, aimé, de s'unir d'intention, ou *d'assister à la messe qui sera* célébrée le vendredi 12 octobre, à 18 heures, en l'église de la Madeleine.
Cette messe sera également dite en souvenir des membres de sa famille.
Eglise de la Madeleine,
Place de la Madeleine, 75008 Paris.

Messes

— Une messe sera célébrée le jeudi 11 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Paris (7e), pour le repos de l'âme du
baron Michel DARD,
homme de lettres,
décédé le 2 juillet 1979.

Offices

— L'Association des journalistes des activités de la maison (ACAM) prie les amis et confrères de
Anne de PANAFIEU,
décédée le 20 juillet, d'assister à une messe dite à son intention le vendredi 12 octobre, à 9 heures, chapelle Notre-Dame-du-Salut, 8, rue François-Ier, 75008 Paris.

Communications diverses

— A l'occasion du deuil national pour le décès du grand leader national de l'Inde, M. Jayaprakash Narayan, la réception qui devait être donnée par l'ambassadeur et le délégué permanent de l'Inde à l'UNESCO et Mme Rasgotra le 11 octobre aura lieu de ce fait le 18 octobre. L'heure et le lieu de la réception restent inchangés.

« Indian Tonic » de SCHWEPPES.
Cent ans d'âge.
Et toujours aussi frais.

Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

15.000 adresses et renseignements utiles dans le
guide 1980 ARTS - LOISIRS - ÉDUCATION
activités socio-éducatives/action culturelle/art et artisanat/formation et enseignement/nature et cadre de vie/services et administrations/sports et plein-air/vacances et tourisme/vie collective
Actuellement en souscription à prix réduit : 64 F (+ 5 F port) = 69 F à :
Éditions LES AS, 7 Villa de l'Ermitage - 75020 - PARIS

Sagittaires prenez l'or pour cible.
Grand modèle agrandi 1 fois 1/2.
Grand modèle 5500Fttc
Petit modèle 1600Fttc
+ chaîne
Les Zodiaques d'Aldebert

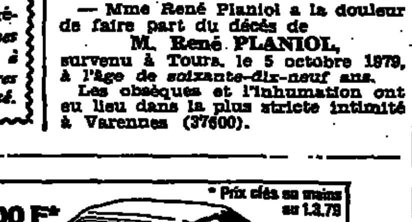
Boîte 5 : 36.800 F*
Automatique : 38.600 F*
* Prix clés en mains au 1.3.79
1,6 litre. Traction avant.
HONDA ACCORD E
JAPAUTO
Concessionnaire exclusif - 27, av. de la Grande Armée - Tél. : 500.14.51
Options : direction assistée ou air conditionné

SPORTS

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE 1980

Retour aux grandes étapes de montagne

Présenté mardi 9 octobre, à Paris, le Tour de France 1980 se déroulera du 26 juin au 20 juillet. L'épreuve partira de Francfort-sur-le-Main et se terminera, comme les années précédentes, sur les Champs-Elysées. Elle comportera vingt-trois étapes pour une distance totale de 3 900 kilomètres environ, et tournera d'est en ouest. Après avoir traversé la Lorraine, la Belgique, la Normandie, une partie de la Bretagne, la Vendée et les Charentes, les coureurs atteindront la montagne à Pau, le quatorzième jour. Cinq étapes seront influencées par les cols de première catégorie. Une journée de repos est fixée à Saint-Malo.

Servi par un parcours bien construit, le Tour de France 1979 *avait donné lieu à une course de* qualité, vivante mais excessivement rude. Cette évidence n'a pas échappé aux organisateurs, qui se sont efforcés d'atténuer ses difficultés sans en altérer le caractère. L'été dernier, on franchissait les Pyrénées d'entrée. L'an prochain, elles ne seront abordées que le quatorzième jour. Le nombre des arrivées en altitude passera de cinq à deux (Pra-Loup et Trapoutel) et si le principe des courses contre la montre par équipes est maintenu, la distance globale de ces deux exercices collectifs n'excédera pas 110 kilomètres (contre 170 cette année).

Les Pyrénées et les Alpes seront franchies en l'espace d'une semaine. Le Tour restituera notamment la grande étape Pau-Luchon hérissée de quatre cols — Tourmalet, Aubisque, Aspin, Peyresourde, — qui n'avait pas été programmée depuis 1949.

L'accumulation des obstacles de haute montagne compensera-t-elle les effets d'un trop long cheminement à travers les régions plates ou peu accidentées ? Rien n'est moins certain, encore que le premier acte du Tour de France comportera une *série de pièges* : deux épreuves contre la montre par équipes, deux épreuves contre *la montre individuelles de 35 et* 44 kilomètres, sans oublier les pavés du Nord et une étape belge *tracée sur le parcours de Liège*-Bastogne-Liège. On notera que, indépendamment du prologue et des courses collectives, les rouleurs disposeront de trois tests chronométrés totalisant 120 kilomètres — le dernier à quarante-huit heures seulement de l'arrivée à Paris — pour tenter de faire échec aux grimpeurs spécifiques.

● *Joop Zoetemelk, deuxième du Tour de France 1979,* sera incorporé l'an prochain à l'équipe Raleigh aux côtés du champion *du monde* Raas *et de* Knetemann. Quant à l'Allemand Thurau, il deviendra, avec le Portugais *Agostinho*, le coleader du nouveau groupe Puch-De Gribaldy, dont la direction sportive sera assurée par Rudi Altig.

J. A.

JEUX OLYMPIQUES

LES AMÉRICAINS SÉJOURNERONT A BERLIN-OUEST

Les membres de *la sélection* américaine qui participeront aux Jeux olympiques de Moscou en juillet 1980, s'entraîneront à Berlin-Ouest (R.F.A.) pendant les trois semaines précédant l'ouverture des Jeux.

Devant les réticences des athlètes américains à séjourner dans la capitale soviétique, le comité olympique américain (USOC) avait demandé à un groupe d'experts de comparer les possibilités offertes par les villes de Munich, Francfort et Berlin-Ouest. Selon les experts, Berlin-Ouest possède un avantage *financier* sur les autres villes, dans la mesure où la délégation américaine sera gratuitement *hébergée* pendant son séjour de trois semaines dans les locaux de l'armée américaine.

VOILE

Gilles Gahinet, vainqueur de la Coupe des solitaires

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — Unis dans la victoire à l'arrivée de la Transatlantique en double, Gilles Gahinet et Eugène Riguidel se trouvaient largement séparés à l'issue de la deuxième Coupe des solitaires, *gagnée par* Gilles Gahinet. Eugène Riguidel terminait en effet dernier de cette compétition originale qui vient d'opposer, à La Rochelle, *dix grands* navigateurs s'étant distingués en haute mer au cours de l'été.

Disputée en trois manches, deux de 10 milles, le samedi, et une de 20 milles, le dimanche 7 octobre, la course comptera sans doute, l'an prochain, quatre épreuves courtes de 10 milles, formule qui permettra de multiplier les départs et de maintenir un rythme soutenu du début à la fin de la confrontation. Tous *identiques et tirés* au sort, les voiliers utilisés sont des Dufour 2800 CS de 8,30 mètres de long, portant 43 mètres carrés de voilure et abritant cinq couchettes.

Dotée de prix symboliques, la Coupe des solitaires, organisée depuis l'an dernier sans patronages commerciaux, réunit des marins de haut niveau heureux de se mesurer, mais aussi de se rencontrer en fin de saison dans une atmosphère amicale. Les *« vieux loups »* de mer comme Gilles Gahinet, trente et un ans, côtoient les jeunes loups comme *Olivier Moussy, vingt-deux ans.*

La bonne humeur qui règne entre les régates n'exclut pas l'émotion. On a vu ainsi Pierre Follenfant retrouver Olivier Moussy, qui lui a sauvé la vie en août dernier dans la course de *l'Aurore* lorsque, son half-tonner ayant coulé, son radeau de survie a refusé de fonctionner.

En mer, le spectacle de ces dix voiliers identiques, dotés du même spinaker bleu vif et menés par des grands barreurs, est un régal pour les amateurs, régatiers ou promeneurs, nombreux en cette fin de semaine dans les eaux de La Rochelle.

A terre, entre les épreuves, les solitaires parlent beaucoup de leurs projets. Ainsi le Morbihanais Gilles Gahinet, qui a remporté avec aisance les trois régates de cette coupe, pense maintenant à la Three Quarter Ton Cup, qui se courra l'été prochain à La Trinité-sur-Mer. Il y participera à la barre d'un nouveau voilier (10 mètres de long environ) dont il est en train d'établir les plans. Car Gahinet, professeur d'enseignement technique à Saumur, est aussi architecte naval. Son half-tonner (9 mètres environ) *Jour-de-fête*, mené par Chantal Paulet (neuvième de la Coupe des solitaires), a remporté la dernière course *féminine* organisée par *le Figaro*.

Olivier Moussy, le benjamin, rêve de longues traversées ; il compte participer à la Transatlantique en solitaire de 1980, à la prochaine course autour du monde, à la Route du rhum et à la Transatlantique en double de 1982.

A La Rochelle on parle aussi, *mais à mots couverts*, des essais auxquels procède, sur un 505, un spécialiste rochelais avec une nouvelle voile *composée de deux* nappes de tissu entre lesquelles se trouve placée de la mousse souple et mouvante qui donnerait à l'ensemble une courbure idéale. Un vieux rêve des aérodynamiciens serait-il réalisé ?

YVES ANDRÉ.

COUPE DES SOLITAIRES

Classement général. — 1. Gilles Gahinet ; 2. Luc Poupon ; 3. Pierre Follenfant ; 4. Jean-Marie Vidal ; 5. Olivier Moussy ; 6. Patrick Elliès ; 7. Marc Pajot ; 8. Pierre Fehlmann ; 9. Chantal Paulet ; *10.* Eugène Riguidel.

INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE SPORT

Réunie à Paris mardi 9 octobre, l'Association internationale contre la violence dans le sport (A.I.C.V.S.) a décidé, pour intensifier son action, de se donner de nouvelles structures et de prendre pour modèle Amnesty International.

De très nombreuses personnalités ont apporté leur soutien à l'A.I.C.V.S. et, pour sa part, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse et des sports, a déclaré que *« la France était prête à soutenir l'action de l'A.I.C.V.S. par une subvention de l'Etat, car il faut lutter contre la violence, périlleuse déchéance du sport ».*

M. Jacques Ferran, journaliste, qui est pour une bonne part à l'origine de la création de l'A.I.C.V.S., souhaite aussi étendre l'action de l'Association à d'autres luttes que celle contre la violence, considérée cependant comme prioritaire. C'est un grand programme de défense du sport dans tous les domaines, notamment politique et économique, qui pourrait prochainement être mis sur pied. — F. J.

AUTOMOBILISME

LE PILOTE PATRICK DEPAILLER ENTRE CHEZ ALFA-ROMEO

Le pilote français Patrick Depailler, qui avait *refusé de devenir le* deuxième pilote de l'écurie de Guy Ligier en 1980, a annoncé qu'il avait signé un contrat avec le constructeur italien Alfa-Roméo pour 1980. Aux termes de ce contrat, Patrick Depailler est assuré de bénéficier des avantages inhérents à la position de *premier pilote. Une clause importante* stipule cependant que si Depailler, grièvement blessé en delta-*plane au mois de juin*, et *actuellement* en rééducation, n'est pas en mesure de conduire normalement une voiture de course le 1er décembre, chacune des parties se retrouvera libre de tout engagement.

Patrick Depailler croit avoir *fait* le bon choix malgré les ennuis de tous ordres qu'ont notamment connus les Brabham utilisant les moteurs Alfa-Romeo et une certaine fantaisie qui semble prévaloir dans l'équipe italienne. Il pense que le dernier développement en date du motur V-12 Afa, apparu au Grand Prix d'Italie, devrait rapidement devenir fiable. Il est pour l'instant le plus puissant et de loin des moteurs atmosphériques avec 545 CV.

Dans l'immédiat, les Alfa-Romeo, qui ont été conçues dans le même laboratoire que les Ligier J.S. 11, seront améliorées dans un certain nombre de domaines, dont celui de la rigidité des châssis, qui laisse beaucoup à désirer. Il est prévu que ces voitures seront engagées dans les les premiers Grands prix de l'année et qu'un autre type de monoplaces (P. 180) les remplaceront au printemps. *Beaucoup d'indices laissent* à penser que les nouvelles coques de ces P. 180 sont conçues dès à *présent pour recevoir deux moteurs,* l'actuel V-12 et un moteur turbocompressé dont le nombre de cylindres, compte tenu de la cylindrée (1 500 cm3), pourrait provoquer une surprise.

La nouvelle Alfa-Romeo a été étudiée, comme la précédente, dans le laboratoire SERA à Paris. Guy Ligier, apparemment mécontent des services fournis en 1979 par la SERA, essentiellement au plan du développement permanent, a choisi de confier les études aérodynamiques de ses prochaines voitures à l'Institut aérotechnique de Saint-Cyr-l'Ecole, qui traite déjà les Renault de Formule I.

FRANÇOIS JANIN.

VOLLEY-BALL. — *M. Georges Boudry, président de la Fédération française de volley-ball, a été élu le 9 octobre président de la Confédération européenne.*

هكذا من الأصل

SPORTS

L'éveil sportif de la Chine

Les équipes de France masculine et féminine de volley-ball viennent d'effectuer une tournée en République populaire de Chine, suivie par notre collaborateur Gérard Albouy. Un séjour trop bref pour se livrer à une véritable enquête, mais, au hasard des déplacements et des rencontres à Canton, Nankin et Pékin, il a pu recueillir des impressions et quelques opinions sur le sport chinois avant les IVes jeux nationaux qui se sont déroulés du 15 au 30 septembre et la réunion de la commission exécutive du Comité international olympique à Nagoya (Japon), où se décidera, du 23 au 26 octobre, la participation de la République populaire de Chine aux prochains Jeux olympiques de Lake Placid et de Moscou.

I. — De la rue à l'usine

De notre envoyé spécial GÉRARD ALBOUY

Pékin. — Cinq heures du matin. Le silence est encore de règle dans le Grand Hôtel des minorités, occupés, il est vrai, pour l'essentiel, par des étrangers. Pourtant, dehors, Pékin fourmille déjà. Sur l'immense avenue Chang-An-Jie (avenue de la longue paix) qui traverse la ville d'est en ouest sur 40 kilomètres, le rallye incessant des deux millions huit cent mille bicyclettes de la capitale a commencé, rythmé par le crissement des coups de timbres-avertisseurs à l'intention des quelques athlètes en tenue qui leur disputent le macadam.

Sur les contre-allées de Chang-An-Jie, la foule se presse aussi. Faute de disposer de réfrigérateur les ménagères doivent faire leur marché, au jour le jour, avant de se rendre à leur travail, généralement vers 7 h. 30. En remontant vers la place Tien-An-Men (place de la porte de la paix céleste), elles passent devant le Palais des cultures des minorités. Là, à même le large trottoir, plusieurs groupes se sont déjà formés, ordonnés en rectangle, comme pour une démonstration de mouvements d'ensembles. Face à chacun de ces groupes, un professeur d'éducation physique ou un simple employé qui a suivi une formation spéciale, dirige une chorégraphie de gestes accomplis sans à-coups, dont l'impression de lenteur est encore accentuée par l'ampleur des chemises et des pantalons.

Plus qu'une gymnastique, il s'agit d'un éveil musculaire et nerveux, mis au point par la Commission de l'éducation physique et du sport. Sur le parvis du Palais des cultures des minorités, un autre groupe d'une centaine d'hommes et de femmes est muni d'épées en bois pour se livrer à un rituel dérivé du Wu Shu, l'art martial traditionnel de la Chine. A l'écart, quelques passants essaient plus ou moins maladroitement de les imiter. Cette gymnastique n'est pas obligatoire, mais ceux qui la pratiquent doivent passer par trois degrés : le premier, d'initiation avec vingt-quatre mouvements, le second qui en comporte quatre-vingt-huit et le troisième avec l'épée de bois.

A quelques pas de là, au carrefour avec XI Dan, un marcheur s'est aménagé un manège d'une dizaine de mètres de diamètre, délimité par des ficelles. Comme un fauve en cage, il tourne inlassablement, tel un automate cheminant, tête fixe, jambes raides et bras cadencés comme des balanciers, suivi, comme son ombre, par un homme plus âgé qui semble être le seul à lui prêter quelque attention.

Plus loin encore, les cinémas ouvrent déjà leurs portes. A l'affiche des films chinois, un japonais et un français — *Casque d'or*. Leurs premiers clients sont les ouvriers qui ont terminé leur travail nocturne. Faute de ressources énergétiques suffisantes, le travail dans les villes doit être réparti, au mieux, sur les vingt-quatre heures d'une journée et les sept jours d'une semaine. Tout à côté, d'autres ouvriers s'attardent longuement devant les Dazibao, ces journaux muraux qui fustigent encore les méfaits de la « bande des quatre ». Au beau milieu de ces travailleurs de la nuit, quelques vieillards, étonnamment souples et insensibles à l'environnement, semblent se livrer à la méditation tout en étirant lentement et méthodiquement leurs muscles. Il est maintenant près de 7 heures du matin. Pékin s'est éveillé, musculairement, dans les rues. Les Pékinois peuvent vaquer à leurs occupations.

Le travail tient bien sûr la plus large place dans la vie des Chinois. Sa durée hebdomadaire est pour tous de quarante-huit heures... ou presque, réparties sur six jours. En fait, toutes les deux heures, matin et soir, les ouvriers bénéficient d'un quart d'heure de pause, pris sur leur temps de travail, pour se détendre en jouant aux échecs ou pour satisfaire à une gymnastique appropriée. Il en est ainsi, par exemple, dans cette usine d'Etat de Canton qui emploie cinq cent soixante-dix personnes, dont 40 % de femmes, spécialisées dans le travail de l'ivoire pour la fabrication de figurines, de paysages et surtout des célèbres boules de Canton.

Pauses sportives

Le travail sur boule d'ivoire est, en effet, l'un des plus minutieux qu'on puisse imaginer. Avec un morceau brut, il s'agit d'abord de réaliser une sphère dans laquelle quatorze trous sont percés. A l'aide d'un ciseau crocheté à son extrémité, l'ouvrier entreprend, à partir de chacun des trous, un travail de grattage pour dégager une autre boule parfaitement concentrique qui peut ainsi tourner à l'intérieur de la première. L'opération sera répétée quarante-cinq fois et l'artiste apportera le même soin à ciseler finement les quarante-cinq boules tout au long des huit mois nécessaires à la confection de cet objet d'art.

Chaque jour, à 9 h. 30 et à 15 heures, un haut-parleur diffuse le même indicatif. Aussitôt, les ouvriers arrêtent leur travail, éteignent la lampe de leur établi et se rangent à proximité dans les allées. Une voix nasillarde rythme alors des exercices de décontraction ou d'assouplissement, afin d'éviter, ce jour-là, les déformations de la colonne vertébrale. Pour des emplois nécessitant un travail de force, l'accent pourra au contraire être mis sur la musculation afin de faciliter la tâche de chacun.

Omniprésent le matin dans toutes les scènes de rues, intégré quotidiennement au travail, le sport semble occuper une place privilégiée dans la vie des Chinois. En fait, il manque de moyens financiers et matériels pour être autre chose qu'une activité physique d'entretien. Le gouvernement, qui a décidé de concentrer ses efforts sur les quatre modernisations (industrie, économie, culture et défense nationale), lui consacre dans le budget annuel de l'Etat un pourcentage difficile à connaître, mais en tout cas très inférieur à celui de la France (0,64 %). Cela implique un sous-équipement sportif évident au premier regard, avec des installations archaïques si l'on excepte quelques réalisations de prestige comme le grand stade de Pékin (cent mille places) ou les palais des sports couverts de Pékin et de Shanghai (dix-huit mille places chacun).

En fait, il n'existe pas en Chine de clubs sportifs calqués sur le modèle occidental. Toutes les activités sportives sont pratiquées dans le cadre des entreprises ou des écoles. Ainsi dans cette usine d'Etat de sculpture sur ivoire de Canton, une centaine d'ouvriers se livrent à des activités sportives après leur travail. Des compétitions internes sont organisées en basket-ball, tennis de table et natation. Les meilleurs éléments sont ensuite sélectionnés dans les équipes qui représentent l'entreprise dans les championnats corporatifs de la ville.

Comme beaucoup d'autres, surtout dans les grandes villes, cette usine de moyenne importance ne dispose pas en propre de la moindre installation sportive et doit avoir recours à celles de quartier, souvent surchargées. Les limites de cette pratique sportive se résument en quelques chiffres. Dans cette usine qui traite chaque année cinquante-huit tonnes d'ivoire et réalise un chiffre d'affaires de 2.500.000 yuans (7.500.000 francs) dont 2 millions de yuans à l'exportation directe vers le Japon, Hong-Kong et l'Europe occidentale, le syndicat des ouvriers de l'entreprise consacre moins de 1.000 yuans aux activités de loisirs, sports compris, soit moins de 0,05 % de son budget...

Huit instituts de la culture physique

Au moins pourrait-on penser que le sport est mieux traité à l'école. Dès 1952, le président Mao incitait, en effet, les Chinois à « promouvoir l'éducation physique et les sports pour renforcer la santé du peuple ». A cette époque fut créée la Fédération chinoise des sports, dont le premier président honoraire fut le premier ministre, Chou En-lai. Un an plus tard, le premier Institut de la culture physique et des sports était construit dans la banlieue de Pékin, bientôt suivi par ceux de Tianjin, Wuhan, Shenyang, Sian, Chengtu, Changhaï et Canton.

S'il n'y avait l'immense statue du président Mao qui accueille ici le visiteur à la place de l'*Héraclès archer* de Bourdelle, l'Institut de la culture physique et des sports de Pékin ressemblerait extérieurement à l'Institut national des sports et de l'éducation physique de Vincennes, avec ses 60 hectares, dont sept de bâtiments, ses onze salles d'entraînement et ses soixante terrains de plein air. La visite des bâtiments laisse pourtant apparaître un état de vétusté proche, parfois, du délabrement. Les murs de la piscine sont de véritables éponges, la piste couverte en cendrée a dû beaucoup trop servir, et dans les salles les athlètes s'entraînaient dans la pénombre, faute d'électricité. Un court-circuit avait failli mettre le feu aux bâtiments.

Cet institut, qui accueille deux mille étudiants en éducation physique, dont un cinquième de jeunes filles, mais qui forme aussi des entraîneurs — spécialisés par disciplines — et des chercheurs, doit fonctionner avec un budget annuel de 2 millions de yuans, accordé par l'éducation nationale. Aussi, dans les semaines qui suivent la rentrée, le premier travail des étudiants consiste à aménager eux-mêmes et à remettre en état les installations, afin de « mieux les respecter par la suite ». L'enseignement dure quatre années et comprend quatre grands chapitres : éducation théorique, pratique, morale (35 % du temps d'étude) et travaux manuels. Mais il existe aussi, dans quinze universités, des classes de recherche et de perfectionnement qui permettent de préparer en trois ans l'équivalent du diplôme de professeur adjoint en France.

Pour rattraper le retard accumulé pendant la révolution culturelle où les instituts se sont transformés, comme les universités, en foyers de la contestation, puis durant la période de mainmise sur le pouvoir par la « bande des quatre », peu préoccupés par la promotion du sport, la Chine forme désormais chaque année dix mille enseignants d'éducation physique. Ces derniers sont aujourd'hui deux cent mille pour près de trois cent millions de jeunes Chinois d'âge scolaire (1).

Comme tous les travailleurs, les professeurs d'éducation physique sont soumis à l'horaire hebdomadaire de quarante-huit heures. Toutefois, ils n'assurent qu'une vingtaine d'heures de cours et consacrent le reste du temps à la préparation de ces derniers ou à faire acte de présence dans leur établissement.

Officiellement, tous les jeunes Chinois bénéficient de deux heures d'éducation physique par semaine dans l'enseignement secondaire. En fait, compte tenu des effectifs, cela se pratique surtout dans les villes.

Pour les plus doués, il existe toutefois des écoles d'amateurs de sport où chacun peut, après la sortie des classes (16 heures) ou pendant les vacances, venir se perfectionner. L'une d'elle fonctionne dans le cadre de l'Institut de la culture physique et des sports de Pékin, où elle permet aux étudiants de mettre leur enseignement en pratique au contact des jeunes.

(1) A titre de comparaison, on compte en France 25.000 enseignants d'éducation physique, dont 20.000 dans le secondaire. Selon les années, de 400 à 600 étudiants obtiennent un poste après des concours réunissant de 2.500 à 3.000 candidats.

Trois cents d'entre eux, venant des établissements environnants, fréquentent régulièrement cette école d'amateurs de sport. Comme il en existe une quarantaine de semblables dans la capitale, on peut estimer à un peu plus de dix mille le nombre de jeunes Pékinois qui pratiquent assidûment le sport en dehors des deux heures obligatoires. Un jeune Pékinois sur trois cents...

« En fait, explique M. Hua, le directeur de la faculté des sports, à l'Institut de la culture physique et des sports de Pékin, les Chinois ont actuellement une grande soif de culture. Les parents préfèrent voir leurs enfants étudier que faire du sport. »

Prochain article :

AUX PORTES DE MOSCOU

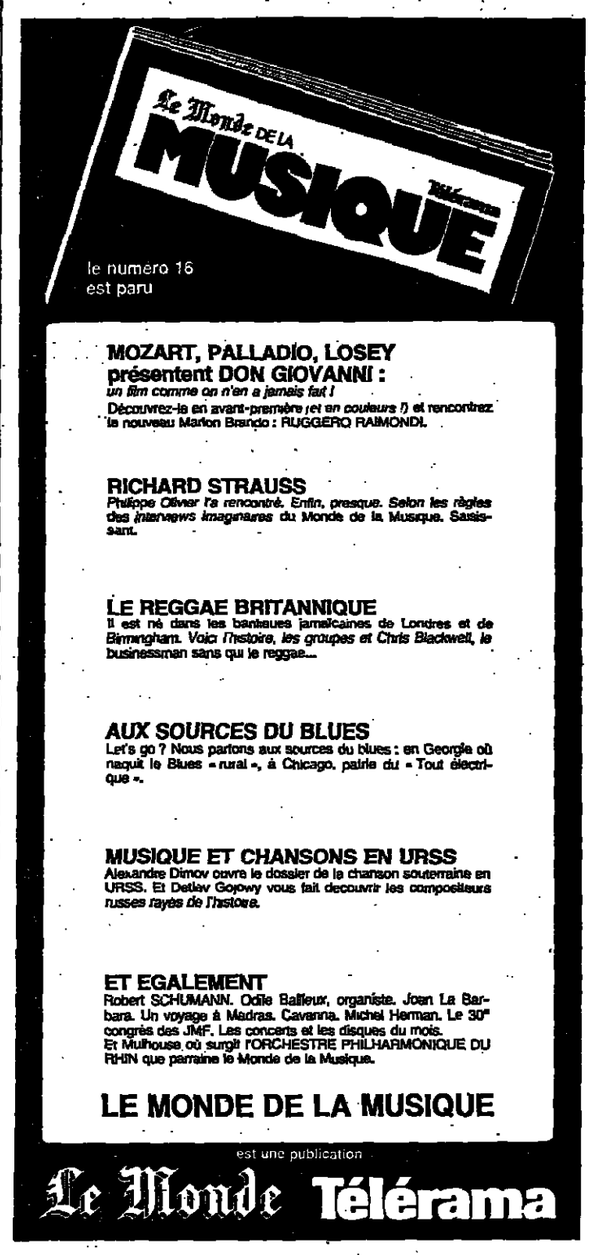

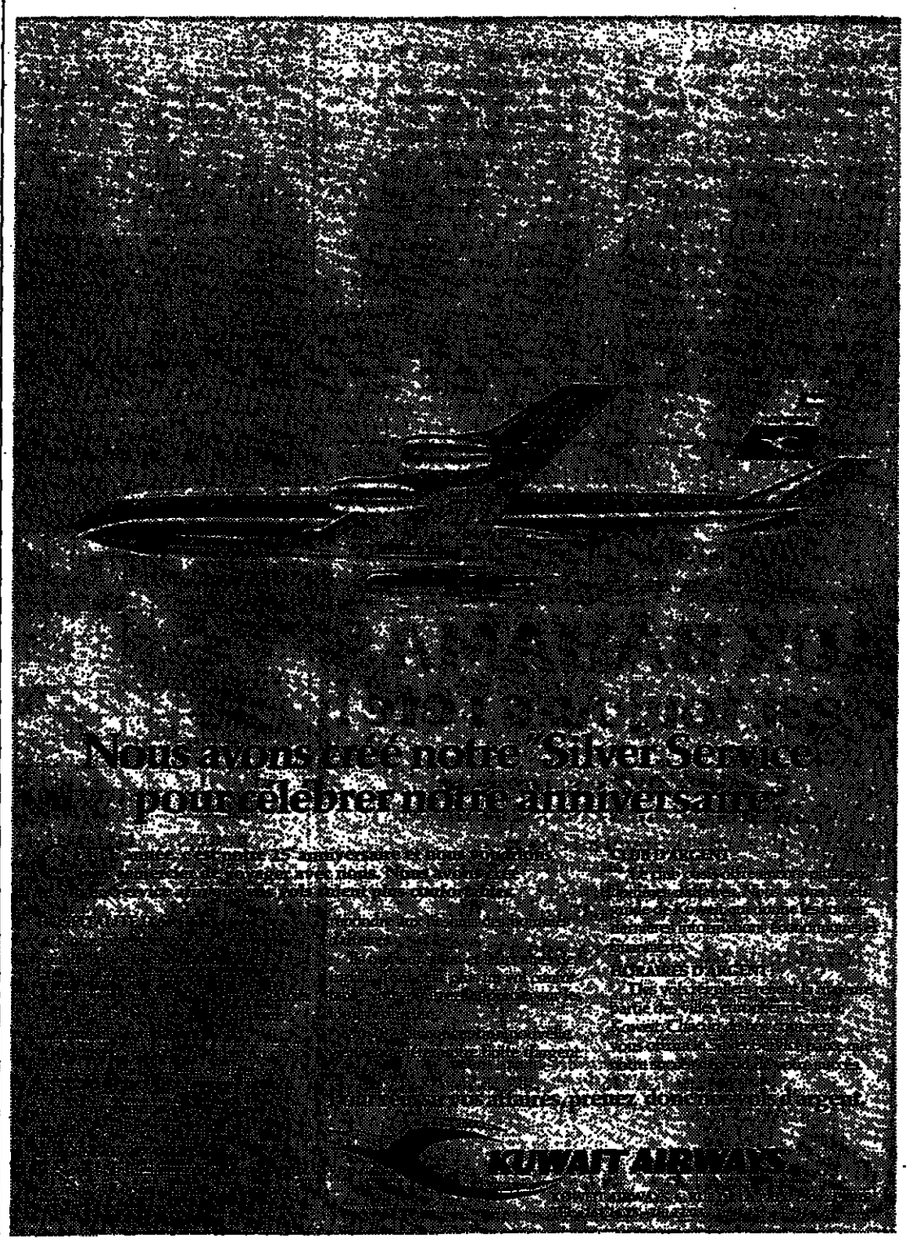

INFORMATIONS «SERVICES»

Le travail au noir dans tous ses risques

Des millions de Français font appel à quelque huit cent mille *travailleurs candestins : plombiers, maçons, jardiniers, nourrices...* sans avoir toujours nettement conscience des risques qu'ils encourent.

Les « clients » sont souvent dans l'impossibilité d'être indemnisés s'ils subissent un dommage à la suite d'une erreur ou d'une malfaçon. C'est le cas lorsque le travailleur « au noir » est insolvable et non assuré.

La loi prévoit d'autre part une série de sanctions frappant à la fois employeurs et travailleurs clandestins : de dix jours à un mois de prison et de 600 à 1 000 F d'amende (ou l'une de ces deux peines).

En outre, dans tous les cas, les mesures suivantes peuvent accompagner ces sanctions : *publication du jugement de condamnation* aux frais du *condamné*, confiscation des outils et du matériel servant à effectuer le travail noir. En cas *de récidive, confiscation possible* des objets sur lesquels aura porté le travail clandestin.

Enfin, les travailleurs au noir et leurs employeurs encourent des *pénalisations pour non-paiement* des taxes fiscales et cotisations sociales afférentes aux travaux réalisés. Il résulte évidemment de ces activités illégales une diminution des recettes de l'Etat, de la Sécurité sociale et des entreprises ayant pignon sur rue.

Sauf le bricolage

En revanche, le bricolage, les travaux occasionnels et de faible importance effectués dans le cadre des *relations de bon voisinage* ne sont pas considérés comme travail au noir. Toutefois, *si le bricoleur accepte une rémunération*, même en nature, son employeur doit obligatoirement le déclarer à la Sécurité sociale. En s'abstenant d'accomplir cette formalité, il serait non seulement passible d'une amende pour non paiement de cotisations, mais encore il serait personnellement responsable des accidents que son ami ou voisin pourrait subir pendant son travail.

Enfin, si l'aide est entièrement bénévole, l'employeur peut demander à son assureur *une extension de garantie « aide bénévole »* en lui spécifiant bien la nature des travaux effectués. En effet, en cas d'accident, les tribunaux estiment que la personne qui a bénéficié de l'aide est responsable.

Si *cette garantie n'est pas* obtenue, le « bricoleur » peut être inscrit par son employeur *au régime volontaire des accidents du travail*. Il convient à ce propos de se renseigner auprès de votre caisse primaire d'assurance-maladie (centre de documentation et d'information de l'assurance).

MÉTÉOROLOGIE

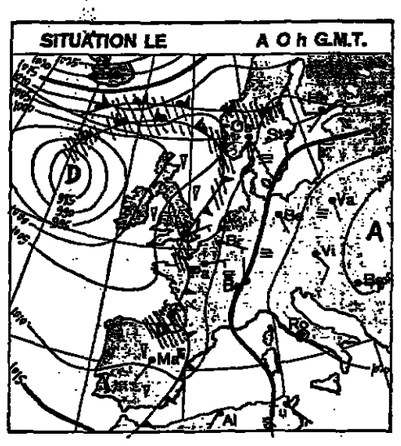

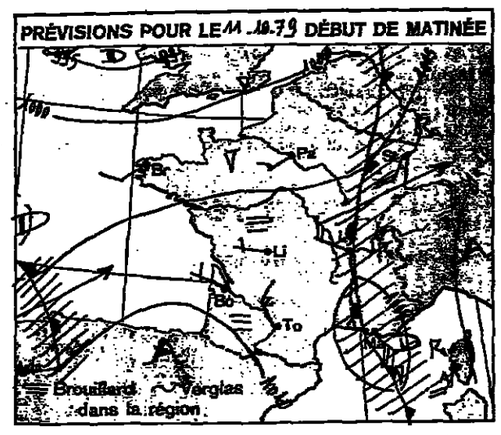

ORAGEUX

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 10 octobre à 0 heure et le jeudi 11 octobre à 24 heures :

Les perturbations pluvio-orageuses qui affectaient, mercredi matin, nos régions de l'Ouest et du Sud se déplaceront lentement vers l'Est. *Elles seront suivies d'une amélioration*, mais cette dernière sera passagère car une nouvelle perturbation, contournant la zone dépressionnaire du sud Islande, s'approchera des côtes européennes le soir.

Jeudi matin, un temps souvent très nuageux avec des pluies, parfois sous forme d'averses, et quelques orages, se situera des Ardennes et de l'Alsace au pourtour méditerranéen. *Les précipitations y seront* localement abondantes sur les versants sud des montagnes. Cette zone s'éloignera lentement vers l'est au cours de la journée, *persistant* encore le soir près de nos frontières orientales et sur la Corse. Les vents seront parfois assez forts au début près de la Méditerranée et dans les vallées orientées nord-sud. Les températures maximales seront en baisse.

Sur le reste de la France, *le temps* sera amélioré par rapport à la veille, des nuages alternant avec des éclaircies. Quelques brouillards ou des nuages bas seront cependant observés dans les premières heures de la matinée du Bassin aquitain à la Touraine. En soirée, le ciel se couvrira de nouveau sur les régions voisines de l'Atlantique, où des pluies pourront commencer à tomber. *Tandis que les vents de sud à sud-ouest* se renforceront. Les températures maximales seront en hausse par rapport à celles de mercredi.

Le mardi 9 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,9 millibars, soit 754,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 27 et 16 ; Bordeaux, 22 et 16 ; Brest, 20 et 15 ; Caen, 22 et 15 ; Cherbourg, 21 et 15 ; Clermont-Ferrand, 25 et 17 ; Dijon, 24 et 12 ; *Grenoble*, 24 et 11 ; Lille, 20 et 14 ; Lyon, 24 et 14 ; Marseille, 26 et 16 ; Nancy, 23 et 10 ; Nantes, 23 et 15 ; Nice, 22 et 15 ; Paris - Le Bourget, 22 et 14 ; Pau, 24 et 13 ; Perpignan, 21 et 18 ; Rennes, 22 et 15 ; Strasbourg, 25 et 10 ; Tours, 23 et 15 ; Toulouse, 20 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 21 degrés ; Amsterdam, 22 et 12 ; Athènes, 29 et 16 ; Berlin, 18 et 7 ; Bonn, 24 et 13 ; Bruxelles, 24 et 14 ; Le Caire, 30 (max.) ; Iles Canaries, 24 et 15 ; *Copenhague*, 16 et 10 ; Genève, 19 et 10 ; Lisbonne, 21 et 14 ; Londres, 21 et 14 ; Madrid, 18 et 11 ; Moscou, 11 et 7 ; Nairobi, 26 et 15 ; New-York, 18 et 7 ; Palma-de-Majorque, 25 et 21 ; Rome, 24 et 13 ; Stockholm, 11 et 9.

JEUNESSE

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET CULTURELLES A PARIS

La direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris *vient* d'indiquer une série d'activités qui sont à la disposition du public à compter du début du mois d'octobre :

● JUDO : pour les enfants de six à onze ans, cours dinitiation et de perfectionnement au 28 rue Joubert, dans le neuvième arrondissement. Coût : 40 francs par an, assurance comprise. Inscription : USEP, 12, rue de la Victoire, 75009 Paris ; tél. : 526-12-30, *poste 215 ou 216*.

● THEATRE : plusieurs jours par semaine, en fin d'après-midi, des « Ateliers du théâtre » sont ouverts, 4, rue d'Annam, dans le vingtième arrondissement. Activités : initiation au mime, fabrication et manipulation de marionnettes, création de masques, activités d'art dramatique, expression corporelle et vocale... Coût : 100 francs par trimestre. Inscription : sur place ; tél. : 797-89-19.

● NATATION : pour les enfants de trois à six ans un « pré-apprentissage de la natation » est possible soit 30, rue Louis-Lumière dans le vingtième arrondissement, soit 18, rue de l'*Atlas dans le dix-neuvième* arrondissement. Coût : 150 F pour l'année. Renseignements au 359-01-69, *poste 317*.

● ACTIVITES D'ENTRETIEN : pour les personnes du troisième âge, quatre activités sont prévues dans le douzième arrondissement (gymnastique, natation, tennis de table, footing au bois de Vincennes). Coût : « faible ». Renseignements au 359-01-69, poste 317.

FOLKLORE ET ANIMATION. — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Seine-et-Marne et l'association inter-groupe folklore Seine-et-Marne organisent un stage sur les techniques d'animation d'un groupe autour du folklore. Ce stage a lieu sur six *week-ends d'octobre 1979 à mars* 1980, à raison d'un week-end par mois. Renseignements complémentaires et inscription éventuelle auprès de la Direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Seine-et-Marne, au 439-59-45, *poste 36*.

INITIATION AU TIR A L'ARC. — Tous les mercredis, de 18 heures à 19 h. 30, au gymnase rue Léopold-Bellan, dans le deuxième arrondissement de Paris, la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris organise un cours d'*initiation au tir à l'arc réservé aux* adultes. Et tous les lundis, de 10 heures à 12 heures, au gymnase du quai *Saint-Bernard*, un cours réservé aux personnes du troisième âge.

Renseignements complémentaires auprès de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, au 359-01-69, *poste 326 (le mardi et le vendredi matin)*.

AUX BAHAMAS
c'est toujours l'été !

Camino vous propose
3 départs garantis chaque semaine.
durée des séjours au choix
(du long week-end aux vraies vacances)
grand éventail d'hôtels :
(du Tourisme au Grand Luxe)

ex. de prix : de 2860 F* à 3830 F selon hôtels et dates choisis

(pour une semaine Paris/Paris transport, transferts et hôtel)

tous renseignements et documentation chez votre agent de voyages ou
CAMINO, 21, rue Alexandre Charpentier
75017 Paris - tél. 755.77.90 - 380.55.58

*à partir du 15/12 de 2990 F à 5280 F

Camino AIR BAHAMA

(Lic. A-478)

TROISIÈME AGE

AIDE MÉNAGÈRE : DEUX CENT QUATRE-VINGT MILLE BÉNÉFICIAIRES

A l'occasion de la « rencontre nationale de retraités », organisée chaque année à Autrans (Isère) et dont les initiateurs — le journal *Notre Temps*, l'INRAC (Institut national pour retraite active) et l'OCCAJ (Organisation centrale des camps et activités de jeunesse) — fêtaient cet automne le dixième anniversaire, M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, a rappelé ces derniers jours les grands principes de la politique pour le développement de la vie sociale des personnes âgées et souligné l'importance de l'aide ménagère dans l'organisation du maintien à domicile. Si, en 1978, trente-huit mille logements ont pu être rénovés et si, actuellement, six cent mille personnes âgées perçoivent l'allocation logement, les sommes consacrées à l'aide ménagère sont évaluées à plus d'un milliard de francs pour deux cent quatre-vingt mille bénéficiaires, et onze mille personnes reçoivent une allocation représentative de ces services lorsqu'ils n'existent pas localement. Ce financement est assuré par les collectivités publiques, les caisses de retraites et les mutuelles, qui, espère le ministre, la simplification des procédures vont orienter leurs efforts pour d'admission et un développement encore plus rapide de cette prestation.

REVALORISATION DES PENSIONS
Le 4 % n'est pas automatique

La presse a annoncé une revalorisation de 4 % des pensions de vieillesse à dater du 1er juillet 1979 (arrêté du 28 juin 1979, *J.O.* du 6 juillet 1979).

Les pensionnés du premier groupe, ceux nés en janvier, avril, juillet et octobre vont être les premiers à bénéficier intégralement de cette décision, puisque le paiement des arrérages se fait à terme échu. Or ils risquent d'être surpris en recevant leur mandat ou leur avis de crédit. En effet, le montant maximal de la pension est limité à 50 % du salaire plafond servant de *base au calcul* des cotisations en période d'activité.

Ce plafond n'a pas été revalorisé. Il demeure égal à 53 640 F — soit 4 470 F par mois, — et le maximum est ainsi maintenu à 26 820 F. Donc, pour les pensions avoisinant la moitié de ce chiffre, c'est-à-dire 2 235 F par mois, l'augmentation évoluera, en fait, de 0 % à 4 % selon les intéressés.

AU JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du 10 octobre 1979 :

DES DECRETS

● Portant nomination, réintégration, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux.

UN ARRÊTÉ

● Fixant le taux des cotisations dues pour l'application de la législation sur les accidents du travail aux membres bénévoles des organismes sociaux.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 511

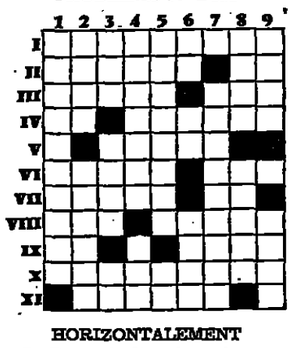

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être bourrés avec n'importe quoi. — II. Comme des talons pour les grands ; Fin d'étape. — III. Se lancent dans *les retranchements ; Dans* sa tête, il y a beaucoup de pointes. — IV. Roi d'Israël (épelé) ; Qui peuvent donc être traités de corrompus. — V. Nom qui peut évoquer des filles ou du saucisson. — VI. Devancé par ceux qui ont hâte de devenir des hommes ; Partie de costume. — VII. Facilite les contacts ; Accueillirent très mal (épelé). — VIII. S'exprima d'une façon très chouette ; Certaines sont bouclées. — IX. Bout de bois ; Met en quatre par exemple. — X. Qui a donc perdu *ses « feuilles »*. — XI. Très raide.

VERTICALEMENT

1. Nous apprend tout ce qu'il faut savoir sur les dents. — 2. Mot qui fait venir le proprio ; Peut évoquer un bleu ou un roi. — 3. *Qui n'a donc pas mis les* voiles ; Capitale, en Océanie ; Abréviation pour un grand. — 4. Qui n'ont donc pas du tout de bagages ; Mot qui peut faire bondir. — 5. Faire des misères ; Mineur pour une messe. — 6. Nourriture pour un rongeur ; Divinité ; Un sacré taureau. — 7. Frappe, par exemple. — 8. Fait *la mouche ; Près de Nice*. — 9. Peuvent être mis dans le bain ; Ville de l'Orne.

Solution du problème n° 2 510

Horizontalement

I. Gastrique. — II. Boue. — III. Honnêteté. — IV. Ay ; Iseran. — V. Ré ; Set. — VI. Grouillot. — VII. Dévalué. — VIII. Eté. — IX. Ur ; Minute. — X. Suturer. — XI. Ecurées.

Verticalement

1. Hargneuse. — 2. Aboyer ; Truc. — 3. Son ; Ode ; Tu. — 4. Tunique ; Mûr. — 5. Rées ; Ivoire. — 6. Tesla ; Née. — 7. Querelleur. — 8. Tatou. — 9. *Eden ; Téléga*.

GUY BROUTY.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières
Vous y trouverez peut-être
LA MAISON
que vous recherchez

BREF

RÉGIONALISME

COURS DE CATALAN. — Des cours de catalan auront lieu à partir du 29 octobre. Les inscriptions seront reçues au Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris (277-65-89, de 10 heures à 12 *heures et de* 14 *heures* à 17 heures. Prix pour l'année universitaire : 150 francs et *120 francs pour les étudiants*.

UNE SOIREE SUR LE PARLER GALLO. — L'association des Amis du parler gallo, qui a pour but *la défense et la promotion* de la culture de la Haute-Bretagne, particulièrement de sa langue, organise le mercredi 17 octobre, à 20 h. 30 à Ti Ar Yaouankiz, 22, rue Delambre, Paris-14e (métro : Vavin), une soirée consacrée à la défense du gallo.

Au programme : un montage audiovisuel sur le gallo, un débat avec les Amis du parler gallo, des histoires et des contes. (Pour tous renseignements : Thierry Magot, 10, allée des Bathes, Les Ulis, 91400 Orsay.)

COURS DE LANGUES RÉGIONALES. — Les élèves préparant le baccalauréat ou un brevet de technicien supérieur (B.T.S.) dans la région parisienne peuvent préparer une option « langue régionale » dans les conditions suivantes : 1) OCCITAN (auvergnat, *gascon, languedocien, limousin*, provençal), salle 216, au lycée Lavoisier, 19, rue Henri-Barbusse, Paris-5e, *métro* Port-Royal, le mercredi, de 14 heures à 21 h. 30. Renseignements : tél. 771-85-45 (M. Balche) ; 2) BASQUE (M. Pellen) et CORSE (M. Marchetti), au lycée Lavoisier ; CATALAN (M. Dorandeu), au lycée Camille-Sée, tous les mercredis après-midi.

Le 24 octobre, à Paris-VIII, route de la Tourelle, Paris-12e, autobus 307 au Château-de-Vincennes, réunion en salle F 102 B, à 10 h. 30, *pour l'occitan (licence* et maîtrise) ; cours le mercredi, de 10 h. 30 à 12 heures, ou le *jeudi, de 19 h. 30 à 21 heures* (au choix).

STAGES

COMMISSION ARMÉES-JEUNESSE. — La commission armées-jeunesse *organise pour 1980 des* stages rémunérés destinés aux élèves des grandes écoles et aux étudiants des universités et I.U.T. Ces stages se déroulent dans des laboratoires, des centres d'essai et de recherche et directions techniques dépendant de la défense.

★ Les inscriptions doivent être adressées avant le 1er février, pour les étudiants, au service de liaison-entreprise de chaque centre régional des œuvres universitaires ; pour les élèves des grandes écoles, au service des stages des établissements, qui les transmettent au secrétariat *général de la commission* armées-jeunesse, 1, place Joffre, 75700 Paris, téléphone 550-33-80, poste 33062.

UNIVERSITÉ DE VINCENNES. — L'université de Paris-VIII (Vincennes) propose, dans le cadre de la formation permanente, deux formules de stages gratuits pour enseignants sur les thèmes suivants : « La recherche psychopédagogique dans les disciplines expérimentales » et « Pédagogie *artistique et expression plastique* ».

★ Pour les inscriptions, s'adresser à : Université de Paris-VIII, service de la formation permanente, route de la Tourelle, *75571 Paris Cedex 12, tél. 374-22-28* et 374-12-30, poste 389.

TRANSPORTS

PAYS-BAS MOINS CHER. — Air France et K.L.M. ont obtenu l'autorisation de proposer une *réduction de 50 %* sur le tarif normal entre Paris, d'une part, Amsterdam et Rotterdam aux *Pays-Bas, d'autre part*. Le prix de l'aller et retour sera de 515 F. Ce nouveau barème, qui entrera en vigueur le 1er novembre prochain, est soumis à certaines conditions.

Il est applicable sur deux vols aller et retour quotidiens entre Paris et Amsterdam et un vol aller et retour quotidien (sauf le Paris-et Rotterdam. Le billet est valable au maximum un mois et les dates de retour sont soumises à certaines conditions de délais. Le paiement du billet devra être fait au moment de la réservation. Si le voyage est annulé à mi-parcours, le retour ne sera pas remboursé ; si l'annulation est faite avant le départ, l'aller et retour n'est remboursé qu'à hauteur de 50 %.

PARIS EN VISITES

OUVERTURE DU PALAIS GARNIER. — Le palais Garnier, qui abrite l'Opéra de Paris, est à nouveau ouvert au public depuis la rentrée, de 11 heures à 16 heures, tous les jours sauf le lundi. Les visites *sont individuelles* (prix d'entrée : 5 F) ou accompagnées et commentées (prix d'entrée : 7,50 F).

D'autre part, la librairie de l'Opéra, nouvellement réaménagée dans le Grand Hall, est ouverte de 10 heures à 13 heures *et de 14 heures à 17 heures*, sauf le dimanche et le lundi. (8, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 266-50-22.)

CONFÉRENCES

COLLOQUE FRANCO-JAPONAIS

Une série de conférences est donnée, cette semaine, au Collège de France (11, place Marcelin-Berthelot, salle 5), sur les études japonaises en France par des universitaires et des intellectuels français et japonais.

Les échanges de vues continueront le jeudi 11, avec des communications sur le thème : « Les influences étrangères et l'identité nationale au Japon », à 9 h. 30, et à 14 h. 30 sur « Les problèmes d'information » ; le vendredi 12, sur le thème : « La linguistique et ses applications aux études japonaises en France », à 9 h. 30, et à 14 h. 30 sur « *L'orientation des nouvelles* études ».

La séance de clôture aura lieu le samedi 13, à 15 heures (salle 5), avec notamment une communication de M. Claude Lévi-Strauss.

VENTE à FONTAINEBLEAU

HOTEL DES VENTES
14, rue des Pins, tél. 422-27-62
DIMANCHE 14 OCTOBRE à 14 h.
OBJETS D'ART et D'AMEUBLEM.
TABLEAUX - ARGENT. - BIJOUX
MEUBLES ANCIENS
Me J.-P. OSENAT, comm.-priseur.
Expos. sam. 9 h. 30 à 12 h. et 14 h. à 18 h., dimanche 9 h. 30 à 12 h.

VENTE à VERSAILLES

TABLEAUX MODERNES
Grands et petits maîtres de la *fin du 19e et du début du 20e s.*, notamment par : CHAIGNEAU - CHAPLIN - CORMON - FROMENTIN - GALIEN - LALOUE - *GUILLEMINET - LEVIS - OUVRIE* PASINI - RIGOLOT - STEVENS ZIEM
Me G. BLACHE, *comm.-priseur*, tél. 950-55-06 et 951-23-98
DIMANCHE 14 OCTOBRE à 14 h.
5, rue Rameau à VERSAILLES
Exposit. : Vend. 12, sam. 13 oct. de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux
et départements d'Outre-Mer

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
ayant récemment créé en
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
UN COMPLEXE INDUSTRIEL INTEGRE
dont les productions sont uniquement orientées vers l'exportation
recherche pour sa mise en place définitive

DIRECTEUR GENERAL

ayant une expérience réussie en management et dont les principales caractériques seront :
- d'animer une équipe importante (800 pers.)
- de gérer avec profit un Ensemble disposant de moyens ultra-modernes.

La connaissance de l'Afrique est indispensable.

C.A. 100 millions de francs.
Investissements 110 millions de francs.

Env. lettre manuscrite avec C.V. à No 28716
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Important Groupe français
recherche pour
UN BARRAGE SUR LE NIGER

directeur de travaux

Sous l'autorité du Directeur du Projet, il aura la responsabilité de la construction des ouvrages de Génie Civil, (écluse, usine, déversoir, ouvrages annexes).
Diplômé de Grande Ecole d'Ingénieurs, le candidat aura l'expérience de la direction de grands travaux d'aménagement *hydraulique.*
La pratique courante de l'ANGLAIS est nécessaire.
Résidence en famille. Scolarisation assurée.
Adresser CV et références sous nº 3754 à J. SANNIER - FOUGEROLLE 3, avenue Morane-Saulnier - 78140 - VELIZY.
FOUGEROLLE

Très Important Groupe de Travaux Publics recherche pour le
NIGERIA
ingénieur d'affaires

Dans le cadre de la réalisation gros-œuvre de l'usine et de l'écluse d'un important barrage, il aura la responsabilité de la coordination et du contrôle des contrats de sous-traitance : fourniture et mise en place des ponts roulants, bétardeaux, vannes, charpente métallique.
Le poste exige capacité d'organisateur et autorité marquées. Ses relations avec l'ingénierie imposent la pratique courante de l'ANGLAIS.
Avantages importants liés à l'expatriation. Possibilités de déplacement en famille et de scolarisation sur place.
Durée des travaux sur ce site : 30 à 36 mois.
Adresser C.V. et références sous nº 3756 à J.-SANNIER - FOUGEROLLE - 3, avenue Morane-Saulnier - 78140 - VELIZY.
Répondre rapidement. Discrétion assurée.
FOUGEROLLE

Importante entreprise
recherche
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour effectuer des mises en service sur chantiers à l'exportation (Irak, Libye, Zaïre, etc.) de systèmes de télécommunications soit par faisceaux hertziens, soit par satellites.

- Expér. télécommunications et connaissance langue anglaise souhaitées ; non indispensables.
- Goût de l'aventure et de la vie en commun.

Ecr. av. C.V., photo, prét. (sous réf. E.X.) à THOMSON C.S.F. Service Recrutement, 53, rue Greffulne, 92300 LEVALLOIS.

SOCIETE IDS RECHERCHE
URGENT - POUR ETRANGER
INGÉNIEUR Génie civil
min. 35 ans, très bonne expér
Envoyer C.V. à SOCIETE IDS, 12, bd Poissonnière, Paris (9e)

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois régionaux

IMPORTANT LABORATOIRE
recherche pour ses départements pharmaceutiques, parapharmaceutiques et produits dentaires

INGÉNIEUR CHIMISTE

pour mise au point.
Courte expérience appréciée.
Lieu de travail situé à 250 km au Sud de Paris.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 3.526 à AXIAL Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE
Filiale d'un Groupe Multinational
200 KM SUD DE PARIS
crée au sein de son département du Personnel le poste de
RESPONSABLE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Il sera chargé des questions de relations quotidiennes avec le personnel de l'usine (650 personnes), de l'amélioration des conditions de travail et, en collaboration avec la maîtrise, de l'animation de la politique sociale.
Nous recherchons une personnalité affirmée ayant le goût des contacts et des réalisations concrètes.
Une expérience industrielle réelle soit en production, soit dans la fonction personnel est indispensable.
Envoyer C.V. et prétentions nº 28490 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF TELEPHONE
Votre caractère affirmé et votre goût très prononcé pour les contacts vous orientent naturellement vers la
VENTE
NOTRE DIVISION TELEPHONIE PRIVEE
vous propose un poste d'
AGENT COMMERCIAL à ORLEANS

Vous serez chargé de prospecter le marché et de négocier la vente d'installations téléphoniques. Nous assurerons votre formation sur nos produits. Les candidats retenus posséderont une première expérience de la vente de biens d'équipement.
Vous adressez : CV détaillé, photo et prétentions sous réf. DV 793 - Direction des Affaires Sociales - 146, boulevard Valmy 92700 COLOMBES.

COOPÉRATIVE VERRIÈRE EN HAUTE NORMANDIE
recherche
COMPTABLE
niveau B.P., expérience souhaitée.
Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : Confédération Générale des SCOP, 37, r. J.-Leclaire, 75017 Paris. Serv. Recrutement.

Le Centre de Recherches Pharmaceutiques
SEARLE
Recherche et Développement situé à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) recherche :
LE (LA) RESPONSABLE DE SON UNITÉ DE MÉTABOLISME ET PHARMACOCINÉTIQUE
Pour ce poste, une bonne connaissance et pratique des méthodes physicochimiques d'analyse et de la manipulation des éléments marqués est indispensable, ainsi qu'une expérience de 2 à 5 ans dans un poste similaire de l'industrie pharmaceutique. Le (la) candidat (e) retenu(e) devra mettre en place le laboratoire et l'équipe de techniciens prévue. Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. précis et souhaits, à SEARLE Réf. 25 - B.P. 23 06560 VALBONNE.

LE DEPARTEMENT DE L'OISE recrute
UN INGÉNIEUR
(spécialité chimie) pour l'inspection des installations classées (subdivision de BEAUVAIS).
Candidatures avec demande manuscrite, C.V., diplômes et certificats de travail, à adresser, jusqu'au 31 octobre 1979 inclus, à M. LE PREFET DE L'OISE, Service du Personnel - 60030 Beauvais. T. (4) 448-48-20 p. 483.

COMMUNICATION
agence leader dans le Midi recrute immédiatement :
1 chargé de relations publiques;
1 directeur artistique. Ecrire, nº 819.919 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGENCE DE PUBLICITE MARSEILLE
recherche :
1 CONCEPTEUR SENIOR ;
1 CHEF DE FABRICATION.
Ecr nº 819.918 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT. Collectivité cherche : personne responsable pour cafétéria, foyer jeunes travailleurs, Grenoble : 3 heures le soir, 4 jours par semaine. Qualités requises : sens du contact, de la responsabilité, rigueur. Conviendrait à objecteur de conscience. Barman s'abstenir. Ecrire à Havas 1135, B.P. 297. — 38044 GRENOBLE.

Groupe d'experts comptables région Centre recherche collaborateurs niveau DECS libérés O.M. Expérience cabinet exper. ise comptable souhaitée. Ecrire nº 8 713, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra. Joindre C.V.

AGENCE RECHERCHE
UN DOCUMENTALISTE UN CHEF DE PUBLICITÉ
GRANDE VILLE PROVENCE
Ecr. nº 819.948 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.l.

offres d'emploi — offres d'emploi

SLIGOS
une des premières sociétés de conseil et services en informatique

Vous êtes — **jeunes bacheliers (ères)**
- titulaires du bac C, D, E ou H.
- libérés des obligations militaires.

Nous sommes — un Groupe dont le développement rapide dans l'assistance et la réalisation d'applications de gestion sur gros et petits ordinateurs implique le renforcement de ses équipes par des femmes et des hommes attirés par une profession riche d'avenir.

Nous offrons — **une carrière informatique**
Après une formation à l'informatique et à la programmation qui débutera dans les premiers jours de décembre 79, vous serez affecté à nos équipes de réalisation.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature sous réf. DRE/JB (avec CV et photo) à SLIGOS, 91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Nous sommes une société française de première importance
Nous recherchons
Quelques
PERSONNES DE CARACTÈRE
capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois
UN SALAIRE de 5.000 à 7.000 DF MENSUELS
Nous leur offrons :
— une formation complète,
— une activité prenante,
— un plan de carrière précis.
Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »
Envoyer C.V. et photo à nº 5315 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études,
— SOIT la preuve de leur personnalité.

F.J.T. filles banlieue Ouest recherche
UN (E) ANIMATEUR (RICE)
Tél. : 242-56-65.

négociateur
parlant anglais

Pour développer nos marchés extérieurs, nous offrons à un cadre de gestion ayant reçu une formation supérieure.
MBA, HEC, ESSEC
ou Ingénieur grande école + IAE
un poste faisant appel à des qualités de négociateur.
Il devra avoir acquis une compétence de dialogue dans le domaine électronique. Il sera appelé à traiter à niveau élevé, à constituer des Sociétés à l'étranger, Amérique du Sud en particulier.
Une expérience de 2 à 3 ans minimum en matière de commerce international paraît indispensable.
Poste à Paris impliquant des déplacements à l'étranger.
Merci d'adresser votre résumé de carrière (discrétion totale assurée) avec photo si possible, en indiquant votre rémunération actuelle à
THOMSON CSF
Direction des Cadres
173 bd Haussmann
75008 Paris

SODERN
SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
Banlieue SUD EST, recherche

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS
ESE - ENSI - ESEP
en vue de leur confier des études qui relèvent de l'électronique analogique.
La nature des problèmes étudiés implique une participation aux études au niveau système.
Avenir intéressant pour les candidats de valeur ayant le goût des responsabilités.

JEUNE INGENIEUR GENERALISTE
X - ECP
Pour participer à des projets importants dans le domaine spatial et automatisme.
Le candidat retenu devra avoir de bonnes notions en électronique optique et mécanique.
Après une mission dans notre service des études générales, il pourra lui être proposé une fonction en rapport avec ses goûts et compétences.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

IMPORTANTE SOCIETE (Quartier La Défense) recherche pour son INFORMATIQUE de GESTION
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DUT ou EQUIVALENT
Ecr. M. CHARPENTIER Boîte postale 97 92405 Courbevoie Cedex

GROUPE DE PRESSE TECHNIQUE
Recherche plusieurs techniciens pour la rédaction de textes sur l'informatique ou les automatismes ou les composants.
Travail à temps complet. Esprit didactique requis. Voyages nombreux. Excellente présentation nécessaire. Statut cadre. Des postes sont à pourvoir immédiatement et d'autres en janvier. Ecrire avec prétentions à S.P.S., 49, rue Université, Paris-7e.

Société Prêt-à-porter féminin, style Sportswear, recherche
AGENT COMMERCIAL
ou représentant pour Allemagne, Suisse. Tél. : 206-49-49.

GROUPE DE PRESSE recherche dans le cadre d'un nouveau magazine
CHEF DES INFORMATIONS
Ce poste conviendrait à un candidat de 25 ans environ ou +, ayant d'excellentes relations dans le milieu sportif et pouvant manager une équipe de Pigistes.
Adresser C.V. à D.G. nº 1106, 23, rue Linois, PARIS-15e.

Va-t-on manquer d'informaticiens ?

Le formidable avenir promis à l'informatique risque, paradoxalement, de se trouver limité par la difficulté de recruter des collaborateurs formés et expérimentés.
Agissant très en amont des simples problèmes de fabrication et de parution d'offres d'emploi, HAVAS CONTACT, agence conseil en communication pour le recrutement, s'est donnée les moyens d'analyser les tensions du marché du travail dans l'informatique. Il était indispensable de connaître les mécanismes de mobilité professionnelle, et les motivations des différentes catégories d'informaticiens.
Comme pour les fonctions de vente et pour les ingénieurs, une étude a été réalisée (Juin 1979) qui permet de mieux "ajuster" les offres d'emploi des entreprises aux réalités de ce marché.
Les principaux résultats sont rassemblés dans notre bulletin "Gardez le Contact" de Septembre.
Demandez-le à HAVAS CONTACT Service Marketing 156, bd Haussmann 75008 PARIS. Tél. 236.42.81 et 755.99.08 (poste 232).

Bureau d'études d'architecture intérieure recherche collaborateurs extérieurs. Formation Arts Décoratifs ou Boulle. Ecrire avec C.V. B. GRENOT. F & F. 17, rue des Fermiers, 75017 PARIS.

CHERCHE CAISSIER min. 35 ans, ayt connaissances comptables. Références exigées. Env. C.V., photo, prétentions à Mme DEVILLIERE Tr. BUBOIS 9, av. Porte-de-la-Chapelle, 18e.

COLLABORATEUR très grand standing, contacts haut niveau. Ecrire M. DUNOT, 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Pour connaître les emplois stables, bien rémunérés, offerts par l'Etat à toutes et tous, avec ou sans diplômes, lisez la revue « France-Carrières » (C 18), 3, rue Montyon, 75429 Paris (documentation sur demande).

Pour GRANDS SYSTEMES ou MINI-MICRO
3 INGÉNIEURS INFORMATICIENS même débutants
6 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
9 PROGRAMMEURS MIAGE - IUT
Adresser C.V. et prét. à ATI, 50, Champs-Elysées, 75008 PARIS. Tél. : 225-39-65.

AGENCE DE PUBLICITE moyenne recherche
CHEF DE GROUPE
très expérimenté, possibilité poste de direction.
Ad. C.V., prét. au nº 819.929 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris. Discrétion assurée.

Revue professionnelle commerce cherche
COLLABORATEUR
connaissant questions juridiques, sociales (et fiscales). Ecrire avec références détaillées nº 60004 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, Paris-8e

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
études économiques, financières Génie Industriel spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ayant sérieuse formation économique et informatique, pouv. envisager séjours à l'étranger. Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

Centre René-Huguenin, 5, rue Gaston-Latouche, 92-Saint-Cloud, recherche
INFIRMIÈRE PANSEUSE D.E.
Téléph. pour R.-Vs : 602-70-50, poste 315.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

JEUNE CADRE
HEC — ESCP — ESSEC — SCIENCES PO

LESIEUR

vous propose un poste

assistant chef de produits

Ce poste offre la possibilité à une personnalité dynamique et douée d'imagination d'assumer rapidement des responsabilités et d'évoluer vers un poste de CHEF DE PRODUITS.

Nous demandons une expérience d'un an de marketing dans les produits de grande consommation ou un stage de longue durée.

Anglais ou allemand souhaité. Mobilité ultérieure indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à LESIEUR COTELLE ET ASSOCIÉS
DRH/DESF - 122, avenue du Général Leclerc - 92103 BOULOGNE.

Fabricant Français de Matériel Electromécanique et Informatique
Banlieue Sud de Paris
recherche

le responsable des contrats et de la facturation d'un de ses départements

C.A. + 150 Millions de Frs

MISSION :
- établissement des projets de contrats commerciaux
- négociation en clientèle des contrats spéciaux, en liaison avec les services commerciaux,
- gestion et suivi des contrats, jusqu'à la facturation et la réalisation du C.A.
- étude et analyse de la rentabilité des affaires.

FORMATION :
5 à 10 ans minimum de vie en milieu industriel avec des expériences :
• d'organisation et d'informatisation de processus administratifs,
• de réseau de représentants ou d'après-vente.

Goût du travail en équipe aimant le changement dans un milieu jeune en évolution très rapide.

Adresser un CV avec photo et prétentions sous No 28.916, Contesse Publicite - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

HEC. SUP DECO. ESSEC
Expérience - Conception Marketing.
Animation ventes

DIRECTEUR MARKETING
Créativité - Organisation - Animation

Groupe de 800 personnes
C.A. : 120 M. - 35 ans environ

Adresser C.V. à : Agence S.R.M. 86 rue de Lille, 75007 Paris

Grande Agence de Publicité
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

— Diplômée de l'Enseignement Supérieur.
— *Anglais courant.*
— Expérience Marketing.
— *2 à 3 ans en Agence.*

Pour gestion de budgets grande consommation et automobiles.

Curriculum vitae, photo et prétent. à :

M. Maury - 14, rue de Parmain, 95430 Butry-sur-Oise.

CENTRE INFORMATIQUE Sud de Paris
recherche

1 analyste programmeur
temps réel (CICS/VS)
2 analystes programmeurs

CONFIRMES, DEBUTANTS S'ABSTENIR

- Formation supérieure appréciée.
- Expérience approfondie de la programmation sur :
  — matériel : IBM 370/135
  — logiciels : DOS/VS, POWER, COBOL ANS, Assembleur IBM et/ou langage PROTEE.
- Qualité d'ordre et de méthode, aptitude aux relations humaines.
- Connaissances de gestion (comptabilité, paie, facturation, gestion des stocks, etc.).

Envoyer C.V. et salaire actuel sous référence 7580/O à *A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS* (qui transmettra).

Organisation professionnelle recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

débutant ou 2 ans d'expérience, chargé d'assister le directeur. Il prendra en charge les statistiques professionnelles et le suivi des études économiques (concurrence, études de marchés), participera à la préparation et au déroulement des réunions

Qualité requises : goût des chiffres et de l'analyse, bonne expression écrite et verbale, sens des *contacts humains.*

Formation : maîtrise ou D.E.S. sciences économiques, école sup de commerce. Anglais et connaiss. du droit social appréciés.

Env. lettre et C.V. manus. avec photo à : C.S.C. - D.A., 3, r. de Logelbach, *75847 Paris Cedex 17.*

SOCIÉTÉ DE CONSEILS
recherche
pour son activité
RECRUTEMENT CADRES

UN CONSULTANT

capable, par son expérience, de participer au développement de l'activité et son élargissement vers la gestion des ressources humaines.

Ecrire sous n° 9.105 avec C.V., photo et prétentions à CINOREN, 104, rue La Fayette, 75010 PARIS.

SOCIETE RECHERCHE
INGENIEURS ELECTRONICIENS
Analyste SOFT 2 ans exp. min.
HARD connais. Assembleur 3 a. expérience minimum.
HARD connais. Assembleur 5 a. expérience minimum.
Technico-commercial pour réalisation et contacts clients.
INGENIEURS CONNAISS. MICROPROC.
Electronicien analyste programmeur spécialiste ultra fiche.
Ecrire ou téléphoner :
STE SOPRAS 100, bd Voltaire, (11e) - 355-36-69.

DANS LE CADRE D'UN DEVELOPPEMENT DE SON SERVICE BUREAU - S.S.C.I. *recherche*

INGÉNIEUR COMMERCIAL
EXPERIMENTE
dans les domaines suivants :
— Saisie des données
— *Mise en place de* Progiciels d'application
— Traitements BATCH et temps réel
Envoyer C.V. avec photo et prétentions sous n° 8.732 à : L.T.P.
31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

P.M.E. *RUEIL* recherche

COMPTABLE
Connaissances gestion apprec. Envoyer C.V. avec photo et prétentions ss référence 6.696 à P. LICHAU S.A.
B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

MI-TEMPS - PARIS (18e)
FEMME COMPT. GENERALE payes et dactylo, système C.C.M.C. de 9 h. à 13 h. sur 6 jours. Tél. : 264-76-40.

PROFESSEUR CO-ORDINATEUR

Institut Gestion cherche pour PARIS plein temps ou temps partiel titulaire DOCTORAT ou Ph. D ayant expérience entreprise. Ecr. avec C.V détaillé et prét. N° T 16.019 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Si vous n'avez pas peur
de la Précontrainte, du Concassage, des Encorbellements, du Poussage ...
Si vous avez l'esprit ouvert et dynamique,
Si vous connaissez bien l'Anglais et l'Allemand,
Si vous justifiez d'un ou 2 ans d'expérience,
nous vous proposons d'être
la Documentaliste
d'une grande entreprise internationale T.P., pour son siège LA DEFENSE.
Envoyez CV, prétentions et photo sous référence 9557 à L.T.P.
31 Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PHONOGRAPHIQUE
recherche pour son Etablissement d'ASNIÈRES

UN CADRE ADMINISTRATIF

Il sera chargé notamment du suivi des investissements, des procédures administratives et de l'élaboration des budgets et plans.

Formation supérieure. Anglais courant.
2 à 3 ans d'expérience souhaitée par exemple dans un cabinet d'organisation.

Adr. C.V., prét. à M. LAVERDINE - CBS Disques, 8, rue Louis-Armand, 92602 ASNIÈRES CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
située à BUNGIS Silic, recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ
(Niveau D.E.C.S. + quelques années d'expérience)
pour assurer la responsabilité de son
Service Comptabilité Générale

Env. C.V. man. et photo n° 28.625 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Impte Société de Gestion Immobilière
Quartier OPERA. C.A. 300 millions de francs
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Assistance du Chef de Service (dans le cadre d'une petite équipe).
Participation à la réalisation du plan de développement informatique (projets temps réel).

FORMATION :
— diplômé d'études supérieures ;
— maîtrise confirmée du COBOL (2 ans min.) ;
— pratique d'une méthode d'A/P et conn. T.P. souhaitées.

CADRE DE GESTION D'IMMEUBLES

Après quelques mois de formation à nos méthodes, le candidat recherché sera :
— l'assistant du responsable de la gérance d'un important domaine locatif d'appartements, locaux commerciaux et bureaux ;
— particulièrement responsable de l'action commerciale du service.

LE CANDIDAT RETENU DEVRA ÊTRE :
— licencié en droit ou sciences éco (même débutant) ;
— un homme dynamique ayant goût des contacts à tous niveaux et disposant d'excellentes aptitudes à l'encadrement et à la rédaction.

Adresser curriculum vitae détaillé + prétentions *sous n° 8.748, « le Monde » Publicité,* 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Important Groupe électronique
recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

motivés par action commerciale pour responsabilités d'un domaine de produits de haute technicité (Télécommunications ou opto-électronique) et d'une clientèle bien déterminée.
— Formation ingénieur électronique (Gde école) ;
— Anglais courant indispensable, 3e langue souhaitée ;
— Expérience de quelques années en électronique professionnelle ;
— Déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : PARIS

Adr. C.V. man., photo (retournée) et prét. n° 28.661 Contesse Publ., 20, av de l'Opéra, Paris-1er, qui tr

---

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
région Parisienne
recherche

FISCALISTE
Diplômé ENI

Ayant acquis une bonne expérience de la fiscalité des sociétés soit dans l'Administration, soit dans un cabinet, soit dans une entreprise. Sa mission consistera à assister la Direction Financière pour toutes les questions d'ordre fiscal.
La rémunération de départ tiendra compte de l'expérience acquise.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 77061 M

bleu 17, rue du Docteur Lade, 64500 VINCENNES

TRAILOR

GROUPE INTERNATIONAL IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MATERIEL DE TRANSPORT
C.A. : 623 M recherche
pour son Siège Social de COIGNIERES

UN ANALYSTE COMPTABLE
bilingue anglais

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école supérieure de commerce, titulaire du D.E.C.S., possédant 3 à 4 ans maximum d'expérience professionnelle acquise en milieu industriel, dans un cabinet d'audit ou d'expertise comptable.
Dynamique, alliant autorité et sens de l'humain, il prendra à *moyen terme des responsabilités* importantes au sein du Département.
Déplacements fréquents.

Adr. C.V. + photos et prét. à Claire BOURGEOIS, Direction du Personnel et des Relations Humaines, Société TRAILOR, 3, route Nationale-10, COIGNIERES 78311 Maurepas

---

Société AUXITROL
recherche pour son département nucléaire

UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

pour prendre en charge les études, la qualification et le suivi de la qualité de matériel électrique. Expérience *minimum 5 ans dans l'industrie électrique.* Pratique de l'anglais indispensable.

Adresser CV manuscrit à AUXITROL 189, bd Saint-Denis 92403 COURBEVOIE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES
recherche

DES SPÉCIALISTES RESPONSABILITÉ CIVILE

pour assurer la gestion des contrats R.C. et les relations avec les clients industriels
Bonne formation juridique et quelques années d'expérience souhaitées

Env. C.V. et prétentions sous n° 12.007 M à GEM Publicité, 142, rue Montmartre 75002 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEURS

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES Exclusivement (ENST, ESE, ECP, ENSI/Grenoble)
Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience

Pour études et développement physique électronique hyperfréquence.

Adr. C.V. manuscrit, photo (retournée) et prét. N° 28.662 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er.

SMITHKLINE
Groupe Mondial
18.000 personnes - 50 Filiales - 5 Milliards de F.
propose pour l'une de ses filiales en France les Laboratoires GREMY-LONGUET
la responsabilité de

PHARMACIEN CHEF DE PRODUCTION

pour son
USINE DE LIMAY - 78 (près de MANTES)
(130 personnes)

CE POSTE dépendra directement du Directeur de l'Usine. Le candidat retenu sera responsable des programmes de fabrication et de conditionnement.

LE TITULAIRE choisi aura une expérience de 3 années, au moins, dans une Usine pharmaceutique.

Il devra être capable d'assumer avec maturité et efficacité, les problèmes techniques et les contacts humains de sa charge.

LA REMUNERATION sera résolument compétitive en fonction des références acquises.

IL EST INDISPENSABLE D'ENVISAGER LE *DOMICILE A PROXIMITE DE MANTES - 78.*

Ecrire avec CV, photo, desiderata et rémunérations actuelles à DIRECTION DU PERSONNEL réf. PVPH, 15 rue Jean Jaurès 92807 Puteaux DISCRETION ET REPONSE ASSUREES.

UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour sa filiale spécialisée dans le FINANCEMENT AUTOMOBILE

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

- Assurer le développement du Produit à travers un réseau national.
- Mener des actions d'information et de formation auprès des Responsables du réseau à tous les niveaux.
- Assurer en permanence l'animation commerciale du produit.
- Proposer et mener toutes actions visant à sa promotion.

FORMATION SUPERIEURE
ECOLE DE COMMERCE DE PREFERENCE

RESPONSABLE CONTENTIEUX

Celui-ci sera chargé de
CRÉER le SERVICE CONTENTIEUX

— en assurer la responsabilité dans son organisation et dans son activité ;
— participer à la mise en place des procédures internes de traitement des dossiers précontentieux et contentieux ;
— réaliser toutes les actions s'y rapportant et notamment recouvrement des impayés, récupération et vente des véhicules.
Toutes actions judiciaires.
Niveau licence en droit et/ou expérience d'une activité similaire exigée.

Postes à pourvoir à PARIS.

Env. C.V., photo, salaire et prét. n° 28.398 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS AUTOMATIQUES ÉLECTRONIQUES
signalisation - parking
recherche pour banlieue ouest Paris

CADRE TECHNIQUE ET COMMERCIAL
Haut niveau - 30 ans minimum.

Bonne expérience négociations commerciales avec collectivités, organismes d'études et de décision... *Connaissance de bases techniques en automa*tisme et électronique (microprocess) nécessaires. Devra diriger, organiser et dynamiser secteur en expansion.
Grande disponibilité et déplacements fréquents. Allemand courant indispensable, ou anglais.
Adr. curr. vitae dét., photo et prétent. n° 29.248, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

CHEF DU CONTENTIEUX

De formation juridique licence ou doctorat ayant plusieurs années d'expérience d'assurance, connaissant la procédure.

Il aura à suivre les dossiers de sinistres industriels complexes et pourra être amener à négocier à haut niveau.

Env. C.V. et prétentions sous n° 18008 M à : GEM PUBLICITÉ, 142, rue Montmartre 75002 PARIS qui transmettra.

مكذا من الاصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Dirigeant de P.M.E. disposant d'une grande marque nationale de distribution (C.A. 60 MF - 150 personnes)

cherche

COLLABORATEUR DIRECT RESPONSABLE DE LA

DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

— études supérieures (H.E.C. ou équivalent) ;
— expérience cabinet souhaitable ;
— 35 ans environ.

Ecrire à GACHOT, 29, rue Civiale, 92380 GARCHES.

BANQUE INTERNATIONALE recherche pour le Service CREDIT DOCUMENTAIRE (IMPORT-EXPORT)

1 PERSONNE

avec minimum 3 ans expérience.
pour le SERVICE CREDITS

1 PERSONNE

avec expérience.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 7538/O à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

SAT

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS recherche pour son établissement de DOURDAN (Essonne)

agents techniques-électroniciens et programmeurs

Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience. Formation BTS ou DUT électronique - informatique ou automatismes.

Ecrire avec C.V. à SAT - Chemin de Vaubesnard - 91410 DOURDAN.

offres premier emploi

Pour jeunes demandeurs d'emploi

NIVEAU BAC

Centre de formation propose :

UN STAGE GRATUIT ET REMUNERE DE 5 MOIS

de PROGRAMMEUR

Accès direct à la profession.

Recrutement immédiat.

Tél. : A.C.E.R.E.P. 207-88-33

capitaux ou proposit. comm.

An Amerikan Nonfood product for the Grocery Trade, Supermarkets and Department Stores

A new American product within a well established large and expanding product group is looking for an effective salesorganization. The company should preferably cover the whole country, but a certain subdivision into smaller salesareas may also be acceptable. The product is of top quality, very competitive in price and testresults extremely good. Are you interested? Then please, to-day, give some brief information about your company for expansion tomorroW.

Ecrire n° 6.109 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Commerçant cherche emprunt 60.000 F sur 3 ans. Gros intérêts. T. 663-46-28 apr. 19 h. Dominique

secrétaires

Impte Société biens de consommation durables située dans le 15 arrondissement rech. pour son secrétaire général

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Age minimum 30 ans, expér. dans poste analogue appréciée. Adresser C.V., photo et prétent., ss réf. 2.462 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE ACCESSOIRES AUTO située au nord-est de Paris

recherche pour son SERVICE PUBLICITE situé à Bagnolet, près M° (transfert prévu en janvier 80 à ISSY-LES-MOULINEAUX)

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

TRILINGUE anglais-allemand
— Possédant B.T.S. de Secrétariat de direction ;
— Disponible rapidement.

Ecr. avec C.V., prét. et photo, CIBIE PROJECTEURS Service du personnel 17, rue Henri-Gautier 93012 BOBIGNY CEDEX.

représent. offre

Imprimerie IPIP recherche

REPRÉSENTANTS(ES)

pour Paris, région PARIS. Tél. : 607-71-34.

formation profession.

JEUNES DIPLOMÉS (ES)

L'Université de Paris I Panthéon/Sorbonne, organise un cycle de formation en

GESTION

pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur à la recherche d'un premier emploi.

- Conditions d'admission : toutes licences et maîtrises.
- DUREE : 20 semaines.
- Formation : droit, économie, finance, gestion du personnel, gestion commerciale.

— Possibilité de rémunération.
— Stage en entreprise inclus dans le cycle.
— Renseignements et inscript

Centre d'Education permanente de Paris I Panthéon-Sorbonne, 14, r. Cujas, Paris-5e, bur. 322. 354-67-80 ou 329-12-13, p. 33-22.

demandes d'emploi

GERER ET DEVELOPPER VOS OPERATIONS

BRÉSIL

AMERIQUE LATINE

- *Français, 37 ans, Business-School, sp. marketing* et gestion financière.
- 10 années références internationales de premier plan. Création développement société et réseaux à l'étranger (chimie fine, pharmacie, Textiles/Mode. Expérience confirmée Brésil).
- Après formation en Europe à la société, hommes, techniques, produits, assurerait développement commercial, animation réseaux, agents, licenciés, ou productions locales.
- Rémunération sur objectifs.

Ecr. sous le numéro 1.407, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

JURISTE + EXPERT-COMPT. 50 ans

Sociable, sérieux, ferme, méthodique, organisé, franç., allem., angl., holland., esp. Consolidation Audit, Holding, Finance, Administr., Secrét. Gén., Spéc. Trav. T.C.E., Electr., Autom., Métallurgie. Etudie toutes proposit. France, Benelux, R.F.A.

Ecrire no 8.731 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui tr.

TRADUCTEUR ESIT FRANÇ., ANGL., ESPAGNOL CHERCHE POSTE STABLE REGION PARIS
Ecr. n° 91.290 M, Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Spécialiste appro. métaux précieux et non-ferreux, formation I.E.P., très bonnes connaissances anglais et allemand, formation boursière complémentaire, cherche poste de responsable ds moyenne ou grande entreprise, PARIS ou Région Parisienne. Ecr. n° 8.752 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e Cedex 09.

J. F. 32 ans, expér. bibliot., docum., rédact., licence psycho, résid. à Paris ch. poste stable. Ecr. n° 8.626 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., psychologue et licenciée lettres, recherche poste de psychologue, ou ds secteur presse-édition, Paris ou proche banlieue Ecrire à Brigitte GEOFFROY, 5 bis, rue Clavel, 75019 Paris. ou TEL. : 249-21-11.

J. F. 17 a, B.E.P., agent administratif 1er deg., compt., libre de suite, recherche 1er emploi. Margerie, 29, r. J.-J. Rousseau, 95210 St-Gratien. Tél. 989-26-85.

Directeur commercial, 15 ans expérience P.M.E., cherche emploi même profil. TRIDARD 5, cours Jules-Raimu, ANTONY.

Directeur construction immobilière, exp. approfondie entreprises, ingénierie, promotion, bien introduit dans milieu immobilier, gestionnaire confirmé, rech. situation de responsable département immobilier dans industr., promotion ou banque. Ecr. n° T 015106 M RégiePresse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme 27 ans, maîtrise gestion D.E.S.S. finances comptabilité expérimenté, ch. poste stable. Ecr. n° T 015294 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 22 ans, ch. place chauffeur direction-maître, stable ou remplacement. Tél. 797-62-91

Diplômée études supérieures exp. GDES AGENCES, ANNONCEUR ET SUPPORT comme CHEF DE PUBLICITE, spécialiste média, achats d'espaces et relat. publiques, rech. poste correspondant. Mlle MILLIEZ 151, rue Saint-Martin, Paris-3e

J.F., 25 ans, ch. poste bibliothécaire ou documentaliste. Tit. maîtrise de lettres + CAFB, 2 langues : Angl., Allem., notions de russe, étud. ttes prop. Tél. 029-08-87

J.F., 26 ans, MTS multilingue des administrations et des entreprises. Licences : Allemand, Anglais, Néerlandais. Téléph. : 202-63-42 Coppens M.L., 14 bis, rue Lily-Tollendal, Paris-19e

Jne Fme, 30 a., licence de lettres + pl. Ecole des Attachés de Direction à Paris (options gestion financière et gestion du pers.) rech. poste direction financière ou direction du personnel. Mme PODOLAK, 23, rue Graffan, 93190 Livry-Gargan. 936-65-02

J. Fille, 17 a. (début.) posséd. B.E.P.C., B.E.P agent admin (dactylo, comptab.) 1er deg. comptab., ch. place. Ecrire : Mlle E. Evrard, 25, av. Henin, Chelles 77500 ou tél. 957-15-51

Hme, 52 ans, Econome gestion hôtellerie ou entrepôt, France ou étranger. Plus. années d'expér. ou bien régisseur de surveill. Ecr. n° 6708 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Architecte diplômé, 23 ans d'exp. études et chantiers, réf. import. examinerait toutes propositions. Ecr. n° T 015999 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

40 ans, H.E.C., ch. poste responsable formation en entrepr. Ecr. n° T 015997 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 20 ans, B.T.S., tril. angl., all., sténos franç. et étrang. sens init., respons., contacts. Tél. 263-71-79 ou écr. Lepakowski Katia, 231, r. Championnet, 18e

Secrét. bil. Anglais, Français, sténo, 2 lang., 13 ans, St-Gobain, rech. emploi prox. St-Germain-en-Laye ou R.E.R. Ecrire Mlle Urquia, 5, rue d'Annam, Paris-20e. Tél. 366-67-54

26 a. Ingénieur informaticien ENSIMAG/INPG, 4 a. exp. logiciel de base et temps réel, ch. emp. Canada, USA ou Australie. Ecr. n° 8754 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

ANALYSTE

gestion, 33 ans, 5 ans S.S.C.I., 4 ans établiss. financ., IBM 370, DOS, VS, DB, Cobol, PL1, Fortran, expér. et goûts ccíaux, ch. pl. ingénieur ccial en province, constructeur ou S.S.C.I. Ecr. à T 016.026 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CAISSIÈRE

ch. pl. Jour. repos dimanche. Sér. réf. Tél. : 784-29-33

PROTECTION

Garde du corps, excellente présentation, réf. anglais courant, permis de conduire. T. 340-29-62

SECRETAIRE Jeune femme, 30 ans, 10 ans, d'expér., contacts très ht niveau, organisation colloques déplacts. possibles, rech. poste à responsabilités. Paris. Ec. n° T 16014 M, Régie-Presse 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR IMPORT-EXPORT

47 ans, parfait bilingue ALLEMAND, excellentes connaissances ANGLAIS, longue expérience :
— Négociations internationales, secteur métallurgique.
— Direction de Société.
Recherche situation - Paris de préférence dans Société Française désirant étendre service Import-Export ou Direction Sté étrangère s'implant. en France, étudierait autre secteur, Ecr. n° 28944 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 PARIS cedex 01

TRADUCTRICE DIPLOMEE Russe, Français, ch. emp. salar. Tél. 858-98-27

CHEF COMPTABLE

(Hme, 33 ans), 10 ans expér cabinet expertise comptable, ch. place PARIS-BANLIEUE. Ecr. à 015.969 T Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

Demande

Secrétaire de direction rech. : tous travaux dactylo s/IBM-82 C manuscrits livres, mémoires, thèses, spécialiste formules et notices techniq., magnéto. 914-86-03.

travaux à façon

Demande

TRAVAUX à façon DACTYLOGRAPHIE PHOTOCOPIE Tous documents. Mme G. VAURY, 8, rue Drouot (9e). 700-95-36, à partir 10 h. matin.

occasions

Vendez, échangez ou achetez directement entre particulier meubles anciens ou modernes, tout objet et tout matériel V.V.M., dépôt-vente de la Jatte, 17, boulevard Vital-Bouhot, 92 NEUILLY - 637-31-86.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

VOITURE DE DIRECTION FEVRIER 79 - ETAT NEUF CX 2500 D super - 5 vitesses - diravie, isot. - 38.000 km Tél. heures bureau : 233-21-74.

A VENDRE

CX 2500 D Super - 1978

Diravi - Isother. + radio K7 FM PARFAIT ETAT - 34.000 F. Tél. : 585-27-92 après 19 heures.

12 à 16 C.V.

604 TI 79 - 10.000 km Noire intérieur Havane climatiseur, jante TRX RADIO FM CASSETTE stéréo. Garantie 6 mois pièces et m.-o. 57.500 F, crédit. Avec 5.000 F. BOT. 22-93

MERCEDES CABRIOLET 250 SE - 68 Tout rénové - Etat exceptionnel 49.000 F - Crédit - Avec 10.000 Tél. : 202-66-39

divers

LANCIA AUTOBIANCHI DISPONIBLES 11, rue Mirbel - Paris 5e M° Censier Daubenton 336.38.35 +

NEUBAUER PEUGEOT

VEND SANS BÉNÉFICE 604 et 504 79

d'exposition - 0 km Tél. : M. Roland 766-02-44

deux roues

A vdre MOTO HONDA 125 S 3, mai 78, très peu roulé. 7.000 km. Excellent état - Prix Argus. Tél. : 430-19-00

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS DUPLEX 55 m2 caractère, poutre. Neuf. 574-66-57.

MARAIS

bel appt : 75 m2, poutres, cheminée, grand séjour + ch., entrée, cuis., bns, w.-c., 4e ét., calme, impeccable. Px 6.200 F du m2. Jeudi de 14 h. à 19 h. 88, RUE DES ARCHIVES (3e).

5e arrdt.

LUXEMBOURG, 6 P., bel imm. P. de T., S. de B. + 2 cab. toil. Prix 1.390.000 F. Tél. 563-64-60.

CONTRESCARPE

Imm. neuf tt conft. 48 m2. **2 PCES** entrée, cuisine, s. de bains, cave. PRIX INTERESSANT. 7, rue BLAINVILLE, mercredi, jeudi de 14 à 17 h.

JARDIN DES PLANTES

6e sans asc., dans bel imm. en pierre de taille, 2 p. cuis. entrée, s. d'eau, w.-c., 38 m2. Prix intéressant. Jeudi 14 h. à 18 h. 4, RUE LINNE (5e).

6e arrdt.

LUXEMBOURG

séjour double, cuisine, s. d'eau, asc., 400.000 F. Tél. 336-17-36.

7e arrdt.

Avenue de Breteuil propr. vend appt caractère sur jardins, ref. à neuf, haute qualité, 80 m2, au 4e étage, sans ascens. 790.000 F ou 860.000 av. chbre supplém. Ecr. n° 1.513, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

QUAI D'ORSAY (MEME) appt de prestige, 400 m2. Prix élevé justifié. Pour renseignements et visite écrire à PASTEYER, l'Antiquaire en Immeubles, 7, rue Aguesseau, Paris-8e.

BAC. Immeuble classé, 7 P., 225 M2. S.G.T. 202-35-28.

INVALIDES, grand standing. **180 m2** + chambre service. 1.800.000 F. 548-76-25.

7e - PRÈS INVALIDES

appt 6 p bel. imm p. de taille, gd cft, 165 m2. Tél. : 359-01-49.

8e arrdt.

MERVEILLEUX 3 P. tt conft. Cheminée. Tél. : 325-32-77.

12e arrdt.

Ledru-Rollin, immeuble P. de T. 4e étage, très bel appartement ; Pièces, S. de B. + salle de douche, cuisine Coméra, 2 chambres personnelles, état impeccable. Nombreux aménagements. EUROPA : 705-24-70.

13e arrdt.

RUE BROCA. Immeuble 1960, tout confort, 3e étg., 2 P., 52 m2, 320.000 F. Téléphone : 589-49-34.

PORTE CHOISY récent, beau 4 Pièces, 88 m2, bains + salle d'eau, parking : 420.000 F. Téléphone : 585-13-21.

14e arrdt.

14e Charmante maison très clair, séj., 3 ch., 2 bns. Etat neuf. 750.000 F. 566-72-53.

PARC MONTSOURIS

72, rue Boif 190 m2, séjour + 3 chambres, chbre de serv., parking sous-sol, 920.000F. Sur place : de 14 h. à 19 h. Jeudi et vendredi. TEL. : 534-41-75.

15e arrdt.

FRONT DE SEINE, studio double, 41 m2, tout confort, parfait état, parking Prix : 310.000 F. Téléphone : 578-04-62.

16e arrdt.

EXELMANS, Propriétaire vd gd 3 P., cuis., ttcft, 3e étg. s/rue. 23, RUE VAN-LOO, de 11 à 19 h.

AVENUE GEORGES-MANDEL rez-de-chaussée avec jardin hiver, 200 m2, séjour, S. à M., chambre + studio indépendant, tout confort. GARBI : 567-22-88.

FOCH - DAUPHINE haut standing, étage élevé, 6 Pièces, 300 m2 + toit terrasse, box. Téléphone : 227-08-52.

SUCHET VRAI BIJOU IMMEUBLE 1961 5e ét. LIVING 35 m2 + CHBRE 635.000 F. Tél. 526-01-50 **VERNET**

PL IENA 65 m2 rez-de-ch. à rénover possib. PROFES. MIXTE. Imm. pierre de taille. 360.000. S/pl. mercredi, jeudi 13 h. à 17 h., 17, AV. PRESIDENT-WILSON.

16e NORD balcon terrasse. RECEPT. + 3-4 CH., 270 M2 environ. Matin : 567-47-47.

18e arrdt.

GUY-MOQUET Propriétaire vd petit 2 P., cuis., bs, remis à nf, 7e étg. s/square, 135.000 F. Pr R.-V. tél. av. 10 h. et après 19 h. au : 504-02-52.

LAMARCK. Imm. 72 sur jardin GD STUDIO. TEL. : 229-52-98.

20e arrdt.

METRO TELEGRAPHE

VUE TOUT PARIS

Pptaire vend dernier étage très bel appartement ensoleillé de 145 m2 + terrasse + balcons + parking, asc. privatif. Possibilité d'adjoindre studio de 40 m2 + terrasse. Pour visiter TEL. : 366-90-84. Mercredi toute la journée jours suivants à partir de 17 h.

78 - Yvelines

BOUGIVAL - 3/4 P.

standing, 1975, grand séjour, 2 chbres, Terrasse, box, forêt, piscine, 420.000 F. T. 749-33-92.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - BD MAILLOT vue panoramique, 270 m2, terrasse, 300 m2 environ, très BELLE DECORATION, 3 serv., 2 park. Prix élevé. - 258-99-21.

SEVRES. Immeuble neuf, double living, gde cuis., 2 chbres, placards, grand balcon, dégagé. Prix 510.000 F. Tél. : 734-36-17.

ST-CLOUD-BEARN Magnifique STUDIO + park. 229-52-98.

BOULOGNE Résidentiel living + 3 Ch. + box. Tél. : 604-46-87.

NEUILLY. Métro SABLONS Bon immeuble **2 P.**, entrée, cuis. s. de bns, w.-c., débarras. PX INTERESSANT. Ch. cent. 149, av. CH.-DE-GAULLE, mercredi et jeudi 14 à 17 h.

Métro PONT-DE- **LEVALLOIS** Courbevoie, Seine, résident., séjour + 3 ch., 90 m2, r.-de-c. imm. récent + 2 jard. privés, park. 545.000 F. 924-92-45.

CLAMART

DS TRES JOLIE RESIDENCE AVEC TRES BEAU PARC, 4 P. TOUT CONFT. PARK. 70 m2. PRIX 300.000 F. — Tél. 379-57-21.

94 Val-de-Marne

IVRY, Mairie. Récent 3 Pièces, 57 m2, balcons, 5e étage, parking, 246.000 F. Tél. : 585-15-21.

VINCENNES **OREE DU BOIS** Luxueux appt. 80 M2. Séj. + alcove + ch., cuis. équipée, s. de bns, w.-c., entrée, dégagement, téléphone. IMMO 5. Tél. : 787-57-88.

Province

Haute-Savoie - Praz-de-Lys été-hiver, 11 km. Les Gets : Imm. terminé, 2 P., 34 m2 + balc., 228.000 F avec 45.600 cpt. Location assurée. ERIGE VENTE 2, place de la Libération, 74160 Saint-Julien-en-Genevois. Téléphone : (50) 49-03-00.

HAUTE-SAVOIE - COMBLOUX ETE-HIVER - Studios/Apparts avec 36.000 F compt. + crédit. Gestion assurée.

ERIGE-VENTE

2, place de la Libération 74160 St-JULIEN-EN-GENEVOIS Tél. : (50) 49-03-00

ANNECY

URGENT - PARTICULIER VD APPARTEMENT 4 PIECES, CUIS., S. DE BAINS, 117 m2. REFAIT ENTIEREM. NEUF QUARTIER PREFECTURE FACE AU LAC M. SENDLAK, 15, rue de la Préfecture, 74000 ANNECY. Tél. : (50) 51-26-00

constructions neuves

5e 65, RUE LHOMOND

Petit programme neuf livr. FEV. 80. Quelques apparts SURFACE MODULABLE. Prix intéressant, bon placement **707-20-29** 13 à 19 h. sauf samedi.

locations non meublées Offre

paris

14e, PLAISANCE. Prop. loue gd stud., jam. habité, 33 m2, cuis. équip., plac., S. bs, moqu., jard. priv., calme, luxe, 1.650 y comp. CH., cave, park. Tél. 580-64-32.

M° EXELMANS, living double + chbre, cuis. aménag., S. de B., wc, 65 m2, chauff. indiv., imm. rénové, tt cft. 2.050 + 200 F ch. environ. SEGTI, Tél. 228-15-00.

PLEIN CIEL Exceptionnel, 4-5 P. état neuf RARE. Parking. 3.200 F + ch. 288-31-97.

10e, studio panoramique + terrasse 10 m2, tout confort, standing. 1.200 F + charges. Jeudi, 14 à 19 h., 39 bis, rue Grange-aux-Belles. — Tél. : 585-41-28.

Région parisienne

NEUILLY DANS PETIT IMM. S/JDIN
— 3 pces, 90 m2, 3.500 F + ch.
— 2 pces, 60 m2, 2.500 F + ch.
+ parking. Renseignements H. LE CLAIR. 256-13-72.

locations non meublées Demande

paris

COLLABORATEUR JOURNAL recherche

STUDIO ou 2 PIÈCES

5e, 6e, 7e - Prix 1.000 F environ. Ecr. n° 6.106 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-82.

locations meublées Demande

paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. Tél. : 285-11-06.

J. F., sérieuse, 18 ans, cherche chambre dans le 13e arrondissement, proche de la place Italie. Ecr. n° 6.107, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INTERNATIONAL HOUSE rech. appts de standing pour DIPLOMATES ET CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

l'agenda du Monde

Animaux

Vends chiot 4 mois cocker fem. golden vacciné, avec pedigree. Tél. : 567-93-09 de préf. le soir.

Antiquités

Part. vend petite armoire bourguignonne en merisier massif. Px : 6.000 F. T. : 16-38-66-67-88.

Artisans

TOUTE REFECTION INTERIEURE, ELECTRICITE, MAÇONNERIE, DEMOLITION, DEBARRAS DE CAVE OU APPARTEMENT. Tél. 374-97-60

Bijoux

PAIE COMPT. TOUS BIJOUX or, brillants, argenter. 136, rue Legendre. M° Brochant, 17e

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 354-00-83

Chasses

FORET de SAINT-FARGEAU, 89 gros gibier, plan de tir, 2 actions disponibles, prix élevé. Tél. (86) 45-50-85 bureau ou 45-54-68 domicile

Cours

LICENCIEE PHILO DONNNE COURS, PARIS-BANL. TEL. : 632-21-91.

Voulez-vous apprende l'anglais ? Perfectionnez vos connaissances de cette langue, professeurs britanniques expér. offre cours part. ts les niveaux. TEL. : 320-25-15.

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par prof. Terminale PCEM Fac. 526-82-47.

MATHS PHYSIQUE par ingénieur diplômé gde école Tél. : 345-68-50

Caravanning

Particulier vd ESTAFETTE 76 **CAMPING-CAR** 1re main, 26.500 km, 35.000 F. Tél. : 728-43-60 18 h. à 20 h.

Méthode musique

Etude analytique à apprendre les Règles comment procéder et appliquer, « Combined » form pour harmoniser mélodie dans 100 pages. Avec technique, et toutes positions chords pour guitare. P. Tchickles, 70600 Champlitte

Mode

NE PAYEZ PAS LA GRIFFE

LES PLUS BELLES COLLECT. ACTUELLES DE COSTUMES : 3, avenue de Villiers, Paris-17e. Métro Villiers.

Moquette

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique, gros stock, belle qualité. Téléph. : 757-19-19.

Philosophie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY EST OUVERT. Tél. 436-61-69

Psychanalyse

PSYCHANALYSE - PSYCHOTHERAPIE, groupe I.C.S. 770-22-34 - 236-26-79 - 584-07-21

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEURS

avec ou sans INTERROGATION A DISTANCE Tél. : 574-11-15

Rencontres

A. RUCKEBUSCH

Une Agence Matrimoniale se voit décerner des étoiles ★★

MARIAGES DE L'ELITE

Michel Germont, dans son livre "Gai! Gai! (re) marions-nous" sélectionne le Cabinet A. Ruckebusch qui, par son charme, sa distinction et son efficacité, offre une prestation hors du commun au service d'une société choisie.*

Sur rendez-vous

5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. 720.02.78/720.02.97
Entre Rd-Point Champs-Elysées et Fg. St Honoré
4 et 6, rue Jean Bart (59) LILLE
Tél. 54.86.71/54.77.42

*Presses de la Cité

Restauration de tableaux

RESTAURATION TABLEAUX Tableaux, pastels, dessins, rentoilage, parquetage, etc. par spécialiste expert. Maison fondée en 1926. LETOURNEUR artiste peintre, 22, rue du Général-Bertrand, 7e (anciennement bd Raspail) sur rendez-vous : 548-07-58.

Soins de beauté

LABO DE RECHERCHE CAPILLAIRE

demande hommes ou femmes à cheveux gras pour soins et entretien réguliers de la chevelure. Soins gratuits effectués sous contrôle médical. Téléph. : 759-85-35 de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 16 h 30

Vacances Tourisme Loisirs

SKI ENSOLEILLÉ

Réservations immédiates : 100 hôtels et 100 meublés. Maison Départementale des Hautes-Alpes et de l'Ubaye 4, av. de l'Opéra, 75001 Paris. Téléph. : 296-05-08 et 296-01-88.

PARIS - MIAMI-BEACH (USA) Séjour de 7 jours du 24 nov. 79 au 2 décem. 79. 2.920 F tout compris (vol AR, transferts, hôtels + accompag.) TRANSALPINO, 16, rue La Fayette, 75009 Paris. Téléph. : 770-52-47 ou 770-82-08. 36, r. Dunkerque, 75010 Paris. TEL. : 281-26-11.

VACANCES ANGLAISES SPORT ET DETENTE pour Jeunes et Adultes. TEL. : 354-01-73.

Le Monde

équipement

URBANISME

Au Mesnil-le-Roi

Cent quatre-vingt-quatre arbres abattus en bordure de la forêt de Saint-Germain

Versailles. — La réalité ne correspond pas toujours aux recommandations officielles, loin s'en faut. Au cœur du village ancien de Mesnil-le-Roi (Yvelines), les tronçonneuses ont une fois encore choisi le mois d'août pour venir à bout de cent quatre-vingt-quatre grands arbres et... de l'opposition des défenseurs locaux de l'environnement. A la place de ces arbres, pour la plupart centenaires, seront bientôt édifiés deux lotissements d'un total de soixante-treize maisons individuelles, joliment baptisés « Résidence du Château du Mesnil ».

L'environnement y sera de qualité, entre la forêt de Saint-Germain-en-Laye et la vieille bourgade avec ses maisons de pierre et sa belle église du seizième siècle. Une partie de la population s'est pourtant rassemblée au sein de l'Association de défense du site et de l'environnement du Mesnil-le-Roi et a saisi le tribunal administratif de Versailles de diverses requêtes visant à l'annulation du permis de construire.

Outre qu'elle dénonce l'atteinte portée au site, l'Association fait valoir que le permis de construire a été accordé en vertu des dispositions d'un plan d'occupation des sols en cours d'établissement, mais non rendu public à cette époque.

« Cette décision de construire est en contradiction avec la circulaire interministérielle de février 1973 faisant recommandation aux préfets de classer pour les conserver tous les espaces boisés urbains de plus de 500 mètres carrés », constate M. Jean-Claude Pintenet au nom de l'Association de défense.

Placée dans l'impossibilité financière d'acquérir la propriété, la municipalité (modérée) de Mesnil-le-Roi estime avoir choisi la solution la plus sage. La construction d'immeubles a pu être évitée et les maisons seront réalisées dans un style qui rappellera celles du vieux village. Une application stricte du POS a permis de construire des maisons sur 7,5 hectares et de rétrocéder 9,5 hectares à la forêt domaniale pour les ouvrir au public. Les élus estiment même que cette transformation d'une partie du village, jusqu'ici très mal entretenue, améliorera son environnement.

« La plupart des arbres abattus étaient malades », soutient pour sa défense le promoteur. « Remplacer les arbres morts par des maisons relève d'une curieuse conception de l'urbanisme », répliquent les opposants. Le dossier sera bientôt plaidé devant le tribunal administratif.

DAMIEN RÉGIS.

La commission du Vieux Paris et l'année du patrimoine

A la commission du Vieux Paris, réunie le lundi 8 octobre, M. Michel Fleury, qui présidait la séance, a annoncé que la maison de la rue Volta, l'une des plus anciennes de Paris (le Monde du 9 janvier 1979) et dont la charpente menaçait ruine, avait été évacuée et vidée de ses habitants. Sur sa proposition, la commission a émis le vœu que ce très intéressant édifice, l'un des seuls de la capitale a être construit avec des pans de bois, soit remis complètement en état. D'autre part, à la demande de l'institut hongrois, une plaque sera apposée 30, rue Mazarine sur l'immeuble où le grand ecrivain Janos Batsanyi a vécu de 1809 à 1815.

L'année du patrimoine va débuter dans moins de trois mois. La commission du Vieux Paris y prendra une part active, notamment par une exposition organisée par la délégation à l'action culturelle de la Ville de Paris, en collaboration avec le centre archéologique de la rotonde de La Villette, exposition qui, s'ouvrira le 10 janvier, d'abord à la mairie du 5e arrondissement — l'un des plus riches en vestiges anciens de la capitale. — puis sera présentée à la mairie du 19e arrondissement. Intitulée « La commission du Vieux Paris et le patrimoine de la ville », cette exposition comprendra trois grandes parties : les monuments disparus ; les erreurs à ne pas commettre en matière de restauration des objets anciens ; les résultats des récentes fouilles archéologiques à Paris. Enfin, la direction des antiquités historiques de la région parisienne souhaite organiser une exposition sur le thème : « Vingt-cinq ans de découvertes archéologiques en Ile-de-France », qui réservera une place aux antiquités parisiennes.

ANDRÉE JACOB.

Un projet refusé dans le quartier de Sainte-Gudule

Bruxelles commence à surveiller son paysage urbain

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Est-ce parce qu'elle célèbre cette année le millénaire de sa fondation que la capitale belge devient si vigilante ? Ou bien ne serait-ce pas plutôt parce que les associations de quartiers et, d'une manière générale, les amoureux du vieux Bruxelles font désormais entendre leur voix ? Toujours est-il que le conseil municipal s'apprête, selon des rumeurs concordantes, à repousser un projet de construction qui, naguère encore, eût probablement reçu sans difficulté l'aval des édiles bruxellois.

Attitude d'autant plus remarquée que les organisations d'habitants ont fait de l'affaire une sorte de symbole, et qu'il ne s'agissait pas de porter atteinte à l'« îlot sacré », ce fameux quartier désormais intouchable de la capitale, ni même d'édifier en quelque lieu non moins historique une de ces tours de béton et de verre fumé dont la ville est désormais prodigue.

Non. Une très importante compagnie d'assurances belge voulait tout simplement transformer le groupe de bâtiments dont elle est restée propriétaire (après le transfert de son siège vers la périphérie) en un ensemble de bureaux plus modernes et fonctionnels, mais de même hauteur, en modifiant complètement la façade et l'aspect général des immeubles. L'objet du litige se dresse à l'angle de la rue Royale et de la rue des Colonies, dans le quartier un peu sombre de Sainte-Gudule, dont quelques administrations et quelques grandes sociétés se partagent les bâtiments, qui auraient grand besoin d'être ravalés.

Ces immeubles fin de siècle, aux proportions imposantes, ne constituent aucunement des trésors d'architecture ou des modèles d'originalité. De son côté, le projet de reconstruction, tel qu'il a été soumis aux autorités municipales, n'est ni meilleur ni pire que bien d'autres ; il serait même plutôt moins agressif que bien des édifices modernes qui hérissent à tous les sens du mot la capitale belge, en particulier depuis qu'elle est aussi devenue celle de l'Europe.

Le probable refus de l'hôtel de ville est donc d'autant plus important qu'il ne s'agissait pas pour lui d'empêcher la détérioration d'un site exceptionnel ou de déroger à la législation sur l'urbanisme, mais tout simplement de se prononcer sur la préservation d'un ensemble qui fait partie, depuis près d'un siècle, du paysage urbain, et s'intègre parfaitement à son entourage.

Peut-on y voir l'amorce d'une réaction contre l'urbanisme à tout-va qui, en deux décennies, a si profondément modifié le visage d'une ville dont on a fini par oublier qu'elle était l'une des plus belles d'Europe ? En tous cas, depuis que Mme Dominique du Roy de Blicquy est devenue « échevin de l'urbanisme » dans l'équipe municipale de M. Van Halteren, de tels projets sont soumis à des conseillers artistiques, et dans la mesure du possible aux représentants des habitants riverains. Les avis des uns et des autres ne lient évidemment pas l'administration, mais semblent de plus en plus écoutés.

BERNARD BRIGOULEIX.

A PARIS DANS LE 6e ARRONDISSEMENT

M. d'Ornano veut classer le marché Saint-Germain

La vieille querelle sur la rénovation du marché Saint-Germain, dans le sixième arrondissement, rebondit : M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, vient d'ouvrir une instance de classement de l'ensemble constitué par le marché et les rues Félibien, Toustain, Clément, la quasi-totalité des rues Mabillon et Lobineau, ainsi que les façades et toitures des immeubles bordant ces rues.

Désormais, et avant même que la décision de classement ne soit prise, ce « site » ne peut être modifié sans une autorisation préalable du ministère de l'environnement. La mesure prise par M. d'Ornano a pour but, précise un communiqué du ministère, « d'assurer la protection d'un site urbain particulièrement intéressant, d'en préserver les volumes, le caractère et les proportions ». Autant dire que le nouveau projet de rénovation mis au point par la Ville (le Monde du 27 mars) et combattu par les associations de défense, qui réclament le classement de la halle construite au début du XIXe siècle par l'architecte Blondel, ne pourra être réalisé.

Ce projet, étudié par les architectes Renaud Bardon, Pierre Colboc, Philippe Lamy et Jean-Paul Philippon, prévoyait notamment la construction d'un bâtiment de deux étages, en pierre et en verre, dont la hauteur ne devait pas dépasser celle des toits voisins. Différents équipements sociaux et sportifs, comme l'avait décidé le Conseil de Paris, devaient être aménagés à l'intérieur.

Cette décision du ministre de l'environement et du cadre de vie donnera satisfaction aux associations de défense. Elle risque en revanche de décevoir les commerçants abrités sous la halle et qui sont victimes depuis des années de la querelle opposant les partisans de la rénovation du marché à ceux du classement. De toute façon elle intervient bien tard, alors que les services de la Ville ont entrepris les travaux de fondation pour la construction du nouvel édifice.

Déjà en janvier 1977, au plus fort de la bataille pour la mairie de Paris, Mme Françoise Giroud, alors secrétaire d'Etat à la culture, avait critiqué « le programme écrasant » que les élus de la capitale avait décidé de réaliser à cet endroit du sixième arrondissement. Mme Giroud aurait voulu, en particulier, que l'on classe les arcades extérieures et intérieures de l'ancien marché. Dans une lettre au préfet de Paris, elle avait demandé l'arrêt des travaux de démolition et de reconstruction de la halle. M. d'Ornano, alors candidat à la mairie de Paris, en visite au mois de février dans le quartier Saint-Sulpice, s'était déclaré d'accord avec Mme Giroud. Ce qui avait suscité de vives réactions des élus R.P.R. de l'arrondissement et notamment de M. Pierre Bas, actuellement adjoint au maire, chargé de la culture. — J. P.

AÉRONAUTIQUE

Les charters américains multiplient les lignes régulières

Filiale du groupe Transamerica Corporation, duquel dépend entre autres sociétés, United Artists Films et Budget Renta Cor, Trans International Airlines, le plus important transporteur américain à la demande, prendra, à compter du 1er octobre prochain, le nom de Transamerica Airlines, de manière à renforcer l'image de sa maison mère.

Transamerica Airlines, qui possède une flotte de trente-six appareils dont trois DC-10, vient de commander deux Boeing-747-200, qui lui seront livrés en décembre 1979 et en avril 1980 et de prendre une option sur six autres exemplaires. Cet achat représente un investissement de 550 millions de dollars. Selon les responsables de la compagnie américaine, « il s'agit de la commande la plus importante qu'ait jamais faite un transporteur à la demande ».

Transamerica Airlines qui, pendant la guerre du Vietnam, assura avec d'autres « Supplementals », des transports de troupes, réalise aujourd'hui 75 % de son trafic sur le réseau de l'Atlantique nord : 50 % dans le sens Europe-Amérique du Nord et 25 % dans le sens inverse. La compagnie américaine qui, l'an dernier, a acheminé huit cent soixante-cinq mille passagers, exploite, depuis le 1er mai 1979, deux lignes régulières entre Amsterdam, aux Pays-Bas, d'une part et New-York et Los Angeles d'autre part, à raison de trois fréquences hebdomadaires.

D'avril à octobre 1980, Transamerica Airlines compte exploiter vers les Etats-Unis un vol charter quotidien, respectivement au départ de Londres et de Francfort. La compagnie américaine a d'autre part déjà commercialisé pour la saison prochaine, au départ de Paris, cinq vols hebdomadaires — deux en DC-10 et trois en DC-8, — à destination de New-York et de Montréal.

ENVIRONNEMENT

● *Un parlementaire chargé de la protection des animaux.* — Le président Giscard d'Estaing a demandé à M. Raymond Barre de nommer un parlementaire en mission auprès du ministre de l'agriculture afin de renforcer la protection des animaux, annonce-t-on à l'Elysée.

Dans une lettre au premier ministre, rendue publique par l'Elysée, le chef de l'Etat souligne notamment « l'importance qui s'attache dans toute société civilisée à protéger les animaux contre les souffrances inutiles qui leur sont infligées ».

TRANSPORTS

● *Trafic Transmanche : mise en vente d'« Hoverlloyd ».* — La compagnie suédoise Hoverlloyd qui assure un service régulier d'aéroglisseurs à travers la Manche entre Calais et Ramsgate depuis 1969, est à vendre. Le groupe Brostroms auquel elle appartient a annoncé à ses six cents employés qu'il entendait concentrer à l'avenir ses activités sur le transport de fret par conteneurs et que le gouvernement suédois est opposé aux investissements hors de Suède. Hoverlloyd possède quatre aéroglisseurs SRN-4 de construction britannique et envisageait d'en commander deux autres prochainement. L'an dernier, la compagnie avait acheminé un million deux cent soixante mille passagers et deux cent trente-trois mille voitures à travers le détroit.

P.T.T.

● *Réélection du secrétaire général de l'Union postale.* — Le dix-huitième congrès de l'Union postale universelle (UPU) a réélu, le 9 octobre, au poste de secrétaire général, le représentant égyptien, M. Mohamed Ibrahim Sohbi. L'Union compte cent quarante et un Etats membres depuis l'exclusion de l'Afrique du Sud. — (A.F.P.)

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 Pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. toute la journée, même le soir, 873-23-55.

URGENT, rech. appts 2 à 4 P., Paris, réglem. cpt dev. notaire. Mme LEULIER : 261-39-78.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT - RECHERCHE 5/7 P. Tt confl. 8e, 16e, 17e. Rive gauche - Neuilly MICHEL & REYL - 265-90-05.

pavillons

LA GARENNE-COLOMBES Calme, proximité gare, PROP. vd pavillon, séj. double, 3 chb., 2 s. bs, cuis. équip., ch. cent., grenier aménageable, cave. Nombrx aménag. intér., Jardin. Prix : 570.000 F. Tél. le matin à 785-24-61.

PARC DU PERREUX 15 min. ctre PARIS, tr. résid. Part. vd merveilleux pav., aucun travaux à faire, décorat. luxe, tout confort ULTRA-MODERNE. 300 m2 environ HABITABLES. SUR JARDIN 600 m2. CEDE A 1.600.000 F. CAUSE DEPART URGENT, MAIS VALEUR BEAUCOUP PLUS. Pour tous renseign., tél. 324-34-71 de 10 à 14 h. et à partir 19 h.

5 mn METRO ANTONY Sur sous-sol avec garage, beau living dble, 2 chbres, cuis., bains + chbre d'enfant, terrain 320 m2. Parfait état. Prix : 550.000 F. 666-56-90.

MARLY-LE-ROI. Résidentiel, 3 P., terrain 500 m2. 400.000 F. 534-57-40.

VILLEJUIF. Superbe pavillon récent, 8 P., 154 m2, gar., jard. 735.000 F. 585-15-21.

immeubles

8e murs de bureaux 150 m2 loués rapport 7 %. Prix 950.000 F. 763-44-30.

S AVIA PAIE COMPTANT immeubles toutes catégories sans limitation de prix. DECISION IMMEDIATE Tél. : 267-37-37 (p. 42) ou écr. 9, av. La Bourdonnais, Paris-7e.

viagers

9e résid., occupé, bel appt angle P. de T., 200 m2, 1er étg., asc., 8 P. + 2 ch., s. 2 caves, profes. 300.000 cpt + rte s. 1 tête 75 a. Ecr. à 8.755, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Vendez rapidement - Conseil, Expertise, Indexation, gratuit. Discrétion. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58.

Société spécialiste viagers F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00. Prix, indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

Boutiques

MURS BOUTIQ. 15e porte Versailles, bel immeuble pierre de T., bail 1er avril 78, loyer 4.152 F. Prix 46.000 F. Crédit. Voir pptaire jeudi 14 h. 30 à 16 h. 30, 7, r. Aug.-Chabrière.

Sans reprise ni commission, 19e sur carrefour commerçant. Gde boutique vide + sous-sol tous commerces 125 m2 environ, 2.900 F par mois - 224-02-86.

ACHETE COMPTANT Murs de boutiques, libres ou louées, Paris ou Proche Banlieue - 563-68-06.

EUROPA, 54, rue Amsterdam-8e, paie comptant murs boutiques, libres ou occupées. Paris-Banlieue 520-13-57.

Investisseur murs avec locataire 1er ordre, rentabilité immédiate 12 %, notaire payé. Propriétaire : 260-26-92.

ACHETONS immédiatement murs de bout. VIDES ou OCCUPES PARIS, PROCHE BANLIEUE. 359-99-50

bureaux

BASTILLE. 1.600 m2 ou 650 m2, bureaux impeccables climatisés, bail neuf, libres - 563-83-33.

Sur projet en cours HAUTS-DE-SEINE surface de bureaux de 500 à 5.000 m2, excellent emplacement, nationale 13. Tél. : 227-04-30.

SAINT-AUGUSTIN Bureaux 200 ou 400 m2. 500 F le m2/an - Ecrire 73.964, L.P.F., 12, rue de l'Isly, PARIS (8e).

BAC - RASPAIL 200 m2 bureaux équipés, immeuble récent, parkings. ETRESA - 776-07-30

fonds de commerce

A céder cse retraite, Paris, sur meilleur secteur r. Cléry baux + achalandage d'une gde bout. burx ss-sol, surf. 440 m2 agences ttes commodités. Objet : négoce et fabrication/transformation de tous tissus et bonneterie. Cédant disposé à seconder temporairement acheteur éventuel. Personnel sur place formé de longue date. Contacter le 233-19-76.

PARIS Belle librairie-papeterie-journaux en S.A.R.L. C.A. : 1.900.000 F. Prix : 900.000 F. TRANSADIX 256-10-10 225-63-59

appartements occupés

Mairie 18e, bel imm. P. de T., tapis escalier, ravalement neuf, 2 Pces; cuis., wc, poss. s. d'eau, occupé couple âgé. Prix 125.000. crédit 80 %. Vr Prop. mercredi, 14 h. 30-16 h. 30, 96, r. Ordener.

hôtels-partic.

Rech. hôtel partic. standing, même avec travaux, préférence rive gauche. R. de PREVAUX - 776-07-30. 3 BIS, QUAI AUX FLEURS

locaux commerciaux

A TOULOUSE SITUATION EXCEPTIONNELLE pour ACTIVITE PRESTIGE cédons BAIL COMMERCIAL MAGASIN 120 M2 + 50 M2 CAVE VOUTEE LOYER : 32 000 F — PRIX : 450 000 F Ecrire no E. 5880 HAVAS 31002 TOULOUSE Cedex ou TEL. (61) 53-37-77

Près BEAUBOURG - A louer local sain et clair, chauffage, 400 m2 environ, r.-de-chaussée. Tél. : 644-61-11.

RUEIL-MALMAISON dans rue animée, proximité Hôtel-de-Ville, locaux commerciaux + réserves et parkings dans ensemble neuf. Tél. : 227-04-30.

Ach. murs local ccial libre, 150/200 m2, cour ou r.-de-ch. : rue Croix-des-Petits-Champs, place des Victoires, rue Saint-Augustin, rue des Petits-Champs. Téléphone : 624-93-05.

MASSY 6 bis, rue Gabriel-Péri 500 m env. de la gare ds une rue tr. passagère, bail à céder local façade sur rue 140 m2 env. av. réserve au ss-sol accessible et aménageable. Chauff. gaz. Tél. : 523-30-40, p. 307 ou 308.

PUTEAUX 3, rue Pierre-Curie bail à céder, local env. 50 m2 + cave, situé à 150 m du Rd-Point des Bergères, ch. par radiat. électr., droit au bail à négoc. T. 523-30-40, p. 307 ou 308

Exceptionnel. Prêt-à-porter fem 2 magasins rue principale métropole prov. C.A. 3 mill. de F. A saisir 1.500.000 F. Créd. poss. Ecr. à T 015.995 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BOULOGNE. 250 m2 bureaux + 250 m2 dépôt Tél., 13.000 F m. Rens. 604-46-87.

DAUPHINE LOCAL CCIAL 500 M2, 3 NIVEAUX SUR JARDIN Toute ppté. 2.000.000 F. Location possible. PROMOTIC 553-14-14.

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au 296-15-01

maisons de campagne

Près CHAPELLE-EN-VERCORS 90' LYON - RARE FERME DU VERCORS en pierres du pays sur 1.000 m2 prairie environ en partie amén. et en partie à restaurer, four à pain, eau, élect., ds hameau proche commerces. Prix avec 46.000 F compt. et 180.000 F. Crédit possible. - CATRY. Tél. (91) 54-92-93

Sud-DROME, limite Htes-Alpes, dans hameau 800 m. alt., gde bergerie pierre pays av. grange au 1er étage, à aménager en habitation 3.300 m2 prairie avec noyers. Site exceptionnel, belle vue. Px 170.000 F. CATRY, tél. jeudi : 16 (91) 54-92-93 ; jours suivants : 16 (91) 65-15-87.

villas

PRES MAROLLES (91) belle villa en L de 1971, 9 Pièces, 180 m2 habitables, tout confort, cheminée, garage 4 voitures en sous-sol, jardin 850 m2. Prix exceptionnel 735.000 F, avec 145.000 F comptant. Téléphone : 493-07-76.

A vendre à CHAVENAY (78), maison 1974, 180 m2 habitables sur 850 m2 terrain comprenant : 5 chambres, 3 salle de bains, séj. dble, cuis. tte équip., gar. 2 voit., buanderie, terrasse, tennis et piscine privés dans résidence. — Téléphone : 056-34-19.

terrains

ALPES-HAUTE-PROVENCE Près lac Serre-Ponçon et station de ski à 200 m. hameau, beau terrain boisé de 10.000 m2 expo. sud, belle vue, poss. constr. 1 maison de 250 m2. Px 125.000 F H.T. Catry, tél. jdi (91) 54-92-93, jours suivants (91) 65-15-87.

forêts

BOIS CLOS DE 32 ha seul tenant, clos, gros gibier, R.-V. chasse neuf, châtaign., chêne et semi-chêne, chevreuil et petit gibier. Prix : 900.000 F. CŒURET - 28160 BROU. Tél. (37) 98-03-92.

propriétés

DROME EXCEPTIONNEL Vallée boisée, A 7 km sortie autoroute A-7, 51 ha avec ferme à restaur. Elect., tél., eau source. 1,90 F le m2. M. Foucteau, R.N. 7, L'HOMME-D'ARVES 26200 - Téléph. (75) 01-76-88.

Part. vend propriété élevage 70 ha. clôt. grillage, bordée riv., étgs, chasse au sanglier, maison de maît., conv. pr résid. second. et placem. écolog. Charente. Tél. H.R. au 16 (45) 78-41-84 - Prix : 1,7 millions de francs.

PRES FONTAINEBLEAU Belle propriété 8 p., tout conft, état neuf + maison gardien 3 p., tt conft + dépendances, terrain 2,8 ha. av. étang. Px 1.600.000 F 660-26-76.

Hte-GARONNE. Prop. caract., 6.000 m2, cuis., salon, s. à m. 1er étg. : 4 gdes chb., s. bs, gren., 2 gar., dépend., verger, pce d'eau, idéal chasse, pêche, 400.000 F. Téléph. (68) 59-70-72.

SUD LUBÉRON à 25 km d'AIX-EN-PROVENCE DOMAINE de grand caractère à restaurer sur 17 ha. de vignes V.D.Q.S. et bois, 1.700.000 F. Agce Du Château, 84120 Pertuis. Tél. (90) 79-17-33.

AXE MONTFORT-HOUDAN SUR 1 ha. 1/2 Toile de fond boisée PROPRIÉTÉ CARACTÈRE 8-10 p. pples, tt conft, dépend. FONCIA - 489-09-91 PONTCHARTRAIN.

GENTILHOMMIÈRE XVIIIe - 38 km ouest RECEPTION AVEC BOISERIES 12 chambres - 12 s. de bains W.-C. Salle de jeux. Dépend. SPLENDIDE PARC CLOS 8 ha Tennis - Grand standing FRANK ARTHUR 766-01-69

LUZARCHES (5 km) dans site boisé, belle maison contemporaine, séj. 60 m2, 3 chbres, cft., excellente exposition. magnifique parc 2.800 m2. Prix : 630.000 F. DEVIQ CONSEIL Luzarches. 471-00-06.

propriétés

EURE PRES BEAUMESNIL Belle ppté, séjour, salon, 5 ch., conft., 9.200 m2 terrain. 350.000 F. Tél. (32) 44-42-75.

ORNE 120 km Ouest de Paris Sur parc 4,5 ha, très belle propriété comprenant maison de maître de caractère 15 P., 600 m2 + pavillon de chasse 3 P et fermette 5 P. Totalement et luxueusement aménagés. Charges d'entretiens réduites. A SAISIR. T. CIGIMO. 236-36-07

LE CROTOY Baie de Somme SUR LE PORT Particulier vend maison séjour, 3 chbres, conft., dépendances, bon état général. Prix : 250.000 F Crédit possible. Tél. heures bureaux : 766-59-50, poste 66.

OISE, 60 KM PARIS, Route TOUQUET, Part. vend splendide propriété 7 P. principales, 2.500 m2, tt conft. Orée forêt. Ecr. JD/151, Havas (B.P. 907), 76002 ROUEN CEDEX.

domaines

Cse copropriété vendons 12 ha. dont 10 plantés chênes à vocation truffière (6 ans) et lavande. Région très propice, 190.000. - CAVAILLE Hubert, VAILATS, 46230 LALBENQUE. Tél. 16 (65) 31-63-61.

châteaux

Région NOGENT-le-ROTROU BELLE COMMANDERIE 16e et 18e, dép., parc, tennis, 2 ha. 22 km S.E. ANGERS, PRESBYTERE 18e, 7 pièces, bon état, 3.200 m2. Région BAUGE (49) LOGIS 16e à restaurer, 4 grandes pièces, jardin. HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Tél. (43) 56-61-60.

chasse-pêche

Disponible quelques actions chasse plaine et bois. EURE - Ouverture 14-10. Tél. : (32) 54-21-82.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

ÉNERGIE

Une nouvelle hausse du prix du pétrole apparaît inévitable à beaucoup de responsables américains

Washington. — D'ici à 1985, une crise pétrolière est inéluctable. D'ores et déjà, les prix officiels vont connaître une nouvelle flambée pour atteindre 30 dollars par baril au cours de l'hiver. Ce diagnostic pessimiste, *mais sans* doute réaliste, formulé au début de la semaine à Washington par M. O'Leary, l'ancien adjoint de M. Schlesinger au département américain de l'énergie, à l'occasion d'une conférence *organisée* par British Petroleum, est partagé par nombre de responsables outre-Atlantique.

De notre envoyé spécial

Pour avoir méprisé, depuis octobre 1973, les avertissements des pays producteurs et des autres pays consommateurs, les Etats-Unis, et avec eux le reste du monde, se trouvent aujourd'hui confrontés à un problème qui ressemble fort à la quadra*ture du cercle.*

Les Etats-Unis consomment près de 18 millions de barils par jour (1), dont 7 millions au moins rien que pour les carburants. Les diverses projections, notamment celle du MIT, réalisées ces derniers mois, tablent *sur une consommation de 20,1 mil*lions de barils en 1985. Ceci en tenant compte de l'application de certaines mesures d'économie d'énergie. Or, à cette date, la production intérieure n'atteindra au mieux que 10 millions de barils par jour (dont 2 *millions pour* les champs de l'Alaska), contre 8,6 actuellement. Et encore. M. O'Leary est sceptique, car, actuellement, « *nous produisons plus de pétrole et de gaz que nous n'en découvrons chaque année* ». Ainsi, en 1978, les Etats-Unis ont produit *3,5 milliards* de barils et n'en ont découvert que 2 milliards. Comme il *faut, en raison des procédures*, au minimum dix ans pour les délais de mise en production d'un champ, on doit s'attendre à une lente diminution de la production intérieure américaine de pétrole et de gaz.

« *Les Etats-Unis s'imposent* de *facto un moratoire nucléaire* », explique M. O'Leary. « *Nous avons 70 centrales en activité, 72 en construction, 90 autres en commande ou projetées. Peut-être y en aura-t-il d'ici la fin du siècle 10 autres.* » Mais rien de plus. « *Le nucléaire ne doit plus être considéré chez nous comme une source majeure d'énergie.* »

Le charbon sera la grande affaire des prochaines années. D'ici 1987, 255 centrales entreront en production pour une capacité totale de 113 000 mégawatts. Autant que les centrales nucléaires. Mais là aussi il faut tenir compte des *diverses* procédures. Si l'on compte en *moyenne douze ans pour construire* une centrale nucléaire, il en faut également dix pour bâtir une centrale à charbon. Aussi les Etats-Unis ne doivent-ils pas trop compter sur cette source d'énergie d'ici 1985. Reste alors les importations de pétrole.

C'est la voie *naturelle. Celle suivie* depuis 1970 par les Américains. *D'autant plus facilement* que le moyen de paiement du brut est le dollar. Aujourd'hui, le lobby pétrolier pousse toujours à la poursuite des importations, quitte à renier les engagements pris par les Etats-Unis lors du sommet de Tokyo. Mais encore *faut-il qu'il y ait les quantités* suffisantes sur le marché mondial. Or, à entendre M. O'Leary et quelques autres spécialistes énergétiques, rien n'est moins sûr.

Sur une production mondiale de 63 millions de barils par jour, l'OPEP en assure actuellement la moitié, dont une vingtaine *rien que dans le golfe Persique. Les autres* producteurs (Algérie, Nigéria, Indonésie) sont incapables, du *fait* de leurs investissements industriels, de financer une *croissance* importante de leur production de pétrole. Celle-ci pourrait même fléchir.

En ce qui concerne le golfe, M. O'Leary a fait état d'informations *selon lesquelles les Irakiens* voudraient réduire leur production de un million de barils *par jour, les* émirats arabes unis feraient de *même* (entre 0,2 et 0,5 million de barils) et le Koweït ramènerait la sienne de 2,3 à 1,5 million de barils *par jour. En Iran, elle est descendue* actuellement à 3 millions de barils par jour et l'ancien adjoint de M. Schlesinger ne serait pas surpris qu'elle tombe à 2,5 voire à 2 millions. *Enfin, en ce qui concerne* l'Arabie saoudite, la seule question importante *est de savoir « si elle investira suffisamment pour maintenir ses capacités actuelles autour de 10 millions de barils par jour* ».

« *Nous aurons beaucoup de chance,* ajoute M. O'Leary, *si le Golfe continue de livrer 20 millions de barils par jour dans le milieu des années 80.* »

Certes il y a le Mexique, le Canada, le *reste* de l'Alaska, les schistes bitumineux, le solaire... mais tout ceci c'est pour les années 85-90, voire l'an 2000. Cela ne saurait pallier le déficit pétrolier qui s'annonce *pour les prochaines années. Restent* alors les économies d'énergie. Les Américains commencent *à prendre* conscience de l'ampleur du problème. Les parlementaires aussi. Le Sénat votera en l'amendant le plan Carter. Les usines automobiles de *Detroit sortiront de petites voitures.* On construira des immeubles en pensant *à l'isolation.* Mais tout ceci risque fort d'être insuffisant. Le temps perdu ne se rattrape jamais.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) 900 millions de tonnes par an.

● *La production de pétrole brut dans le monde* a atteint un niveau record au cours du pre*mier semestre*. Selon les estimations de la revue spécialisée *Oil and Gaz*, la production moyenne s'est établie à 61,89 millions de barils/jour contre 58,73 millions de barils/jour au cours du premier semestre 1978. Abstraction faite des pays communistes, la production *quotidienne moyenne* s'est élevée au cours du premier semestre à 47,8 millions de barils.

La surveillance du marché de Rotterdam débutera en novembre

Luxembourg (Communautés européennes). — Pied à pied, les Neuf mettent en place le dispositif *dont ils* avaient jeté les bases lors du Conseil européen de Strasbourg, en juin 1979, et dont l'objectif *est de limiter* autant que possible la hausse des prix du pétrole. Réunis le mardi 9 octobre à Luxembourg, les ministres de la C.E.E. chargés des affaires énergétiques (ou plutôt leurs représentants, car seulement deux ministres ont participé à la session) se sont employés à compléter les décisions prises depuis le Conseil européen de Strasbourg et le sommet « trilatéral » de Tokyo qui l'a suivi. Ce dispositif anticrise compte deux principaux volets : la surveillance du marché libre de Rotterdam, qui commencera en novembre, et le plafonnement des importations.

De notre correspondant

Européens, Américains et Japonais se sont mis d'accord pour « *enregistrer* » les transactions des marchés libres. L'objectif est de dissuader les opérateurs (les compagnies internationales et aussi certains pays producteurs) *d'acheter ou de vendre sur les* marchés libres à des prix sensiblement supérieurs aux prix officiels. Les Neuf ont adopté un règlement nécessaire à la mise en route de cette procédure d'enregistrement. Celle-ci interviendra au plus tard en novembre (il a *été entendu* que les textes d'application dépendant de la compétence de la Commission européenne seront arrêtés avant le 30 octobre). L'enregistrement des transactions aura lieu chaque mois. Les Français trouvaient cette périodicité trop éloignée pour que le contrôle ainsi exercé *puisse être efficace.*

A leur demande, il a été entendu que les experts de la C.E.E. étudieraient la mise en place d'un système rapide d'information sur les *transactions à prix élevé.* Les experts examineront également s'il y a lieu, comme l'a suggéré M. Giraud, de réclamer aux compagnies livrant du pétrole dans la Communauté une facture établie par *le pays producteur* au moment du chargement. L'enregistrement des transactions au*quel la C.E.E. va procéder à partir* de novembre porte sur le brut. Il a été entendu que les Neuf prendront d'ici à la fin de l'année les décisions nécessaires pour que cette mise sous surveillance puisse être étendue aux pays pétroliers.

Le prolongemnet des importations

D'autre part, les Neuf se sont engagés à limiter leurs importations annuelles jusqu'en 1985 à 472 millions de tonnes, soit le niveau atteint en 1978. En septembre, à la demande des Etats-Unis qui voulaient des engagements plus précis, ils sont parvenus à indiquer comment se dé*composerait, en 1985, pays mem*bre par pays membre, ce total de 472 millions de tonnes. Les Etats-Unis, décidément méfiants, sont récemment revenus à la charge : ils ont écrit à M. O'Malley, le ministre irlandais, président en exercice du Conseil, pour demander que le même exercice de répartition des 472 millions de tonnes entre les Etats membres soit effectué pour l'année 1980.

Le Conseil, d'assez mauvaise grâce, s'est attelé à cette tâche : l'essentiel pour la Communauté, c'est de ne pas prêter le flanc à la critique américaine, de ne pas donner un prétexte aux Etats-Unis pour se dégager des engagements en matière de limitation des importations auxquels ils ont eux-mêmes souscrit à Tokyo.

Il y a donc tout lieu de penser *que d'ici au 12 octobre, date de* réunion du « *groupe à haut niveau* » des sept pays ayant participé au sommet de Tokyo, les représentants permanents des Neuf viendront à bout des dernières difficultés qui subsistent après le débat de mardi à Luxembourg et seront en mesure de présenter un programme de répartition pour 1980.

Le Conseil a, d'autre part, adopté une résolution où « *il reconnaît l'importance croissante du charbon comme moyen pour réduire la dépendance de la Communauté à l'égard du pétrole importé, et charge les représentants permanents d'examiner rapidement et dans un esprit positif les diverses propositions présentées par la Commission en faveur du charbon* ». Les Français et les *Danois ont insisté pour* que cette résolution soit rédigée en termes vagues : ils ne sont pas favorables à ce que l'on subventionne massivement sur le *budget européen* la production de charbon communautaire.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

LE MANDAT DE M. MAURICE PÉROUSE A LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CAISSE DES DÉPOTS EST PROLONGÉ « SANS LIMITE ».

Le mandat de M. Maurice Pérouse à la direction générale de la Caisse *des dépôts et consignations a été* prolongé « sans limite » par M. Monory, ministre de l'économie et des finances. Inspecteur général des finances, M. Pérouse, directeur général *de la Caisse depuis douze ans*, a eu soixante-cinq ans le 24 mars 1979, et aurait dû, de ce fait, être admis à la retraite.

Apparemment, l'unanimité ne s'est pas faite sur la désignation de sa succession puisqu'il est maintenu à son poste sans qu'aucun terme n'ait été fixé pour l'instant. Le nom de M. Jean Farge, directeur de la comptabilité publique au ministère des finances avait été prononcé, mais on sait que M. Giscard d'Estaing, entre-temps, a nommé M. Farge secrétaire d'Etat à la sécurité sociale. *D'autres noms ont été avancés*, mais il semble qu'en l'état actuel des choses les pouvoirs publics préfèrent attendre que le sort de certains organismes, la Caisse nationale des marchés *de l'Etat par exemple*, soit réglé. A la Caisse des dépôts, cette décision lève l'incertitude qui régnait depuis le printemps sur la succession de M. Perouse.

100 MILLIONS DE BÉNÉFICES EN 1979 ?

Air Inter annonce des réductions supplémentaires pour les familles, les jeunes et les étudiants

M. Robert Vergnaud, président d'Air Inter, a présenté, le mardi 9 octobre, la politique tarifaire de la compagnie intérieure pour 1980, qui se traduira notamment par une réduction sensible du prix des billets en faveur des *familles, des jeunes et* des étudiants.

Air Inter est, aujourd'hui, au mieux de sa forme. Elle prévoyait *de traiter*, cette année, 6 320 000 passagers; elle en transportera 6 600 000. Elle tablait sur un coefficient de remplissage de ses appareils de 63,6 % ; à la fin du mois de septembre, elle affichait un taux de 67,93 %. L'an dernier, ses comptes se soldaient par un *bénéfice* de 33,6 millions de francs ; elle ne désespère pas de frôler, en 1979, la barre des 100 millions.

La compagnie intérieure a renoncé *à se suffire des seuls* hommes d'affaires pour alimenter son trafic. Soucieuse d'élargir son audience, el a commencé à accorder des facilités tarifaires à certaines catégories d'usagers. Depuis trois ans, la hausse de ses barèmes est inférieure à la hausse des prix : 5 % *au lieu de 9 % en 1977*, 6 % au lieu de 9,6 % en 1978 et 5,88 % en 1979 au lieu de 10,5 à 11 %. Les passagers qui voyagent pour des motifs personnels composent, aujourd'hui, 28 % de la clientèle d'Air Inter ; ils devraient en représenter 41 % en 1983.

Maintenant convaincue que les audaces tarifaires sont « payantes » et contrainte d'en passer par là pour faire front à la concurrence de la S.N.C.F., qui mettra en ligne, à l'automne 1983, entre Paris et Lyon, un train à *grande vitesse, Air Inter a décidé* de jouer, une nouvelle fois, à la baisse à compter du 1er janvier 1980. Pour cela, elle utilisera, d'une manière intensive, des avions « économiques » comme la Caravelle-12, le Mercure, et surtout l'Airbus. Ce dernier appareil, équipé de 314 sièges (au lieu de 280 actuellement), assurera huit à dix étapes par jour.

Première innovation : Air Inter renoncera à exprimer en pourcentage pour l'ensemble de son réseau les concessions tarifaires *consenties à certaines catégories* de clientèle. Désormais, sur chaque ligne et pour chaque couleur de vol (blanc et bleu), elle fixera des barèmes en valeur absolue pour chaque catégorie de clientèle. Les passagers pourront donc comparer directement et concrètement le prix des différents modes de transport ; d'autre part, la compagnie intérieure pourra moduler ses réductions selon les destinations.

« *En règle générale, sur les lignes les plus chargées et les plus longues, partout où nous pouvons exploiter les appareils les plus économiques et partout aussi où nous avons des vols assez fréquents pour disposer de nombreuses places aux heures creuses*, a précisé M. Vergnaud, *nous allons proposer des réductions tarifaires inférieures aux réductions les plus basses (50 %) que nous proposions jusqu'à présent sur l'ensemble du réseau.* »

Seconde innovation : les faveurs tarifaires jusqu'à maintenant consenties aux groupes (à partir de dix personnes), aux personnes âgées et aux conjoints, seront désormais étendues aux familles, aux jeunes et aux étudiants. Le barème famille sera accordé à un groupe composé d'au moins trois personnes : père, mère et enfant jusqu'à vingt-quatre ans inclus, vingt-six ans s'ils font des études, et sans *limite d'âge s'ils sont handicapés.* Tous auront droit au tarif le plus bas sur les vols bleus dont bénéficieront également les jeunes jusqu'à vingt-quatre ans révolus et les étudiants jusqu'à vingt-six ans.

Au 1er janvier 1980, le tarif le plus bas sur les vols bleus sera le suivant : 315 F sur Paris-Marseille, 195 F sur Paris-Toulouse, 225 F sur Paris-Biarritz, 170 F sur Paris-Bordeaux, 245 F sur Paris-Tarbes et Paris-Pau, 230 F sur Paris-Perpignan, 240 F sur Paris-Toulon et 195 F sur Paris-Nîmes et Paris-Montpellier. Ainsi, une famille (deux adultes et un jeune par exemple) qui paie, en 1979, 1 008 F l'aller simple Paris-Marseille, paiera en 1980 645 F, soit une diminution de 36 % d'une année sur l'autre, et ce malgré la hausse des tarifs de base qui interviendra le 1er janvier prochain.

Paris-Nice pour 680 francs

Troisième innovation sous réserve d'approbation gouvernementale : la création de vols à prix spéciaux ouverts à tous, à compter du 1er avril 1980. Sur les lignes desservies en Airbus ainsi que sur les liaisons Paris-Corse, un vol quotidien à tarif réduit sera proposé à tous les voyageurs. Deux contraintes : la durée du séjour devra être comprise entre sept et *trente-trois jours* et le billets ne pourra pas être modifié après son émission. Ce nouveau barème s'appliquera, dans un premier temps, aux lignes suivantes : Paris-Nice (680 F aller et retour), Paris-Corse (700 F), Paris-Bordeaux (500 F), Paris-Lyon (510 F), Paris-Marseille (630 F), Paris-Toulouse (560 F).

Cette formule « avion pour tous » marquera une date dans notre histoire tarifaire, a indiqué M. Vergnaud. *Ce sera, en effet, la première fois que, sur une dizaine de grandes lignes de notre réseau, non seulement les tarifs réduits n'augmenteront pas en même temps que le tarif de base, mais encore qu'ils diminueront en valeur absolue d'une année sur l'autre* » (1). Serait-ce l'amorce d'une démocratisation du transport aérien ? — J. de B.

(1) Un aller et retour en chemin de fer, en première classe, coûte, selon les destinations suivantes : Paris-Bordeaux, 420 F ; Paris-Marseille, 616 F ; Paris-Nice, 770 F ; Paris-Toulouse, 512 F.

M. Jacques Calvet est nommé président de la B.N.P.

M. Jacques Calvet, directeur général de la Banque nationale de Paris (B.N.P.) depuis 1976, a été nommé président de la banque au cours de la réunion du conseil d'administration du mardi 9 octobre 1979, cette nomination ayant été ratifiée par M. Monory, ministre de l'économie. Il succède à M. Pierre Ledoux, atteint par la limite d'âge.

Agé de quarante-neuf ans, M. Calvet prend donc la tête de la plus grosse banque française (le *Crédit agricole mis à part*) et de la cinquième banque mondiale. Enarque, conseiller référendaire à la Cour des comptes, il est entré très tôt dans l'équipe de M. Giscard d'Estaing, d'abord chargé de mission à son cabinet de 1959 à 1962, lorsqu'il était secrétaire d'Etat aux *finances*, puis conseiller technique et directeur adjoint de cabinet lorsque M. Giscard d'Estaing devint ministre des finances de 1962 à 1966.

Au départ de son *ministre*, en 1966, il est nommé chef de la mission des affaires financières de la préfecture de la région parisienne, puis redevient direc*teur adjoint, puis directeur* du cabinet de M. Giscard d'Estaing lorsque ce dernier retrouve son poste de ministre des *finances*, de 1969 à 1974.

M. Calvet entre ensuite à la B.N.P. comme directeur général adjoint, puis, en 1976, directeur général, devenant pratiquement le dauphin du président, M. Ledoux, après le départ de M. Jean Dromer, ancien conseiller technique du général de Gaulle, entré à la B.N.P. en 1967, *directeur* général adjoint en 1968, et, qui, faute de pouvoir s'entendre avec M. Ledoux, a quitté la B.N.P. en 1975 pour prendre la présidence d'une de ses filiales, la BIAO. M. Jacques Calvet a la réputation d'un gros travailleur et, banquier d'occasion, a su rapidement acquérir une connaissance des dossiers que ses collaborateurs lui *envient. D'un tempérament* réservé, rigoureux même, souvent caustique, il été très marqué par sa longue collaboration avec M. Giscard d'Estaing. C'est un technocrate devenu grand banquier qui prend la succession de M. Ledoux. — F. R.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	4,1865	4,1935	— 80	— 20	— 160	— 90	— 345	[illegible]
$ can ...	3,5680	3,5755	— 50	0	— 105	— 40	— 115	— 39
Yen (100).	1,8540	1,8590	+ 80	+ 135	+ 150	+ 200	+ 480	[illegible]
DM	2,3428	2,3480	+ 80	+ 120	— 160	+ 205	+ 555	[illegible]
Florin ...	2,1135	2,1180	+ 35	+ 70	+ 70	+ 110	+ 310	[illegible]
F B (100)	14,5225	14,5590	— 260	— 10	— 460	— 175	— 580	[illegible]
F.S. (100).	2,5925	2,6000	+ 215	+ 268	+ 420	+ 475	+ 1260	[illegible]
L. (1 000).	5,0835	5,0925	— 195	— 55	— 315	— 205	— 960	[illegible]
£	9,0600	9,0775	— 170	— 35	— 315	— 160	— 680	[illegible]

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/8	7 3/8	7 3/8	7 3/4	7 1/2	7 7/8	7 11/16	8 1/16
$ E.-U. .	39 7/8	40 5/8	13 1/2	13 7/8	14	14 3/8	14 1/4	14 5/8
Florin ...	9 1/8	9 7/8	9 1/2	10 1/4	9 5/8	10 3/8	9 1/2	10 1/4
F B (100)	12	13 1/4	13 1/8	13 7/8	13 1/8	13 7/8	12 3/4	13 5/8
F.S.	1 7/8	2 3/8	1 7/8	2 1/8	1 7/8	2 1/4	2 1/2	2 7/8
L. (1 000).	12 3/4	15 1/4	14 1/4	15 1/4	15 1/4	15 3/4	16	16 5/8
£	14 1/8	15 7/8	13 3/8	14 1/8	13 7/8	14 3/8	14 1/8	14 5/8
Fr. franç..	9 7/8	11 1/8	12	12 1/2	12 1/16	12 9/16	12 7/8	13 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

INSTITUT TECHNIQUE DU COMMERCE ET DE LA DISTRIBUTION
i.c.d. recrute
PROMOTION 79/81
50 étudiants (es) 18 ans niveau BAC
Motivés par :
une carrière active rémunératrice offrant des emplois après 2 ans d'étude en alternance :
(cours + stages en entreprises)
2 options proposées :
- Grandes surfaces.
- Magasins indépendants spécialisés.
Enseignement réalisé en liaison étroite avec les milieux professionnels de la Distribution
Ecrire ou téléphoner à MAX MAYETTE
I.C.D. 11 rue Viete 75017 PARIS
TEL. : 766.23.80

Partez au Kenya sans réserve.
7 ou 14 nuits - de 4875 F à 9550 F.
TOUROPA. 1ère marque européenne de vacances.
Nous avons sélectionné 1000 Agences de voyages en France. Renseignez-vous.
Colin Guillard & Ass.

Ne sortez pas votre porte-monnaie, présentez votre carte bleue vous êtes aux

Galeries Lafayette

CONJONCTURE

«Cachez ce temps que je ne saurais voir»

(Suite de la première page.)

Cette angoisse des dirigeants devant un monde qu'ils ne peuvent maîtriser est... rassurante. Les dictateurs ne se demandent jamais par quel bout prendre les choses. Leur idéologie le leur a soufflé une fois pour toutes. On reproche à nos gouvernements — souvent à juste titre — de ne pas agir assez. Mieux vaut tout de même cette carence qu'un excès de pouvoir.

La dérive

Cela dit, quand la dérive du monde est trop forte, il s'ensuit une série de désagrégations. Elles s'opèrent sous nos yeux sans que l'on puisse toujours relier les phénomènes. On voit d'abord ce qui brille. La fièvre de l'or a été le plus simple de ces signes. C'est la monnaie type du manque de confiance. On s'en munit comme de gris-gris pour conjurer le mauvais sort.

Le manque d'appétit pour le futur se manifeste également par la chute de la natalité. Elle affecte tous les pays occidentaux, qui précisément se posent le plus de questions sur leur avenir. Cette psychose est le plus puissant des *contraceptifs, et n'a rien à voir* avec la diffusion plus aisée de la « pilule ».

Et pourquoi aller chercher dans des théories économiques compliquées les raisons du peu d'empressement général des industriels à investir. Celui qui plante un arbre, comme celui qui installe *une usine, a besoin de croire.* En ceux qui lui survivront, en l'expansion d'un marché, en une ligne d'horizon sans nuages trop bas, en lui-même.

La crise de confiance que nous traversons — il y en eut bien d'autres dans l'histoire ! — a pour conséquence, reconnaît Daniel *Bell, dans son dernier livre les Contradictions culturelles du capitalisme, « la perte de ce que les Romains appelaient* Civitas, *vertu qui exprime cette bonne volonté spontanée pour obéir à la loi, respecter le droit d'autrui, et renoncer à s'enrichir aux dépens du bien commun ».*

Plus subtil est l'effet de cette vision brouillée, pâteuse, de l'avenir sur l'écoulement du temps vécu par les Occidentaux. Lors d'un échange de vues entre Alain Cotta et Vladimir Jankélévitch sur *l'Ennui dans la société contemporaine* (1), *le premier* reconnaissait que le brutal ralentissement de la croissance avait fait craquer une organisation où un ensemble d'hommes était tendu vers des objectifs et aménageait des contraintes qui leur permettait de moins considérer la fuite du temps. Il en est autrement aujourd'hui, et comme le disait Vladimir Jankélévitch, *« Plus le temps est vide, plus il pèse, c'est le contraire de la mécanique... Cachez ce temps que je ne saurais voir. »*

Les « gloutons optiques »

Cela dit, quoi qu'en pense M. Giscard d'Estaing, la société de consommation va peut-être changer de style, mais elle ne tire pas à sa fin. Par la force des choses, nous entassons moins de marchandises, mais nous engouffrons beaucoup plus de signes, crachés par les machines. Nous devenons des « gloutons optiques » — cela commence seulement dans ce monde de plus en plus sophistiqué né du mariage des télécommunications et de l'ordinateur. Cet autre vertige dispensera-t-il longtemps de se *poser les vraies questions ? Mangera-t-il* notre temps au point qu'on ne le sentira plus passer ? Ce serait bien étonnant. Il faudra encore aller à la recherche de la graine espérance.

Chacun a ses idées sur cet au-delà du quotidien qui seul fait vivre. Le sage, influencé ou non par des effluves religieuses, s'emploiera à restreindre ses besoins *pour retrouver le noyau essentiel.* La multiplicité des désirs, c'est bien gentil quand on peut les assouvir. Sinon ils se tordent comme de vieilles chemises au vent, vous hantent, fantômes dérisoires, supplices de l'instant.

L'imaginatif pensera à la création artistique, au bain de culture, à l'éblouissement devant le mot impérieusement mis en place, à la note unique qui prolonge le rêve musical, au « petit *pan de mur jaune* » de Vermeer, à l'enseignement de la ferveur même s'il ne s'appelle pas Nathanaël.

L'altruiste saura qu'on peut toujours marcher vers une « nouvelle frontière ». Celle de son voisin de palier ou celle du tiers-monde. La solidarité, qu'elle s'exerce à travers les mailles d'un parti, d'une association ou d'une Eglise, n'est-elle pas aussi une victoire sur le temps ? Comme l'écrivait récemment le président de Frères des hommes : *« Le dénuement des plus pauvres et notre gaspillage ne sont peut-être que l'envers et l'endroit d'un même mal-développement mondial qui nous concerne tous. »*

Curieuse fin de siècle ! Parce que la vie est moins haletante pour les uns, plus pénible pour les autres, le temps n'a pas la même fluidité qu'il y a dix ans. Or, la société voudrait galoper, *fuir en avant pour voir — enfin* — ce qu'il y a derrière le rideau de l'an 2000. Tension qui explique aussi le vague à l'âme collectif.

PIERRE DROUIN.

(1) Dialogue de France-Culture le 20 mars.

Ebic: L'expérience conjuguée de sept grandes banques internationales Européennes.

Où que vous soyez et quel que soit votre problème financier, nous pouvons vous aider.

Nous mettons à votre service les moyens d'action et l'expérience de sept grandes banques indépendantes.

Au total: 10.000 agences, plus de 200.000 personnes et des bilans dépassant $280 milliards.

Voilà pour l'Europe.

Mais nous avons aussi un réseau EBIC dans d'autres parties du monde:

Aux Etats-Unis, avec l'European American Bank.

En Asie, avec l'European Asian Bank implantée à Hong-Kong, en Indonésie, en Corée du Sud, en Malaisie, au Pakistan, à Singapour, en Thaïlande et aux Philippines.

Enfin, des services financiers spécialisés sont offerts par la Banque Européenne de Crédit à Bruxelles et par l'European Banking Company à Londres.

En France, la banque EBIC est la Société Générale. Interrogez-la.

Des moyens pour les affaires partout où il y a des affaires.

Je désire recevoir une information sur l'EBIC. Nom
Société
Adresse
A retourner à Société Générale, Service EBIC, 29, Boulevard Haussmann, 75009 Paris.

Société Générale. France.

ebic
European Banks International

Vient de paraître aux Editions SCM

Comment choisir son informatique

par D. Gilbert

240 pages 110 F (118 F Franco)

Place des Reflets 92061 Paris La Défense 2 Tel : 773.88.00

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

صكذا من الاصل

هكذا في الأصل

CONJONCTURE

La crise économique après la crise financière ?

(Suite de la première page.)

Cela signifie, compte tenu des autres frais, que les emprunts bancaires à court terme coûtent désormais aux meilleurs clients au moins 17,75 %, ce qui naguère aurait été considéré comme un taux sud-américain. On dira le nouveau « prime rate » est à peu de chose près en rapport avec un « taux d'inflation », qui en rythme annuel approche pour les prix de gros 15 %.

Mais cette façon de raisonner, mise à la mode par les hommes *politiques* (même quand ils sont économistes comme M. Raymond Barre) n'a que l'apparence de la rationalité. Rapprocher le loyer de l'argent, correspondant à une somme que les emprunteurs paient effectivement à un indice composite de prix est une comparaison boiteuse. Le taux d'intérêt est à comparer avec les bénéfices attendus, qui permettront de l'acquitter. Sa hausse est en général le signe avant coureur d'une future crise de liquidité, qui se produit, lorsque les emprunteurs sont disposés à payer n'importe quel taux pour se procurer de l'argent frais, souvent destiné à liquider d'anciennes dettes venues à échéance.

Pour l'instant, il semble que le principal motif de l'insatiable demande de crédit des entreprises *demeure la croyance* que les prix vont continuer à monter sous l'effet d'une inflation accélérée et qu'*il sera*, en *conséquence*, facile de rembourser. Mais il arrive toujours un moment — et cela peut être le début d'une dépression économique — où ce calcul se révèle faux, car tous les prix n'avancent pas du même pas, et dans les secteurs où de lourdes positions spéculatives ont été prises, certaines chutes brutales des cours finissent toujours par se produire.

A cela s'ajoute la situation des banques elles-mêmes, dont certaines peuvent se trouver mises en difficulté par la hausse inopinée du taux d'intérêt sur le marché monétaire, où elles se procurent leurs ressources. Dans la journée de mardi, le loyer de l'argent est monté à certains moments jusqu'à 16 % à New-York et sur le marché de l'eurodollar.

En guise de commentaire aux mesures annoncées par M. Paul Volker samedi dernier (taux d'escompte relevé et réserves obligatoires accrues pour les établissements bancaires), le « contrôleur de la monnaie » américain (en quelque sorte le tuteur administratif des banques), M. John Heimann, a fait une déclaration dont on a beaucoup parlé outre-Atlantique. M. Heimann a dit que, déjà avant ces nouvelles décisions, il s'inquiétait des risques courus par certaines banques. Pour conjurer le danger, il n'est, a-t-il *ajouté (faisait-il de l'humour ?)*, qu'un seul remède : que les banques proportionnent plus *rigoureusement le montant de* leurs prêts à celui de leurs fonds propres, une sagesse largement considérée comme « obsolète » par les analystes financiers « modernes ». Mais, sans doute, a-t-il encore déclaré, est-il déjà trop tard pour qu'on évite, au cours des prochains mois, des faillites retentissantes comme celle, en 1974, de la Franklin National Bank qui provoqua une sorte d'ébranlement du système bancaire.

Chute à Wall-Street

Sur le marché international des capitaux (l' « euromarché ») règne depuis le début de la semaine une grande confusion, dont la première victime aura été un organisme public néo-zélandais dont l'emprunt de 40 milliards de dollars, à échéance de trois ans et *qui devait* porter un intérêt de 11 %, a été retiré car il n'aurait trouvé aucun souscripteur à ces conditions.

A Wall Street, la séance de mardi a été la plus mauvaise qu'on ait enregistrée depuis janvier 1974, le mouvement de baisse constaté lundi s'étant fortement accentué. Si la dépréciation des cours devait continuer, cela aussi pourrait contribuer à provoquer *une crise plus ou moins* importante de « *liquidités* », c'est-à-dire l'impossibilité pour un *certain nombre d'emprunteurs qui* ont joué la hausse, de payer à l'échéance à cause des pertes *subies*.

Pour trois raisons au moins, le programme de M. Volcker ne ni aux Etats-Unis ni à l'étranger, vraiment entamé le climat de méfiance.

En premier lieu, parce que, contrairement à ce qui s'était passé le 1er novembre 1978, cette fois-ci le pouvoir politique est resté en dehors de l'affaire. Il a laissé le système de réserve fédéral, c'est-à-dire l'Institut d'émission jouer tout seul. Ce ne sont pas les propos tenus, mardi, par M. Carter sur la stabilité du dollar et sur l'imputation au pétrole de l'accélération de l'inflation qui sont de nature à corriger la déplorable impression qu'a causée, surtout en Europe, l'abstention de la Maison Blanche dans cette affaire.

Ensuite par ce qu'*en n'annonçant* aucune nouvelle mesure sur l'or, les autorités monétaires ont *montré leur embarras, sinon fait* aveu d'impuissance. Cette deuxième raison est liée à la première puisque la *responsabilité des ventes* d'or incombe à l'Administration, en l'occurence le Département de Trésor, et non au « Fed ». Les bruits les plus contradictoires avaient couru la semaine dernière. Selon certains, les quantités mises aux enchères auraient dû être augmentées, selon d'autres diminuées, voire supprimées. A titre de boutade, un haut fonctionnaire de la Banque d'Angleterre disait à Belgrade que pour ramener la confiance dans le dollar, il faudrait qu'au contraire le Trésor américain annonce son intention... d'acheter de l'or.

Enfin parce que le programme de M. Volcker n'est pas dans toutes ses parties si clair qu'il y paraît à première vue. Quel moyen a-t-il pour contrôler l'ensemble des opérations en eurodollar qui sont désormais soumises à des réserves obligatoires (à noter à l'usage du monde non américain, qu'il n'existe aucune restriction pour les filiales des *banques américaines qui* font des prêts en dehors des Etats-Unis) ? M. Volcker a fait mardi appel à la bonne volonté des établissements concernés et notamment à celle des banques étrangères exerçant une activité sur le territoire américain. De même il a exhorté les banques de ne pas consentir des crédits destinés à financer des opérations spéculatives notamment sur l'or.

Dans un climat alourdi par l'annonce de nouvelles hausses du pétrole, c'est un fait que le programme américain ne jouit pas de toute la crédibilité dont il aurait besoin pour renverser une situation compromise.

Devant l'assemblée du Conseil de l'Europe, M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., qui depuis plusieurs mois multiplie les *avertissements* aux différents gouvernements (y compris, et surtout, à celui de *Washington*), a fait des prévisions jugées pessimistes sur l'activité, estimait à 1 % ou 2 % *seulement* le taux de croissance moyen des pays industrialisés pour l'année prochaine.

Un autre scénario possible est que, aux Etats-Unis notamment, l'expansion économique se poursuive encore pendant un certain temps, stimulée par l'inflation et la spéculation née de la perspective d'une inflation encore plus vive (les fameuses « anticipations ») ; qu'il en résulte une détérioration supplémentaire des marchés monétaires et financiers, *les taux d'intérêt à court terme* continuant à monter et laissant loin derrière eux les taux à long *terme (d'où l'impossibilité* grandissante de financer des investissements) ; que, enfin, à une *date* que personne n'est en mesure de fixer, la crise financière débouche sur une récession qui ne serait ni modérée ni de courte durée, comme on affecte de le croire à Washington et ailleurs.

PAUL FABRA.

LE TAUX DE BASE DES BANQUES AMÉRICAINES EST PORTÉ AU NIVEAU RECORD DE 14,52 %

La Chase Manhattan Bank, bientôt *imitée* par la plupart des grandes banques américaines, a décidé, mardi 9 octobre, de porter son taux de base *(prime-rate)* de 13,5 % à 14,5 %, nouveau record historique. Après le relèvement à 12 % du taux de l'escompte de la réserve fédérale, une majoration du prime-coté était attendue mais son ampleur à surpris. D'ores et déjà certains spécialistes estiment *que ce taux pourrait être porté à* 15 %.

Les banques expliquent leur décision par la nécessité qui leur est faite de coller au marché de l'argent, lui-même en pleine effervescence. C'est ainsi que le taux des Federal Funds (argent au jour le jour entre banque) a atteint, mardi, 14 % après être monté un moment à 16 %. Les bons du Trésor ont de même vu leur tour passé de 10,68 % vendredi, à 11,85 %.

Quelles que soient les raisons avancées, l'escalade du coût du crédit inquiète fort les milieux financiers comme en témoigne la baisse de Wall Street (voir d'autre part). En moins de deux mois le taux de base des banques a, en effet, monté de plus de deux points (il était de 11,75 % le 14 août dernier), et il a doublé en deux ans (il était de 7 % en août 1977).

Soucieux de rassurer les esprits, M. Volcker, président de la Reserve Federale, a déclaré au congrès des banques américaines, qui se tient à la Nouvelle-Orléans : *« Il faut moins se préoccuper de ce qui se passera ces deux prochains mois que des résultats que nous obtiendrons dans un avenir un peu plus éloigné. »*

Faits et chiffres

● *L'entreprise Sauvagnat d'Aurillac* (meubles de jardins et parapluies, 638 salariés), mise en règlement judiciaire en mars 1979, va être reprise par le groupe Purcha, composé de « *quatre amis* » inconnus des milieux industriels : deux frères, Mieczyslaw et Tadeusz Purcha, ingénieurs, et deux anciens officiers de marine, MM. de Rovlier et Chartier. Les quatre hommes, qui disposent d'un million de francs, exploiteront en location-gérance le fonds de la société Sauvagnat par le truchement de la société Dudof. Il n'y aura pas de compression d'effectifs. Le tribunal de commerce de Clermont-Ferrand a préféré cette solution à celle présentée par le groupe Boussac-Saint-Frères.

● *Diminution du nombre des défaillances d'entreprises en juillet et en août.* — Après correction des variations saisonnières, 1 185 règlements judiciaires, liquidations des biens et faillites ont été prononcés en juillet et 1 070 en août, *indique l'INSEE dans sa* statistique mensuelle. Ces chiffres sont nettement inférieurs à ceux des mois précédents (1 241 en juin, 1 314 en mai) et également en retrait par rapport à ceux de l'année précédente (1 274 en juillet, 1 195 en août).

VIENT DE PARAITRE
FRANCIS LEFEBVRE
15, rue Viète
Paris 17è
LES IMPOTS EN FRANCE 79/80
traité pratique illustré par l'exemple, 540 pages
Prix en notre librairie : 83 F - Franco 92 F.

TÉLEX PARTAGÉ
ÉTRAVE SERVICE TÉLEX / PARIS ☎ 345.21.62

(Publicité)

ADJUDICATION POUR LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS PORTUAIRES POUR LE LIBAN

Le Conseil du Développement et de la Reconstruction, Commission Portuaire, *met en adjudication internationale sous pli fermé* la fourniture, pour le port de Beyrouth, des équipements suivants :

— 97 élévateurs à fourches électriques et diesel de 2 T à 35 T
— 10 grues mobiles de 18 T
— 8 tracteurs avec 27 remorques adaptables
— 7 camions à benne basculante de 15 T
— *66.000 palettes en bois en 2 dimensions*
— *Petit matériel de manutention et divers engins de travaux publics et machines-outils d'ateliers.*

Cette adjudication aura lieu à Beyrouth au siège provisoire de la Commission Portuaire, immeuble de l'Electricité du Liban, 13e étage, rue du Fleuve, le 18 décembre 1979, à 10 heures.

Les personnes intéressées pourront se procurer, moyennant paiement de 750 livres libanaises, le cahier des charges relatif à cette adjudication au siège ci-dessus mentionné.

Les offres doivent parvenir à la Commission avant 12 heures du dernier jour ouvrable précédant la date de l'adjudication.

Le Président du Conseil
du Développement et de la Reconstruction,
M. ATALLAH.

Franck et Fils. 80, rue de Passy. Paris 16e. Parking avenue Paul Doumer, face au magasin. Métro Muette.

VOTRE MICROPROFESSEUR.

LA CARTE UNIVERSITE MICROPROCESSEUR TM990/189.

Etre spécialiste microprocesseur n'est plus un privilège, c'est une nécessité. La connaissance du microprocesseur devient la clef de votre succès. Cet ordinateur intégré a trouvé sa place dans toutes les activités professionnelles. Vous devez participer à cette révolution industrielle et vous familiariser avec les nouveaux concepts de la microélectronique.
Pour vous aider dans cette approche, Texas Instruments a développé le programme "Université microprocesseur TM990/189" : - un cours complet de 600 pages sur les microprocesseurs - une carte microordinateur - un manuel d'utilisation de 300 pages - un support technique local.

La carte Université TM990/189 de Texas Instruments, le professeur qui vous fera progresser...

TEXAS INSTRUMENTS
L'électronique qui vous fait progresser.

Pour recevoir la brochure TM990/189 ainsi que la liste de nos distributeurs, retournez ce coupon à Texas Instruments, Division Semiconducteurs, B.P. 05, 06270 Villeneuve Loubet.
Nom .....
Prénom .....
N° ..... Rue .....
.....
Code postal ..... Ville .....

TI Central Creative Services

Les Gourmets
les Bricoleurs
les Fouineuses
les Coquettes
Tous Rive Gauche!

Jusqu'au 20 octobre, des centaines de prix d'inauguration à la Grande Épicerie de Paris et au Bricolage.

Tous Rive Gauche! L'événement, c'est l'inauguration aujourd'hui du Bon Marché 2. Trois niveaux de services jusqu'alors inédits sur la Rive Gauche.

Gourmets, tous Rive Gauche! Au rez-de-chaussée du Bon Marché 2, voici la plus Grande Epicerie de Paris. Un mariage réussi entre les commerces traditionnels, les boutiques raffinées et la grande surface : l'assortiment très large et les prix compétitifs d'un hypermarché mais aussi des petites boutiques spécialisées : le traiteur, la boutique Pomone (épicerie fine), la boutique italienne, les fruits exotiques, la cave, la boutique des thés et cafés, les produits anglais...
Au premier étage : Choisissez parmi les nombreuses formules de déjeuners : "Bœuf Mode", "Jardin d'Alice", "Bistroself", "Pic Nic", "Sandwichclub". Tous plus accueillants les uns que les autres. Selon votre humeur, selon votre appétit, selon le temps dont vous disposez. Bon appétit!

Bricoleurs, tous Rive Gauche! Au sous-sol du Bon Marché 2, enfin une grande surface de bricolage Rive Gauche : 1.450 m² pour tout réussir, tout bricoler, tout agencer, tout décorer. Bricoleurs, vous y trouverez le bois en planches ou en panneaux découpé à vos mesures, l'outillage, la quincaillerie. Plus de 3.000 modèles de papiers peints, les peintures et revêtements muraux. Service de location de matériel assuré.

Fouineuses, toutes Rive Gauche! Au 1er étage, 35 antiquaires pour remonter le temps. C'est le royaume des meubles, des bibelots coup de foudre, des bijoux anciens. De quoi rêver. Et pour ceux et celles qui aiment flâner plusieurs petites boutiques sympathiques installées autour du patio.

Coquettes, toutes Rive Gauche! Coquettes et coquets bien sûr puisque 2 salons de coiffure hommes et femmes vous accueilleront, complétés par 6 cabines de soins esthétiques.

AU BON MARCHÉ
Rive Gauche

Métro: Sèvres-Babylone. Parking.

هكذا في الأصل

ÉTRANGER

L'Arabie saoudite financerait une partie de l'équipement téléphonique de l'Égypte

De notre envoyé spécial

Washington. — Trois semaines après le contrat de 1,8 milliard de dollars obtenu par le consortium franco-allemand regroupant Siemens et Thomson-C.S.F., pour l'équipement téléphonique de l'Egypte, les milieux industriels d'outre-Atlantique ne cachent pas leur mécontentement d'avoir été écartés.

Les trois firmes américaines Continental Telephone, General Telephone and Electronics et Western Electric, associées pour la circonstance, espéraient, au lendemain de Camp David, emporter le contrat et en faire un symbole des nouvelles relations entre les deux pays. Elles avaient à l'origine demandé à M. Adnan Khashoggi, qui bénéficie de l'amitié du président Sadate, de les représenter, mais avaient finalement renoncé à « utiliser » l'homme d'affaires saoudien.

Selon le *Washington Post*, les Américains auraient refusé d'accéder aux ultimes propositions de M. Khashoggi, en particulier à celels qui visaient à offrir une participation dans l'opération à des intérêts saoudiens.

M. Khasoggi aurait alors proposé, en juin, son schéma financier au consortium franco-allemand qui l'aurait accepté. En fait, il semble bien que, depuis le début des négociations, l'homme d'affaires saoudien ait eu deux fers au feu.

Siemens et Thomson - C.S.F. avaient été, il y a trois semaines, plus que discrets sur cette question du financement du contrat. A l'époque, on avait insisté sur le rôle des Autrichiens et de Siemens-Autriche. On avait même évoqué une possible participation de capitaux israélites. A en croire l'enquête du *Washington Post* et malgré les dénégations tardives et plus ou moins embarrassées de Siemens au quotidien américain, il apparaît qu'une partie substantielle du contrat — au moins le tiers — serait financée par des *capitaux saoudiens. Cette* participation de capitaux en provenance de Ryad à l'équipement téélphonique de l'Egypte s'effectuerait donc en dépit d'une décision de boycottage adoptée par les pays arabes après Camp David. —

J.-M. Q.

LA FIRME OUEST-ALLEMANDE K.W.U. VA CONSTRUIRE UN RÉACTEUR NUCLÉAIRE EN ARGENTINE

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — La R.F.A. renforce sa position en Amérique latine dans le domaine de l'industrie nucléaire, avec la conclusion d'un contrat pour la construction d'un réacteur en Argentine.

Le contrat, signé par la Commission *nucléaire* nationale (C.N.E.A.), a été accordé à K.W.U., tandis que la société suisse Sulzer Brothers a obtenu un contrat pour la construction d'une usine d'eau lourde qui alimentera les six réacteurs qui doivent entrer en opération d'ici la fin du siècle.

Les gouvernements suisse et ouest-allemand ont indiqué qu'ils demanderaient maintenant à l'Argentine de signer les accords de Vienne réglementant l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

Cependant, il est probable que Washington accueillera l'accord avec des réserves. Les Etats-Unis craignent, en effet, que l'Argentine ne cherche à utiliser la technologie acquise avec le réacteur à des fins militaires.

ETATS-UNIS

● *Les Etats-Unis et la R.F.A. signent un accord sur la liquéfaction du charbon.* — Les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale ont signé un accord pour la construction d'une usine de liquéfaction de charbon estimée à 1 milliard de dollars. Cette usine dont les Allemands vont payer 25 % du coût de construction sera située en Virginie occidentale à Morgantown.

Nouveau service créé par le secrétariat d'Etat aux PTT :

TÉLÉFAX

le téléphone de l'écrit

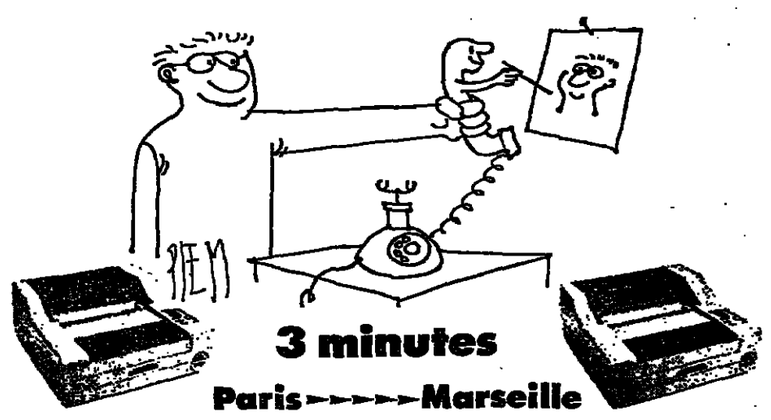

... c'est le temps que mettra votre document pour parvenir, par télécopie chez votre correspondant «une ligne téléphonique ordinaire suffit»

Efficace comme le téléphone : quel que soit le document souhaité vous recevez sa copie conforme dans les 3 minutes qui suivent votre demande, évitant ainsi toute situation bloquée.

A l'abri des erreurs : *l'émission directe du document* élimine toute faute de frappe. On télécopie comme on téléphone, sans apprentissage.

Sans incident de parcours : Télélax vit le rythme de l'entreprise, il est à l'abri des contretemps.

Automaticité : le S 360 est un appareil entièrement automatique à la réception, que vous soyez présent ou absent.

Compatibilité : nouvelle génération de télécopieurs. Le télécopieur S 360 de fabrication exclusivement française répond aux normes CCITT groupe II et est compatible avec tout télécopieur conforme à cette normalisation

Sécurité d'utilisation : l'appareil garantit l'identité du destinataire par affichage lumineux de son numéro d'appel.

Inscription gratuite dans l'annuaire spécialisé.

En vente ou en location-entretien...
Les Télécommunications vous donnent le choix.

Secrétariat d'Etat aux PTT

Télécommunications

Pour tous renseignements, adressez-vous à votre **Agence Commerciale des Télécommunications** ou à E.G.T. Service Commercial, 66, avenue du Maine, 75682 PARIS Cedex 14 - Tél. 321.00.71.

Le Monde 1-79

Nom de l'entreprise .....
Personne à contacter .....
Adresse ..... Tél. : .....

L'informatique Hewlett-Packard se juge aux résultats.

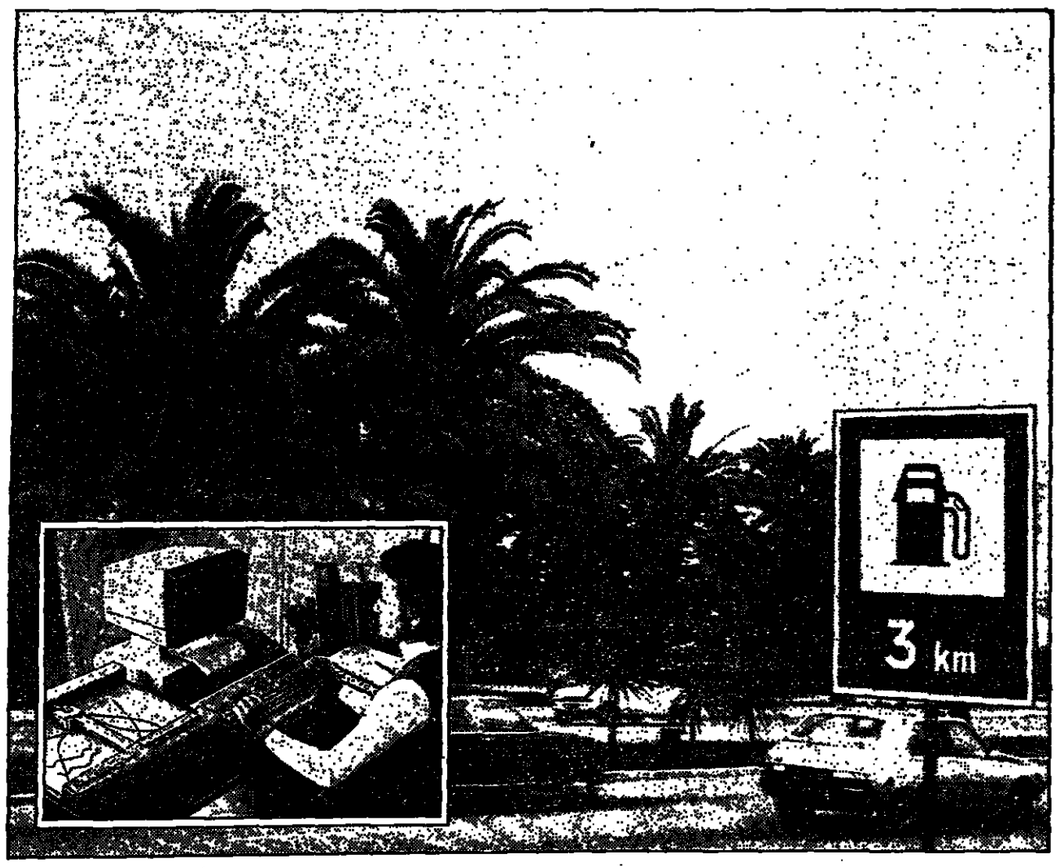

Un système Hewlett-Packard aide Solex à réduire la consommation et le taux de pollution de ses carburateurs.

Solex, première marque mondiale de carburateurs, possède 5 usines en France et emploie 3000 personnes, pour une production annuelle dépassant 2,6 millions d'unités. Son souci a toujours été de répondre aux exigences des constructeurs automobiles tout en se conformant aux nouvelles normes de pollution et aux directives concernant la consommation des véhicules.

Afin d'optimiser le fonctionnement des moteurs dans ces deux domaines, Solex a développé un important programme de recherche qui se traduit, entre autres, par l'exécution d'un ensemble de courbes : calcul de la richesse d'un mélange, relevés de puissance et de consommation du moteur, mesure de pollution.

Solex, en utilisant un traceur de courbes 4 couleurs HP 9872 couplé à un système de calcul HP 9845, élimine les pertes de temps et les risques d'erreur liés à l'exécution manuelle de ces opérations. En visualisant clairement le résultat des tests, le matériel HP a apporté une aide efficace aux techniciens de Solex. Après chaque essai, la totalité des calculs et la reproduction des courbes s'effectuent en quinze minutes environ, sans erreur possible ; exécutées manuellement par un spécialiste, elles demandaient auparavant plusieurs heures.

En introduisant les facteurs augmentation de puissance de calcul, rapidité et fiabilité dans la production des courbes, HP permet aux techniciens de la société Solex de se consacrer entièrement à la recherche. Le fonctionnement du matériel HP est assuré par un personnel non informaticien qui a très vite apprécié sa facilité et sa souplesse d'utilisation. Une fois de plus, le matériel Hewlett-Packard a su répondre aux besoins spécifiques d'une entreprise et aux impératifs de son marché.

Hewlett-Packard France, un partenaire informatique digne de votre confiance.

Une entreprise sur laquelle vous pouvez compter.

Dès son installation à Paris, en 1964, Hewlett-Packard France a connu une expansion soutenue. De 1968 à 1978, son chiffre d'affaires a augmenté en moyenne de 20 % par an, pour atteindre 525 MF en 1978, dont 138 MF pour la seule usine de Grenoble.

Le dynamisme et la continuité *que traduisent ces quelques chiffres* sont, en eux-mêmes, une garantie. En choisissant Hewlett-Packard France, vous trouverez toujours les matériels et les hommes nécessaires à votre développement informatique.

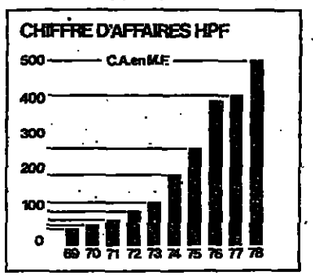

Une technologie de pointe qui s'adapte à votre développement.

Etabli dans 65 pays, Hewlett-Packard emploie aujourd'hui 43 000 collaborateurs au service de plus de 200 000 clients. HP consacre 10% de son budget à la recherche et développe, partout dans le monde, une technologie très avancée appliquée à des produits d'avenir conçus pour s'adapter à des besoins en constante évolution. Cette avance technologique vous met à l'abri des risques d'obsolescence rapide des matériels.

Partenaire rigoureux, HP France met à votre disposition des matériels dont la fiabilité et le caractère modulaire contribuent à votre développement et, par leur souplesse, s'adaptent à l'évolution de vos structures et de votre organisation.

Une équipe de haute compétence au service de vos techniciens.

La réussite de Hewlett-Packard France ne repose pas seulement sur des performances techniques, mais aussi sur la qualité des hommes et de leur compétence. Créateur d'emplois (ses effectifs ont augmenté de 22% en 1978 et comptent maintenant 1100 personnes) HP France assure à ses techniciens et ingénieurs une formation très poussée, garante pour ses clients d'une assistance avant-vente et d'un service après-vente extrêmement efficaces.

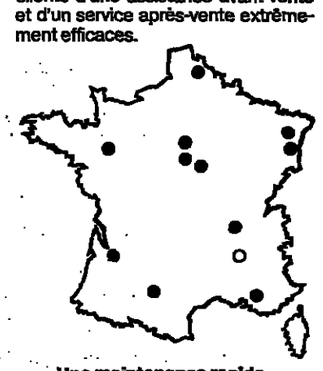

Une maintenance rapide et proche de vous.

Dans un souci d'efficacité et de service maximum, HP France a opté pour une organisation souple et adaptable, et pour ce faire, a poussé très loin la décentralisation. L'implantation de ses bureaux de vente à Orsay (siège social), Aix, Blanc-Mesnil, Bordeaux, Evry, Lille, Lyon, Metz, Rennes, Strasbourg, et Toulouse apporte à tous ses clients la *certitude d'interventions très rapides.*

Partenaire à part entière travaillant en prise directe avec vos responsables, Hewlett-Packard France est à même d'assurer à votre matériel informatique ses performances optimales.

Pour mieux nous connaître, demandez-nous la brochure très complète que nous venons de publier:
HP France. BP 70. 91401 Orsay Cedex
Tél. 907.78.25

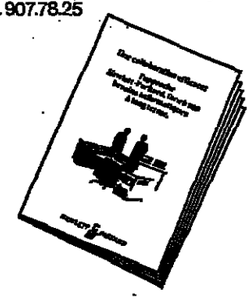

HEWLETT hp PACKARD

SOCIAL

Au symposium de l'Institut de gestion sociale

Un monde nouveau à mettre en place

Il faut « faire du social ». Les chefs d'entreprise y sont contraints, leur autorité, aujourd'hui plus qu'hier, et demain plus qu'aujourd'hui, étant fondée sur leur capacité à établir des relations humaines dans leur établissement. L'Institut de gestion sociale, en organisant à l'UNESCO, les 9 et 10 octobre, un « Symposium de prospective sociale appliquée à l'entreprise », a voulu non seulement rappeler cette nécessité, mais également examiner les perspectives.

Louable ambition que la multiplicité des intervenants — seize la première journée — n'a cependant pas permis de servir entièrement. Car dans cette aventure des temps modernes qui conduit à la participation, certains en sont encore à dire ce qu'il devrait en être, d'autres à ce qu'il en est déjà. Entre les premiers et les seconds se situe toute la distance qui sépare le discours du témoignage. Peut-on en vouloir de préférer ceux-là à ceux-ci ?

Aucune exhortation lénifiante sur le travail des femmes ne vaudra, par exemple, l'exposé concret du directeur général des établissements industriels du Loiret, M. André Vauthier. En dépit d'une vue des choses qui n'est pas exempte de naïveté, ce chef d'entreprise peut se targuer d'avoir, en dix ans, vu l'absentéisme se réduire de 11 % à 3,6 %, et la productivité passer de la base 100 à 308. Horaires libres, vacances à la carte, temps partiel à la carte, réduction du temps de transport par la mise à disposition de minibus « gérés » par les employés, sont des moyens qui ont largement contribué à transformer les mentalités et à faire profiter l'entreprise des qualités féminines, que M. Vauthier préfère énumérer plutôt que les délauts : la minutie, le souci de se rendre utile, la perspicacité et la fidélité.

Moins intimiste sera le témoignage de M. Jean Dupuy, sous-directeur des affaires sociales de Creusot-Loire. Mais tout aussi instructif. Si, depuis plusieurs années, le groupe porte son effort sur la décentralisation, il apparaît que les progrès ne vont pas au même rythme dans les vingt établissements concernés. « La décentralisation renforce profondément l'autorité, indique M. Dupuy, ce n'est plus le règlement mais l'homme qui force la décision. » *Voilà de quoi exalter, mais de quoi inquiéter aussi, et l'encadrement balance entre ces deux comportements. Hier on discutait des vestiaires, aujourd'hui des économies d'énergie, de quoi diable ne va-t-on pas se mêler demain !* « C'est mettre le ver dans le fruit », *reconnaît l'orateur, qui n'en plaide pas moins pour le risque et l'aventure, pour le renouvellement de l'entreprise par l'intérieur avec, en péroraison, cette fière formule :* « Il n'y a plus de nouveau monde à découvrir, il y a un monde nouveau à mettre en place. »

Ce nouveau monde, c'est celui qu'a délini Mme Evelyne Sullerot, la plus applaudie, sans doute parce qu'elle a su se montrer en prise directe sur les événements. Faites attention à ce qui se passe, semblait-elle dire, en dénonçant l'instauration du travail précaire, en signalant la « difficile négociation » qu'ont les jeunes avec la notion de valeur-travail, ou encore en récusant le « double langage » *sur le temps partiel, parce qu'il est le fait des hommes ou des femmes qui ne travaillent pas.*

« La femme a, idéologiquement, une vie plus discontinue que celle de l'homme », *souligne la sociologue, dont le dossier est bourré de statistiques qui, pour une fois, disent quelque chose. Savoir que la fille a généralement le choix entre cent vingt métiers, et le garçon cinq cents, montre bien la disparité qui existe au départ. Et tant de choses encore qu'Evelyne Sullerot n'a fait qu'esquisser mais qui justifiaient l'attention d'un public qui manifestement attendait ce genre d'intervention dans un symposium de ce genre.*

FRANÇOIS SIMON.

● *La Confédération européenne des syndicats* lancera une semaine d'action du 24 au 30 novembre. — Les dirigeants de la CES ont pris cette initiative avec, pour objectif, la réduction de la durée du travail, avant la réunion des ministres du travail européens, qui doit avoir lieu à Dublin. Les modalités de l'action seront fixées ultérieurement.

L'AMÉNAGEMENT DE LA DURÉE DU TRAVAIL

Plusieurs rencontres sont prévues entre le C.N.P.F. et les syndicats

Les négociations entre le C.N.P.F. et les confédérations syndicales sur l'aménagement de la durée du travail devaient reprendre, ce mercredi 10 octobre, à 15 heures. Le matin même, au conseil des ministres, M. Barre avait présenté le bilan de ses entretiens avec les organisations syndicales et professionnelles.

M. Bernasconi, président des P.M.E., dernier visiteur à être reçu, le 9 octobre, par le premier ministre, a déclaré qu'il convenait d'abord de *sauvegarder la pérennité des entreprises* » avant de poursuivre le dialogue social. Ce qui entraîne un commentaire officiel selon lequel ce dialogue doit être intensifié. M. Barre, en outre, a demandé aux P.M.E. « *d'apporter leur contribution à l'effort d'investissement qui conditionne la compétition de notre économie et le progrès de l'emploi* ».

En reprenant, après une interruption de quatre mois, la discussion sur la durée du travail, le C.N.P.F., dit-on avenue Pierre-Ier-de-Serbie, exposera ses propositions en commençant par rassurer les syndicats. Il n'est pas question, assure-t-on, de toucher au système actuel de garantie collectives ni d'individualiser les statuts. L'objectif est de réduire le temps actif de ceux qui travaillent le plus, tout en améliorant la rentabilité des équipements par assoupplir les horaires.

Les jours de congés dont bénéficieraient les salariés les plus assidus (ce qui, pour les syndicats, est une arme contre la grève et l'absentéisme) peuvent-ils représenter l'équivalent d'une « cinquième semaine » ? Ce n'est pas exclu, mais le C.N.P.F. refuse aussi catégoriquement de parler d'une réduction généralisée vers les « trente-cinq heures » que d'un allongement sans conditions des congés payés.

M. Bergeron, d'ailleurs, déclare que la cinquième semaine, dont il se dit assuré, se négociera en tant que telle et sans être liée aux horaires effectués.

De toutes façons, les négociateurs réunis ce mercredi ne pourront conclure dans la journée. D'autres réunions, sans doute deux, dont une au moins en novembre, devraient, dans la meilleure hypothèse, permettre d'aboutir d'ici la fin de l'année.

M. SÉGUY : le dialogue ne suffit pas

Faisant état du développement des conflits en cours, M. Georges Séguy, dans une déclaration, réaffirme que la « concertation entre partenaires sociaux est une pure abstraction ». « *Nous savons que les concessions que nous pouvons obtenir dépendent de la cohésion, de l'union et de l'action des travailleurs, autrement dit, de ce qu'on appelle « le rapport des forces »*, poursuit le secrétaire général de la C.G.T.

« *Le dialogue ne suffit pas à résoudre les problèmes sociaux. Il faut des négociations et si nous parvenons à les imposer, leurs résultats dépendront du degré de pression qu'exerceront les travailleurs.* »

La grogne des professions libérales

Les membres des professions libérales manifestent leur grogne. Le regroupement depuis deux ans dans l'Union nationale des associations de professions libérales (UNAPL) de cinquante-trois fédérations regroupant quelque cent cinquante mille à deux cent mille professionnels n'a pas suffi à les faire prendre au sérieux par le gouvernement. Depuis leur premier congrès, réuni à Paris au début de l'année (le Monde *du 6 février), ils ont en vain cherché à être reçus par M. Barre, dont ils dénoncent le* « surprenant silence » *au moment où il reçoit MM. Menu, Séguy, Ceyrac, Bernasconi... Ils se déclarent prêts, pour se faire entendre, à l'instar des cadres de la C.G.C., à lâcher des moutons rasés dans les préfectures.*

Si les professions libérales protestent contre une telle indifférence, c'est non seulement par amour-propre blessé, mais par regret de n'avoir su exposer leurs multiples préoccupations. Au premier rang de celles-ci, la « concurrence déloyale » *que leur font certains services publics. Le « guichet unique » installé dans les chambres de commerce et d'industrie place l'assistance juridique aux créateurs d'entreprise entre les mains de ces organismes parapublics, la retirant aux conseillers juridiques, aux notaires, aux avocats... Dans le domaine médical, ils dénoncent le développement des centres de soin* « qui attirent les consommateurs par un dumping séduisant », *les autorisations d'implanter un scannographe (appareil radiologique informatisé de coût très élevé) données essentiellement aux hôpitaux publics au détriment des radiologistes libéraux (en 1978, sur trente-neuf autorisations, trente-sept sont allées au secteur public). Dans le domaine technique, l'UNAPL dénonce la tolérance dont bénéficient les fonctionnaires de l'environnement et du cadre de vie pour conseiller la clientèle privé au préjudice des architectes, des géomètres, des ingénieurs... Et de multiplier les exemples. Pour l'UNAPL, il ne saurait être question de hasard, mais bien d'une « politique concertée » qui sera dénoncée dans un Livre blanc en préparation.*

Le catalogue des exaspérations est vaste et varié : les membres des professions libérales revendiquent les mêmes abattements fiscaux que les salariés et protestent contre la présomption de fraude fiscale ; ils souhaitent qu'à Bruxelles, au sein de la C.E.E., leur spécificité soit reconnue, que lors des élections aux conseils de prud'hommes les professions libérales forment un collège à part... Et puis il y a l'assurance-maladie. Ayant vu, le 12 mars dernier, leurs cotisations augmenter de 7 à 54 %, ils souhaitent ne plus appartenir au régime des travailleurs non salariés des professions non agricoles, qui regroupe, outre les professions libérales, les commerçants et les artisans. Ce régime est déséquilibré, puisque beaucoup de ces derniers sont au forfait et que, lorsqu'ils en sortent, c'est pour créer une société qui les rattache au régime général de la Sécurité sociale.

Actuellement, dit Me Tinayre, président de l'UNAPL, les professions libérales représentent 6 % de sadhérents et fournissent 12 % des cotisations de ce régime. Il a présenté à M. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, un mémorandum assorti de propositions précises.

Les membres des professions libérales parviendront-ils à constituer un ensemble suffisamment cohérent pour être traités par les pouvoirs publics en interlocuteur valable ? Il faudrait pour cela que médecins, géologues, conseillers fiscaux, avocats, architectes, sages-femmes, huissiers, graphologues et experts-comptables soient vraiment prêts à agir ensemble. — J. D.

Des parlementaires et des conseillers généraux tentent d'intervenir dans le conflit Alsthom-Atlantique

MM. Jean-Pierre Chevènement et Raymond Forni, députés socialistes du Territoire de Belfort, ont demandé à être reçus par MM. Giraud, ministre de l'industrie, et Boulin, ministre du travail, pour leur demander d'intervenir dans le conflit Alsthom-Atlantique à Belfort. Dans un communiqué, les deux parlementaires rappellent que l'usine « est occupée depuis douze jours par ses sept mille cinq cents salariés pour hâter la reprise de la négociation entre la direction et les syndicats sur des bases sérieuses ». Les contacts se multiplient, tandis que la grève se poursuit : le préfet du Territoire de Belfort a reçu l'intersyndicale mardi, tandis qu'à Paris huit conseillers socialistes régionaux s'entretenaient au siège de la société, ce mercredi, avec M. Schulz, P.-D.G. de l'entreprise. De son côté, le juge des référés du tribunal correctionnel de Belfort a mis en délibéré, jusqu'à vendredi 12 octobre, son jugement sur la requête de la direction d'Alsthom-Atlantique demandant l'évacuation de l'usine avec, au besoin, le recours à la force publique. Soixante-cinq salariés de l'établissement, responsables syndicaux pour la plupart, avaient été assignés à comparaître pour leurs responsabilités dans l'occupation de l'usine.

Les cadres aussi

De notre correspondant

Belfort. — Depuis près de quinze jours, l'usine Alsthom (7 780 salariés) est en grève. Une grève reconduite déjà deux fois *par vote à bulletin secret*. Le 27 septembre, veille des cérémonies du centenaire de l'usine qui devaient amener à Belfort plus de deux cent cinquante clients et personnalités étrangères, la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. avaient lancé un ordre de débrayage. Plus de trois mille salariés avaient répondu à cet appel. Mais la direction refusait de négocier et faisait annuler toutes les cérémonies du centenaire. Le *29 septembre, après quatre heures* de négociations avec l'intersyndicale (les syndicats ouvriers auxquels s'est jointe la C.G.C.), les propositions patronales (300 F d'une prime exceptionnelle, un jour de congé supplémentaire pour dix ans d'ancienneté, deux pour quinze ans et trois pour vingt ans, ainsi qu'un pont de fin d'année) étaient rejetées par 68 % des 2 825 votants.

Après une médiation du directeur départemental du travail, de nouvelles négociations avaient lieu pendant le week-end du 7 au 8 octobre. Les propositions de la direction reprenaient les dispositions prévues pour le centenaire et celles annoncées à Paris (*le Monde* daté 7-8 octobre) pour l'ensemble du groupe (3,5 % d'augmentation et augmentation uniforme mensuelle de 20 F pour tous les salariés). S'y ajoutaient une augmentation mensuelle uniforme de 50 F (sauf pour les ingénieurs et cadres), une prime annuelle de 300 F renouvelable et indexée sur les augmentations générales, et deux jours de congé exceptionnel pour les mères d'enfants âgés de moins de dix ans, en cas de maladie. *Mais rien sur le treizième mois*, réclamé instamment par les grévistes.

Lundi 8 octobre, un vote à bulletin secret a eu lieu hors de l'enceinte de l'usine : 4 331 des 7 133 inscrits se sont exprimés contre toute attente, 2 541 personnes (58,69 %) ont voté la poursuite de la grève contre 1 790 (41,31 %) favorables à la reprise du travail.

Un contentieux économique important

Moins que les conditions matérielles, c'est le climat général dans l'établissement qui a provoqué le conflit. Certes, le contentieux économique est important : pas de cinquième semaine de congés payés ni de treizième mois, des salaires inférieurs de 30 % à ceux de l'établissement du Bourget, et qui, pour certains employés, ne dépassent pas 2 500 francs nets mensuels. Mais il n'explique pas *la présence des cadres dans ce* conflit.

Depuis 1977 l'usine a un nouveau patron, M. Dufour, polytechnicien et ancien directeur des usines toulousaines de Sud-Aviation. Un « homme à poigne » qui n'a pas hésité à mettre en place dans l'établissement des personnes venues de Toulouse, ce que les cadres locaux (au nombre d'un *demi-millier*) ont mal accepté.

D'autre part, l'encadrement s'était déjà battu contre l'accord signé en 1976 avec le groupe *B.B.C. (Brown Boweri)* : Alsthom s'était engagé à verser pendant quinze ans des royalties représentant 1,9 % de ses ventes à la firme germano-suisse. La suite devait lui donner raison : aucune machine B.B.C. n'a été vendue, seule la technique Alsthom mise au point à Belfort trouve preneur. Du côté des ouvriers et des employés, le mécontentement est aussi profond. Le nouveau directeur, estiment-ils, s'est battu contre l'absentéisme de manière contestable. Ainsi a-t-il fait installer dans un des ateliers un panneau portant les noms des ouvriers, un système de cases naturées représentant l'importance de l'absentéisme de chacun. Les syndicats ouvriers dénoncent également « *le flicage des gens mis en congé de maladie* ».

La direction comprend très mal que les cadres soient du côté des gens qui occupent l'usine et qu'ils trouvent cela très convenable. Les cadres restent, eux, persuadés que si la direction ne « lâche » rien, leur tâche deviendra très difficile.

Quant aux syndicats ouvriers, ils sont surpris de l'ampleur du mouvement et de la poursuite de la grève, dans cette usine où le taux de syndicalisation ne dépasse pas 15 %. — *(Intérim.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'ÉPARGNE DE FRANCE

La distribution gratuite par incorporation de réserves à raison d'une *action pour douze actions anciennes*, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 1979, est en cours de réalisation à compter du 8 octobre 1979.

Le capital est désormais porté à 35 933 625 F, compte tenu également de l'élévation du nominal des actions de 50 F à 75 F.

L'épargne de France a procédé tous les ans depuis 1971 à des distributions d'actions gratuites, notamment une action gratuite pour cinq en 1976, une action gratuite pour huit en 1977 et une action gratuite pour douze en 1978.

Ainsi, le porteur de cinquante actions de 100 F en 1971 détient fin 1979 deux cent quatre-vingt-seize actions de 75 F, compte tenu de *quelques opérations sur rompus*, du développement des actions décidé en 1972 et de l'augmentation du nominal décidée en 1979.

Pour les huit premiers mois de l'année, *les encaissements nets* d'annulation ont progressé de 22 % par rapport à l'an dernier.

isa

INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

En France, au niveau le plus élevé, un programme de formation à la gestion pour diplômés du deuxième cycle et jeunes cadres :

- une préparation personnalisée de 18 mois à plein temps permettant d'acquérir dans tous les domaines de la gestion les connaissances et méthodes de travail nécessaires à l'accélération et au développement de leur carrière ;
- une pédagogie active en milieu pluridisciplinaire et la possibilité d'effectuer certaines parties du programme à l'étranger ;
- un corps professoral permanent commun à HEC, à l'ISA et au CFC, rassemblant sur le campus du CESA des hommes faisant autorité dans les diverses branches de la gestion..

L'admission est prononcée en tenant compte des aptitudes et des motivations des candidats.

INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
78350 JOUY-EN-JOSAS – TÉL. : LIGNE DIRECTE (1) 956.43.61 ou (1) 958.80.00, postes 430, 434, 458, 478, 462.
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

3 sessions d'admission (pour la rentrée de septembre 1980)
Date limite de dépôt des candidatures
pour la première session : lundi 26 novembre 1979.

réunions d'information, avec la participation d'anciens ISA :

JOUY-EN-JOSAS - 13 oct. - 10 h sur le campus ISA
PARIS - 15 oct. - 18 h 30 Hôtel Sofitel - 32, rue St-Dominique
PARIS - 15 nov. - 18 h 30 Hôtel Sofitel - 32, rue St-Dominique

ROUEN - 16 oct. - 18 h 30 Hôtel Frantel - rue Croix de Fer
LILLE - 23 oct. - 18 h 30 Hôtel Royal Concorde - 2, boulevard Carnot
GRENOBLE - 24 oct. - 18 h 30 Alpotel-Mercure - 12, bd du Mal-Joffre
LYON - 25 oct. - 18 h 30 Hôtel Sofitel - 20, quai Gailleton
LE MANS - 25 oct. - 18 h 30 Hôtel Concorde - 15, av. Gal.-Leclerc
TOULOUSE - 29 oct. - 18 h 30 - Hôtel Framel - place Wilson
BREST - 29 oct. - 18 h 30 Hôtel Continental - pl. La Tour d'Auvergne
BORDEAUX - 30 oct. - 18 h 30 Hôtel Frantel - rue Georges-Bonnac
RENNES - 30 oct. - 18 h 30 Hôtel Frantel - rue Capitaine Maignan
STRASBOURG - 5 nov. - 18 h 30 Holiday Inn - 20, pl. de Bordeaux
METZ - 6 nov. - 18 h 30 Hôtel Frantel - 29, place St-Thiébault
ORLÉANS - 6 nov. - 18 h 30 Hôtel La Reine Blanche à Olivet.
NANCY - 7 nov. - 18 h 30 Hôtel Frantel - 11, rue Raymond-Poincaré
TOURS - 7 nov. - 18 h 30 Hôtel Méridien - 282, avenue Grammont
REIMS - 8 nov. - 18 h 30 Hôtel Frantel - 31, boulevard Paul Doumer

Institut de Gestion de Personnel

RECRUTEMENT DE LA PROMOTION 79-81

L'INSTITUT DE GESTION DE PERSONNEL est un programme spécialisé d'insertion professionnelle, développé par l'Institut de Gestion Sociale.

25 diplômés, niveau DUT, DEUG, BAC + 2 seront sélectionnés, pour suivre un cycle de formation technique de 2 ans, organisé en alternance (entreprises-école) - avec les milieux professionnels et débouchant sur les carrières de relations sociales et de gestion des hommes.

Renseignements et Inscriptions :
25, rue François 1er - 75008 PARIS

1980 EN ÉQUATIONS.
L'économie française en 1980 face aux prochaines échéances pétrolières et monétaires.

Le 19 OCTOBRE 1979 de 9 h 30 à 17 h 30.

Exposé - débat de MM.
Michel Develle, Président de l'Association Française des Économistes d'Entreprise, Directeur Adjoint à la Banque de Paris et des Pays-Bas,
Mohamed Mazouni, Vice-Président exécutif de la Sonatrach, Délégué de l'Algérie aux conférences de l'OPEP et de l'OPAEP,
Robert Pelletier, Directeur Général des Services Économiques du C.N.P.F.,
Bernard Piganiol, Professeur à l'Université Paris-Dauphine, Conseiller Scientifique de Plus-Consultants,
Animateur :
Maurice Roy, Rédacteur en Chef Adjoint du Point.

Pour information :
+C plus-consultants
Tél. 764.02.20 - 12, rue Henri-Rochefort, 75017.

هكذا من الاصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
9 OCTOBRE

Baisse sensible

Les séances se suivent mais ne se ressemblent pas. Plutôt mieux orienté en début de semaine, le marché s'est brusquement alourdi mardi. Tous les compartiments sans distinction ont été affectés et en clôture l'indicateur instantané accusait une baisse de 1,9 % environ.

Le rapide mouvement de hausse récemment observé à la Bourse de Paris appelait une correction technique qui ne s'était pas encore vraiment produite jusqu'à maintenant. Un recul des cours était par conséquent prévisible. La décision du Mexique et du Koweït d'augmenter le prix de leur pétrole brut a déclenché le processus et amplifié du même coup le phénomène de baisse en en faisant renaître la crainte d'un renchérissement général des coûts de l'énergie. En première ligne les valeurs pétrolières ont pris le choc de plein fouet. B.P. a reculé de 6,2 %, la Française de Raffinage de 6,2 %, Elf Aquitaine de 3,5 %, Esso de 3,4 % et la C.F.P. de 3,7 %.

La très grande majorité des actions françaises leur ont emboîté le pas et sur les deux cent six valeurs inscrites à terme, près de cent cinquante ont baissé de plus de 2 % en moyenne. L'activité cependant est restée assez modérée et, selon les professionnels, l'accentuation du mouvement de recul était surtout imputable au très fort ralentissement des ordres d'achat.

Incotable la veille, l'action Paris-France s'est finalement échangée à 305 F (+ 38 %).

La perspective d'un renchérissement général des produits pétroliers a relancé la spéculation sur les marchés de l'or internationaux. Paris a suivi et le lingot est remonté de 50 700 F à 52 850 F (après 52 950 F), tandis que le napoléon s'établissait à 417 F (après 419,90 F) contre 402,70 F la veille. Hausse parallèle du 4 1/2 % 1973 (+ 1,2 %). Finalement le prix de l'or à Paris est ressorti à 388,26 dollars l'once contre 377,25 dollars.

NEW-YORK

Le plongeon

La décision de la Réserve fédérale de relever d'un point — mesure peu fréquente — le taux de base des banques (prime rate), pour le porter au niveau record de 14,5 %, a produit mardi l'effet d'une douche glacée sur Wall Street.

Rendu déjà inquiet par la perspective d'une hausse généralisée des prix du pétrole, après la majoration annoncée par le Koweït, pays exportateur pourtant réputé pour sa modération, le marché a littéralement plongé et, à l'issue d'une séance fiévreuse, l'indice des industrielles s'établissait à 857,59, accusant ainsi une baisse de 26,45 points, la plus forte enregistrée depuis le 9 janvier 1974. Rappelons que le recul le plus sévère de toute l'histoire de Wall Street s'était produit le 28 octobre 1929 (— 38,33 points).

Cette chute des cours s'est accompagnée d'un gonflement très important du volume des transactions. Au total, 55,92 millions de titres ont changé de mains (contre 32,76 millions la veille). Ce chiffre d'affaires est le quatrième en importance que Wall Street ait connu, le record absolu de 66,37 millions d'actions ayant été établi le 3 août 1978.

Les milieux financiers s'attendaient, certes, à un ralentissement du crédit. Mais M. Volcker, président du FED, les a pris de vitesse, faisant en même temps bonne mesure pour assurer la défense du dollar et combattre l'inflation. Autour du « Big Board », l'on redoute maintenant que les entreprises manquent de liquidités pour financer leurs investissements. En attendant, cette *montée brutale du loyer de l'argent* a eu un effet direct sur le marché, en portant le coût du découvert *entre 15 % et 17 %, ce* qui correspond à une majoration de 0,5 % à 1,5 %. Un tel renchérissement ne pouvait que favoriser les ventes.

VALEURS	COURS 8 10	COURS 9 10
Alcoa	58 ...	55 1/4
A.T.T.	55	54 1/2
Boeing	48 3/4	46 1/4
Chase Manhattan Bank	40 1/8	37 1/8
Du Pont de Nemours	42 3/8	41 5/8
Eastman Kodak	53 ..	52 3/4
Exxon	60 1/4	59
Ford	41 5/8	41 1/2
General Electric	51 1/4	50 1/8
General Foods	36 1/2	35
General Motors	63 1/4	61 3/4
Goodyear	15 1/8	14 7/8
I.B.M.	67 1/4	66 1/8
I.T.T.	22 1/4	26 3/8
Kennecott	28 3/8	26 3/4
Mobil Oil	52 7/8	50 1/8
Pfizer	35 7/8	34 1/2
Schlumberger	87 7/8	84 1/4
Texaco	31 1/4	29 7/8
U.A.L. Inc.	24 3/4	24 1/8
Union Carbide	43 1/4	41 3/8
U.S. Steel	23 3/4	22 5/8
Westinghouse	20 ...	19 5/8
Xerox	62 3/4	61 5/8

LONDRES

La nouvelle flambée de l'or provoque une très vive reprise mercredi matin des mines sud-africaines. Sur le reste du marché, la tendance s'alourdit rapidement.

Or (ouverture) (dollars) 4 09 25 contre 385 90

VALEURS	CLOTURE 9 10	COURS 10 10
Beecham	152 ...	151 ...
British Petroleum (1)	*362* ..	356 ...
Courtaulds	87 ...	87
De Beers	8 26	8 40
Imperial Chemical	378 ..	367 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	316 ...	319 ...
Shell	376 ...	370 ...
Vickers	153 ..	152 ..
War Loan 3 1/2 %	32 3/4	32 5/8
*West Driefontein	57	59 1/4
*Western Holdings	43 1/2	45 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MARTELL. — Le bénéfice comptable de l'exercice clos le 30 juin dernier a plus que doublé par rapport au précédent, atteignant 47,21 millions de francs contre 23 millions. Ce résultat, il est vrai, inclut 4,4 millions de francs de plus-values de cessions et un excédent de réintégration de provision pour hausses des prix. Le bénéfice consolidé atteint *63 millions de francs* contre 39,4 millions. Dividende global : 27 F contre 20,10 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	8 oct.	9 oct.
Valeurs françaises	131,9	129,1
Valeurs étrangères	137,4	137,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	113,4	111,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 9 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34.90	0 074	S.P.E.G.	250	268 ..	Locabail	224 60	218 ..	Immoinvest	150 ..	144 ..
5 %	51 70	3 438	U.A.P.	656	565 ..	Locabail Immob.	357	357	Cie Lyon. Imm.	130	138
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ch. France 3 %	198 ..	199 ..	Financière Sofal	371	369	C.G.V.	272 ..	274	Electro-Financ.	373	370
A.G.F. (Sté Cent.)	797	786	Fr. Cr et B. (Cie)	102	102	Fonc. Ch.-d'Eau		746	(M) Et. Particip.	97 50	100
Ass. Gr. Paris-Vie	1855	1855	France-Bail	...	320	(M.) S.O.F.I.P.	92 50	93 ..	Fin. Bretagne	35	86
Concorde	376	380	Hydro-Energie	23	22 30	Fonc. Lyonnaise	1090	1090	Fin. Ind. Gaz Eaux	589	569
Epargne France	275 70	271	Immobail B.I.P.	247 80	247 40	Immob. Marseille	1552	1550	Fin. et Mar. Part.	87 50	87
Financ. Victoire	385	390	Immobanque	346	331	Louvre	379	374 90	France (La)	785	800
France I.A.R.D.	218 ..	219 ..	Immofice	290	285	SINVIM	183 60	179 50	La Mure	57 50	57 50
			Interbail	253	252 50	Cogifi	208	200 50	Lebon et Cie	244 60	244 50
			— (obl. conv.)	247	250	Foncina	165 10	156 50	(NY) Lordex	118	118
GAN (Sté) Centr.	685	694	Laffitte-Bail	192	196	Gr. Fin. Constr.	185 50	185 20	Cie Marocaine	33 ..	32 80
						Immindo	138	194			

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ernault-Somua	56	56	Trans. et Indust.	126	124	Coparex	529	490	Sicav 5 000	145 96	139 34
Farges Strasbourg	111	114 80	(Li) Baignol-Far.	031	032	Ecco	1040	1020	S. L. Est	532 47	508 32
(Li) F. B.M. ch. fer	91	..	Blanzy-Ouest	251	251	Iéna Industrie	u 15	u 15			
Frankel	600		La Brosse		154 50	Métall. Minière	101 50				
Huard-U.C.F.	114	109 50	Degremont	181	181	Océanic			Silvafrance	249 82	238 49
Jaeger	298	293				Pronuptia	301		Silvam	158 11	150 94
Jaz	255	245	Duquesne-Purina	446	445	Sab. Mer. Corv.	130		Silvarente	175 09	167 15
			Ferrailles C.F.F.	270	285	Total C.F.M.	150	138	Silvinter	158 58	151 39
Lucchaire	305	310	Havas	446	435	Uflaux		212	Sogince	143 65	137 04
Maurubia	810	810	Locatel	369	368	Voyer S.A.		6 50	Sogitter	473 07	451 62
Métal Déployé	285	283 20	Lyon-Alemand	128	128	Oce v.-Grinten	310				
						Roronto NV	331 80	234			

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1333	4,5 % 1973	1335	1343	1366	1362
4450	C.N.E. 3 %	4660	4698	4698	4685
360	Afrique Occ.	355	348	348	350
505	Air Liquide	509	507	505	510
104	Als. Part. Ind.	103	103	103	102 10
450	Als. Superm.	435	435	435	435
63	Alsthom-Atl.	76 50	77 ..	76 50	75 ..
177	Applic. gaz.	218	210	209 50	219
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1110	Elf-Aquitaine	1383	1335	1355	1335 ..
210	— (certific.)	277	273	272	257
365	E. I. Lefebvre	413	416	413	410
940	Essilor	925	918	910	905
308	Esso S.A.F.	329 90	326	319	316
375	Euratrance	378	371	371	370
1230	Europe n° 1	1130	1106	1116	1106
498	Facom	485	485	485	485
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
113	Nouvel. Gal.	102 10	100	108	100 10
190	Olida-Caby	192	194 50	194 50	195
125	Opfi-Paribas	128 90	127	127	127
220	Paris-France		305	305	305
129	Pechelbronn	123 70	122 90	122 90	122 70
95	P.U.K.	111 70	107 30	107 90	107 30
130	— (obl.)	136	133 90	133 90	133 90
59	Penarroya	67 20	66	65 90	65 95
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
405	Tél. Ericsson	445	434	430	426
254	Thomson-Br.	246 80	239	237 10	239
300	— (obl.)	294	283	283	283
430	U.I.S.	381	389	387	383
250	U.C.B.	254 50	250	249	250
215	Un. F. Bques	220	210 50	210 50	210
174	U.T.A.	166 10	166 10	166	169 50
15	Usinor	15	15 10	15 50	15 30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
260	Gen. Motors	274 80	264 60	264 60	265
22	Goldfields	23 85	24 20	24 40	24 05
48	Harmony	44 30	45 50	46	44 90
5	Hitachi	5 05	5 20	5 15	5 10
305	Hoechst Akt	312	318	310	315
33	Imp. Chem.	34 60	34 90	34 90	34 30
86	Inco Limited	95 50	94 90	95	94 70
288	I.B.M.	288 30	284 90	281	288 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
181	Du Pont Nem.	187	181 50	184	185 ..
225	East Kodak	224 20	221	221 50	221 10
46	East Rand	44 60	47 10	47 60	46 20
115	Ericsson	115 20	116	116	115
240	Exxon Corp.	249 80	251 60	252 ..	251 60
177	Ford Motor	176	176	178 ..	174 80
139	Free State	145 50	152 30	153	152 30
210	Gen. Electric	221	220	217 ..	218
34	Union Corp.	35 80	37 50	37 50	37 70
102	U. Min 1/10	110	109	110	107 40
172	Unit. Techn.	178 60	176	176	176
215	West Drief.	230	239	241 50	237
80	West Deep.	90 80	96 95	100	98
160	West Hold.	178 50	180	184	180
270	Xerox Corp.	275	268	280	268 80
0 99	Zambie Corp.	1 31	1 22	1 25	1 20

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9 10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Achat
Etats-Unis ($ 1)	4 196	4 235	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	235 050	234 720	228 ...	241
Belgique (100 F)	14 525	14 513	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 500	211 430	205	216
Danemark (100 krd)	80 380	80 330	77 500	82 500
Norvège (100 k)	84 580	84 920	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 053	9 064	8 700	9 250
Italie (1 000 lires)	5 077	5 079	4 700	5 250
Suisse (100 fr.)	260 350	260 490	254	267
Suède (100 krs)	100 250	100 490	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 700	32 620	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 371	6 394	5 950	6 300
Portugal (100 esc.)	8 510	8 470	7 400	8 500
Canada ($ can. 1)	3 605	3 632	3 390	3 620
Japon (100 yens)	1 868	1 873	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9 10
Or fin (kilo en barre)	50300	52500
Or fin (en lingot)	50700	52850
Pièce française (20 fr.)	402 70	417 ..
Pièce française (10 fr.)	309 10	309 10
Pièce suisse (20 fr.)	371 10	375 20
Union latine (20 fr.)	354 50	360 10
Souverain	456 ..	460 20
Pièce de 20 dollars	1856	1886
Pièce de 10 dollars	957	998
Pièce de 5 dollars	750	758
Pièce de 50 pesos	1900 50	2039
Pièce de 10 florins	360	380 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— AVORTEMENT : « Liberté surveillée », par Monique Antoine, Huguette Bouchardeau et Simone Iff ; « Un défaut de logique », par France Quéré ; « Une loi de résignation ? », par Florence d'Harcourt.

3. ÉTRANGER
— LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT EANES : la France aidera le Portugal à surmonter les problèmes posés par son adhésion au Marché commun.

4. ÉTRANGER
— SUÈDE : le Parlement votera jeudi sur l'investiture de M. Fälldin (centriste).
— La tension entre Prague et Vienne semble s'apaiser.

5 - 6. AMÉRIQUES
— « Nicaragua, la barre à gauche » (II), par Jean-Pierre Clerc.

6. ASIE
AFRIQUE

7. PROCHE-ORIENT
— ISRAEL : des militants du Gouch Emounim tentent d'étendre leur implantation en Cisjordanie.

8 à 13. POLITIQUE
LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES :
— A L'ASSEMBLÉE NATIONALE : la réforme de la fiscalité directe locale ;
— AU SÉNAT : l'élargissement du Marché commun ; le monopole de la R.T.F. en question.
— Au P.S. : l'échéance présidentielle éclipse le débat sur le « projet socialiste »

14 - 16. SOCIÉTÉ
— POINT DE VUE : « Bavures ordinaires », par Michel Marcus et Bernard Deleplace.
— Symposium sur l'inconscient à Tbilissi.

17. MÉDECINE

17. SCIENCES

17 - 18. ÉDUCATION
— Le projet de budget des universités pour 1980.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 19 A 27
— EXPOSITIONS : La dation Picasso au Grand Palais, par André Fermigier et Jacques Michel. La IIe Biennale des antiquaires à Florence, par Pierre Granville.
— CINÉMA : Retour à... Apocalypse now, par Jacques Siclier. Entretien avec Francis Coppola, par Claude Lamotte.
— DÉCENTRALISATION : Grenoble et les difficultés de sa maison de la culture, par Dominique Darzacq. Bob Wilson à Villeurbanne, par Roger Planchon.

30 - 31. SPORTS
— LE TOUR DE FRANCE 1980 : retour aux étapes de montagne.

32. INFORMATIONS « SERVICES »
— Le travail « au noir » dans tous ses risques.

36. ÉQUIPEMENT
— URBANISME : Bruxelles commence à surveiller son paysage urbain.

37 à 42. ÉCONOMIE
— AFFAIRES : Air Inter, devant l'importance de ses bénéfices en 1979, annonce des réductions supplémentaires pour les familles, les jeunes et les étudiants.
— SOCIAL : la grogne des professions libérales.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (29)
Annonces classées (33 à 35) ; Carnet (30) ; « Journal officiel » (32) ; Météorologie (32) ; Mots croisés (32) ; Bourse (43).

(Publicité)

Classez 20 % moins cher chez Duriez.

Pour travailler vite, bien, agréablement, facilement, demandez conseil à Duriez. Il connaît tout, vous dit tout et propose des lampes de bureau et 25 types de classements grandes marques avec 20 % de remise : à tiroirs, clapets ; fichiers à tiroirs ; classeurs à chemises ; vallises à dossiers suspendus ; Aussi chez Duriez : toutes fournitures bureau, papiers, carbones, rubans, stylos, globes terrestres. Quantités limitées. Catalogue gratuit. 112 Bld. St-Germain. 633.20.43 - (Machines à calculer : 326.43.31.

A B C D E F G

La Chine écarte toute solution politique au Cambodge

Pékin (A.F.P.). — *La Chine a écarté toute solution politique pour le règlement de la question cambodgienne et souligne que la lutte des Khmers rouges contre le Vietnam était justifiée, car* « la tâche urgente concernant le Cambodge est de forcer le Vietnam à se retirer de ce pays ».

« *Quelles que soient les erreurs que le gouvernement du Kampuchéa démocratique ait pu commettre, il représente maintenant la résistance principale à l'agression vietnamienne au Kampuchéa. Il a contribué à la résistance à l'expansion soviétique et vietnamienne dans le Sud-Est asiatique* », note, dans son commentaire, le correspondant de *Chine Nouvelle* aux Nations unies.

Ce commentateur écarte une solution politique pour le Cambodge, soulignant que « *le problème est de savoir s'il est possible d'avoir une solution politique* (au problème kampuchéen) *quand plus de vingt divisions vietnamiennes sont engagées dans une offensive de saison sèche au Kampuchéa. Certains pays souhaitent utiliser l'aide ou l'établissement de relations diplomatiques en échange du retrait du Vietnam du Kampuchéa. C'est également irréaliste et impossible. La tâche urgente concernant le Cambodge est de forcer le Vietnam à se retirer de ce pays* », conclut-il.

Chine Nouvelle prévoit « *une lutte féroce* » à l'ONU sur la question du Cambodge, estimant qu'il est nécessaire d'obtenir le retrait « *immédiatement et inconditionnellement* » des troupes vietnamiennes du Cambodge pour pouvoir régler le problème humanitaire.

D'autre part, aux cris de « *il faut s'opposer au style des seigneurs de la guerre* », « *à bas les privilèges de la garnison de Pékin* », « *l'université populaire n'est pas une caserne* », « *rendez-nous nos dortoirs* », quelque cinq mille étudiants et professeurs chinois ont manifesté contre l'armée, mercredi 10 octobre.

Les manifestants, dont deux mille professeurs, se sont mis en grève des cours pour appuyer leurs revendications. Ils entendent protester contre le refus, par le 2e régiment d'artillerie de la garnison de Pékin, d'évacuer les bâtiments de l'université populaire qu'il occupe depuis la révolution culturelle, malgré l'ordre d'évacuation donné l'an dernier par le gouvernement chinois.

Les manifestants ont défilé du « mur démocratique » du carrefour Xidan, jusqu'à la place Tiananmen, au centre de Pékin. Ils sont ensuite repartis vers Xidan, mais se sont arrêtés face à Zhong Nanhai, résidence de certains hauts dirigeants et siège du comité central du parti.

En Afghanistan

RADIO-KABOUL ANNONCE LA MORT DE L'ANCIEN PRÉSIDENT TARAKI

Radio-Kaboul a annoncé, mardi soir 9 octobre, que l'ancien président, Nour Mohammed Taraki, était mort le matin même « de la sérieuse maladie dont il souffrait depuis quelque temps » et qu' « il avait été enterré au cimetière où reposent ses ancêtres ». Citant des sources de l'hôpital militaire de Kaboul, l'A.F.P. avait annoncé que M. Taraki était décédé le 17 septembre des suites de blessures par balles reçues lors des combats qui s'étaient déroulés, trois jours plus tôt, dans l'enceinte du palais présidentiel (« le Monde » des 18 et 19 septembre).

Radio-Kaboul avait précisé à l'époque que M. Taraki avait « démissionné en raison de sa mauvaise santé et de son hypertension ». Son successeur, M. Hafizullah Amin, avait affirmé, le 23 septembre, que M. Taraki était « vraiment malade » et que sa maladie lui interdisait de continuer à exercer ses fonctions (« le Monde » du 25 septembre). En fait, il semble que M. Amin ait préféré, afin d'éviter d'éventuels remous, attendre quelque temps avant d'annoncer la mort de son prédécesseur.

La nouvelle Constitution

Par ailleurs, le président Amin, qui inaugurait mercredi 10 octobre la première session du Comité constitutionnel (« le Monde » du 10 octobre), a indiqué quelles seraient les grandes lignes de la nouvelle Constitution : maintien de la petite propriété privée, protection de la religion islamique, encouragement aux petits « capitalistes nationaux ». Quant au parti unique, le Parti démocratique populaire, il sera le rouage central de l'Etat. Depuis la révolution d'avril 1978, l'Afghanistan est gouverné par décrets, la Constitution mise en place en 1977 par le président Daoud ayant été abolie par le nouveau régime. — (A. F. P.)

L'IRLANDE EST CONDAMNÉE PAR LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Dublin (A.F.P.). — L'Irlande a été condamnée, mardi 9 octobre, à Strasbourg, par la cour européenne des droits de l'Homme, pour avoir refusé à Mme Josie Airey, de Cork, l'accès à la justice et la protection de sa vie familiale, a-t-on annoncé mercredi, à Dublin.

La Cour de Strasbourg a donné à l'Irlande, deux mois pour éviter, par une modification de sa législation, de nouvelles violations de la Convention européenne des droits de l'Homme.

Voulant se protéger, ainsi que ses enfants, d'un époux violent dont elle était séparée, Mme Airey avait cherché, sans succès, à lui faire interdire par un tribunal l'accès de son domicile. Une telle mesure n'est possible en Irlande, où le divorce n'existe pas, que si une séparation judiciaire a été prononcée. La séparation coûtait déjà, en 1972, à l'époque des faits, plus de 1 000 livres (9 000 francs actuels). S'adressant à un tribunal de sa région pour obtenir une assistance judiciaire, Mme Airey s'était entendue conseiller de s'« *arranger avec son mari* ». Elle s'était adressée la même année à la *Cour de Strasbourg*.

[Un protocole à la Convention européenne des droits de l'homme autorise les recours individuels contre les gouvernements. Seuls la France, l'Espagne et le Liechtenstein n'y ont pas adhéré.]

LA DÉLÉGATION D'INTELLECTUELS DU P.C.F. N'A PAS ÉTÉ REÇUE A L'AMBASSADE DE TCHÉCOSLOVAQUIE A PARIS

Une délégation d'intellectuels communistes français, qui voulait présenter ce mercredi 10 octobre une pétition signée déjà par cent soixante-deux d'entre eux contre les prochains procès d'opinion à Prague à l'ambassade de Tchécoslovaquie, s'en est vu refuser l'entrée.

Le bâtiment de l'avenue Charles-Floquet était soigneusement gardé par la police et un commissaire courtois précisa, en empêchant la délégation de s'en approcher, que M. Litecky (en fait le deuxième secrétaire) l'avait prié de dire que la délégation ne serait pas reçue et qu'elle pouvait envoyer un texte par la poste, etc.

Il y avait là onze personnes : trois avocats, Mes Jacob, Rappaport et Yakovlev, et MM. Gérard Belloin, journaliste, Gérard Chouchan et Paul Seban, réalisateurs de télévision, Antoine Spire qui dirigea naguère les Editions sociales, Claude Frioux, président de l'université de Vincennes, Michel Renard, militant de l'U.E.C., le philosophe Jean Lilienstein, l'historien André Gisselbrecht et M. Axelrod, médecin.

A CHERBOURG

De violents incidents ont marqué le déchargement des combustibles irradiés japonais

De notre correspondant

Cherbourg. — Un affrontement, bref mais très violent, a eu lieu mardi soir 9 octobre, dans le centre de Cherbourg, entre une centaine de manifestants antinucléaires, opposés au débarquement de la cargaison du « Pacific-Fisher », qui avait pourtant quitté le port en fin de matinée, et les forces de l'ordre chargées de protéger les sept conteneurs de combustible irradié, en provenance du Japon (« le Monde » du 9 octobre).

Malgré quelques tentatives de déprédation (sabotage d'une grue et déraillement provoqué de deux wagons de marchandises sur la voie ferrée empruntée par le convoi), l'action « symbolique » engagée par les organisateurs de la manifestation était restée alors pacifique, les autorités s'efforçant de ne pas faire usage de la force.

Le « sit-in » prévu à l'heure de midi, et observé surtout par les écologistes et des lycéens rejoints par quelques enseignants en grève, a retardé toutefois le transfert des trois derniers conteneurs vers le terminal ferroviaire d'Equeurdreville.

C'est au passage du convoi, organisé en fin de soirée, seulement, pour assurer son transfert directement par la route à partir du port, qu'on eu lieu les incidents. Un porte-parole de la C.F.D.T., au nom du « collectif » organisateur de la manifestation, a annoncé que celle-ci serait dissoute au premier contact avec les forces de l'ordre. Consupée, cette déclaration fut suivie par l'arrivée du premier camion dont les vitres furent brisées par des éléments incontrôlés. Une violente échauffourée fit alors quelques blessés parmi les manifestants, dont un jeune homme sérieusement atteint, semble-t-il, à la suite de l'explosion rapprochée d'une grenade.

Proche du lieu de l'incident, le commissariat central a vu par ailleurs, une partie de ses vitres brisées sous l'assaut de jeunes en colère, qu'un orage d'une rare violence est venu calmer à l'heure où les trois derniers conteneurs japonais pénétraient sur le site de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague. — R. M.

Mort du chef d'orchestre Paul Paray

Le chef d'orchestre et compositeur français Paul Paray est mort dans la nuit du 9 au 10 octobre, à Monte-Carlo, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Jusqu'à son dernier souffle...

Le regard haut, les reins cambrés, attentif à ne pas perdre un pouce de sa petite taille, le geste menu mais péremptoire, calme, efficace : tel apparaissait Paul Paray, il y a quelques mois encore, au pupitre de l'Orchestre national de Monte-Carlo, pour l'inauguration du Palais des congrès.

Il devait diriger à la mi-novembre l'Orchestre de Paris. Il n'avait jamais songé à s'arrêter, bien décidé à conduire jusqu'à son dernier souffle. Diriger lui était une joie, car il se savait aimé de ses musiciens. Dans ses meilleurs jours, il les électrisait, les soudait en une coulée d'enthousiasme qui rendait la musique limpide, lumineuse et bonne.

Il n'allait guère au-delà de Fauré et de Ravel et refusait toute musique contemporaine. Il se contentait du répertoire classique qui convenait à son idéal de simplicité, imposant sa marque sur ces musiques cent fois jouées, comme nous l'écrivions dans le Monde *du 6 février, par une battue minimale, mais avec toujours le geste exact qui détermine la nuance parfaite, le dynamisme sans faiblesse, la vibration du chant.* — J. L.

[Né au Tréport-sur-Mer le 24 mai 1886, Paul Paray entra à la maîtrise de la cathédrale de Rouen, puis fut l'élève de Xavier Leroux, Lenepveu, Caussade et Vidal au Conservatoire de Paris et remporta le prix de Rome avec la cantate *Yanitza*. Mobilisé en 1914, il fit surtout une carrière de chef d'orchestre, présida aux Concerts Lamoureux de 1923 à 1928, dirigea souvent à l'Opéra de 1934 à 1940 et ne cessa de parcourir le monde en tous sens. Président des Concerts Colonne en 1944, il devint en 1952 chef titulaire de l'Orchestre de Détroit et revint en France en 1962. Ses œuvres principales sont une *Jeanne d'Arc*, oratorio créé à Rouen en 1913, et une *Messe* écrite en 1931, également en l'honneur de Jeanne d'Arc, deux symphonies (1935 et 1940), un ballet, *Artémis troublée* (1922), de nombreuses œuvres de musique de chambre, des mélodies et des pièces pour piano. Il était membre de l'Institut depuis 1950 et grand croix de la Légion d'honneur.]

M. MICHEL ROUSSET PRÉSIDENT DE GRENOBLE-II

M. Michel Rousset a été élu, mardi 9 octobre, président de l'université des sciences sociales de Grenoble (Grenoble II) par 33 voix et 19 bulletins blancs, en remplacement de M. Paul Leroy. M. Rousset était le seul candidat à cette élection. L'ancien président de l'université des sciences sociales, M. Paul Leroy, a été désigné récemment vice-président de la Conférence européenne des recteurs et des vice-chanceliers des universités. — *(Corresp.)*

[Né le 27 décembre 1933 à Chambéry, M. Michel Rousset a fait ses études à la faculté de droit de Grenoble, où il a été recruté comme assistant en 1956. Spécialiste de droit administratif, il a enseigné à la faculté de Rabat de 1962 à 1966. Il fut, de 1968 à 1972, directeur des études de l'école marocaine d'administration et assura, pour le compte du gouvernement français, plusieurs missions à l'étranger. M. Rousset avait été élu directeur de l'U.E.R. de droit en février 1975.]

● *Trois jeunes gens arrêtés lors des obsèques de Pierre Goldman, le 27 septembre, MM. Lionel* Lemare, vingt ans, Pascal Magron, vingt-quatre ans, et Hamid Lallaoui, ving et un ans, ont vu, mardi 9 octobre, le rejet de leur demande de mise en liberté — formulé le 29 septembre par la 23e chambre correctionnelle de Paris (*le Monde* du 2 octobre) — confirmé par la 10e chambre de la cour d'appel.

LA SOCIÉTÉ RADAR LANCE UNE « CONTRE-O.P.A. » SUR PARIS-FRANCE

La société Radar (anciennement Dock« rémois) lance une « contre-OPA » sur la société Paris-France, offrant de payer 305 F par titre pour 275 000 actions (19,9 % du capital) et de racheter tout ce qui lui serait proposé en supplément. On sait que le groupe franco-suisse Le Printemps avait lancé, le 26 septembre dernier, une offre publique d'achat partielle sur 34 % du capital de Paris-France au prix de 250 F. Suspendue le 19 septembre, reprise le 8 octobre sans succès, la cotation de l'action Paris-France à la Bourse de Paris a donné lieu à une vive hausse du cours, qui est passé de 221 F avant la suspension à 305 F le mardi 9 octobre (+ 38 %). Cette cotation est suspendue à nouveau le mercredi 10 octobre et reprendra jeudi 11 octobre.

***

La bataille pour le contrôle du groupe de magasins PARIS-FRANCE s'engage donc vraiment, avec la contre-offensive des actionnaires et « amis » du groupe, parmi lesquels on trouve la famille Gompel (20 % à 25 % du capital), le puissant groupe succursaliste RADAR (6 %), avec ses deux mille points de vente et ses 7 milliards de francs de chiffre d'affaires, le Crédit Commercial de France, dixième banque française, et le groupe d'assurances nationalisé U.A.P., au premier rang dans la profession. C'est RADAR, dont le Crédit Commercial de France et l'U.A.P. détiennent respectivement 20 % et 6 %, qui lance officielle la contre-O.P.A., assisté par ces deux établissements, l'U.A.P. opérant par le biais de sa filiale bancaire, la Séquanaise.

● *M. Juan Jose Echave*, un des fondateurs du mouvement autonomiste basque E.T.A., qui avait fait l'objet d'un arrêté d'expulsion le vendredi 17 août (*le Monde* daté 19-20 août 1979) a été arrêté le mardi 9 octobre à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Deux fois déjà, depuis la mesure qui avait frappé le militant basque cet été, ce dernier avait été refoulé en Espagne par la police française.

Le numéro du « Monde » daté 10 octobre 1979 a été tiré à 560 582 exemplaires.

12 PLACE SAINT SULPICE,
POUR LES HOMMES QUI SAVENT.

Les irréductibles persistent à s'habiller à Londres. D'autres ne jurent que par Rome. Mais le bon choix c'est de venir chez Saint Laurent Rive Gauche. Un grand tailleur vous attend au nouveau département sur mesures de la Boutique Hommes. Les tissus ? Classiques, fous, sévères, somptueux ! Une sélection très exclusive de flanelles, de cachemires, de tweeds... Ah ! un détail. Les essayages peuvent être faits, luxe suprême, chez vous.

SAINT LAURENT
rive gauche
BOUTIQUE HOMMES
12 PLACE SAINT SULPICE PARIS 6e. 326.84.40.

COMMENT GARDER UNE CERTAINE TENUE A LA CAMPAGNE

Tunmer
5, PLACE ST-AUGUSTIN PARIS.
Pour la beauté du sport depuis 1895.

هكذا من الاصل